TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9186 | 22 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 28 - LUNDI 29 JUILLET 1974

Le général Spinola annonce que le moment de l'autodétermination est venu pour l'Afrique portugaise

VOIR PAGE 22.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Votez les premiers messieurs les Anglais

En demandant, le 1er avril dernier, la « renégociation » de la participation britannique à la Communauté européenne, M. Callaghan avait menacé, en termes à peine voilés, de bloquer les dossiers en instance jusqu'à ce qu'il eût satisfaction. C'est ce qu'en d'autres temps on eût appelé un « veto ». C'est ainsi que la Grande-Bretagne refusa pendant trois mois de donner le « feu vert » au dialogue euro-arabe. Par la suite, on crut comprendre que le gouvernement britannique en était venu à de meilleurs sentiments. Le 12 juin, les Britanniques levèrent leur obstruction au dialogue euro-arabe, qui s'ouvrira officiellement le 31 juillet à Paris. Mais il s'agissait d'une concession ponctuelle dont l'explication réside sans doute dans un adoucissement de la tactique américaine à l'égard de l'Europe. Toujours est-il que mardi dernier, 23 juillet, il fallut déchanter. Les Britanniques, en la personne de M. Peter Shore, ministre du commerce, bloquèrent l'amorce pourtant bien timide — « anodine », dit M. Sauvagnargues — d'une politique européenne de l'énergie. Pour M. Shore, une telle politique ne s'impose nullement. La Grande-Bretagne ne regorgera-t-elle pas d'ici quelques années du pétrole de la mer du Nord ? A quoi bon faire l'Europe ?

Dans ces conditions, M. Bonnet, ministre français de l'agriculture, se demande comment rouvrir le débat sur les prix agricoles, dont l'urgence n'est pourtant pas discutable, et M. Michel d'Ornano, ministre français de l'industrie, comment présenter les dossiers d'une politique industrielle européenne (aéronautique, informatique, etc.) qui s'amoncellent sur son bureau.

Le plus fâcheux dans la situation présente, c'est que les « continentaux » n'ont pas d'interlocuteurs britanniques valables. Le débat sur l'énergie aurait pu tourner tout autrement si l'affaire de Chypre n'avait obligé M. Callaghan à céder ce jour-là son fauteuil à M. Shore, « anti-marketeer » frénétique. Le vrai débat ne se situe pas à Bruxelles entre des Européens et des Britanniques sachant ce qu'ils veulent, mais à Londres entre « pro » et « anti-Marché commun », et plus précisément au sein du gouvernement et du parti travailliste. Pour M. Jenkins, ministre de l'intérieur, il n'y a de salut pour la Grande-Bretagne que dans le Marché commun. Pour M. Shore et le ministre de l'industrie, M. Wedgwood-Benn, son avenir est au-dehors. Cette tendance vient de remporter un succès marqué en obtenant du comité exécutif du Labour la convocation d'une conférence pour juger les résultats de la « renégociation ».

Entre les extrêmes, M. Wilson garde un silence énigmatique que même M. Giscard d'Estaing, au cours de leurs conversations de la semaine dernière, n'a semble-t-il pas réussi à déchiffrer en le regardant « au fond des yeux ». Selon toute apparence, [illegible] ministre n'a d'autre [illegible] que celle que lui inspire [illegible] volonté de gagner les prochaines élections, quasi inévitables [illegible] automne, et de revenir [illegible] avec une majorité [illegible]

[illegible] ces conditions, il est bien [illegible] impossible pour les autres membres de la Communauté [illegible] non seulement de « [illegible] » les conditions de [illegible] britannique au traité [illegible] mais de négocier, tout [illegible] petits et grands problèmes [illegible] est faite la vie quotidienne du Marché commun.

[illegible] que l'on peut dire aux [illegible] c'est : « Votez les premiers, messieurs les Anglais, et [illegible]. Le plus tôt sera le [illegible]

[illegible] saura qu'ensuite — et [illegible] seulement si les électeurs [illegible] Manche envoient aux [illegible] une Chambre composée [illegible] manière moins équivoque [illegible] est possible de continuer à [illegible] l'Europe avec l'Angleterre [illegible] ou s'il est temps de songer, [illegible], à la faire sans elle.

DÉTENTE A CHYPRE ?

• Les forces turques ont arrêté leur avance
• La conférence de Genève recherche un compromis

Après les multiples incidents, querelles et batailles qui ont émaillé la journée de vendredi, une détente était constatée samedi matin, 27 juillet dans l'affaire chypriote. Cette détente coïncide avec l'élargissement du gouvernement Caramanlis à Athènes, qui comprend maintenant des représentants de la gauche non communiste. (Voir en page 2 l'article de notre envoyé spécial Eric Rouleau.)

● *A GENEVE, la menace d'une rupture des pourparlers à trois s'éloigne. Les représentants d'Athènes et d'Ankara recherchent un compromis. Dans la nuit, M. Caramanlis avait reçu l'ambassadeur des Etats-Unis.* (Voir en dernière page l'article de Jean Schwoebel.)

● *A CHYPRE, aucun combat n'était signalé samedi matin, et M. Cléridès, le président intérimaire de la République, a annoncé que les forces turques avaient arrêté leur avance.*

Notre envoyé spécial Roland Delcour, qui a été autorisé par le gouvernement d'Ankara à visiter vendredi — pour la première fois depuis le débarquement — les secteurs occupés par les troupes turques, nous livre ci-dessous ses impressions.

Des soldats qui sont là pour rester

De notre envoyé spécial

Nicosie. — Chypre a-t-elle jamais été une île grecque ? La poignée de journalistes étrangers qui avaient été invités par le gouvernement turc à visiter la zone occupée par les troupes turques depuis le débarquement du 20 juillet pouvaient se poser cette question.

Toute la plaine qui s'étend de la côte nord de l'île jusqu'à la capitale est en effet une immense place d'armes turque. Non seulement les militaires, les chars, les camions, les jeeps et tout le charroi habituel d'une armée en campagne, mais aussi les habitants des petits villages surmontés de pittoresques minarets, sont turcs. Partout, les enseignes sont en langue turque. On parle turc, femmes et enfants acclament des soldats qu'ils considèrent comme les leurs. Même au flanc des montagnes on a tracé à la craie blanche de gigantesques croissants et, jusqu'à l'horizon, flotte partout le drapeau turc, dont le rouge vif tranche sur le vert des oliviers et des pins, caractéristiques de tout paysage méditerranéen.

Sur les routes, c'est un passage incessant de convois. Une dizaine de tanks s'égaillent dans les champs où ils vont prendre position après avoir été soigneusement camouflés par leurs équipages. Ce sont ensuite des convois de jeeps équipées de mitrailleuses anti-aériennes, de canons sans recul, de fusées, des camions de ravitaillement, de munitions, d'essence. Les soldats, coiffés du casque plat à l'anglaise, ont le fusil ou le pistolet mitrailleur à la main. Ils sont sur le qui-vive, craignant les tireurs isolés.

« *Il y a quelques soldats grecs qui résistent toujours dans la colline que vous voyez là-bas,* nous avait dit un officier aussitôt après l'atterrissage de notre hélicoptère, qui venait de Mersin, le port turc d'où part le ravitaillement du corps expéditionnaire, *mais leur reddition ne saurait tarder. Toutes les autres montagnes que vous voyez et qui nous séparent de Guirne* (le nom turc de Kyrénia) *sont entre nos mains.* » Le soir même, le général de brigade Sabri Demirbag, qui avait commandé les opérations de débarquement, recevait les journalistes au pied de l'imposant château de Saint-Hilarion, perché au sommet d'un piton, et leur affirmait que « *Guirne resterait pour toujours dans les mains des Turcs* ».

ROLAND DELCOUR.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Classe touriste

Parlant de sa conception du prestige, le président de la République a estimé qu'il valait mieux supprimer les croisières aux Caraïbes pour sauver la marine marchande.

Fini, donc, des escales de milliardaires. La France est désormais revenue au temps des cargos ou plutôt, si l'on en croit nos besoins d'énergie, au temps des pétroliers.

Au cours de sa « réunion de presse » M. Giscard d'Estaing a fêté en quelque sorte le passage de la ligne, avec les moyens du bord, sous le signe de l'austérité et de la modestie. Les Français ne souffriront pas de cet aspect sévère de notre nouvelle navigation car on ne les avait jamais conviés à fréquenter le pont-promenade et la salle à manger de première classe.

Nombre d'entre eux espèrent en revanche ne pas ruiner la marine marchande en refusant de continuer à voyager dans l'entrepont.

BERNARD CHAPUIS.

LE GOUVERNEMENT DEVANT UNE DOUBLE AGITATION

CAMPAGNES

« Les dépenses sociales agricoles vont augmenter de 30 % »

nous déclare M. Christian Bonnet

M. Jacques Chirac, parlant vendredi soir 26 juillet à la télévision, a mis une nouvelle fois en garde les agriculteurs contre le recours aux violences : « Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour qu'elles soient réprimées de la façon la plus sévère », a assuré le premier ministre. Dans la journée, on avait assisté à un regain de l'agitation paysanne, notamment dans la région de Limoges.

Dans l'interview qu'on livre ci-dessous, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, reconnaît la gravité du malaise paysan. Toutefois, estime-t-il, les mesures de sauvegarde communautaires et nationales, prises voilà peu, représentent un effort financier important en faveur des agriculteurs les plus défavorisés, effort qui se prolongera dans le budget de 1975 par une augmentation de 30 % des dépenses sociales.

M. Bonnet confirme aussi qu'il demandera, à l'automne, une augmentation des prix d'intervention européens.

« En dépit du plan de sauvegarde du revenu paysan, qui complète les décisions prises à Bruxelles les 15 et 16 juillet, les manifestations d'agriculteurs ne se sont pas calmées...

— Il eût été irréaliste de penser que, comme par un coup de baguette, les manifestations d'agriculteurs auraient cessé dès l'après-midi du 16 juillet, au moment où étaient annoncées les mesures prises le matin même par le gouvernement, et ceci pour plusieurs raisons.

» En premier lieu, du fait de la vitesse acquise.

» En second lieu, parce que l'impact précis des mesures sur la condition des exploitants ne pouvait pas être immédiatement perçu. Dans le secteur industriel, il en va tout autrement : il ne faut pas des heures à chacun des salariés pour apprécier l'incidence d'un aménagement de rémunérations sur sa feuille de paie, et, plus généralement, les mouvements de grèves cessent brusquement.

» A mon sens, si on a pu noter la poursuite de certains mouvements dans le monde agricole, ces jours derniers, c'est parce que la base n'avait pas encore pris une exacte conscience de l'ampleur de l'effort consenti pour le monde paysan par le gouvernement, dans une conjoncture d'ensemble difficile.

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 20.)

PRISONS

Les procureurs sont invités à ne pas s'éloigner

A la prison de Fresnes, une trentaine de détenus sont montés, ce samedi 26 juillet, vers 10 h. 45, sur les toits d'un bâtiment dont ils ont commencé à enlever les tuiles, mais, alors qu'on craignait une aggravation de la manifestation, celle-ci a pris fin une demi-heure plus tard. La situation reste cependant confuse dans l'établissement.

D'autres manifestations s'étaient produites la veille dans plusieurs prisons de province et, devant la persistance de cette agitation, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, qui a été reçu, avec Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, pendant une heure et quart, vendredi après-midi, par le président de la République, a fait savoir aux procureurs généraux de toutes les cours d'appel qu'ils devraient demander aux procureurs de la République et aux juges de l'application des peines de ne pas s'éloigner pendant le week-end des palais de justice, pour être en mesure, le cas échéant, de négocier avec les détenus.

Une caricature de la société

Par CASAMAYOR

Plus la prison sera la caricature de la société, plus ça ira mal. Il ne s'agit pas seulement des relations entre les hommes, mais surtout des idées qui président à ces relations. Oui, il y a un abus du mot « humaniser ». C'est un terme déplorable qui porte en lui le germe de tous les échecs, car il est utilisé dans le sens « d'atténuer », « d'adoucir ». Il ne s'agit pas de jouer sur les mots, mais il ne faut pas non plus laisser les mots se jouer de nous. Les échafauds étaient parfaitement humains, et les pires traitements, et les plombs de Venise (1). Ecarteler un homme à quatre chevaux était un acte humain, ne l'oublions jamais. Fouquier-Tinville était aussi homme que saint Vincent de Paul. Il ne s'agit pas d'être plus ou moins humain, il s'agit d'être meilleur. Est-ce possible ?

(Lire la suite page 8.)

(1) Il s'agit des prisons autrefois installées sous les toits (en plomb) du palais des Doges, à Venise.

IL Y A TRENTE ANS

La tragédie du Vercors résumait celle de toute la Résistance armée

Une forteresse devenue piège

Il y a trente ans, le 27 juillet 1944, le maréchal von Rundstedt, commandant en chef ouest, recevait à son quartier général de Saint-Germain le message suivant : « Action Vercors. La résistance ennemie s'est effondrée au sud et à l'est. » La bataille du Vercors était finie.

Depuis le 21 juillet, elle avait opposé deux mille hommes insuffisamment entraînés à quinze mille soldats allemands aguerris ; deux mille hommes « abandonnés au moment du combat », selon les termes d'un télégramme que le chef d'escadrons François Huet avait adressé dans la nuit du 24 au 25 juillet à Alger.

Un autre télégramme, envoyé trois jours plus tôt par Eugène Chavant, le chef civil du Vercors, portait de terribles accusations contre « ceux de Londres et d'Alger ».

Commentant ce message, Jean-Marie Domenach parle ci-dessous des « promesses que le gouvernement provisoire n'avait pas les moyens de tenir » et rappelle ce que fut cette étonnante république du Vercors qu'il découvrit au mois de septembre 1943.

Par J.-M. DOMENACH

A l'exception peut-être du mont Mouchet, toutes les batailles rangées soutenues par les maquis français se sont terminées par des défaites. Les morts de l'été 44, comme ceux du printemps 40, ont acquitté un prix assez lourd pour les mensonges officiels et la lâcheté publique : nous n'avons pas le droit de les enrôler dans ces légendes consolatrices qui servent périodiquement à reconstruire la bonne conscience nationale. Nous leur devons au moins le petit courage de notre vérité ; ainsi, les plus jeunes apprendront qu'il est d'autres manières de vaincre que de remporter des victoires pour livres d'images. Quand on les regarde telles qu'elles furent, il y a des défaites qui parlent et qui ennoblissent.

Le Vercors en est une. Le Vercors était un mythe pour la Résistance. V, comme victoire, comme Verdun. Certains paysages ont leur destin. Le Vercors est un bastion avancé des Alpes (140 kilomètres de pourtour, 50 kilomètres de longueur), abrupt, ceinturé par les tranchées de l'Isère et du Drac. De la vallée du Rhône, sa falaise élevée (environ 1 500 mètres) apparaît bleutée, comme un défi immobile, comme un appel d'énergie. Pour connaître le Vercors, il faut y monter à pied ou à bicyclette. « *Les montagnards doivent continuer à gravir les cimes* » : ce premier message d'Alger, en 1943, était bien trouvé.

Il cautionnait le plan qu'un géographe, Pierre Dalloz, avait soumis aux dirigeants de la Résistance et que ceux-ci — en particulier Yves Farge, Jean Moulin, le général Delestraint — avaient approuvé d'enthousiasme (1) et fait approuver par l'état-major français de Londres : faire de cette forteresse naturelle une forteresse de la Résistance, c'est-à-dire y implanter des effectifs suffisamment nombreux et équipés pour offrir une tête de pont aux forces alliées et une sorte d'enclave au gouvernement du général de Gaulle.

En fait, de la fin 1942 au 21 juillet 1944, le Vercors fut un territoire libre. Je n'en crus pas mes yeux lorsque, en septembre 1943, je fus véhiculé là-bas par une camionnette de laitier arborant le drapeau tricolore à croix de Lorraine. Le Vercors comptait alors trois cents maquisards soutenus par une organisation « civile » bien structurée. Dans cette affaire, la mémoire et la gloire ne doivent pas être réservées aux combattants en armes. Un maquis, c'est d'abord ce qu'il y a autour.

(Lire la suite page 6.)

(1) Cf. Yves Farge : *Rebelles, soldats et citoyens*, p. 80 (Grasset).

AU-DELA DU DÉBAT SUR LES STRUCTURES

La télévision des hommes

L'imprécision du projet de loi soumis au Parlement sur la réorganisation de la radiodiffusion et de la télévision est telle que, si l'on sait quel système on quitte, on ignore celui que l'on va trouver. Les cahiers des charges sont imprécis, et les hypothèques — concurrence des chaînes, privatisation de la production, autofinancement publicitaire des deux premières chaînes — sont lourdes. Les programmes que les téléspectateurs verront le 1er janvier 1975 dépendront, avant tout, puisque le législateur s'en désintéresse, du bon vouloir, de l'audace ou de la générosité des hommes qui seront désignés pour les concevoir. Faible garantie. Quel qu'ait été son statut, la télévision a toujours été ce que les hommes qui la dirigeaient en ont fait. Pour le meilleur parfois, pour le pire trop souvent.

Il y a dix ans, les Français aimaient leur télévision et ses programmes. On peut même dire qu'ils en étaient fiers. Les critiques découvraient un art nouveau, suivaient avec passion son développement. Les hommes qui faisaient la télévision étaient connus, appréciés, célèbres même. Les observateurs rapportaient de l'étranger des impressions qui confirmaient une opinion acceptée de tous : « *La télévision française est la meilleure du monde.* »

Aujourd'hui, avec trois chaînes, dont deux diffusant en couleurs, les Français sont frustrés ou indifférents, ne sortent de leur torpeur qu'à l'occasion très rare d'une émission de qualité (*la France et les Français sous l'occupation*, par exemple), émergeant d'un océan de produits standardisés (feuilletons, séries policières, variétés, jeux) fabriqués pour le « divertissement ». Et les critiques se demandent s'ils n'ont pas été victimes d'une illusion historique en parlant d'un art nouveau, d'un langage spécifique. Et la bataille — en pleines vacances — qui se livre autour de l'éclatement de l'O.R.T.F. ne mobilise certes pas l'opinion.

L'histoire de la télévision française est celle de quelques hommes qui, tant qu'ils ont eu la possibilité d'établir une politique globale des programmes selon des conceptions qui n'avaient rien à voir avec l'organisation industrielle d'une « fabrication », ont créé un moyen de diffusion qui pouvait être en même temps un art. Tout se tient. Les années 50 ont préparé l'extraordinaire floraison des années 60.

(Lire page 11, l'article de Jacques Siclier, le compte rendu du débat au Sénat page 5.)

LA CHUTE DE LA DICTATURE GRECQUE ET LA SITUATION

La situation à Chypre et l'arrivée au pouvoir en Grèce de M. Constantin Caramanlis continuent de susciter de nombreuses réactions à travers le monde.

● A ANKARA, le conseil national de sécurité, qui comprend les officiers supérieurs de l'armée et les membres du gouvernement, a recommandé vendredi des mesures radicales destinées « à empêcher toute violation du cessez-le-feu à Chypre au détriment de la sécurité de la population turque de l'île ». Le comité directeur du Parti de la justice, principal parti d'opposition, s'est prononcé contre une solution fédérale du problème de Chypre. L'organisation des jeunesses du parti a, d'autre part, publié un communiqué demandant au gouvernement de défendre à Genève la thèse du partage de l'île.

● A MOSCOU, les « Izvestia », organe du gouvernement soviétique, estiment que pour régler le problème de Chypre il faudrait avant tout « protéger la souveraineté et l'indépendance de la République de Chypre et rétablir le gouvernement légal avec, à sa tête, le président Makarios ».

● A SAN-CLEMENTE, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a déclaré que la situation à Chypre demeurait « complexe » avec des « incertitudes », mais que le « cessez-le-feu était généralement respecté ».

● A ATHENES, l'Association des journalistes a décidé de réintégrer huit de ses membres qui avaient été suspendus pour avoir fait campagne à l'étranger contre l'ancien régime militaire. Soixante-douze généraux de brigade de l'armée ont été mis à la retraite d'office. M. Tony Ambatelios, syndicaliste et membre du bureau politique du parti communiste grec, a déclaré vendredi soir

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la composition définitive du gouvernement grec présidé par M. Constantin Caramanlis :

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères : M. Georges Mavros ;

Ministre délégué à la présidence de la République : M. Georges Rallis ;

Défense nationale : M. Evanghelos Averoff ;

Coordination économique et Plan : M. Xénophon Zolotas ;

Ordre public : M. Solon Ghikas ;

Affaires culturelles : M. Constantin Tsatsos ;

Justice : M. Constantin Papaconstantinou ;

Education nationale : M. Nicolas Louros ;

Travail : M. Constantin Laskaris ;

Affaires sociales : M. Andréas Kokevis ;

Intérieur : M. Christophoros Stratos ;

Finances : M. Ioannis Pesmazoglou ;

Agriculture : M. Dimitrios Papaspyrou ;

Industrie : M. Charalambos Protopapas ;

Commerce : M. Athanassios Canellopoulos ;

Travaux publics : M. Georges-Alexandre Mangakis ;

Communications et transports : M. Georges Mylonas ;

Marine marchande : M. Ioannis Mineos.

Secrétaires d'Etat :

MM. Dimitrios Lambrias (auprès du premier ministre, chargé de l'information) ; Evanghelos Devletoglou (coordination et Plan) ; Ioannis Boutos (auprès du premier ministre) ; Ioannis Varvitsiotis (intérieur) ; Dimitrios Tsatos (éducation) ; Constantin Aposkitis (éducation) ; Georges Lianopoulous (finances) ; Georges Papayavis (agriculture) ; Athanassios Taliadouros (industrie) ; Constantin Stephanopoulos (commerce) ; Athanassios Tsaldaris (services sociaux) ; Constantin Alavanos (travaux publics) ; Emmanuel Kefaloyannis (communications et transports).

S'OPPOSANT AU CLAN DUR DES MILITAIRES

M. Caramanlis a formé le gouvernement le plus représentatif que la Grèce ait jamais connu

Athènes. — La prudence n'exclut pas une certaine audace, comme vient de le démontrer M. Constantin Caramanlis, en constituant le gouvernement le plus représentatif que la Grèce ait jamais connu. Les trente et un ministres et sous-secrétaires d'Etat qui en font partie sont issus de presque tous les partis — de l'extrême droite à la gauche progessiste — et de tous les courants de pensée qui se sont cristallisés depuis l'instauration de la dictature en 1967, ainsi que des divers groupes de la résistance. L'organisation PAK de M. Andreas Papandreou a refusé de participer, mais ce dernier, qui rentrera dans les tout prochains jours à Athènes, venant du Canada où il s'était réfugié, pourrait assouplir ses positions, jugées par la plupart ici intransigeantes et irréalistes.

M. Caramanlis n'a pas craint de lancer un défi aux « durs » de l'armée. Il a ouvert bien grandes les portes de son gouvernement à des résistants notoires. Vingt membres du cabinet ont eu maille à partir avec la police sous le régime militaire ; onze parmi eux ont fait de la prison ; au moins un — le professeur Mangakis, revenu de Heidelberg — a activement participé à des activités « terroristes ». D'autre part, les quatre principaux auteurs du complot de la marine, éventé en août dernier — MM. Averoff, Aposkitis, Stratos et l'amiral Mineos — ont reçu des portefeuilles ministériels.

Les deux partis communistes de Grèce — en particulier celui dit de l'intérieur, — bien qu'exclus de la combinaison ministérielle, ne sont pas déçus. Ils ont compris qu'il n'était pas possible, en raison de la situation délicate dans laquelle se trouve M. Caramanlis, d'être représentés dans le gouvernement. Ils ont enregistré avec satisfaction les déclarations du président du conseil le 25 juillet, selon lesquelles « *une véritable démocratie progressiste serait instaurée dans le cadre de laquelle tous les Grecs sans distinction auraient leur place* ». Il est vrai que le parti communiste orthodoxe

De notre envoyé spécial

demeure très méfiant à l'égard de l'expérience en cours et n'hésite pas à l'attribuer à une initiative américaine. En revanche, le parti communiste de l'intérieur, qui compte quelques amis au sein du gouvernement — lesquels n'ont accepté d'y entrer qu'après avoir consulté les dirigeants de ce parti — a décidé vendredi d'accorder son plein soutien à M. Caramanlis, qui fut pourtant autrefois sa bête noire. Les leaders du P.C. n'élèveraient aucune objection si Mikis Théodorakis acceptait un poste ministériel, lequel lui a été offert discrètement jeudi soir. Le compositeur — qui se qualifie de « *marxiste indépendant* », après avoir démissionné du parti communiste, — prend le temps de la réflexion dans sa maison de campagne où il s'est retiré vendredi matin.

Le P.C. de l'intérieur s'est fixé un objectif prioritaire : barrer la route aux extrémistes, d'où qu'ils viennent, tout autant aux « durs » de l'armée qu'aux « gauchistes », les uns et les autres hostiles, pour des raisons divergentes, à l'expérience Caramanlis.

En attendant la réapparition d'*Avghe*, l'organe du parti, prévue pour mercredi prochain, des efforts sont déployés pour la création d'un « *centre de coordination et d'initiatives* », qui regrouperait les représentants des partis de gauche et de diverses organisations de résistance. Un manifeste commun a été rédigé après deux jours de discussions. Il serait publié dès que l'on aurait recueilli la signature de diverses personnalités indépendantes.

Le cas du général Ioannidis

L'extrême gauche bat le rappel de ses sympathisants — dont le nombre s'est accru malgré les coups qu'elle a subis ces sept dernières années — et se prépare à « *mobiliser les masses* » au cas où éclaterait un conflit ouvert entre le gouvernement et les secteurs de l'armée qui lui sont hostiles.

M. Caramanlis a donné vendredi de nouvelles preuves de sa combativité. Il a fait enlever *manu militari* l'emblème de la dictature — le Phénix renaissant de ses cendres — des bâtiments publics et des camps militaires.

A peu près tous les prisonniers politiques — pour la plupart des communistes — ont été finalement libérés vendredi soir avec trois jours de retard, au cours desquels certains d'entre eux ont été malmenés et même battus par des membres de la police militaire. Il ne reste plus en prison que sept communistes condamnés aux termes de la loi 375, relative à « *la répression de l'espionnage* », et qui ne bénéficient pas de l'amnistie. Mais le gouvernement a l'intention de les échanger contre des Grecs incarcérés également pour espionnage dans certaines prisons de l'Est. Le comité central des Jeunesses communistes (affiliées au P.C. orthodoxe) demande dans un communiqué leur libération immédiate, ainsi que le droit au retour de dizaines de milliers de Grecs réfugiés dans le camp socialiste depuis la guerre civile, il y a trente ans. Le comité central exige surtout l'abolition de toutes les lois répressives édictées depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et qui demeurent toujours en vigueur, malgré l'amnistie.

D'autre part, le journal *Athinaiki* (centriste), qui a réapparu vendredi, barre sa première page avec une manchette : « *L'oiseau s'est envolé* (référence au Phénix du régime des colonels), *mais les faucons demeurent.* »

Le quotidien *Athens News* demande, à ce propos, ce samedi matin, la révocation immédiate du général Ioannidis, le commandant de la police militaire, non pas par esprit de vengeance, écrit-il, mais parce que rien de fondamental ne pourrait changer en Grèce aussi longtemps qu'il resterait à son poste.

Les déclarations de M. Averoff à divers journaux — notamment au *Monde* — ont provoqué une vive émotion parmi les membres progressistes du gouvernement. Le ministre avait non seulement affirmé que le général Ioannidis resterait en place, mais que les autorités, le cas échéant, « *rétabliraient l'ordre à tout prix* ». Informé de ces déclarations, M. Caramanlis aurait rappelé vertement à l'ordre M. Averoff, en lui demandant de rectifier sans retard ses déclarations.

Un communiqué publié dans la soirée de vendredi par le ministère de la défense déclare la police militaire s'est vu retirer ses compétences autres que celles qui lui sont normalement dévolues. En d'autres termes, le général Ioannidis n'aurait plus le droit d'arrêter, d'interroger et de torturer des civils. La sécurité itérieure de l'Etat relèvera désormais du domaine exclusif des ministères de l'intérieur et de l'ordre public.

Le communiqué a contribué à apaiser les personnalités de la résistance, dont certaines avaient menacé de ne pas entrer au gouvernement. Pour d'autres, la mesure serait « *illusoire* », puisque la loi martiale confère à l'armée de larges pouvoirs, y compris celui de veiller à l'ordre public. « *Personne ne peut dormir tranquille aussi longtemps que le général Ioannidis n'aura pas été limogé* », nous a déclaré à ce propos Me George Mangakis, l'avocat de nombreuses victimes du chef de la police militaire. « *Hier encore,* a-t-il ajouté, *un commandant de l'armée a été arrêté à Tripolis par la police militaire pour avoir envoyé un télégramme de soutien à M. Caramanlis...* ».

Le général Ioannidis — qui est à la tête d'une force évaluée à trente mille hommes — demeure puissant, bien qu'il soit le grand vaincu des événements des derniers jours. Il contrôlait non seulement la police militaire mais aussi diverses unités de parachutistes, de fusiliers marins et de blindés. Les forces armées dans la région de l'Attique seraient également à sa dévotion.

« *Faites-moi confiance,* aurait déclaré M. Caramanlis aux personnalités de la résistance qui lui exprimaient leurs inquiétudes à ce sujet, *je compte être le seul maître à bord. Je ne sacrifierai pas mon passé et mon avenir en renonçant à mon droit de gouverner au nom de la seule souveraineté populaire.* »

La dualité de pouvoir

Pour neutraliser le général Ioannidis, M. Caramanlis aurait l'intention de s'appuyer tout à la fois sur les jeunes officiers, assoiffés de changements et surtout de « *réconciliation nationale* », et sur les généraux conservateurs, dont certains considèrent le chef de la police militaire comme un dangereux paranoïaque. Pour mener sa tâche à bien, le président du conseil a appelé à ses côtés M. Georges Rallis, qui a abandonné le ministère de l'intérieur pour devenir ministre d'Etat chargé des affaires de la présidence, poste qui lui permet de coordonner les activités de l'ensemble des membres du gouvernement. M. Rallis est, à coup sûr, non seulement l'un des hommes les plus dévoués à M. Caramanlis, mais aussi l'adversaire le plus acharné, le plus résolu des militaires factieux. Il a l'intention d'aller vite en besogne.

Les syndicats et diverses autres organisations populaires et professionnelles se disposent pour leur part, à prêter main-forte à M. Caramanlis pour mettre un terme à la dualité du pouvoir qui sévit dans le pays depuis le 23 juillet.

Les milieux politiques de la capitale grecque manifestent samedi matin moins de pessimisme. Ils estiment que les chances de succès de M. Caramanlis se sont accrues depuis la formation de son gouvernement. Ils redoutent seulement que l'affaire chypriote ne dégénère en un conflit armé qui ne manquerait pas de renforcer la position des « durs » au sein de l'armée.

ERIC ROULEAU.

Les huit nouveaux ministres

● M. IOANNIS PESMAZOGLOU, *cinquante-six ans, professeur d'université et brillant économiste, a présidé la délégation qui négocia en 1960 l'association de la Grèce à la Communauté économique européenne. Premier vice-gouverneur de la Banque de Grèce, il avait démissionné de son poste en août 1967 pour marquer son désaccord avec la politique économique du gouvernement. En juillet 1968, il fut suspendu de ses fonctions à l'université d'Athènes pour* « déclarations antigouvernementales ». *Ses dénonciations répétées du régime des colonels lui ont valu plusieurs périodes de résidence surveillée. Il avait fondé en 1971 la Société d'études des problèmes grecs, association qui fut dissoute un an plus tard. M. Pesmazoglou, qui n'a jamais dissimulé ses convictions social-démocrates, n'a appartenu à aucun des partis traditionnels grecs. Libéral de gauche, il a apporté son appui sans réserve au mouvement estudiantin en Grèce.*

● M. GEORGES MYLONAS, *cinquante-cinq ans, avocat, a été ministre de l'éducation nationale dans le gouvernement de M. Georges Papandréou. En 1967, il avait été, avec plusieurs autres personnalités de l'aile gauche de l'Union du centre, l'un des fondateurs du mouvement de résistance clandestine Défense démocratique, dont il était depuis 1971 le porte-parole à l'étranger. Arrêté en 1968, il avait été déporté pendant quatorze mois à l'île d'Amorgos (Cyclades), d'où il s'était évadé en octobre 1969.*

● M. GEORGES ALEXANDRE MANGAKIS, *cinquante-deux ans, professeur d'université, spécialiste de droit pénal, arrêté, torturé et condamné à dix-huit ans de prison par un tribunal militaire d'exception en avril 1970 pour* « complot contre la sécurité de l'Etat » *et* « appartenance au réseau clandestin Défense démocratique ». *Libéré provisoirement pour raisons de santé, le professeur Mangakis avait réussi à quitter la Grèce en avril 1972 à bord d'un avion militaire de la République fédérale allemande mis à sa disposition par l'ambassadeur ouest-allemand à Athènes. Nommé professeur à Heidelberg, M. Mangakis s'était consacré depuis à la cause des prisonniers politiques grecs.*

● M. CHARALAMBOS PROTOPAPAS, *cinquante-quatre ans, président de l'Union socialiste démocratique depuis 1964, a été l'un des fondateurs du mouvement de résistance Défense démocratique. Arrêté à deux reprises en 1967 et 1969, il fut condamné en avril 1970 à huit ans de prison. Libéré en 1972 pour raisons de santé, il résidait à l'étranger depuis décembre 1973.*

● M. DIMITRIOS PAPASPYROU, *soixante-treize ans, a été l'un des fondateurs de l'Union du centre. En 1965, il fut l'un des « dissidents » du parti de M. Georges Papandréou. Le 21 avril 1967, il était président de la Chambre des députés, qui fut dissoute à la suite du coup d'Etat. M. Papaspyrou s'est distingué depuis par son opposition courageuse et intransigeante au régime des colonels. Il a été arrêté à plusieurs reprises.*

● M. ATHANASSIOS CANELLOPOULOS, *cinquante et un ans, ancien député de l'Union du centre. Considéré comme faisant partie du « clan Lambrakis », du nom du propriétaire du puissant groupe de presse* To Vima.

● M. CHRISTOPHOROS STRATOS, *industriel de droite impliqué dans le complot de la marine de mai 1973.*

● AMIRAL IOANNIS MINEOS, *avait été arrêté en mai 1973 pour sa participation au complot de la marine, dont il était considéré comme étant l'un des chefs. L'amiral Mineos avait été mis à la retraite il y a sept ans pour avoir pris part au contre-coup d'Etat manqué du roi Constantin, le 13 décembre 1967.*

Les réactions en France

● M. FRANÇOIS MITTERRAND, premier secrétaire du parti socialiste, a reçu vendredi M. Stratis Someritis, membre du bureau de l'Union socialiste et démocratique et président de la Ligue hellénique des droits de l'homme, venu le saluer avant son départ pour la Grèce après plus de sept ans d'exil en France.

Ce dernier a exprimé à M. Mitterrand la gratitude que les socialistes et les démocrates grecs ressentent à l'égard des socialistes et de tous les démocrates français « *pour l'active solidarité qu'ils leur ont témoignée tout le long de la longue nuit de la dictature grecque* ».

M. Mitterrand a affirmé, de son côté, « *que la solidarité de la gauche et notamment du parti socialiste avec les socialistes et tout le peuple grec demeurera aussi active dans l'avenir* ». Il a dit sa conviction que « *la détermination, la volonté d'action et la sagesse du peuple grec permettront le succès total de l'expérience par définition difficile du passage d'un régime de dictature au régime de liberté et de démocratie* ».

● M. HENRI KRASUCKI, secrétaire de la C.G.T., a adressé une lettre au mouvement syndical démocratique grec « *pour saluer, dans la période exaltante que connait le peuple grec, le succès ainsi obtenu par le mouvement populaire* ».

Les Turcs auraient cessé leur progression

Les forces turques auraient cessé leur progression à Chypre. En tout cas aucun combat n'était signalé ce samedi matin 27 juillet dans l'île. Selon un porte-parole des Nations unies, les chars turcs, qui se dirigeaient vendredi vers l'ouest, se trouvent en position à l'extérieur de Myrtou, à une trentaine de kilomètres de Nicosie. Les Turcs auraient aussi réussi à couper la seconde route menant de Kyrénia à la capitale. Dans cette dernière, un très violent incendie faisait rage samedi dans la veille ville. Les pompiers n'ont pas pu intervenir car le sinistre, qui aurait été allumé en secteur turc, est trop près de la « *ligne verte* » et ils craignaient pour leur sécurité.

Vendredi, M. Cléridès, président *ad interim*, avait, au cours d'une conférence de presse, accusé avec force les soldats turcs de continuer, en dépit du cessez-le-feu et des « *assurances catégoriques* » d'Ankara, de progresser et d'occuper de nouvelles positions. Il a déclaré qu'il s'était « *montré jusqu'à présent patient, mais que ceci ne pouvait pas durer* » et qu'il ne pouvait pas « *retenir plus longtemps la garde nationale chypriote grecque* ». Après le nouveau débarquement turc de jeudi, le corps expéditionnaire d'Ankara s'élèverait, selon M. Cléridès, à dix mille hommes et cent chars lourds (1). « *Il est clair maintenant que la Turquie ne s'intéresse pas à l'avenir de Chypre, ni à la coexistence des deux communautés, mais désire le plus de territoire possible.* » M. Cléridès a dit qu'il avait adressé un télégramme aux ministres grec, turc et britannique réunis à Genève « *pour les informer qu'il était totalement inacceptable que les trois puissances garantissant l'indépendance de Chypre se réunissent et que la Turquie prenne prétexte de cette conférence pour poursuivre son avance* ».

Les Turcs auraient occupé vendredi deux nouveaux villages, ceux de Sfakipos et d'Ayios-Ermolnos. Le corps expéditionnaire dispose désormais d'une partie de la plaine côtière, qui offre toutes les conditions requises pour la construction d'une piste pour avions.

Des monuments historiques endommagés

Les combats entre Grecs et Turcs n'ont pas épargné les monuments historiques de Chypre. Plusieurs d'entre eux ont été endommagés, en particulier à Paphos. Dans ce petit port de la côte orientale de l'île, fondé en 294 avant Jésus-Christ, un obus de mortier a pulvérisé une splendide mosaïque romaine découverte dans les vestiges de la « villa Dionysos ». Quant au célèbre temple d'Aphrodite, il a été gravement abîmé, lui aussi, par des obus de mortier.

A Kyrénia, la forteresse, construite par les Byzantins et restaurée par les Vénitiens, a subi quelques dégâts, la garde nationale chypriote grecque s'y étant réfugiée lors du débarquement turc. Le fort Saint-Hilarion, juché sur un pic et commandant la route turque menant de Kyrénia à Nicosie, a perdu quelques pans de murs à la suite des assauts lancés par la garde nationale.

A Nicosie, le monastère grec orthodoxe de Kykkos avait été criblé de balles de mitrailleuse par la garde nationale, lors du coup d'Etat du 15 juillet contre le président Makarios. L'abbaye de Saint-Jean, édifiée par les Croisés, a aussi été criblée d'éclats pendant les combats.

DIPLOMATIE

AJOURNEMENT DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Genève (*A.F.P.*). — Les délégués de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) ont accepté provisoirement, vendredi 26 juillet, un projet de « préambule » réaffirmant la souveraineté des Etats, ce qui donne satisfaction à l'U.R.S.S., tout en prônant une libéralisation des législations nationales.

Ce texte ne sera définitivement adopté qu'après accord sur les mesures concrètes de libéralisation, qui seront négociées, à Genève, à partir du 2 septembre. Un obstacle politique important a ainsi été levé au sein de la C.S.C.E. C'est le premier progrès significatif intervenu depuis le 5 avril. La conférence a ensuite été suspendue pour six semaines.

Jusqu'à présent les pays neutres et occidentaux accusaient l'U.R.S.S. de bloquer les propositions en faveur de la libre circulation des hommes et des idées. De son côté, l'U.R.S.S. exigeait qu'avant toute négociation sur ces mesures, la conférence réaffirme dans un « préambule » la souveraineté des Etats, c'est-à-dire le droit pour chaque gouvernement de déterminer ses propres lois et règlements.

Parlant de l'accord intervenu vendredi, M. Andréani, chef de la délégation française, a insisté pour que la conférence se poursuive jusqu'à l'examen de toutes les propositions déposées. « *La France entend que l'on discute de tout, et cela avant d'entrer dans la négociation finale* », a dit M. Andréani.

QUATRE AMBASSADEURS ONT PRÉSENTÉ LEURS LETTRES DE CRÉANCE A M. GISCARD D'ESTAING

Le premier ambassadeur du sultanat d'Oman, M. Kamal M. Agras, a présenté, le vendredi 26 juillet, ses lettres de créance au président Giscard d'Estaing.

A cette occasion, le président de la République a déclaré que la France désirait « participer davantage » au développement d'Oman pour répondre à « l'esprit de coopération qui unit la France — et aussi, nous l'espérons, bientôt l'Europe tout Mabathoana Lesotho).

M. Giscard d'Estaing a également reçu vendredi les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs de pays africains anglophones : MM. Abbas Kleis Sykes (Tanzanie), Henri Nzioka Mulli (Kenya), Philip Makalo Mabathoana (Leshoto).

Ancien ambassadeur des États-Unis à Paris M. WATSON EST MORT

Ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris (de 1970 à 1972), M. Arthur Watson est décédé le 26 juillet des suites d'une chute dans sa propriété de New-Canaan (Connecticut). Il était âgé de cinquante-cinq ans.

[Né le 23 avril 1919 à Summit, dans le New Jersey, Arthur Watson était le fils du « grand » Watson (Thomas), fondateur de la firme I.B.M. Après des études à Yale University, c'est tout naturellement sous ce sigle prestigieux qu'il accomplit l'essentiel de sa carrière. Il collabora avec Thomas Watson depuis 1947, à l'issue d'un passage de six ans dans l'armée, d'où il sortit avec le grade de commandant et de nombreuses décorations (il était, entre autres, officier de la Légion d'honneur). Il s'orienta bientôt vers le secteur commercial d'I.B.M.

Lorsque les filiales étrangères de cette affaire de famille, en rapide expansion, furent regroupées dans la société I.B.M. World Trade Corporation, il en devint un des principaux responsables. En 1963, il en était le président-directeur général, poste dont il démissionna en 1970 pour assumer la charge de l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Il y noua de précieuses relations, notamment avec son homologue chinois, M. Huang Chen, aujourd'hui chef de la mission de Pékin à Washington. C'est par M. Watson que passèrent les premiers contacts officieux qui ouvrirent la voie à la spectaculaire normalisation des relations entre la Chine et son pays.]

M. HUBERT DUBOIS est nommé ambassadeur de France au Cameroun

Le *Journal officiel* du samedi 28 juillet annonce la nomination de M. Hubert Dubois comme ambassadeur de France au Cameroun.

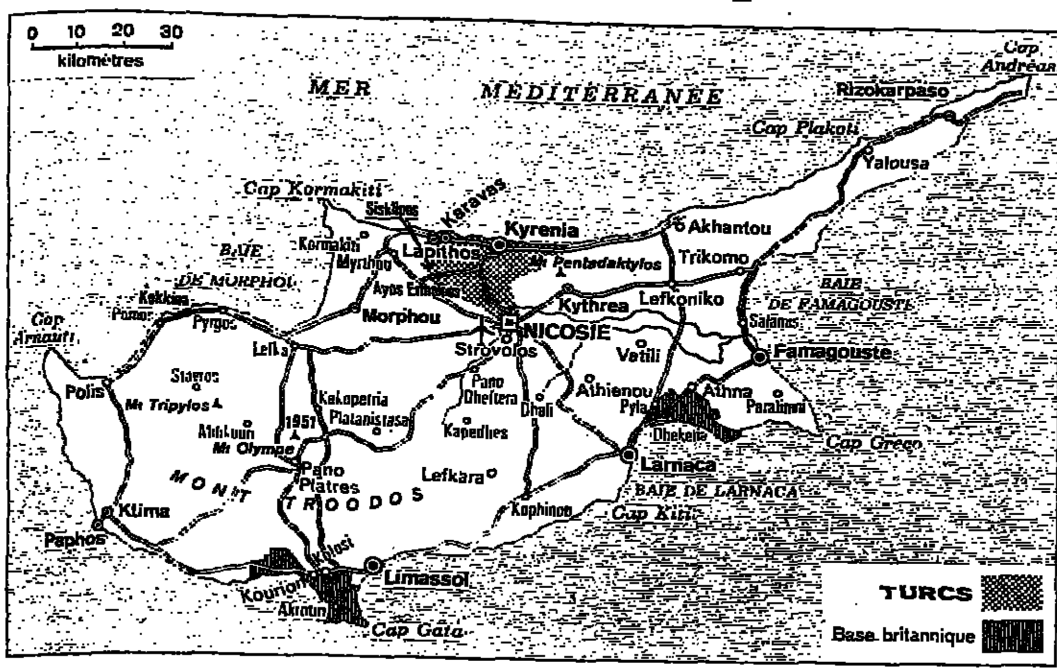
[Né le 23 mai 1921, M. Dubois a appartenu aux services d'outre-mer de 1945 à 1956. Premier secrétaire à Tunis jusqu'en 1959, il entre alors à l'administration centrale. Il fut notamment conseiller technique au cabinet de M. Gorse, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1961-1962), puis son chef de cabinet quand M. Gorse fut ministre de la coopération (1962-1963). Conseiller à Washington, puis à Abidjan, il remplit les fonctions de viguier français en Andorre de 1970 à 1972, avant de se voir confier le poste de directeur adjoint à la direction africaine et malgache au Quai d'Orsay. En 1973, il prend la direction du cabinet de M. Deniau, secrétaire d'Etat chargé de la coopération, puis, le 1er juin dernier, de M. Abelin, ministre de la coopération.]

A CHYPRE

à sa sortie de la prison de Korydallos, au Pirée, où il était en détention préventive depuis le mois de février dernier, que la solution actuellement en cours n'était pas celle attendue par le peuple. « Pour qu'une véritable démocratie soit instaurée, a-t-il dit, toutes les lois répressives visant les communistes, y compris la loi d'exception de 1947 concernant des « activités subversives ayant pour » but de renverser l'ordre social établi » doivent être abolies. »

Les personnalités grecques exilées à l'étranger depuis le 21 avril 1967 continuent à arriver à Athènes. Une centaine de personnes, pour la plupart des acteurs et des journalistes, ont accueilli vendredi, à l'aéroport de la capitale grecque, l'actrice Melina Mercouri qui avait été déchue de sa nationalité « pour propagande antihellénique ». L'actrice, qui était accompagnée de son mari, le cinéaste américain Jules Dassin, a déclaré : « C'est le plus beau jour de ma vie. »

Des soldats qui sont là pour rester



(Suite de la première page.)

Cette affirmation, qui se retrouva dès le lendemain en gros titre dans le petit journal local de la Nicosie turque, *Bozkurt*, était sans nul doute destinée à rassurer la population turque, qui redoute peut-être la vengeance des Grecs, et doit faire face à une situation matérielle difficile. Dans le palace du secteur turc de Nicosie, le *Faraj Hôtel*, l'eau ne coule plus depuis une semaine que par intermittence, le ravitaillement est interrompu et les clients doivent se contenter, pour leur petit déjeuner, d'une tasse de thé et d'un morceau de pain. La nuit, ils sont réveillés par des tirs sporadiques de fusils et de mitrailleuses, échangés le long de la « *ligne verte* » qui sépare les deux secteurs de la capitale.

Lorsqu'on traverse la chaîne de montagnes qui sépare la plaine de Nicosie de la côte, les traces de la guerre sautent aux yeux. Des pans entiers de montagnes ont été incendiés au cours des combats. Certes la ville de Kyrénia elle-même paraît avoir relativement peu souffert. Si la plupart des vitrines des magasins sont brisées, si les portes sont souvent enfoncées, les maisons sont pour la plupart intactes. Mais le silence qui s'étend sur cette petite cité, il y a quelques jours encore grouillante de vie et d'activité, communique un malaise. Visiblement, la plupart des habitants se sont enfuis. Le reste se terre chez soi.

Aussi bien s'agit-il ici d'une ville hellénique pour les trois quarts de sa population. Partout s'étalent les enseignes en caractères grecs et les slogans «*Enosis*» en bleu ou en rouge sur tous les murs. Les étalages de jouets, de souvenirs, de maillots de bain, sont offerts, derrière les vitrines brisées, aux soldats turcs, qui paraissent, pour le moment du moins, les avoir respectés. Cependant, on signale déjà des pillages dans certains quartiers de la ville.

C'est au Country Club, dans la forteresse Saint-Hilarion, que la résistance a été la plus forte. Les carcasses de plusieurs voitures écrasées par les chars jonchent encore la rue qui y mène. Dans le poste de police grec, où le réfrigérateur contient encore des pots de yaourt et des bouteilles de lait, les policiers grecs ont livré leur dernière bataille. Le cadavre de l'un d'eux gît à moitié décapité, non loin de là.

Cette résistance, quoique vive, paraît avoir été limitée à certains points et à certaines maisons, notamment sur la route qui menait de la plage de débarquement de Pladani à la ville de Kyrénia. On y retrouve un peu partout les stigmates des combats, beaucoup de maisons ont été incendiées, mais les plus violents affrontements ont été provoqués soit par des nids de mitrailleuses grecs, soit par deux chars de fabrication russe postés le long de la route. Ils portaient les couleurs grecques. Défi de leurs équipages à la suite du coup de force de M. Nicos Sampson ?

La plage de débarquement est une petite baie tranquille où un cargo est à l'ancre tandis que vont et viennent une demi-douzaine de bateaux plats, de fabrication américaine. On voit bien que le corps expéditionnaire turc reste, malgré tout, modeste dans ses dimensions et dans ses moyens. Mais ses effectifs, qui atteignent sans doute pour le moment sept mille à huit mille hommes au maximum, tendent sans cesse à augmenter. L'armée turque tient, en tout cas, un triangle renversé, large et long d'une trentaine de kilomètres et dont la pointe serait située à Nicosie. De l'autre côté de la mer, sur la côte turque, à Mersin, des files de tanks, de véhicules blindés, de camions, sont groupés sur le port en attendant leur embarquement : visiblement les Turcs entendent s'installer à Chypre pour longtemps.

ROLAND DELCOUR.

● *Le centre d'études arméniennes* (228, av. Félix-Faure, Lyon) a adressé un télégramme à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, protestant contre le bombardement par l'aviation turque du collège arménien Melkonian, « *objectif civil d'une haute importance culturelle, éloigné de Nicosie et impossible à confondre avec des objectifs militaires* ». L'institut Melkonian, précise le centre d'études arméniennes, a été fondé en 1924 pour accueillir les orphelins, rescapés des massacres de 1915-1923. Il comprend actuellement des élèves originaires de douze pays différents.

M. Denktash : il n'y a plus de gouvernement chypriote

Nicosie. — « *Il faut un arrangement permanent. Nous avons besoin d'une base géographique qui nous permette de nous protéger nous-mêmes. Si l'armée turque n'était pas intervenue, nous aurions été soumis à de graves périls.* »

Installé au cœur de la vieille ville turque de Nicosie dans un confortable bureau climatisé, M. Denktash, vice-président de la République chypriote et ancien leader de la communauté turque, fait montre d'un relatif optimisme. En recevant les journalistes étrangers le vendredi 26 juillet avec son visage plein, sa faconde méridionale et son crâne chauve, il donne une impression rassurante. « *Vous voyez dans quelle situation se trouve la ville turque. Nous n'avons plus d'eau, nous n'avons plus de ravitaillement. Il faut que les Turcs nous assurent par leur présence une communication avec le monde extérieur. Sinon nous serions étouffés.*

» *C'est pourquoi nous avons besoin d'une base vitale géographique qui assure le service de notre population. Cette base vitale, nous en ferons une république indépendante dans le cadre d'une solution fédérale car l'ancienne Constitution est morte. Les Grecs, en se rebellant contre Mgr Makarios lui ont porté le dernier coup. Il n'y a plus de gouvernement chypriote. Je ne reconnais pas M. Cléridès comme chef d'un tel gouvernement.*

» *Après cette crise, qui nous a coûté de cent à cent cinquante tués au moins dans les rangs de la communauté turque — je dis au moins car nous manquons de contacts avec les Turcs disséminés dans l'île. — nous sommes décidés à obtenir cette fois-ci toutes les garanties même si pour cela la présence d'un contingent turc était nécessaire pour un temps illimité. Quels seraient les effectifs de ce contingent ? Voilà une question qui doit être discutée entre les diplomates.*

» *Cette république turque chypriote pourra se fédérer avec la république grecque chypriote. Peut-être devrons-nous avoir recours à des échanges de population car une bonne partie de la population grecque s'est enfuie de Guirné (Kyrénia). De notre côté, nous avons vingt mille Turcs qui se sont réfugiés ces derniers jours dans les bases des Nations unies et qui devront retrouver un foyer. Cette dernière crise aura en tout cas créé une situation absolument nouvelle : elle aura fourni en même temps l'occasion de donner à la question chypriote une solution définitive et satisfaisante pour les Turcs.* » — R. D.

EUROPE

Espagne

« YA » DEMANDE QU'IL SOIT MIS FIN A L'INTÉRIM DU PRINCE JUAN CARLOS.

Madrid. — (*A.F.P., A.P., UPI*). — Une conférence inattendue et qui a duré trois heures a réuni vendredi soir 26 juillet, à la clinique, le général Franco, hospitalisé depuis le 8 juillet, le chef du gouvernement, M. Arias Navarro, le premier vice-président du gouvernement, M. Jose Garcia Hernandez, le ministre de l'information, M. Pio Cabanillas, et le ministre de la présidence, M. Antonio Carro.

Il semble que le prince Juan Carlos, chef d'État par intérim, et le président des Cortes, M. de Valcarcel, aient assisté aux deux premières heures de cet entretien mais ils ont quitté la clinique, le visage fermé, avant les autres participants.

A sa sortie, M. Arias Navarro a dit : « *Le général Franco a bien supporté ces trois heures de discussion. Nous nous sommes limités à obtenir de lui quelques signatures.* » Le chef du gouvernement n'a pas voulu donner de précision sur le sens de cette dernière phrase.

Bien que l'on affirme à la clinique que l'état de santé du général Franco « *est normal* », et qu'il peut « *sortir quand il veut* », le directeur de l'hôpital a affirmé vendredi que le Caudillo ne partirait pas samedi. Vendredi, le quotidien *Ya* a demandé qu'il soit mis fin à l'intérim du prince Juan Carlos et que le Caudillo emploie « *toute son autorité pour réaliser la démocratisation du système* ».

Allemagne fédérale

LE REMPLAÇANT DE M. ACHENBACH EST UN PARTISAN DE LA RATIFICATION DE LA CONVENTION FRANCO-ALLEMANDE SUR LES CRIMINELS DE GUERRE.

Bonn. — Le député libéral, Martin Bangemann, remplacera à la mi-septembre son collègue Ernst Achenbach au poste de rapporteur de la commission des affaires étrangères du Bundestag pour la convention judiciaire franco-allemande de 1971. Ce texte qui n'a pas encore été ratifié par le Parlement ouest-allemand vise à permettre la poursuite en R.F.A. de criminels de guerre déjà condamnés en France par contumace.

Contrairement à son prédécesseur, qui a dû se démettre de ses fonctions à la suite du procès Klarsfeld, M. Bangemann a préconisé à plusieurs reprises l'adoption de la convention par le Bundestag. Avocat de profession et âgé de quarante ans, il préside la Fédération libérale du Bade-Wurtemberg.

On apprend, d'autre part, que deux anciens officiers SS, Wolfgang Mohwinkel, soixante-deux ans, et Alois Groeger, soixante-huit ans, ont été condamnés le 26 juillet par un tribunal de Hambourg, à la détention à perpétuité pour meurtres et complicité de meurtres dans le camp de travaux forcés de Lublin, où étaient rassemblés pendant la dernière guerre des juifs polonais. La veille, un autre tribunal de Hambourg avait condamné un ancien tortionnaire des ghettos de Varsovie et de Bialystok, Otto Hantke, soixante-sept ans, à la détention à perpétuité.

Union soviétique

Le Soviet suprême maintient à leurs postes tous les ministres

Moscou (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le Soviet suprême de l'Union soviétique s'est réuni, le vendredi 26 juillet pendant un peu plus d'une heure en séance plénière. M. Alexis Kossyguine, président du conseil, a fait approuver la reconduction dans leurs fonctions de tous les membres du gouvernement, c'est-à-dire de quarante-sept ministres et de cinq présidents de comités d'État.

L'avant-veille, le comité central du parti communiste s'était réuni en session plénière, pendant moins de deux heures. M. Brejnev y aurait prononcé un discours, dont le contenu, comme à l'accoutumée, est demeuré secret. Une « décision appropriée » aurait été adoptée.

Jeudi, les deux Chambres du Soviet suprême (Soviet de l'Union et Soviet des nationalités) s'étaient réunies séparément. A part la nomination de M. Vitaly Rouben au poste de président du Soviet des nationalités (*le Monde* du 26 juillet), on relève celle de M. Gueydar Aliev, premier secrétaire du parti communiste d'Azerbaïdjan, au poste de vice-président du Soviet de l'Union, et celle de M. Edouard Chavanadzé, premier secrétaire du parti communiste de Géorgie, comme président de la commission de vérification des mandats du Soviet des nationalités. M. Gueydar Aliev s'est rendu célèbre par sa lutte contre la corruption et la « *pénétration de l'idéologie bourgeoise* » (*le Monde* du 5 mars 1974).

D'autre part, contrairement à ce que nous avions annoncé dans nos éditions d'hier, M. Roudenko, procureur général de l'U.R.S.S., a été reconduit dans ses fonctions. Le départ de Mme Fourtseva était tenu pour probable — elle avait été mise en cause à propos de la construction d'une datcha avec des biens publics et n'avait pas été présentée à la députation. Cependant elle reste ministre de la culture.

D'une manière générale, la stabilité du corps politique est remarquable, et de ce fait le vieillissement du personnel devient une caractéristique majeure de la structure du pouvoir en Union soviétique. A la fin de la présente législature, en 1978, MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine auront respectivement soixante-douze, soixante-quinze et soixante-quatorze ans. L'âge moyen des seize membres du bureau politique est actuellement de soixante-quatre ans. Celui des membres du secrétariat du parti communiste est de soixante-sept ans.

UN APPEL EN FAVEUR DES INTELLECTUELS UKRAINIENS

Le comité Valentin Moroz (186, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 548-48-65) proteste contre la condamnation d'intellectuels ukrainiens en Union soviétique. Il souligne que l'un d'entre eux, l'historien Valentin Moroz, condamné en 1970 à neuf ans de privation de liberté et cinq ans d'exil, est « *dans un état désespéré* » (*le Monde* du 18 avril 1974). « *En appliquant à son égard un régime de détention particulièrement sévère,* poursuit le comité, *les autorités pénitentiaires semblent vouloir l'amener à la folie ou provoquer sa mort.* » Rappelant que le professeur Sakharov et Mme Tatiana Khodorovitch, au nom du Groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S., ont lancé un appel en sa faveur à la veille de la rencontre Nixon-Brejnev, le comité Valentin Moroz nous communique une liste de signatures qu'il a pu recueillir afin de soutenir un groupe d'Ukrainiens qui a commencé une grève de la faim devant l'ambassade d'U.R.S.S. à Ottawa. On relève notamment les noms des professeurs Pierre Pascal, Nikita Struve, Hélène Zamoïska, Jean-Claude Marcadé.

PROCHE-ORIENT

M. PÉRÈS : les Arabes préparent une nouvelle guerre.

Tel-Aviv (*U.P.I., A.F.P.*). — M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré vendredi soir, au cours d'une interview télévisée, que son pays était en possession d'informations selon lesquelles les Arabes se préparaient à attaquer Israël et que « *cela était une question de mois — six, neuf ou douze* ».

M. Pérès n'a pas donné d'autres précisions, se bornant à indiquer que ces renseignements avaient été obtenus par Israël la semaine dernière. Il a ajouté que, dans le cadre de ces préparatifs arabes, la Syrie avait renforcé son aviation de telle sorte qu'elle soit plus puissante que celle de l'Egypte.

Le ministre de la défense a conclu en disant qu'en de telles circonstances l'armée israélienne avait mieux à faire que de s'occuper des « squatters » qui essaient de s'installer en Cisjordanie (*le Monde* du 27 juillet).

D'autre part, le *Jerusalem Post* a publié vendredi une interview de M. Israël Galili, ministre d'État, qui explique pourquoi « *Israël s'oppose catégoriquement à la création d'un État palestinien* ». « *Un tel État,* indique M. Galili, *serait, en effet, une force « irrédentiste » travaillant à la fois contre Israël et contre la Jordanie et un élément de provocation qui serait une menace permanente pour la paix...* »

M. GROMYKO : une seule voix pour les Palestiniens.

Moscou (*A.F.P.*). — M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré à son collègue italien, M. Aldo Moro, en visite à Moscou, que les Palestiniens doivent disposer d'une « *voix autonome* » à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, a annoncé vendredi 26 juillet le porte-parole de la délégation italienne. L'U.R.S.S. et les pays membres du pacte de Varsovie avaient déjà pris position en faveur de la participation des « *représentants du peuple palestinien* » à la conférence de Genève, dans le communiqué publié le 19 avril après la réunion du comité consultatif du pacte de Varsovie.

Le chef de la diplomatie soviétique, a précisé le porte-parole, a d'autre part critiqué « *l'optimisme excessif* » de certains pays arabes sur le rôle et les possibilités des Américains en ce qui concerne la normalisation de la situation au Proche-Orient.

[Rappelons que le roi Hussein admet, d'accord avec le président Sadate, que l'O.L.P. représente les Palestiniens, à l'exception toutefois de ceux qui sont installés sur le territoire de l'actuel royaume de Jordanie, et d'autre part que les mouvements de résistance soient farouchement hostiles à la position égypto-palestinienne.]

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne de l'Est

● LES AUTORITES EST-ALLEMANDES effectuent depuis jeudi des « *contrôles* » sur les voies de transit routier avec Berlin-Ouest traversant leur territoire, sans doute pour chercher d'éventuels fonctionnaires de l'Office fédéral de l'environnement, apprenait-on vendredi 26 juillet à Bonn. Berlin-Est considère l'installation de l'Office à Berlin-Ouest comme illégale (*A.F.P.*).

Cambodge

● LES REVOLUTIONNAIRES KHMERS ont bombardé à la roquette Phnom-Penh et la capitale provinciale de Kampot, faisant huit morts et soixante-douze blessés parmi la population civile.

Grande-Bretagne

● UNE BOMBE a explosé vendredi 26 juillet dans l'un des parcs de stationnement de l'aéroport de Heathrow. Il n'y a eu que de légers dégâts. Le 19 mai dernier, une exploson avait gravement endommagé une cinquantaine de véhicules dans un parc voisin. Le dispositif de sécurité des bases de l'armée britannique, ainsi que celui de plusieurs raffineries de pétrole, a été renforcé. La fête aéronautique qui devait avoir lieu samedi matin à la base américaine d'Alconbury (Huntingdonshire), au nord de Londres, a été annulée « *pour des raisons de sécurité* ». — (*A.F.P.*)

Roumanie

● M. NICOLAS GIOSAN, président de l'Académie des sciences agricoles et sylvicoles, a été élu, le vendredi 26 juillet, président de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Miron Constantinescu, décédé. — (*A.F.P., Reuter.*)

Sikkim

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT, issu de l'Assemblée élue, a prêté serment récemment devant le chogyal du Sikkim. Il est présidé par le kazi Lendhup Dorji Khangsharpa, chef du Congrès du Sikkim, pro-indien.

Yougoslavie

● ON PRECISE DE SOURCE OFFICIELLE que, contrairement à certaines informations recueillies dans la presse yougoslave, le projet de loi sur la presse qui doit être incessamment approuvé par le Parlement n'apportera pas de restriction au travail des correspondants étrangers (*le Monde* du 18 juillet 1974). La seule nouveauté apportée par la loi dans ce domaine sera l'interdiction faite aux correspondants étrangers de pratiquer des sondages dans l'opinion publique.

AMÉRIQUES

L'affaire du Watergate à la Chambre des représentants

Les membres républicains de la commission judiciaire mènent un combat d'arrière-garde

De notre envoyé spécial

Washington. — Mis au pied du mur au moment de voter le premier article recommandant la mise en accusation du président Nixon, les membres républicains de la commission judiciaire de la Chambre des représentants ont mené le vendredi 26 juillet une guerre de position qui a obligé la commission à se séparer après douze heures de débats sans avoir progressé.

En début de séance la commission a rejeté par 27 voix contre 11 une motion présentée par un républicain de l'Illinois, M. Robert McClory, demandant qu'elle ajourne ses travaux durant dix jours pour donner le temps au président Nixon de fournir les soixante-quatre bandes magnétiques que la Cour suprême lui a ordonné de remettre au procureur spécial. La motion de M. McClory disait que le chef de l'exécutif devrait promettre dans les vingt-quatre heures qu'il transmettrait le contenu de ces enregistrements à la commission.

L'examen du premier article proposant l'*impeachment* du président a suscité des échanges parfois très âpres entre membres républicains et démocrates de la commission, composée uniquement de juristes. Les républicains ont usé de tout leur savoir pour tenter de montrer que cet article était rédigé en termes trop généraux et ne formulait aucune charge suffisamment précise pour étayer une mise en accusation. L'article incriminé affirme qu'après le cambriolage le 17 juin 1972 du quartier général démocrate dans l'immeuble du Watergate, le président *« a adopté une ligne de conduite et en application de cette ligne de conduite, a agi directement et personnellement, ainsi que par l'intermédiaire de ses proches collaborateurs, pour retarder, empêcher, faire obstruction à l'enquête sur ce cambriolage, pour étouffer l'affaire, conseiller et protéger les responsables et pour garder secrètes l'existence et l'ampleur d'autres activités en marge de la loi. »*

Ce paragraphe préliminaire est suivi de huit autres qui énumèrent les griefs reprochés au président : avoir fait des déclarations fausses (*false statements*) à des enquêteurs mandatés par la loi ; dissimulé des éléments pertinents (*relevant evidences*) ; encourager son entourage à faire de fausses déclarations ; tenté de faire pression sur les enquêtes du ministre de la justice, du F.B.I. et du procureur spécial ; approuvé le paiement de sommes d'argent aux « plombiers » du Watergate, alors qu'ils étaient en prison ; tenté de détourner la C.I.A. de sa mission ; donné à des suspects des informations que le président recevait du ministre de la justice, avoir fait de fausses déclarations au peuple américain et encouragé des prévenus à espérer un traitement de faveur en échange de leur silence.

Le conseiller juridique de la commission, Mᵉ Doar, a fait remarquer que la recommandation d'*impeachment* serait transmise à la Chambre en même temps qu'un résumé des faits de plusieurs dizaines de pages, qu'un index des preuves et présomptions rassemblées par la commission lesquelles remplissent dix-huit volumes. Modifiant alors leur attitude, les républicains, par l'intermédiaire de M. Charles Sandman (New-Jersey), ont critiqué le choix des faits concrets retenus contre le président. M. Sandman a présenté une motion demandant la suppression du paragraphe accusant le président Nixon d'avoir menti aux enquêteurs et a laissé entendre qu'il pourrait faire de même pour tous les autres paragraphes. Cette motion a été rejetée en fin de séance par 27 voix contre 11.

Les républicains ont donc commencé un baroud d'honneur destiné à prouver leur loyalisme à l'égard de leur parti et du président. Mais leur obstination à vouloir que le texte recommandant la mise en accusation n'énumère qur les faits qui peuvent être spécifiquement — ce fut l'adverbe de la journée — reprochés au président, montre qu'ils ne perdent pas de vue la suite de la procédure. L'adoption d'une recommandation d'*impeachment* qui s'appuierait sur quelques agissements précis, comme une ou plusieurs conversations enregistrées, par exemple, leur permettrait de les contester indéfiniment et de rejeter dans l'ombre l'énorme masse de documents accumulés par la commission judiciaire en sept mois d'enquête.

La tournée du président

L'avocat de M. Nixon, Mᵉ Saint-Clair, et le procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate, M. Léon Jaworski, se sont retrouvés vendredi devant le juge Sirica pour déterminer les conditions dans lesquelles la Maison Blanche remettrait à la justice les soixante-quatre bandes magnétiques. M Jaworski avait demandé jeudi que ces enregistrements lui soient communiqués dans les dix jours. Il a finalement accepté un compromis. Mᵉ Saint-Clair s'est engagé à remettre vingt enregistrements avant mardi prochain, à rendre compte le vendredi suivant, au juge Sirica des progrès de la transcription des autres, et s'est engagé à hâter, autant que possible, la remise de toutes les bandes.

A Muncie, dans l'Illinois, le vice-président Gerald Ford, qui parcourt les Etats-Unis pour soutenir les candidats du parti républicain, a défendu vendredi le président Nixon avec une vigueur sans précédent. Il est encore trop tôt pour savoir si la Maison Blanche tente là une nouvelle forme de contre-attaque. Au cours des dernières semaines, le porte-parole du président, M. Ron Ziegler, qui prétendait parler en son nom propre — cela signifie généralement qu'il dit alors tout haut ce que son président pense — avait violemment critiqué la commission judiciaire, la qualifiant de « cour Kangourou », c'est-à-dire déjà « dans la poche » des adversaires du président. La réaction des membres républicains avait été très vive et défavorable à M. Nixon. Depuis, ces attaques ont cessé. Mais si les représentants républicains peuvent se passer du soutien de M. Nixon aux élections de novembre, ils sont beaucoup plus dépendants de M. Gerald Ford. C'est le meilleur agent électoral du parti, dont il connaît tous les représentants locaux. Il n'a pas son pareil pour attirer une assistance nombreuse aux dîners payants qu'organisent les candidats. Si certains représentants républicains pouvaient penser qu'ils risquent de perdre le soutien de M. Ford en novembre, eux qui vivent dans l'angoisse de leur réélection, ils hésiteraient beaucoup à voter l'*impeachment* en commission ou à la Chambre.

Le vote de la commission judiciaire, qu'il intervienne ce samedi ou au début de la semaine, n'entraînera pas pour autant la convocation de la Chambre des représentants pour l'examen de la recommandation d'*impeachment*. La commission judiciaire se contentera, en effet, d'envoyer cette recommandation à la toute-puissante commission des voies et moyens (*Rules Committee*) qui décide de l'ordre du jour de la Chambre. On estime généralement qu'il s'écoulera deux semaines avant que la Chambre soit convoquée. Les débats, télévisés en direct, commenceraient dans ce cas à la mi-août et dureraient, eux aussi, une quinzaine de jours, à moins que la Chambre n'ait à examiner le contenu des soixante-quatre bandes promises par Mᵉ Saint-Clair. Sinon, le vote sur l'*impeachment* pourrait intervenir au début de septembre, juste avant ou après le « long week-end » du Labour Day, le 6. Le président aurait alors environ un mois pour préparer sa défense devant le Sénat.

Là se pose un problème qui pourrait provoquer, si le président était *impeached*, un énorme rebondissement : le Sénat pourrait-il achever le procès du chef de l'exécutif avant les élections de novembre ? C'est presque impossible. Mais alors pourra-t-il poursuivre le procès, alors qu'un tiers de ses membres auront été renouvelés, à un moment où l'on s'attend à un raz de marée démocrate ? Les défenseurs de M. Nixon auront là un dossier solide. Sur le plan juridique, il est difficile de présenter comme équitable un procès où l'on remplace un tiers des jurés en pleine audience. Si l'on se rallie à ces raisons, il faudra tout recommencer à partir de l'instruction de l'affaire par la commission judiciaire de la Chambre. Cet imbroglio juridique donne peut-être une des clés de la tactique « défensive » adoptée par la Maison Blanche.

ALAIN-MARIE CARRON.

« Ils vont l'avoir... le mec ! »

De notre envoyé spécial

Washington. — Irrités, résignés, les Américains s'apprêtent à passer un nouveau week-end sous le signe du Watergate. Contrairement à ce qui a pu se passer aux beaux jours des audiences télévisées de la commission Ervin — lorsque les proches collaborateurs du président, MM. Ehrlichmann, Haldeman ou Dean, révélaient les petits et les grands secrets de la Maison Blanche, — ils ne vont pas rester devant leur poste de télévision pour suivre, en direct, les débats de la commission judiciaire. Mais ils regarderont, pour la plupart, les résumés filmés projetés chaque jour en fin d'après-midi ou dans la soirée.

Comme le dit dans une langue imagée M. Bill Thompson, un jeune Noir chauffeur de taxi à Washington, « les gens en avaient marre du Watergate, mais maintenant ils ont ce qu'ils voulaient, de l'action. » M. Thompson ne sait pas très bien ce qui pourrait se passer devant le Sénat, mais, pour lui, à la Chambre, la cause est entendue : « Ils vont l'avoir, le mec. Ce type a fait trop de choses. Autrement, il n'y aurait plus de loi, n'est-ce pas ? »

Dans la petite ville de Sioux-City (Iowa), traditionnellement républicaine, on est plus respectueux du chef de l'exécutif. « Mon patron », nous dit au téléphone Mlle Liz Grant, secrétaire du directeur d'une fondation charitable, « en veut vraiment au Congrès pour ce qu'il fait. Il pense que Nixon a été stupide de ne pas détruire toutes ses bandes. Mais il soutient le président jusqu'au bout. Il estime qu'on n'a apporté aucune preuve de sa culpabilité. Ce qu'il pense, c'est que tous ces gens feraient mieux de s'occuper du problème économique, du problème de l'énergie et de la hausse des produits alimentaires. »

Ayant résumé les impressions de son chef, M. George Pratt, un petit homme charmant et un peu effacé et à qui elle voue une véritable vénération, Mlle Grant donne son opinion personnelle. « Il est grand temps que cette mise en accusation arrive. Il y a eu vraiment trop de temps perdu avec cette affaire. Oui, il sera « impeached », au fond d'eux-mêmes les membres du Congrès en ont déjà décidé ainsi. » A son avis, M. Nixon ne démissionnera pas. « C'est », dit-elle, montrant qu'elle ne se laisse pas influencer par M. Pratt, « un homme beaucoup trop petit et mesquin pour démissionner. Il restera. » Elle attend les élections législatives de novembre pour exprimer son mécontentement à l'égard des élus. « Ce seront, dit-elle, des élections où il s'agira de mettre dehors les gens qui siègent aujourd'hui à Washington. Le vote se fera essentiellement contre les candidats qui brigueront une réélection. »

A l'autre bout du pays, en Louisiane, on semble suivre le déroulement de l'affaire avec le même mélange d'indignation et d'embarras. La région de La Nouvelle-Orléans où nous joignons au téléphone un agent de change, M. Parker Saussy et sa femme, est traditionnellement démocrate, mais démocrate conservatrice, et M. Nixon y a toujours été largement soutenu.

M. John Parker est sur le point de partir pour une partie de pêche dans le golfe du Mexique. Il ne suivra donc pas les débats de la commission judiciaire à la télévision, mais lui aussi constate à regret : « On y est, c'est fait. » Le président est virtuellement mis en accusation.

Démocrate, M. Parker a pourtant longtemps accordé toute sa confiance à Nixon en ce qui concerne l'économie, mais il constate que la situation est sombre et que les Etats-Unis traversent une période de relative récession qui pourrait, selon lui, durer encore trois mois.

Il a été particulièrement déçu par l'allocution prononcée jeudi par M. Nixon sur la politique économique de son gouvernement. Il n'y a rien trouvé de nouveau, même pas, dit-il en substance, un exposé de la situation telle qu'elle est réellement.

« Nous changeons de chaîne... »

Sa femme, Marcelle, a toujours été plus libérale en politique que son mari. Elle n'hésite pas à dire que toute cette affaire du Watergate lui paraît « dégoûtante » et « insultante pour la nation ». Elle a été convaincue par la masse des preuves, ou commencements de preuve, rassemblées par la commission judiciaire. Mais elle pense, après avoir eu une longue discussion en famille à propos du Watergate, « que le président démissionnera. Il démissionnera avant d'être mis en accusation à la Chambre, parce que s'il est mis en accusation et reconnu coupable, il se retrouvera à la rue sans aucune pension de l'Etat ». Mais elle tient à souligner que la sévérité de son jugement n'est pas forcément représentative de l'opinion des Louisianais, dont beaucoup, dit-elle, « soutiennent encore le président à cent pour cent ».

Nous avons joint ensuite un officier du corps des « marines », stationné à la base de Quantico, en Virginie. Ce qui frappe le plus le capitaine Carl Carlsson, c'est l'« incapacité » des conspirateurs du Watergate : « Quand on veut faire ce qu'ils ont fait, dit-il, on détruit tout ce qui pourrait devenir compromettant. Ils ont tout gardé, et aujourd'hui n'importe qui peut se procurer les listes complètes de leurs agissements. » D'un point de vue constitutionnel, il estime qu'il y a quelque chose de malsain dans le fait que le Congrès puisse renverser un président. « Ce n'est pas le Congrès qui a élu le président, fait-il remarquer, c'est le peuple. Si le Congrès doit avoir une telle puissance, qu'on adopte dans ce cas un système parlementaire. » Par-dessus tout, il est las du Watergate : « Les rouages du gouvernement, nous dit-il, se détériorent chaque jour un peu plus. Il est temps que cela cesse. Non, je ne regarde pas les débats télévisés. Quand ma femme et moi nous entendons le mot Watergate, nous changeons de chaîne pour voir s'ils ne projettent pas un de ces bons vieux films des années 50. »

A Newark, dans le New-Jersey, Mme Patricia Louber travaille à la chambre de commerce, mais parle en son nom personnel, comme tous nos interlocuteurs. Elle retient, quant à elle, l'importance historique de l'affaire du Watergate pour les institutions et le pays. « Nous avons, dit-elle, atteint le point de non-retour. Mais aussi difficile que cela soit, ce qui se passe est nécessaire et doit aller jusqu'à son terme. Le pays ne peut que sortir renforcé de cette épreuve. Ce qui est certain, c'est que les gens sont extrêmement désenchantés par les politiciens. Chacun dans sa circonscription cherche une grande âme qui pourrait nous sauver. A l'avenir, les candidats seront passés au gril par les électeurs. »

M. Mike Murphy, agent de relations publiques d'une grande société de Chigaco (Illinois), résume assez bien ces divers témoignages dans le langage direct et concis caractéristique des habitants de cette ville : « Nixon ? Ses jours sont comptés. L'arrêt de la Cour suprême lui a porté le coup de grâce. Non, je ne regarde pas les débats de la commission judiciaire à la télévision, c'est trop ennuyeux et, dans le fond, inutile. Les élections de novembre vont être un désastre pour les républicains. Seuls les républicains libéraux, des hommes comme le sénateur Charles Percy (Illinois), qui ont pris position très tôt, s'en sortiront. Cette affaire va mettre les politiciens au pas pour un bon moment. » — A.-M. C.

Cuba

M. FIDEL CASTRO REMERCIE LES PAYS LATINO-AMÉRICAINS QUI ONT ROMPU SON ISOLEMENT DIPLOMATIQUE.

La Havane (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Dans un discours prononcé le 26 juillet à Matanzas, à une centaine de kilomètres à l'est de La Havane, à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'attaque de la caserne Moncada, M. Fidel Castro, premier ministre cubain, a annoncé qu'il se proposait de donner, dès 1976, une *« forme définitive au gouvernement cubain sur des bases démocratiques prolongeant l'expérience de pouvoir populaire »*.

Le premier ministre cubain s'est, d'autre part, livré à une violente attaque de l'Organisation des Etats américains. Décrivant l'O.E.A. comme un *« cadavre putréfié »*, M. Fidel Castro a indiqué qu'il fallait s'attendre à ce que plusieurs pays d'Amérique latine rétablissent, dans les prochains mois, leurs relations diplomatiques avec Cuba. Le premier ministre a, en particulier, fait l'éloge du Venezuela, *« pays frère où l'on parle ouvertement de la nationalisation du pétrole »*, ainsi que du Pérou, de l'Argentine et de Panama, tous pays *« luttant contre l'impérialisme »*.

Canada

Paris et Ottawa étudieront l'installation d'une usine d'enrichissement de l'uranium au Québec

Deux accords ont été signés, le jeudi 25 juillet à Montréal, entre le Commissariat français à l'énergie atomique et des sociétés industrielles canadiennes, pour étudier l'implantation d'une usine d'enrichissement de l'uranium au Québec, et pour explorer les ressources uranifères du nord du Canada, près de la baie James.

Le Commissariat à l'énergie atomique est représenté dans ces accords par sa filiale canadienne SERU Nuclear Ltd (Société d'études et de recherches d'uranium). Du côté canadien, l'étude sur l'implantation d'une usine d'enrichissement près de la baie James sera menée par la Société de développement de la baie James et le groupe Canadian Pacific (représenté par les sociétés Canadian Pacific Investments et la société minière Cominco). La SERU, la Société de développement de la baie James et Eldorado Nucléaire Ltd vont aussi prospecter les gisements uranifères près de la baie James.

Ce double accord est dans la logique d'une situation où le Canada possède le minerai et la France la technologie pour le mettre en valeur

Comme la demande d'uranium enrichi va croître rapidement à partir de 1980 à cause de la multiplication des centrales nucléaires à eau légère dans le monde entier, il est souhaitable de songer d'ores et déjà aux investissements possibles dans ce secteur. On sait qu'à partir de 1985 il faudra, pour répondre à la demande, lancer dans le monde occidental la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium tous les dix-huit à vingt-quatre mois, d'une capacité d'environ 10 millions d'unités de travail de séparation.

La France est bien placée pour prendre une partie du marché, puisque, seule avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique, elle a mis au point la technique d'enrichissement. Elle est déjà engagée avec plusieurs autres pays européens dans la construction de l'usine d'Eurodif. Mais, comme les futures usines ne pourront toutes être installées en France, il est souhaitable d'étudier d'autres implantations à l'étranger

Il faut naturellement installer une usine dans un pays avec lequel la France entretient de bonnes relations. Il faut ensuite choisir une région où l'électricité est très abondante. Il faut enfin, si possible, que les mines d'uranium soient proches, ce qui réduit d'autant les frais de transport. La France avait d'abord songé à l'Australie, pays riche en uranium, mais la tension née entre les deux pays, à cause des campagnes d'essais nucléaires dans le Pacifique, a fait abandonner le projet.

La France avait aussi pensé au Canada, et surtout au Québec où l'énergie hydro-électrique est très abondante. Le Canada possède en outre d'énormes réserves d'uranium (300 000 tonnes assurées à moins de 75 francs les 450 grammes). La baie James, où les Canadiens vont installer d'abord huit centrales, puis quatre autres, pour atteindre une production d'électricité de 16 000 mégawatts, se présente comme le site le mieux approprié.

Si cette étude, qui doit durer six mois, est satisfaisante, une usine d'enrichissement de 10 millions d'unités de travail de séparation pourrait être construite, ce qui permettrait au Canada de valoriser ses ressources naturelles. — D. V.

Mexique

● *Un détachement de l'armée a tué quatre personnes* qui détenaient deux otages près de Chilpancingo, capitale de l'Etat de Guerrero, vendredi 26 juillet.

● *L'Institut Gallup* a publié un sondage d'où il ressort que la popularité du président Nixon est actuellement au plus bas. 24 % seulement des Américains interrogés approuvant sa gestion des affaires de l'Etat, contre 28 % il [illegible]

AFRIQUE

Maroc

La visite du premier ministre à Paris

Rabat souhaite que la France « essaie d'amener l'Espagne à une saine appréciation du Sahara »

Arrivé à Paris le jeudi 25 juillet, M. Ahmed Osman, premier ministre du Maroc, a remis vendredi à M. Giscard d'Estaing un message du roi Hassan ayant trait au problème du Sahara espagnol, puis il a eu un entretien avec M. Jacques Chirac.

Le séjour en France de M. Osman a coïncidé avec l'annonce, vendredi, d'une visite officielle au Maroc de M. Jean Sauvagnargues, qui se rendra le jeudi 1ᵉʳ août à Rabat, sur l'invitation de M. Ahmed Laraki, ministre marocain des affaires étrangères.

Avant de regagner Rabat, ce samedi, M. Ahmed Osman nous a précisé les raisons de sa mission à Paris : « *La France, qui, plus que toute autre nation, a dans cette région du monde des intérêts matériels et moraux à défendre, ne peut rester indifférente à l'affaire du Sahara. Ma visite à Paris s'inscrit dans le cadre d'une série de missions dans plusieurs capitales. Même si nous n'en faisons pas la demande expresse, nous souhaitons que chaque gouvernement visité intervienne auprès de Madrid. Le Maroc souhaite que la France essaie d'amener l'Espagne à une saine appréciation du problème du Sahara qu'elle occupe actuellement* ».

Le premier ministre ne peut nous dire si M. Giscard d'Estaing lui a donné des assurances précises au sujet de la suite qui serait donnée à sa démarche. Il estime cependant que le président de la République « *connaît bien le dossier* ». « *Nous avons déployé une carte pour examiner le problème sous tous ses angles* », précise-t-il.

Comme il a souligné le fait qu'il existe un large consensus national sur la question du Sahara, et que des membres de l'opposition se sont engagés aux côtés du roi Hassan pour faire valoir les droits du Maroc (*le Monde* du 17 juillet), nous demandons si ce rapprochement va conduire à l'application effective de la Constitution : « *Il est évident*, répond M. Osman, *que, tôt ou tard, nous aurons un Parlement. On ne peut pas concevoir un grand pays comme le Maroc sans Parlement.* » Mais, pour éviter « *les abus du passé* », le premier ministre semble souhaiter un système dans lequel le Parlement laisserait l'initiative des lois les plus importantes au gouvernement — qui l'aurait préalablement informé de l'orientation générale de son action, — quitte à ce que ces lois soient ensuite ratifiées avec débat.

Evoquant le prochain départ de M. Sauvagnargues à Rabat, pour une visite au cours de laquelle « *tous les problèmes internationaux et particulièrement ceux de la Méditerranée* » seront examinés, M. Osman estime, en ce qui concerne les affaires bilatérales, qu'« *il faut être optimiste* » quant à l'issue des nouvelles négociations engagées depuis jeudi à Rabat sur l'indemnisation des colons français. « *Cette affaire d'indemnisation, montée en épingle et qui a sensibilisé l'opinion française, est à nos yeux je ne dirais pas un faux problème mais un petit problème, quand on le compare à la vaste coopération qui peut se développer entre les deux pays... L'économie marocaine prend en ce moment une autre dimension : bien que nous ayons diversifié nos partenaires, nous considérons la France comme un partenaire privilégié.* »

Se félicitant de « *l'excellent accueil* » qu'il a reçu à Paris, M. Osman rappelle que l'invitation à se rendre au Maroc adressée à M. Pompidou « *reste valable* ». Dans l'immédiat, le premier ministre compte se rendre à Tunis au mois d'août. « *Nous avons conseillé la prudence* », dit-il en faisant allusion à l'éphémère union entre la Tunisie et la Libye, « *et je crois que les évènements nous ont donné raison* ». — J. G.

POLITIQUE

APRÈS LA RÉUNION DE PRESSE DE M. GISCARD D'ESTAING

POINT DE VUE

Le grand conducteur

Par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

SI M. Valéry Giscard d'Estaing est l'homme du changement, ce n'est pas pour autant un homme changeant. Et l'image qu'il s'est donnée pendant la campagne présidentielle avec une telle aisance, qu'il l'a du coup imposée aux électeurs — décidant ainsi d'après lui-même des critères d'appréciation de chacune des candidatures, — est confirmée par la réunion de presse qui vient d'avoir lieu. C'est dire que, concevant son action comme le respect d'un contrat avec l'opinion publique, le chef de l'Etat va très probablement imprimer à toute la durée de son mandat le caractère de démonstration électorale qu'on *aurait pu croire réservé à la seule* campagne présidentielle proprement dite. Trois attitudes intellectuelles de celle-ci se retrouvent en effet dans les propos présidentiels de jeudi :

1) Valéry Giscard d'Estaing, candidat aux suffrages et maintenant candidat à une plus large adhésion encore, se fait constamment juge et partie. Déjà, il « observait » la campagne présidentielle comme s'il n'en était pas l'un des acteurs principaux, donnant des points bons ou mauvais aux candidats et à lui-même, se substituant presque aux électeurs de la même manière qu'il avait, en mars 1967, énoncé avec aplomb les raisons de voter pour ou contre la majorité d'alors.

Aujourd'hui, même attraction des interlocuteurs dans le champ clos des prémisses d'une démonstration. C'est la directivité la plus subtile de l'opinion publique par inversion des rôles et, du coup, c'est rendre partiaux critique et scepticisme des commentateurs ou des électeurs, tandis que l'exposé du responsable devient par force celui qui prend le plus de recul par rapport à la réalité. L'opération est menée de surcroît sur le meilleur terrain possible, c'est-à-dire sur celui apparemment réservé aux experts et aux initiés : l'économie et les finances. Ce terrain est le plus favorable, car il correspond aux soucis d'une des civilisations les moins métaphysiques qui *se soient succédé sur notre* globe, et parce que le présent y efface toute mémoire et privilégie comme seul compétent celui qui tient précisément la scène. Les autres, même s'ils s'appellent Michel Debré, Pierre Mendès France, Michel Rocard, sont tenus pour passéistes et grognons, réputés comme ne pouvant faire autrement que l'impétrant s'ils se trouvaient d'aventure à sa place, aventure qui, bien entendu, leur est par hypothèse refusée... Terrain et tactique fournissent ainsi au président de la République le moyen d'échapper en permanence à la contestation : le terrain plaît et l'acteur unique est seul capable. L'apparence du concret est sauvée par les chiffres et l'abstraction fait croire à la philosophie... ;

2) L'angle d'attaque des affaires *ainsi choisi* appelle une façon de les traiter elle aussi constante du *chef de l'Etat*, qu'il ait été ministre des finances, candidat à la présidence (qualités qu'il a toujours cumulées de son entrée dans le gouvernement en 1959 jusqu'au dernier pétard de la course électorale de mai dernier), ou qu'il soit devenu président de la République. C'est la *répartition des affaires*, des sujets, des préoccupations en autant de dossiers, les réunions de presse étant elles aussi justiciables de ces découpages.

L'homme des dossiers

Si elle facilite les bilans d'une action gouvernementale sous forme d'énumération des matières abordées en une période donnée, cette méthode n'aide pas aux approfondissements et aux analyses globales. Elle risque même d'aboutir à l'immobilisme de M. Pompidou croyant avoir traité la réforme sociale ou la décentralisation régionale parce que des lois ont pour intitulé, réforme du droit de licenciement ou réorganisation de la région.

M Valéry Giscard d'Estaing excelle à analyser, à résumer et à exposer chaque dossier ; mais il n'assimile que ce qui s'y trouve et ne s'écarte pas des pièces qu'on lui a rassemblées : le point de passage entre chacune des chemises ainsi alignées lui échappe quasi méthodologiquement, d'autant qu'elles se succèdent dans le temps de son examen sans jamais y coïncider, au moins si l'on en croit le calendrier de travail élyséen de ces mois-ci.

M. Valéry Giscard d'Estaing voit le plus souvent juste, mais il arrête son regard sur un seul dossier préalablement étiqueté. Il construit lui-même la prison de son intelligence : une sentence bien venue sur le poids de tout organe central dans nos pratiques institutionnelles tourne court : on attendait la réforme de l'Etat tout entier, ce n'est que la discussion du point de savoir si les présidents des futures sociétés de radio et de télévision se concerteront volontairement ou statutairement... ;

3) La méthode des dossiers n'a pas que des conséquences malheureuses sur le plan intellectuel. Que les nostalgiques des grandes fresques diplomatiques *et sociales* d'antan sachent que cette belle époque *ne reviendra* plus, importe peu. Que le chef de l'Etat éprouve lui-même cette nostalgie en cherchant une chute méditative à son propos et ne trouve qu'à coller pour la nième fois la même étiquette du changement sur l'ensemble à venir de son septennat sans trouver les mots ni l'élan qui précisent contenu et objectif de ce changement n'importe guère plus. Mais la méthode du dossier a des conséquences politiques graves : elle dessaisit l'opinion qu'on veut précisément séduire.

Deux de ces conséquences apparaissent dans le propos présidentiel. En matière institutionnelle comme en matière de défense, l'énoncé liminaire du chef de l'Etat, qui ne comptait d'ailleurs pas traiter au fond ces sujets, est bon : oui les institutions ne font pas question, elles sont et si elles doivent évoluer ce sera avec un très large accord du pays ; oui, la défense doit rentrer dans le giron populaire et nationale et l'effort comme les effectifs mis en place doivent être ressentis comme nécessaires par la nation entière. Fort bien ! Mais, enfermés dans les chemises cartonnées, ces deux dossiers, bien que correctement sentis au début, se voient ensuite défrichés comme on prépare un dossier de consultation ou d'expertise. Le débat est retiré de la place publique et le chef de l'Etat seul décide.

Ainsi l'interprétation « présidentialiste » de la Constitution, jusqu'à cet adjectif, est-elle nouvelle et non soumise à critique ou ratification. Elle semble même aller tellement de soi que pour la première fois un président de notre République admet à la télévision avoir donné ou pris des décisions en des domaines singulièrement ponctuels : modification avant tout échange de vues collégial d'une communication ministérielle en conseil, instruction de ne plus entreprendre telles poursuites envers telles personnes, participation directe et personnelle à la rédaction matérielle d'un projet de loi, alors même que ce projet est en discussion dans les assemblées et que le président est parlementairement irresponsable. Du coup, le lapsus dans la définition constitutionnelle de la démocratie n'étonne plus : M. Valéry Giscard d'Estaing y voit le gouvernement pour et avec le peuple. Bonne volonté et méthodologie électorale sont là ; mais il oublie l'essentiel : *par* le peuple.

Même détournement de raisonnement en matière de défense et illustrant bien le dessaisissement technocratique qui va s'opérer et empêcher tout contrôle, voire toute information en la matière. Le point de départ est sauf : les expériences nucléaires sont maintenues et l'on engage l'armement nucléaire tactique de nos forces hexagonales. Mais pour des raisons « techniques », les expériences se feront dorénavant sous terre ; or cette possibilité n'a pas encore été complètement étudiée et l'on pourra sans peine justifier l'an prochain une suspension momentanée de toute campagne d'essais. L'équipement tactique nouveau de nos forces donne prétexte à réviser les accords intervenus il y a sept ans entre nos états-majors et ceux de l'OTAN. Quoi de plus naturel, mais ainsi on échappe à toute justification politique d'un éventuel changement de la substance de ces accords. Enfin l'entrée dans l'Eurogroupe de l'Alliance atlantique serait justifiée de la même manière que l'abandon du « France » l'est par une aide accrue mais hypothétique à l'ensemble de notre marine marchande ; il s'agirait seulement de promouvoir nos ventes de matériels aéronautiques à des clients qui eux font partie de cet Eurogroupe. Là encore des nécessités techniques dispenseraient de justifications politiques...

Valéry Giscard d'Estaing a donc bien expliqué comment il s'y était pris pour gagner les élections présidentielles et comment il va s'y prendre pour « conduire » le changement. Il ne peut y avoir qu'une seule personne au volant ; la route impose telle conduite et tel conducteur : et les conseils que l'on sollicite font partie de la conduite même comme la conversation avec les passagers tient éveillé aimablement le responsable du véhicule, et agrémente le parcours.

● *M. Gabriel Péronnet*, secrétaire général du parti radical, relève que « *le président de la République a choisi de parler le langage de la franchise et de la vérité, en refusant de dissimuler aux Français les difficultés auxquelles ils doivent faire face* ». Il ajoute : « *La République n'est pas seulement dépoussiérée, elle redevient la chose de tous.* »

● *L'Union des jeunes pour le progrès* note que : « *En écoutant le président de la République, on aurait presque le sentiment que l'histoire de France a commencé le 19 mai.*

» *Sur le plan économique, le président de la République (...) ne s'est pas attardé sur le fait que les épargnants français sont spoliés par l'inflation.*

» *Il faut noter deux projets positifs : l'imposition des plus-values et le financement des partis politiques en période électorale.* »

● *M. Jean Barbet*, secrétaire général du Centre indépendant, constate que « *M. Giscard d'Estaing n'a nullement écarté l'hypothèse de la mise en place, à terme, d'un régime présidentiel* ». Pour lui, c'est l'« *essentiel* » et « *cela doit attirer la vigilance de tous les parlementaires républicains à l'égard du cartel des droites actuellement au pouvoir* ».

Mme MISSOFFE REMPLACE SON MARI COMME DÉPUTÉ DE PARIS

M. François Missoffe, député U.D.R. de Paris, a été chargé par le gouvernement d'une « mission temporaire » auprès du ministre des affaires étrangères (*Journal officiel* du 26 juillet). L'objet précis de cette mission qui pourrait concerner les problèmes du commerce extérieur sera précisé dans une lettre du premier ministre. M. Missoffe ayant déjà été chargé d'une mission auprès du ministre des affaires étrangères pour les relations avec le Sud-Est asiatique de mai à novembre 1973, la période de six mois qui lui permettait de conserver conjointement son mandat parlementaire se trouve ainsi dépassée. En conséquence — en vertu de l'ordonnance du 24 octobre 1958 et des articles LO 176 et LO 179 du code électoral, — M. Missoffe cesse d'être parlementaire. C'est la première fois que cette disposition qui résulte de la Constitution de la V[e] République trouve une application. La durée de la mission de M. Missoffe n'est pas fixée. Le député de la 24[e] circonscription de Paris (dix-septième arrondissement) sera remplacé à l'Assemblée nationale *par son* épouse, *Mme Hélène Missoffe*, élue en même temps que lui à cet effet (*Journal officiel* du 27 juillet).

M. YVES SABOURET DIRIGERA LE CABINET DE Mme FRANÇOISE GIROUD

M. Yves Sabouret sera chargé de mission auprès de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat aupr du premier ministre, chargée de la condition féminine, dont il dirigera le cabinet.

[Né en 1936, à Paris, M. Yves Sabouret, inspecteur des finances, *est diplômé de l'Institut d'études* politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures économiques. Sorti major de l'Ecole nationale d'administration en 1964, il fut conseiller technique au cabinet de M. Albin Chalandon, ministre de l'équipement, en 1968, puis directeur, en 1969-1972, du cabinet de M. Joseph Fontanet au ministère du travail, de l'emploi et de la population. De 1972 à mars 1974, il fut conseiller pour les affaires sociales, puis pour les *affaires économiques et financières* au cabinet de M. Pierre Messmer, premier ministre.

Maire de Saint-Cast (Côtes-du-Nord), M. Sabouret est membre du Centre Démocratie et Progrès.]

ANNIVERSAIRE

La tragédie du Vercors : une forteresse devenue piège

(Suite de la première page.)

Ravitailleurs, agents de liaison (souvent des jeunes filles et des femmes, dont plusieurs vont mourir), sentinelles et espions bénévoles fournis par la population locale, un immense réseau de bonnes volontés qui payeront très cher leur dévouement. Outre sa géographie, la chance du Vercors était ce soutien populaire que le chef « civil », Chavant (Clément), un homme de tradition socialiste, avait su organiser avec une étonnante efficacité.

Les premiers maquisards étaient venus d'un peu partout : sous-officiers et officiers subalternes des régiments dissous, jeunes ouvriers, paysans, étudiants, instituteurs (les « pédago ») et quelques repris de justice. Quand on a connu ces commencements, on ne peut oublier le mélange de patriotisme populaire et de débraillé, d'organisation et d'improvisation, qui caractérisait ces camps logés dans des granges ou sous des tentes, et que le manque d'armes obligeait à « transhumer » devant les raids des G.M.R. et des Italiens. Cependant, un autre Vercors naissait : ma dernière vision, ce fut, en décembre 1943 au fond d'une gorge sans issue, un piquet de chasseurs alpins en *uniforme*, claironnant le salut au drapeau. Le Vercors allait mourir de cela.

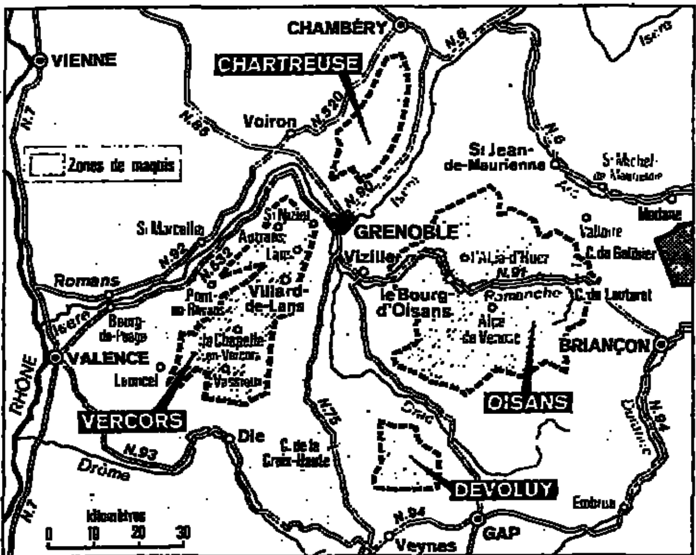
Le corps des officiers d'active est le principal responsable des revers des maquis : ils sont presque tous restés chez eux lorsque se formaient les premières unités, en 1943 : non pas par peur, mais parce que ni leur origine sociale, ni leur tradition ni leur formation ne les préparaient à la guérilla. A leurs yeux, c'était une guerre d'amateurs, une guerre contre les règles. Ils n'ont pas eu l'humilité ni l'imagination nécessaires, à part quelques admirables exceptions. Mais voici que le Vercors leur offre, en juin 1944, l'occasion de recommencer la guerre conformément aux manuels. Dès lors, ils se présentent nombreux. Plus nombreux encore sont les volontaires qui « montent au Vercors », généralement sans avoir d'instruction militaire. En un mois, plus de deux mille hommes sont hâtivement encadrés et imparfaitement armés. Entre eux, les anciens et les cadres d'active, l'amalgame est difficile (2). Et surtout, le complément indispensable à ce type classique de combat qu'appelle la nouvelle *organisation du Vercors* n'est toujours pas arrivé au moment où se déclenche l'attaque allemande.

Or, il avait été promis. Quels qu'aient été les défauts du commandement militaire du Vercors, on ne saurait lui reprocher d'avoir organisé le massif en une forteresse « verrouillée » aitôt après le débarquement du 6 juin, puisqu'il détenait la promesse réitérée d'un appui substantiel de l'état-major français libre, tous les documents le prouvent (3). Cet appui n'est pas venu, malgré les supplications de tous les responsables, civils et militaires de la région, qui, sans distinction d'organisations et d'opinions, se sont lancés dans la bataille du Vercors sur la foi des engagements pris par les autorités françaises de Londres et d'Alger.

Le 10 juin, le colonel Descour, qui commande sur place, demande instamment des armes. Mais son télégramme se croise avec celui du général Koenig qui enjoint à toutes les unités F.F.I. de freiner la guérilla. Consigne générale, abstraite, alors que déjà la bataille est engagée zone par zone. La tragédie du Vercors symbolise celle de toute la résistance armée : poussée en avant, puis retenue alors qu'il était trop tard... La présomption de l'état-major français de Londres et son éloignement ont ainsi aggravé les conséquences de la mauvaise volonté mise par les Alliés à soutenir les entreprises du général de Gaulle. L'unification de la résistance réalisée à Londres, succès politique, a eu des conséquences militaires et humaines désastreuses.

Instruit par l'échec des Glières, l'état-major du Vercors aurait-il dû, à ce moment, alléger son *dispositif* et revenir à la tactique diluée de la guérilla ? Outre qu'ils n'y sont pas préparés, ces officiers ont confiance dans les engagements de leur supérieurs hiérarchiques : et tous, civils et militaires, communient dans la foi au général de Gaulle : il ne nous laissera pas tomber (4). Précisément, le « préfet » Clément, qui rentre d'un voyage à Alger, leur rapporte, le 16 juin, un ordre écrit qui leur confirme que le Vercors est un cas particulier et que ses chefs doivent exécuter le « plan Vidal » (Delestraint), qui comporte l'enrôlement des réserves (les sédentaires) et le verrouillage du plateau (5). Le Vercors est un symbole, le Vercors sera une exception. De Gaulle et les Alliés vont nous aider. Ils y croient tous, jusqu'au *moment* où le Vercors s'écroule et où Clément, exaspéré d'avoir réclamé vingt fois sans résultat le bombardement du terrain d'aviation allemand de Chabeuil, envoie son ultime télégramme à Alger : « *Vous serez considérés comme des criminels et des lâches.* »

Le 14 juillet pourtant, on parachutage copieux et ostentatoire



aux couleurs tricolores, avait ranimé l'espoir. Et le 21 juillet, lorsque des planeurs se présentent au-dessus de la cuvette de Vassieux que les F.F.I. ont aménagée en aire d'atterrissage, on croit que c'est le renfort promis. Ce sont des S.S. Alors, en trois jours, le dispositif F.F.I. est enfoncé, malgré la farouche résistance de la section Chabal, de la section Blanc, de la compagnie Goderville (Jean Prévost), et de tant d'autres, volontaires et militaires de carrière, compagnies « civiles » ou régulières. Quinze mille soldats allemands et autrichiens se ruent par air et par terre sur le Vercors et y procèdent à une battue sauvage. Les prisonniers et les blessés sont massacrés. Des paysans, des femmes, des enfants, sont pendus, crucifiés, des maisons incendiées, les troupeaux razziés. La jeunesse de plusieurs villages emmenée, fusillée. Plus de six cents morts. Mais les deux tiers des maquisards s'échappent ou nomadisent dans la forêt, avant de reprendre le combat au mois d'août.

La forteresse est devenue piège. C'est le maquis qui est bloqué et c'est l'ennemi mobile, qui le tronçonne. Sanction impitoyable d'une stratégie radicalement contraire à la guerre de partisans. Oui, mais cette stratégie avait la caution du gouvernement provisoire. Pourquoi donc n'a-t-il pas porté secours au Vercors, car il fut informé (6), heure par heure, de son agonie ?

Fernand Grenier, commissaire à l'air, membre du P.C.F., a porté une terrible accusation : « *Par anticommunisme, le général de Gaulle abandonne froidement toute aide aux F.F.I. de la zone Sud, et tout spécialement du Vercors* (7). » On est frappé, en effet, en lisant les documents cités par F. Grenier, par les tergiversations qui empêchèrent la création des forces d'appui (« Force C » et « Opération Patrie »), décidée le 26 juin. Cependant, le réquisitoire de Grenier présente une grave faiblesse : pourquoi de Gaulle aurait-il sacrifié un maquis où les éléments F.T.P. (dominés par le P.C.) étaient très minoritaires, et que des officiers de type traditionnel tenaient solidement en main ? Pourquoi aurait-il renoncé de bon cœur à installer dans la « République libre du Vercors » un échelon précurseur de la République française ?

C'est d'ailleurs cet argument que Jacques Soustelle retourne contre le parti communiste (8) en accusant ses représentants au gouvernement d'avoir eux-mêmes « saboté » un plan qui aurait eu pour résultat d'offrir à de Gaulle une portion de territoire où les communistes n'auraient pu manœuvrer... Affreuse controverse, restée en suspens, et dont la logique nous mènerait à conclure que ceux qui pouvaient voir vraiment intérêt à empêcher que se constituât au Vercors un embryon de République française n'étaient ni de Gaulle ni les communistes, mais les alliés dont finalement l'opération dépendait.

En effet, bien que le gouvernement provisoire possède quelques avions, sa stratégie et sa logistique dépendent entièrement du commandement interallié, lequel ne l'a même pas prévenu à l'avance du débarquement. Il a donc fait des promesses qu'il n'avait pas les moyens de tenir. A-t-il au moins essayé de forcer les mains du haut commandement ? Il ne semble pas ; au surplus, de Gaulle n'a pas alors la possibilité de tenter ici l'opération qu'il réussira pour Strasbourg. Et surtout, il faut le dire, à l'échelle de la bataille engagée depuis le 6 juin, le Vercors n'apparaît pas comme une priorité. C'est un à-côté plutôt *gênant dans la stratégie planifiée* de l'invasion de la France. Un symbole, sans doute. Mais la rationalité moderne ne s'encombre pas de symboles.

Dès lors, le « sabotage » peut jouer son rôle — le sabotage, c'est-à-dire la distraction, la confusion, l'incurie de certains responsables français mal disposés à l'égard du maquis. *In extremis*, Alger promet de parachuter une unité-cadre de quarante-quatre hommes pourvus de bazookas, de mitrailleuses et de mortiers. J'ai retrouvé, après la guerre, l'officier qui en avait le commandement ; il m'a dit : « *Lorsque je suis allé toucher ma dotation d'armes au magasin, elles étaient inutilisables, vieilles, rouillées. J'ai refusé de partir dans ces conditions.* »

Beaucoup de crimes historiques s'accomplissent ainsi et restent à jamais anonymes. Qu'en ces jours anniversaires, l'honneur reste anonyme lui aussi. On pensera à ces garçons qui montaient au Vercors sans y avoir été commandés et qui reçurent la mort de ce ciel d'où ils attendaient, vainement, chaque nuit le renfort qui devait les sauver. Leurs tombes, qui portent quelquefois un âge de dix-sept ou dix-huit ans, voisinent avec celles de vieux paysans et d'antifascistes étrangers. Tout un peuple se trouve ainsi rassemblé, résumé, au cimetière de Vassieux. Peuple trahi, depuis plus longtemps, et autrement et plus largement qu'on n'a dit. Son sacrifice témoigne, une fois de plus, dans notre histoire, du prix terrible dont la jeunesse paie la prétention, l'incompétence et les calculs de ceux qui s'arrogent le droit de disposer de sa vie.

JEAN-MARIE DOMENACH.

(2) Un témoignage en a été donné par Gilbert Joseph : *Combattant du Vercors* (Fayard), témoignage riche en faits observés, mais dont la sévérité tourne souvent au dénigrement.

(3) Cf. en particulier la synthèse d'Alban Vistel, chef de la Résistance dans la région Rhône-Alpes, dans son livre *la Nuit sans ombre* (Fayard).

(4) Jusqu'à quel point de Gaulle prit-il conscience de l'importance symbolique du Vercors et de l'importance politique qu'il pouvait acquérir dans le cas où il servirait de tête de pont à un débarquement aéroporté ? Pourquoi ne fut-il pas intéressé par le projet d'une enclave de son gouvernement en métropole ? Ce sont des questions à éclaircir. Dans ses *Mémoires de guerre*, le général donne de la tragédie du Vercors une relation vague et assez inexacte.

(1) Cf. Yves Farge : *Rebelles, Soldats et Citoyens*, p. 80 (Grasset).

(5) Cf. Alban Vistel, *op. cit.*

(6) Cela a été établi par F. Rude : « Le dialogue Vercors-Alger » (*Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 49, 1963).

(7) *Les Lettres françaises*, 23 octobre 1947.

(8) Dans sa réponse à F. Grenier (*Carrefour*, 5 novembre 1947).

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, après avoir reçu M. Albert Voilquin, député (rép ind.) des Vosges et président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée (dernière édition du *Monde* daté 27 juillet), a continué, vendredi 26 juillet, sa série de consultations de personnalités civiles et militaires sur les problèmes de la défense, en recevant M. André Colin, sénateur centriste du Finistère et président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat, et M. Aymar Achille-Fould, ancien secrétaire d'État aux armées. Les interlocuteurs du chef de l'Etat ont indiqué que M. Giscard d'Estaing se montre préoccupé de la revalorisation de la condition morale et matérielle des personnels militaires

POLITIQUE

LA RÉFORME DE LA RADIO-TÉLÉVISION DEVANT LE PARLEMENT

Les sénateurs se sont plaints à leur tour de la précipitation du débat

C'était la troisième fois depuis 1964 que les sénateurs délibéraient, vendredi, sur de nouveaux statuts pour la radio-télévision. Quelque peu désabusés, la plupart des orateurs sont apparus sceptiques sur l'espérance d'avenir de cette nouvelle réforme. La hâte dont a fait montre le gouvernement pour faire adopter ce projet ne pouvait que mettre en évidence le caractère circonstanciel de l'entreprise. En outre, les sénateurs ont protesté contre les mauvaises méthodes de travail et le caractère bâclé du débat. Ainsi, la commission des finances n'aura disposé que de deux demi-journées pour examiner le texte, tandis que la commission des affaires culturelles n'a pas eu le temps de faire imprimer son rapport, simplement ronéotypé pour la circonstance. Que le succès de cette réforme dépende, en fait, pour l'essentiel des décrets d'application et des futurs cahiers des charges qui seront mis en application une fois close cette session extraordinaire ne constitue guère une consolation, mais davantage un sujet d'inquiétude.

Fort opportunément l'O.R.T.F. est un sujet familier aux sénateurs, si bien que les interventions ont été étoffées par cent soixante-treize amendements en des domaines aussi divers que la composition des conseils d'administration, la publicité, le contrôle parlementaire et la sécurité de l'emploi.

Toutes les incertitudes ne pouvaient cependant mettre en difficulté le gouvernement, assuré au Sénat du soutien d'une large majorité présidentielle. Sans surprise, la question préalable posée par M. Marcilhacy (N.I.), sénateur de la Charente, a été repoussée par 186 voix contre 86. A cette occasion, la majorité présidentielle a donc pu se compter : à une voix près, le collectif budgétaire voté au cours de la dernière session avait recueilli les mêmes suffrages. La discussion sur l'O.R.T.F. est donc bien, avant tout, un débat politique.

Les travaux du Sénat devaient reprendre dans la matinée de samedi 27 juillet avec la poursuite de l'examen des cent soixante-treize amendements.

Dans le même temps, l'Assemblée nationale tenait une séance de pure forme et renvoyait à samedi soir la discussion éventuelle du rapport de la commission mixte paritaire sur le projet de loi.

La veille, l'Assemblée nationale avait tenu une séance de pure forme et avait renvoyé au samedi soir la discussion éventuelle du rapport de la commission mixte paritaire (composée de sénateurs et de députés, et chargée d'élaborer un texte de compromis entre les textes adoptés dans chacune des deux Assemblées). Compte tenu de la durée de la discussion au Sénat et de l'importance des travaux encore en attente, il n'était pas certain que cet emploi du temps puisse être respecté.

M. Chirac : la réforme ne se fera pas au détriment de ceux qui ont servi l'Office avec zèle

En début de séance vendredi matin 26 juillet, M. MIROUDOT (ind.) rappelle, en présentant le rapport de la commission des affaires culturelles, que l'O.R.T.F. est un « *sujet familier* » aux sénateurs : « *Pour la troisième fois depuis 1964 nous allons délibérer de la radiodiffusion et, comme en 1964, comme — pis encore — en 1972, nous allons le faire dans la hâte.* » Le rapporteur fait état de de la proposition de la commission des affaires culturelles, sur la suggestion de M. Fleury (U.D.R.), proposition concernant l'affectation du produit de la publicité à une seule des chaînes de télévision : « *C'est*, dit-il, *la conséquence logique du fractionnement de l'Office et de la spécialisation inévitable des chaînes et c'est aussi pensons-nous une simplification décisive du problème de la clé de répartition.* »

Enfin, après avoir rappelé que le Sénat s'est prononcé en 1964 et en 1972 contre les précédents statuts de l'Office, M. Miroudot propose cette fois au nom de la commission de se prononcer par un vote affirmatif.

M. CHIRAC premier ministre, remercie d'abord les rapporteurs et l'ensemble des sénateurs « *d'avoir accepté de travailler dans un délai très court* », puis il se prononce contre la suggestion faite par la commission des affaires culturelles de réserver les ressources publicitaires à une seule chaîne de télévision : « *Cette suggestion va à l'encontre de l'esprit de la réforme. Elle ferait courir à cette chaîne le risque de privatisation et à tout le moins celui de tomber sous la coupe des annonceurs.* »

Au sujet des conséquences sociales du projet de loi, le premier ministre accepte certaines modifications du Parlement à son texte : « *La réussite*, déclare-t-il, *ne pourra venir que des hommes. Il faut donc que les nouvelles sociétés ou établissements soient dotés d'un personnel capable suffisant mais non pas pléthorique. Les dispositions touchant le personnel ont été améliorées par l'Assemblée nationale.* » « *Je sais*, poursuit M. Chirac, *qu'elles retiennent aussi légitimement l'attention des sénateurs. Le gouvernement a conscience que la réforme ne saurait se faire au détriment de ceux qui ont servi l'Office pendant de nombreuses années et avec zèle.* »

Dans son exposé, M. Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, évoque les problèmes sociaux posés par la réforme : « *Je note la contradiction entre les procès d'intention qui nous sont faits : le gouvernement n'est-il pas accusé, à la fois, de vouloir licencier massivement et de se préparer à gonfler exagérément les effectifs ?* »

« *Nul ne peut encore se prononcer sur les conséquences exactes à cet égard de la réforme* », reconnaît-il, avant d'ajouter qu'il faut prévoir « *l'éventualité où un certain volant de personnel ne pourrait s'intégrer dans les nouvelles structures, et en conséquence prévoir les mesures correspondantes* ». « *Celles que nous proposons*, précise-t-il, *sont classiques dans une situation de ce genre. Les journalistes — y compris les pigistes permanents — verront leurs préoccupations satisfaites par la référence aux conventions collectives. Les indemnités de licenciement pour les personnes les moins anciennes ont été calculées largement par rapport à ce que leurs statuts prévoyaient.* »

A propos de la DAEC (Direction des affaires extérieures et de la coopération chargée notamment des émissions radiophoniques vers l'étranger), le secrétaire d'Etat souligne qu'elle disparaîtra en tant que telle : « *Certains services reviendront aux sociétés nationales, qui pourront faire appel conjointement à nos bureaux à l'étranger.* »

M. PADO (indépendant) demande à M. Rossi de lui assurer que les producteurs travaillant dans une des trois chaînes se verront interdire d'appartenir en même temps à une société privée de production. M. ROSSI : « *Question importante, en effet, que nous n'avons pas encore examinée mais qui retiendra légitimement notre attention. Il faut prévoir toute incompatibilité entre le fait de travailler pour la société de production et celui de posséder des intérêts dans les entreprises privées de production concurrentes.* »

— M. TAILHADES (soc.) : « *C'est la preuve que votre réforme est hâtive !* »

— M. CAILLAVET (gauche dém.) : « *Relisez les rapports, on vous donnera les noms.* »

— M. ROSSI : « *Il vous est difficile de les donner d'avance.* »

— M. CAILLAVET : « *Ce sont toujours les mêmes.* »

M. DILIGENT (Un. cent.) présente ensuite son rapport au nom de la commission des finances : « *L'O.R.T.F. ou comment l'esprit vient aux ministres* », *cela aurait pu être le titre d'une comédie de Molière ; ce pourrait être la morale de ce débat. La commission des finances, dans sa majorité, n'est pas hostile au projet. Sa préoccupation principale est d'en connaître le coût. Elle est restée sur sa faim.* » Le rapporteur considère comme un risque grave de laisser au gouvernement la désignation des présidents de conseils d'administration : « *Les habitudes de subordination sont trop ancrées pour qu'on puisse espérer qu'elles disparaissent tant que la désignation des présidents ne sera pas confiée à l'élection d'un organisme indépendant.* »

M. CICCOLINI (soc.) affirme son hostilité à toute association des capitaux privés dans la société de production.

Après une suspension de séance, les travaux ont repris l'après-midi, à 16 heures.

M. CAILLAVET : que d'impérities

Vendredi après-midi, M. CAILLAVET (gauche dém.) déclare : « *Depuis seize ans que le problème de la radio-télévision se pose à vous, vous n'avez maîtrisé l'événement qu'une seule fois en juin 1968. Ce mois-là, vous avez licencié une centaine de journalistes. Sur cette longue route, que d'erreurs, que d'impérities ! le gouvernement porte une lourde responsabilité.* »

Mme LAGATU (P.C.) salue « *le personnel qui lutte pour la dignité de sa fonction* », puis elle estime que l'O.R.T.F. est malade « *d'un manque de démocratie* ».

M. FREVILLE (C.D.P.) : « *L'O.R.T.F. était destiné à l'éclatement et à la disparition, et nous en sommes tous coupables pour avoir manqué d'audace et d'énergie, pour avoir méconnu les perspectives de l'avenir, en un mot pour avoir mal compris la signification d'un tel service public.* »

M. FLEURY (U.D.R.) souhaite qu'une chaîne soit animée par les seules recettes de la publicité. Elle se verrait, estime-t-il, imprimée d'un dynamisme comparable à celui des postes périphériques et jouerait, vis-à-vis des deux autres chaînes, le même rôle stimuant.

Après MM. JAVELLY (soc.) et HEDER (non inscrit), M. DU LUART (ind.) affirme que le public est scandalisé de voir un monopole d'Etat confisqué par quelques centaines de contestataires. M. LAMOUSSE (soc.) estime que ce projet de loi est l'un des plus étranges qu'il ait été donné d'examiner. M. FILIPPI (Gauche dém.) note, à propos de la présence d'un seul parlementaire au sein des futurs conseils d'administration des sociétés nationales, M. Filippi juge que « *c'est faire bon marché du statut de l'opposition annoncé par le président de la République* ».

M. GARGAR (comm.) déclare : « *Cette discussion hâtive participe de l'opération « coup de poing » avec un objectif unique : effacer la notion de service public au profit de l'entrée de capitaux privés.* »

M. PALMERO (Un. cent.) souligne que la France devrait s'inspirer de la B.B.C., qui « *sait être la voix de la Grande-Bretagne et non le micro du gouvernement* ». « *La puissance d'un pays*, ajoute-t-il, *ne se mesure pas seulement en mégatonnes mais en mégawatts d'émetteur* ».

M. MARY-ANNE (U.D.R.) affirme : « *Dans l'organigramme de 1972, les responsabilités des stations d'outre-mer étaient confiées à un délégué général relevant directement du P.D.G., formule conforme à nos vœux. Les stations individualisées en régie, préfiguraient l'organigramme nouveau proposé par le projet.* »

Après MM. MARCEL MARTIN (non inscrit) et SCHMAUS (P.C.), Mme BRIGITTE GROS (non inscr.) trouve « *choquant* » de constater que le gouvernement se réserve de nommer les présidents et de les révoquer s'il n'est pas satisfait de leurs services.

Après une intervention de M. LEGARET (ind.), qui conteste la « *tradition* » invoquée par le premier ministre et selon laquelle les présidents des sociétés nationales sont nommés par le gouvernement, la séance est levée.

Au début de la séance de nuit, M. ANDRE ROSSI, porte-parole du gouvernement, répond aux critiques formulées pendant la discussion générale : « *On nous reproche de faire une réforme*, déclare-t-il. *Cela m'étonne, car le pays a clairement exprimé son vœu de changement.* » « *Plusieurs orateurs*, poursuit M. Rossi, *ont exprimé leurs craintes d'une privatisation. Je dis clairement qu'il n'y aura rien de tel, sauf nouvelle intervention de la loi. On s'est inquiété de la qualité. Pour nous, c'est la justification du service public et du monopole.* »

M. MARCILHACY (ind.) pose alors la question préalable et souhaite que le Sénat décide qu'il n'y a pas lieu de débattre. « *Le premier ministre*, déclare-t-il, *a qualifié cette réforme de « solution de la dernière chance ». Derrière, se profile donc la menace de la privatisation.* » Il ajoute : « *Votre réforme est peut-être bonne, mais nous aurions préféré qu'on nous laissât le choix !* »

M. JEAN-MARIE GIRAULT (indépendant) se déclare hostile à la motion présentée par M. Marcilhacy, mais précise cependant que « *les conditions dans lesquelle les sénateurs sont conduits a travailler ne sont guère acceptables* ».

La motion est repoussée par les sénateurs par 186 voix contre 86. Après une suspension de séance, la Haute Assemblée s'engage dans l'examen des articles du projet de loi.

● RECTIFICATIF. — Au cours des travaux de l'Assemblée nationale sur la réforme de l'O.R.T.F. (*le Monde* du 25 juillet), M. Georges Donnez (réf. Nord) a déclaré que « *si la politique s'est emparée de l'O.R.T.F.*, ce n'est pas forcément (et non « exclusivement » comme nous l'avons indiqué par erreur) au profit de la majorité ».

Les rapports entre le premier ministre et le mouvement gaulliste s'améliorant

Les assises nationales de l'U.D.R. vont être reportées à la fin de 1975

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, ancien député de la Corrèze, maire de Brive, membre du comité central de l'U.D.R., a adressé le 24 juillet une lettre à M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., pour lui demander de mettre fin à une « *politique dangereuse et stérile de ralliement à la petite semaine* » et de convoquer, avant la fin septembre, les assises nationales du mouvement. M. Sanguinetti lui a répondu par une lettre qui n'a pas été rendue publique mais qui constitue en fait une fin de non-recevoir et qui rappelle à M. Charbonnel que, lorsque celui-ci a pris des contacts avec les dirigeants de la gauche socialiste et même communiste, il n'a pas consulté au préalable les instances du mouvement gaulliste.

Ainsi est mis officiellement en lumière le conflit de tendances qui sévit au sein de l'U.D.R. depuis l'échec de M. Chaban-Delmas le 5 mai au premier tour de l'élection présidentielle.

La désignation de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon avait d'abord accentué l'aigreur et le dépit des « chabanistes ». Mais le premier ministre, par sa déclaration de politique générale devant le Parlement, avait réussi à apaiser les plus sourcilleux de ses censeurs et aucune voix ne faisait défection dans le groupe U.D.R. Peu à peu, mais bien vite en définitive, les parlementaires et les dirigeants de l'U.D.R. se sont ralliés au nouveau pouvoir, se souvenant même que c'étaient leurs voix qui, le 19 mai, avaient fourni l'apport décisif à M. Giscard d'Estaing. Il ne convenait plus dès lors de se vanter — comme on l'avait fait aux alentours du second tour — d'avoir fourni un contingent gaulliste au candidat de la gauche.

C'est que la grande majorité des élus, des dirigeants et des cadres de l'U.D.R. se souvenaient opportunément que la vocation du mouvement gaulliste avait toujours été celle d'un parti de gouvernement et que ses cures d'opposition lui avaient naguère toujours été fatales.

Les scrupules surmontés, les réticences désarmées, l'évolution vers l'allégeance se serait naturellement et progressivement effectuée si le ralliement de M. Sanguinetti ne s'était pas produit avec une précipitation que personne ne souhaitait si grande.

Celle-ci a donc fourni à M. Charbonnel le prétexte tant attendu pour se saisir du flambeau de la vigilance qu'il jugeait être tombé des mains du secrétaire général.

La manifestation du maire de Brive, si elle est sans doute due pour partie aux mauvais rapports qu'il entretient avec l'autre ancien député U.D.R. de la Corrèze, M. Jacques Chirac, et à sa déception d'avoir été écarté de toute responsabilité politique au niveau national, révèle cependant l'existence d'un certain malaise dans la nébuleuse gaulliste. Ceux que l'on a convaincus pendant des années que M. Giscard d'Estaing était l'adversaire le plus redoutable, et même le « tombeur » du général de Gaulle, que M. Poniatowski ne songeait qu'à l'élimination de l'U.D.R., que le gaullisme seul incarnait la voie progressiste entre le capitalisme et le marxisme n'acceptent pas tous d'accorder d'emblée pleine confiance au nouveau président de la République.

Mais ces opposants qui ne sont encore que virtuels ne se recrutent pas parmi les responsables d'envergure nationale — quand s'agisse de M. Claude Peyret, député de la Vienne — ni parmi les élus — quand ce sont M. Charbonnel, les dirigeants de l'U.D.R., ou M. Michel Jobert. C'est pourquoi, à moins d'un effort de propagande et de structuration immense et rapide, leur audience risque de demeurer limitée. Ils tenteront cependant une offensive ultime au cours de la réunion des prochaines instances de l'U.D.R., le comité central siégeant les 7 et 8 septembre, et le conseil national le 6 octobre. A défaut de convertir la majorité du mouvement, les uns et les autres tourneront alors leurs regards et leurs espoirs vers un hypothétique centre gauche. Ils n'ont reçu aucun secours des « barons » patentés, actuellement trop occupés à tenter, pour la plupart, de récupérer leurs sièges de parlementaires pour songer d'ores et déjà à rechercher un emploi de leader.

Pour toutes ces raisons, M. Chirac ne nourrit guère de grande inquiétude. S'il sait bien que son autorité politique dépend en grande partie du soutien de l'U.D.R., il est aussi convaincu que ses élus n'auront de chance de survie que grâce à l'appui du pouvoir. Tous comptent, en définitive, sur le premier ministre pour imposer, lors des investitures électorales qui seront accordées un jour, que l'U.D.R. reçoive la juste récompense de sa fidélité à la majorité présidentielle.

M. Chirac se dit fort de conserver cent cinquante sièges sur cent quatre-vingts à son parti. Ces arguments, que les parlementaires comprennent aisément, il devra les faire accepter aussi par les cadres et les militants du mouvement. Il ne doute pas d'y parvenir au comité central et, surtout, au conseil national, devant quelque neuf cents délégués. Il s'efforcera de montrer que les grands principes du gaullisme sont aussi bien observés par M. Giscard d'Estaing qu'ils l'avaient été par Georges Pompidou. Il insistera sur sa propre fidélité à l'U.D.R., et il pourra même souligner que son accord total avec le chef de l'Etat procède d'une inspiration toute gaullienne, que d'autres premiers ministres avant lui n'avaient pas toujours mise en œuvre. Il pourra aussi insister sur le caractère progressiste, social et libéral, de certaines mesures décidées par le président de la République — notamment parmi celles annoncées au cours de la « réunion de presse », — qui devraient, selon lui, satisfaire les adeptes d'une « nouvelle société ». M. Chirac, enfin, s'affirme aujourd'hui convaincu que l'homme qui siège à l'Elysée n'est plus le leader des républicains indépendants, et aucune prévention ne se justifie plus à son égard.

Libéralisme excessif

Mais le premier ministre devra aussi manœuvrer en douceur pour justifier certains aspects de la nouvelle politique du chef de l'Etat. L'absence remarquée de réactions de l'U.D.R. aux propos tenus par M. Giscard d'Estaing devant la presse s'explique en partie par la surprise et l'inquiétude qu'ils ont pu provoquer parmi les gaullistes. Ainsi le libéralisme à l'égard des détenus de droit commun est-il souvent jugé excessif et fautif. De même, nombre d'U.D.R. continuent d'attendre avec appréhension la définition de la politique atlantique et la révision de la stratégie de la défense nationale pour être pleinement rassurés sur les intentions du président de la République, qui, ils le soulignent, n'a à aucun moment évoqué la mémoire de ses deux prédécesseurs jeudi à l'Elysée.

Les arguments du premier ministre, tels qu'ils seront présentés à l'automne, suffiront-ils à persuader la masse et à dissuader les dissidents potentiels ? M. Jacques Chirac en est convaincu, qui pense de surcroît qu'un « dépoussiérage » du mouvement n'entraînerait le départ que de quelques « cadavres » ou de « reliques » que d'autres ne voudront même pas recueillir.

Selon le schéma de cette perspective optimiste, il semble d'ores et déjà exclu que des assises extraordinaires de l'U.D.R. se tiennent en novembre, comme cela avait été envisagé au temps de la « vigilance ». On préfère se défier de ces grands rassemblements de militants dont les réactions sentimentales et passionnelles ne sont jamais prévisibles, qui pourraient se souvenir qu'il y a moins d'un an, à Nantes, ils « *faisaient un triomphe* » à M. Jacques Chaban-Delmas et qui pourraient être pris d'une émulation oppositionnelle subite. Il sera temps d'attendre l'hiver de 1975, où l'on pourra alors présenter, espère-t-on, un bilan positif de « cinq cents » jours de gouvernement Chirac. L'applaudimètre du conseil national, pour moins ample qu'il soit, sera bien suffisant en octobre prochain pour désigner, si besoin, un nouveau leader.

ANDRÉ PASSERON.

M. Charbonnel à M. Sanguinetti : vous pratiquez le ralliement à la petite semaine

Dans sa lettre à M. Sanguinetti, M. Charbonnel écrit notamment : « *Au lieu de favoriser au sein du mouvement, de la base jusqu'au sommet, une véritable réflexion collective sur la stratégie que devrait adopter l'U.D.R. pour faire face à l'avenir, vous vous êtes contenté, après avoir renvoyé la solution du problème à une commission restreinte, de pratiquer, pour votre part, une sorte de navigation à vue qui vous a conduit de la vigilance à un ralliement de fait sans, je dois l'avouer, qu'on perçoive aisément la logique d'une telle évolution. (...)*

» *Vos déclarations du 12 juillet dernier, que vous avez depuis solennellement confirmées, risquent, du fait de vos fonctions, d'engager arbitrairement le mouvement dans une direction qui n'a pas été vraiment choisie, faute d'avoir été démocratiquement délibérée dans les instances régulièrement mandatées à cet effet.*

» *Rien dans vos récents propos ne laisse paraître les raisons objectives qui vous ont fait rejoindre aussi résolument un camp que vous réprouviez il y a peu de temps encore. Quand on a la responsabilité d'un mouvement aussi considérable que l'U.D.R., il est pour le moins étonnant de prendre une décision d'une telle importance sans référence aux objectifs qu'on entend s'assigner et sans l'assurance qu'ils seront respectés.* »

M. Charbonnel demande alors « *instamment de mettre fin à cette politique dangereuse et stérile de ralliement à la petite semaine et de convoquer, avant la fin du mois de septembre au plus tard, des assises nationales* » (...) qui seraient centrées autour de trois thèmes : « *Les objectifs politiques de l'U.D.R. d'ici 1980 ; la réforme des statuts du mouvement ; les rapports de l'U.D.R. et des autres formations politiques au lendemain des élections présidentielles.* »

M. Charbonnel ajoute :

« *Je vous propose ensuite que, pour la première fois, les débats de nos assises soient organisés autour de motions librement présentées par ceux des membres du comité central qui le désireraient, que ces motions diverses, et peut-être parfois contradictoires, soient discutées dans les fédérations tout au long du mois de septembre et que, enfin, elles fassent l'objet de votes sans équivoque, qui devraient s'imposer à la direction du mouvement. Il est temps en effet de renoncer aux illusions d'une unanimité factice et d'accepter de voir en l'U.D.R. un mouvement adulte capable de se poser démocratiquement les questions qui engagent son avenir.* »

MÉDECINE

Épidémie de méningite sans précédent au Brésil

Plusieurs centaines de morts

Brasilia (*A.F.P.*). — Des centaines de personnes sont mortes lors d'une épidémie de méningite sans précédent qui sévit au Brésil depuis quelques semaines. Des milliers d'autres ont été hospitalisées.

La maladie, qui n'avait d'abord touché que la région de Sao-Paulo, s'est rapidement étendue au reste du pays au cours des derniers jours. Les autorités ont reconnu, le jeudi 25 juillet, la gravité de l'épidémie en créant d'urgence une « *commission pour le contrôle de la méningite* ».

A Sao-Paulo, plus de deux cent trente personnes sont déjà décédées et une centaine de nouveaux cas sont décelés chaque jour. La situation s'aggrave également à Rio-de-Janeiro, ainsi qu'à Brasilia, où onze décès ont été enregistrés en deux jours, portant à soixante-dix le nombre des victimes depuis le début de juillet.

La gravité de l'épidémie de méningite est expliquée, pour le moment, par le manque de vaccins (les commandes faites aux Etats-Unis et en France tardant à arriver) et par le manque d'hygiène, notamment dans les grands centres urbains. En fait, deux cent trente mille premières doses de vaccins contre la méningite provenant de France sont arrivés jeudi 25 juillet à Sao-Paulo pour être administrées sans retard.

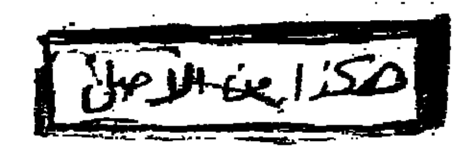
Plus d'un million de doses de vaccins seront expédiées dans le courant d'août au Brésil, par l'institut Mérieux à Lyon, qui a rappelé de vacances, à cet effet, une partie de son personnel.

Des cas de choléra sont signalés au Portugal

Depuis le mois de mai, cinq cent quarante et un cas de choléra dont quinze mortels ont été constatés au Portugal, selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.). La vaccination anticholérique pour les voyageurs provenant de zones infestées n'étant plus obligatoire, depuis janvier dernier, le service médical de l'aéroport d'Orly a prié les commandants de bord des appareils venant du Portugal de bien vouloir leur signaler à l'arrivée tout passager pouvant manifester des symptômes de ce mal.

De plus, la police des frontières distribue actuellement au poste du Perthus, aux automobilistes rentrant d'Espagne, un imprimé dans lequel il leur est conseillé de consulter un médecin dès leur arrivée en France. La police des frontières précise qu'il s'agit d'une mesure générale, mais le texte de cet « avertissement » a pu prêter à confusion et nombre de touristes, après un séjour en Espagne, ont cru, alors qu'on le leur remettait, que des cas de choléra avaient été relevés dans ce dernier pays.

C'est pourquoi le gouvernement espagnol a jugé utile de démentir formellement que le moindre cas de choléra ait été décelé sur son territoire. Cependant, à Madrid, des mesures ont été prises le long de la frontière avec le Portugal dès que la présence de l'épidémie a été signalée dans ce dernier pays. Ainsi, les importations de fruits et légumes venant du Portugal ont été interdites. De même, le personnel frontalier a été vacciné par mesure de précaution.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Un projet de loi créant le « conservatoire du littoral » sera déposé au Parlement à l'automne

De notre correspondant

Montpellier. — Par une série de sauts d'hélicoptère, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a parcouru, vendredi 26 juillet, de la Camargue aux Pyrénées, le littoral du golfe du Lion. Il a annoncé la création d'un « conservatoire du littoral ». Un projet de loi sera présenté au Parlement à l'automne. Dans le budget de 1975, les crédits de l'Etat pour le conservatoire pourraient être de 20 à 30 millions de francs.

« *Il s'agit*, a dit M. Poniatowski, *d'acheter des zones entières qui seront gérées par les collectivités locales. Il faut que les Français puissent accéder au littoral. Il faut aussi protéger ce littoral. Il y a des zones entières qui sont en train de disparaître du fait de la construction immobilière et des concentrations industrielles. Le conservatoire ne gérera pas les terrains qu'il aura acquis : ce soin sera confié aux responsables locaux, aux collectivités, aux communes.* »

Sur les terrains ainsi acquis (vastes pour éviter l'émiettement), il y aura peu d'équipements d'hébergement pour ne pas dégrader le site. Ces espaces seront ouverts à tous et pourront même, par leur dimension, servir de réserves biologiques. Le financement sera assuré par une dotation de l'Etat qui sera fixée par le comité interministériel d'aménagement du territoire, par des contributions des collectivités locales, par des dons et legs d'origines diverses. Le conservatoire sera dirigé par un conseil d'administration composé en nombre égal, d'une part, des élus et de personnalités qualifiées, d'autre part, de représentants de l'Etat. Les dispositions du conservatoire pourront être étendues aux communes riveraines des grands lacs et plans d'eau d'une superficie supérieure à 1 000 hectares.

Le ministre a encore précisé, à propos des récentes et vives critiques de la Cour des comptes, que l'entreprise de la mission d'aménagement du littoral languedocien et roussillonnais « *était très belle, et qu'il n'y avait aucun pays européen qui puisse présenter un ensemble aussi complet de loisirs* ». Parlant plus précisément du rapport incriminé, il a ajouté qu'il s'agissait « *d'un travail de comptables très consciencieux mais qui ne jugent que la rentabilité. Or il est évident qu'une œuvre d'une telle ampleur doit être estimée au vu de son utilité générale* ». — R. B.

[On s'étonnera de l'annonce faite avec solennité par M. Poniatowski de la création d'un conservatoire du littoral. Non que la protection des côtes françaises, patrimoine exigu et précaire soumis à la triple pression du tourisme de masse, de l'industrie lourde et de l'urbanisation, ne mérite pas une politique vigoureuse et ambitieuse et des moyens importants. D'ailleurs, les études sérieuses sur l'aménagement des côtes, lancées par la DATAR, remontent à mai 1971.

Mais, lorsqu'il était encore ministre des finances, M. Giscard d'Estaing s'était vigoureusement opposé au projet de conservatoire défendu alors par MM. Olivier Guichard, ministre de l'aménagement du territoire et de l'équipement, et Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, et repris aujourd'hui par M. Poniatowski. Il avait donné instruction à ses services de « faire traîner le plus possible le dossier ». La Rue de Rivoli estimait que la création d'un nouvel organisme conduirait à des dépenses publiques peut-être inutiles, et que le service des domaines pouvait fort bien être chargé de l'acquisition des terrains littoraux menacés.

On peut ajouter que la politique d'aménagement et de sauvegarde des côtes apparaît tout naturellement du ressort des nouvelles assemblées régionales, et que l'utilité de centraliser les études et les actions au niveau parisien n'est pas évidente. En effet, les élus bretons sont sans doute plus compétents que des fonctionnaires des administrations centrales pour savoir ce qu'il faut faire sur les rivages de la Rance ou dans le golfe du Morbihan, et ceux de Picardie pour décider ce qu'il convient de prévoir dans la baie de la Somme, par exemple. — F. GR.]

L'opération de Bormes-les-Mimosas donne satisfaction à bon nombre de Français

déclare M. Robert Galley

M. Robert Galley a visité le vendredi 26 juillet le littoral varois. A propos de la marina de Bormes-les-Mimosas, à demi terminée mais dont les travaux sont arrêtés à la suite d'une série de décisions judiciaires, M. Galley a déclaré : « *Je me suis rendu compte que cette réalisation s'intègre bien dans le paysage et qu'elle ne présente pas de nuisances. Elle donne satisfaction à un bon nombre de Français. C'est surtout cela que doit retenir un ministre conscient du bonheur de ses compatriotes.* »

Après avoir affirmé qu'il n'avait pas à « *contester la chose jugée* », le ministre a ajouté que la marina lui paraissait « *correspondre à l'intérêt général* ». « *Je recevrai prochainement les personnes qui sont attachées de près à ce problème*, a-t-il précisé. *Nous verrons alors ce qu'il faut faire pour mettre les faits en concordance avec les lois.* »

M. Robert Galley, survolant récemment le littoral des Alpes-Maritimes, avait cité en exemple les réalisations immobilières de la principauté de Monaco. Ses propos avaient surpris. Ceux qu'il vient de tenir sur la marina de Bormes devraient surprendre plus encore. Il faut rappeler en effet que le Conseil d'Etat a annulé la concession d'endigage en mai 1974 et que le tribunal administratif de Nice a annulé le permis de construire en juin dernier.

Dans les deux cas, les juges avaient estimé que la marina contrevenait aux règlements et qu'elle n'était nullement justifiée par « *l'intérêt général* ».

● TROP D'AFFICHES SUR LES MURS. — M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à l'environnement, vient d'adresser une lettre à tous les préfets, leur demandant instamment d'attirer l'attention des maires et des responsables administratifs sur la nécessité de nettoyer les murs et d'enlever les affiches oubliées à la suite de la campagne pour l'élection présidentielle.

TRANSPORTS

● LES MARINS C.G.T. : M. GISCARD D'ESTAING NE TIENT PAS SES PROMESSES. — La Fédération nationale des syndicats maritimes (C.G.T.) exprime sa surprise ainsi que son « scepticisme » à la suite des récentes déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing concernant la marine marchande.

La C.G.T. reproche au chef de l'Etat de n'avoir pas tenu ses promesses de la campagne électorale de consulter à la fois les compagnies d'armement et les organisations syndicales avant de prendre une décision concernant le paquebot *France*. Elle réclame la construction d'un navire de croisière de remplacement.

A PROPOS DE...

L'évolution du tourisme dans les pays de l'O.C.D.E.

Marche au ralenti

Sous le titre « Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E. », l'Organisation de coopération et de développement économique fera paraître, en septembre prochain, un volumineux rapport intéressant l'année 1973 et les premiers mois de l'année en cours.

Un rapport dont le ton général est plutôt teinté de pessimisme, puisque, dans ses grandes lignes, il démontre clairement que le tourisme a commencé dès l'an dernier — dès avant, donc, que n'interviennent les augmentations répétées qu'ont subies les prix des carburants — à marquer un léger recul par rapport à 1972.

« Si les mouvements touristiques internationaux dans les pays membres de l'O.C.D.E., *peut-on lire dans le rapport*, ont continué de se développer en 1973, c'est à un taux inférieur à celui de 1972, reflétant ainsi la stabilisation constatée dans le volume de la consommation privée, et ce en dépit de l'amélioration de la croissance économique enregistrée dans le même laps de temps. »

En 1973, les arrivées de touristes dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. et en Yougoslavie n'ont augmenté que de 4 %, alors qu'en 1972, elles avaient atteint 7 %. Simultanément, le total des unités enregistrées, l'an dernier, dans quatorze pays européens et la Yougoslavie (6 millions de nuitées) n'a progressé que de 4 % contre 6 % en 1972. Au chapitre des grandes tendances, le rapport note « une expansion du tourisme international assez marquée vers certains pays membres méditerranéens, les Etats-Unis, le Japon et l'Australie, une diminution sensible de nuitées de touristes des Etats-Unis en Europe, une progression du tourisme en provenance de l'Allemagne et du Japon ».

Pour les experts de l'O.C.D.E., l'Allemagne continue de jouer « un rôle de premier plan dans le tourisme européen », *puisque, pour la première fois, ses dépenses touristiques en devises* « ont été supérieures d'un cinquième à celles des Etats-Unis ». *Quant aux touristes japonais, pour la première fois, leur nombre a dépassé les deux millions.*

En revanche, le rapport note que le nombre total de passagers — vols réguliers et vols à la demande confondus — ayant franchi l'Atlantique nord n'a augmenté, en 1973, que de 9 %, alors qu'il s'était accru de 18 % l'année d'avant.

Pour ce qui concerne les premiers mois de l'année en cours, les résultats indiquent clairement une diminution des arrivées et des nuitées de touristes étrangers dans les pays membres de l'Europe. Baisse qui ne tient pas compte des récents événements de Chypre, ni de leurs répercussions sur la Grèce et la Turquie, et qui doivent logiquement aggraver encore ce recul.

Ainsi, les arrivées aux frontières ont diminué de 32 % en Yougoslavie, de 11 % en Italie, de 7 % sur l'ensemble de la Scandinavie, de 4 % au Danemark, de 3 % en Espagne, de 1 % au Portugal. Pour leur part, les nuitées ont baissé de 7 % en Suisse, de 6 % en Allemagne, de 6 % au Danemark, de 4 % au Portugal et de 3 % en Yougoslavie.

Dans le même temps, les arrivées de touristes étrangers avaient augmenté de 15 % en Turquie, de 9 % en Autriche, de 6 % aux Pays-Bas et de 1 % en Irlande, tandis que les nuitées augmentaient de 5 % en Autriche et de 4 % aux Pays-Bas.

Devises

A quoi attribuer ces diminutions ? Aux « incertitudes, provoquées par l'accélération de l'inflation, à la situation énergétique, à la détérioration des balances de paiement et à la réduction de la croissance économique, qui, *notent les auteurs du document*, créent pour le tourisme une situation nouvelle ».

Mais, puisque le tourisme international « a joué, au cours des deux dernières décades, un rôle de plus en plus important dans l'économie de la plupart des pays membres », *et que les recettes en devises qu'il procure représentent actuellement* « plus de 5 % des recettes visibles et invisibles de l'ensemble de ces pays — sans compter les recettes au titre des transports internationaux — », *il convient de tout mettre en œuvre pour éviter de décourager les candidats au voyage, notamment sur le plan des mesures régissant la liberté des allocations de devises.*

Le tourisme international est en danger. Le mal dont il souffre n'est pas, loin de là, incurable. Faut-il encore que l'on veuille le guérir..

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

FEUILLETON

NUMERO 16

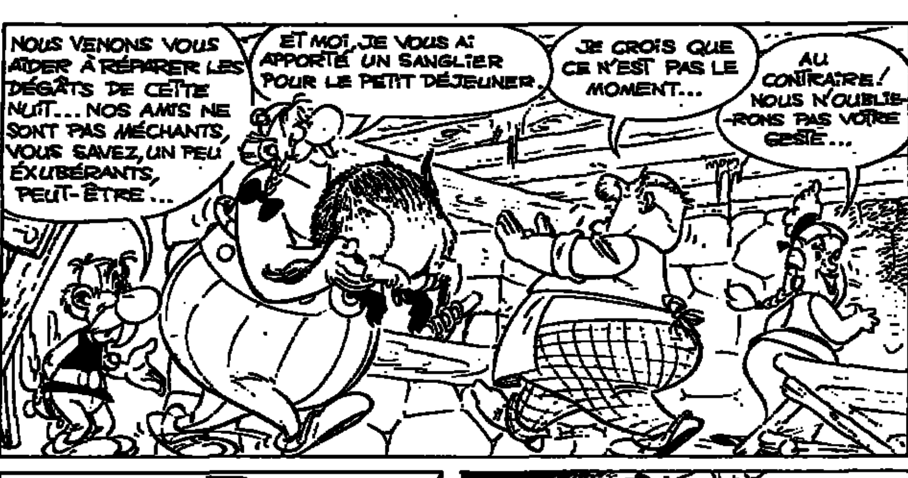
Une aventure d'Astérix le Gaulois



Texte de René Goscinny

Dessins d'Albert Uderzo

L'inauguration de l'Auberge de la Brise vivifiante se termine en mêlée générale et l'infortuné Orthopédix est prêt à abandonner son titre de propriété sur le village. Mais ce n'est pas du goût d'Angine, sa femme, qui espère bien faire valoir ses droits acquis sur un légionnaire éthylique et insolvable.















(A suivre.)

L'AGITATION DANS LES PRISONS FRANÇAISES

Après avoir été reçu, pendant une heure et quart, par le président de la République, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a accordé une longue audience, vendredi 26 juillet, à l'Intersyndicale des personnels pénitentiaires ; cette délégation lui a notamment fait part de l'émotion des personnels devant la persistance de l'agitation dans les prisons.

On ne méconnaît pas à la chancellerie les risques d'une extension du mouvement, particulièrement dans les maisons d'arrêt, où une répression « non différenciée risquerait de frapper, indistinctement, condamnés et prévenus, grands criminels et petits délinquants d'occasion ».

M. Lecanuet a fait savoir par téléphone aux procureurs généraux des cours d'appel qu'ils devraient demander aux procureurs de la République et aux *juges de l'application des peines* de ne pas s'éloigner, pendant le week-end, des palais de justice, afin de pouvoir, le cas échéant, négocier avec les détenus qui lanceraient des mouvements de revendication.

Douze établissements sont plus particulièrement visés par les craintes de la chancellerie, très frappée par le caractère « incontrôlable de l'agitation ». A ce propos, bien qu'il n'ait rien dit sur son entretien avec M. Giscard d'Estaing, M. Lecanuet avait *observé avant d'être reçu* : « J'espère que le calme sera rétabli. En tout cas, il ne faut pas croire que nous céderons au chantage ou à la violence. » Cependant, selon le mot d'un dirigeant de l'administration pénitentiaire, « le problème n'est pas de rétablir l'ordre mais de le maintenir ».

De nouvelles manifestations de détenus se sont produites pendant la journée de vendredi dans plusieurs établissements pénitentiaires de province, notamment à Riom, Toulouse, Lyon, Vars, Toul et Ecrouves, *mais partout*, le renforcement du personnel de surveillance a évité que des incidents ne dégénèrent en véritables mutineries.

LILLE : des détenus agressifs face à un personnel découragé

Lille. — Cent seize détenus de la maison centrale de Loos-lès-Lille ont été conduits dans la soirée du 26 juillet à Fresnes. Si l'on s'en tient à quelques déclarations très vagues des autorités, ils devraient être ensuite répartis en plusieurs prisons, notamment celles d'Evreux, de Soissons et de Romans. Sur place, quelque cent cinquante autres détenus ont été installés dans un bâtiment remis provisoirement en état par l'armée. Dans la nuit de jeudi et toute la journée de vendredi, les rebelles ont fait preuve d'une très vive agressivité et les forces de l'ordre *ont dû* intervenir à plusieurs reprises. Une première inspection détaillée des lieux révèle l'ampleur de la mutinerie : on parle de 10 millions de francs de dégâts.

De notre correspondant

Jeudi soir, après l'émeute et l'incendie, trois cents prisonniers, tous ceux qui avaient participé aux actes de vandalisme, étaient regroupés non sans peine sur un terrain de sports jouxtant la centrale, un terrain cerné d'un mur de 6 mètres de haut et accessible seulement par deux portes étroites. Sous les feux des projecteurs installés en hâte débuta alors une nuit très agitée tandis que les C.R.S. et les gendarmes faisaient bonne garde dans les parages.

Les jeunes gens — ils ont tous de quinze à vingt-cinq ans — dans *un état de surexcitation extrême* — prirent pour cible les projecteurs, usant comme projectiles de pierres arrachées au sol et de briques décrochées d'un mur. Puis ils démontèrent un poteau de basket-ball pour en faire un bélier et tenter d'enfoncer la porte. les forces de l'ordre répliquèrent alors par un tir de grenades lacrymogènes.

Dans la matinée, les rebelles multiplièrent les offensives de ce genre, ce qui provoqua à plusieurs reprises de nouvelles explosions de grenades lacrymogènes sur le terrain.

Dans le même temps, les autorités — M. André Chadeau, préfet de région, dirigeant les opérations, en l'absence de M. Eugène Camata, préfet de police — prenaient des dispositions pour le transfert *des détenus qu'il n'était* plus possible d'abriter dans cette centrale dévastée (*le Monde* du 27 juillet). De Paris, un inspecteur général de l'administration pénitentiaire était dépêché sur place; quatre cars cellulaires venant aussi de la capitale arrivaient à Loos au début de l'après-midi

Quatre cents cellules ravagées

Le plan de transfert prévoyait l'évacuation en premier lieu des hommes les *plus* dangereux. *Une* liste fut dressée. Vers 16 heures un escadron de gardes mobiles, une compagnie de C.R.S et une soixantaine de gardiens de la paix pénétrèrent sur le terrain de sport sous la conduite de M. André Andréis, commissaire de police divisionnaire. La résistance de quelques rebelles fut vite réprimée.

On procéda à l'appel. Quelques hommes demandèrent la promesse qu'ils ne seraient l'objet d'aucune brutalité. Promesse leur fut donnée. Entravés aux pieds et aux mains deux par deux, les détenus furent rapidement embarqués dans les cars. A 16 h 15 le premier fourgon quittait la centrale

Il restait alors sur le terrain quelque cent cinquante détenus qu'il fallait bien loger pour éviter un nouveau bivouac dans des conditions périlleuses. Une centaine d'appelés du contingent du 43e régiment d'infanterie stationné à *Lille* furent alors réquisitionnés pour remettre sommairement en état une vaste salle très endommagée par l'émeute de la veille.

Cinquante autres prisonniers, qui n'avaient pas participé au *mouvement*, avaient été relogés *jeudi* soir *dans un bâtiment* annexe. Cette situation est très provisoire : *« Les quatre cents cellules individuelles semblent avoir été ravagées par un typhon »*, a déclaré un responsable de la mairie de Lille. Il faudra, en effet, des mois de travaux pour remettre en état la centrale de Loos

Comme on le redoutait, ces événements ont eu des répercussions à la maison d'arrêt proche de la centrale de Loos, où se trouvent près de sept cents détenus. Dans la soirée de vendredi ceux-ci menèrent grand tapage et certains d'entre eux parvinrent à enflammer des torchons et des couvertures qu'ils lancèrent par les fenêtres ; du matériel fut détérioré et quelques débuts d'incendie furent rapidement étouffés. Une compagnie de C.R.S a été appelée en renfort ; les détenus les plus excités ont été transférés dans des cellules isolées. Le calme n'est vraiment revenu que vers minuit.

Le personnel de la prison de Lille a vécu deux rudes journées et a exprimé, à plusieurs reprises, son amertume et même son découragement. L'intervention de l'armée et des forces de police était inévitable devant les risques *encourus par les gardiens. Ces* derniers redoutaient surtout d'être pris comme otages. *C'est* ce qui faillit arriver à l'un d'eux lors de la distribution des rations alimentaires le jeudi soir

Il fallut refermer précipitamment la porte et jeter aux révoltés par-dessus le mur le corned-beef, le fromage, la crème caramel, le chocolat et le lait condensé prévus au menu. C'est dire combien fut acharnée la bataille des détenus, qui, pourtant, se trouvaient dans une prison-école où les conditions de vie étaient parfois citées en exemple. *« Ce fut d'une violence inouïe »*, disait un responsable de la police.

Les gardiens de la prison, quant à eux, n'ont guère apprécié les propos de M. Valéry Giscard d'Estaing lors de sa réunion de presse de l'après-midi de jeudi. Les réflexions étaient amères à ce sujet, comme celle-ci, par exemple : *« Il a parlé pour eux et pas pour nous, alors ils ont raison »* Le moins que l'on puisse dire, c'est que le moral n'est pas bon dans l'administration pénitentiaire après de tels événements.

GEORGES SUEUR.

Les forces de l'ordre investissent la maison centrale de Riom

Divers incidents, d'inégale importance, se sont déroulés au cours de la journée et de la soirée du vendredi 26 juillet, dans plusieurs autres prisons de province, où la surveillance avait été renforcée.

● *A Riom* (Puy-de-Dôme), le mouvement a été déclenché par environ cent cinquante des trois cents détenus que compte la maison centrale, pour la plupart des Nords-Africains qui purgent de longues peines de réclusion. Après le repas du soir, ils se sont rassemblés dans la cour intérieure de l'établissement. Refusant de regagner leurs cellules, ils ont présenté aux autorités pénitentiaires un ensemble de revendications portant sur leurs conditions d'incarcération et ont réclamé que celles-ci soient prises en considération.

Peu après 22 heures, des forces de police — gardiens de la paix de Clermont-Ferrand et de Riom, et gendarmes de toutes les brigades proches, en tout cent quarante hommes — investissaient la centrale. Les détenus décidaient alors de cesser leur mouvement tout en indiquant leur volonté de le reprendre s'ils ne recevaient pas d'assurance formelle *dans* les *plus brefs* délais. A 22 heures, tous les prisonniers avaient rejoint leurs cellules sans qu'aucun heurt se soit produit entre eux et les forces de l'ordre

● *A Toulouse*, les détenus de la *maison d'arrêt de Saint-Michel* ont manifesté à deux reprises dans la journée du 26 juillet. En fin de matinée d'abord, environ trente-deux ont refusé de rentrer dans leurs cellules pour protester *« contre l'insuffisance de soins médicaux »* et demander *« une amélioration de la qualité de leur nourriture »*. Le mouvement s'est achevé après une heure de pourparlers avec le directeur de la prison.

Mais, vers 23 heures, les prisonniers ont de nouveau manifesté bruyamment à l'intérieur de leurs cellules et enflammé quelques papiers. Les forces de l'ordre, qui avaient investi la prison, n'ont, semble-t-il, pas eu à intervenir.

Toul, de nouveau

A la centrale Ney de Toul (Meurthe-et-Moselle), qui avait déjà connu de graves mutineries au mois de décembre 1971, deux cent quatre-vingts détenus ont refusé, vendredi en début d'après-midi, de reprendre le travail dans les ateliers. Ils ont présenté au directeur de la prison un cahier de revendications dans lequel ils réclament notamment une amélioration des conditions de détention et une augmentation de leurs salaires. Des discussions se sont engagées, auxquelles ont participé l'avocat général près la cour d'appel de Nancy et le procureur de la République. M. Rochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, s'est également rendu sur place et est resté dix minutes dans l'enceinte de *la maison* centrale.

Après cette promesse qui leur a été faite de faire parvenir au ministre de la justice la teneur de leurs revendications, les prisonniers ont décidé de reprendre normalement le travail à partir de ce samedi.

● *A Lyon*, c'est entre 18 h. 30 et 19 heures, le 26 juillet, qu'un chahut assez intense s'est produit à la maison d'arrêt Saint-Paul. Tous les détenus — ils sont environ quatre cents — avaient alors *réintégré leur cellule, lorsqu'une* quinzaine d'entre eux déclenchèrent une agitation assez violente, frappant dans les portes des cellules, arrivant même dans certains cas à en faire sauter les verrous.

Cependant la direction, qui prévoyait de tels incidents et avait déjà prévu autour de l'établissement, la présence de renforts de gendarmes mobiles, fit appel aussitôt à ces effectifs, qui intervinrent, s'emparèrent de ceux qui conduisaient les incidents, non sans quelques heurts, et ces derniers furent ainsi isolés dans un autre bâtiment. Le calme était rétabli dans la soirée.

Pour ce qui concerne la maison d'arrêt de Varces, près de Grenoble, la direction régionale de Lyon, dont dépend cette prison, assure qu'il n'y a pas eu d'agitation vendredi, mais simplement la remise à la direction d'un cahier de doléances, qui a été transmis au ministère de la justice. Dans ce cahier, les détenus demandent moins des *modifications* du régime pénitentiaire proprement dit que des réformes qui ne sont pas du ressort de cette administration puisqu'il s'agit de la détention provisoire, de la libération conditionnelle, des conditions d'obtention de certaines grâces, mais aussi des *conditions* de travail, et notamment de la façon dont ce travail est fourni par les concessionnaires extérieurs.

La grève continue à Eysses

● *En Meurthe-et-Moselle*, également, une vingtaine de détenus du centre pénitencier d'Ecouves ont manifesté dans la soirée. Ils ont brisé quelques vitres et demandé une entrevue avec le préfet. M. Jean Rochet s'est encore déplacé et, après son intervention, le calme est revenu sans que les forces de l'ordre aient à intervenir.

● *Enfin, à Eysses (Lot-et-Garonne)*, les quatre cent cinquante détenus de la maison centrale *continuent la grève qu'ils ont* commencée mercredi 24 juillet. En effet, vendredi, ils n'ont pas accepté l'augmentation de 10 % qui leur était proposée par les chefs d'entreprises privées fournissant le travail aux prisonniers. Les détenus ont jugé que cette augmentation mensuelle de 40 F était insuffisante, le président de la République ayant déclaré qu'ils devaient être payés normalement. La situation reste tendue dans la prison, mais les visites du dimanche ont été maintenues.

FAITS DIVERS

A Lyon

La plainte d'un dentiste va-t-elle faire découvrir une vaste fraude sur les pièces d'or ?

Lyon. — M. Gérard Murat, dentiste à Decines (Rhône) n'est pas content et vient de le faire savoir en déposant une plainte contre X pour escroquerie et infraction aux dispositions de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes de toute nature.

A la tête de quelques économies, M. Murat avait décidé en novembre 1973 d'acheter à une agence de la B.N.P. dans sa localité soixante pièces d'or de dix dollars, qui lui furent ainsi vendues au cours du marché de l'or. Quelque temps plus tard, ayant besoin, dit-il, de liquidités, il entendit les négocier dans une autre agence de la même banque, où on lui fit savoir alors que sur les soixante *pièces* dix ne pouvaient être reprises normalement car elles étaient rayées ou altérées. Dans ces conditions, on ne lui en offrait donc que la valeur représentée par le poids réel de l'or entrant dans leur composition.

Surpris par ce pointillisme, d'autant plus que les pièces étaient dans le même état qu'au moment où il les avait achetées : il eut alors recours aux offices d'un huissier afin de savoir si cette mésaventure était le fait d'un *simple* hasard. *Après avoir* présenté une requête aux fins de constat au président du tribunal de grande instance du Lyon, qui fit droit à sa demande, il s'en fut, avec son huissier, acquérir d'autres pièces dans d'autres agences de la même banque pour venir ensuite les revendre comme il l'avait déjà fait

Or l'huissier constata que chaque fois un certain nombre de pièces étaient de nouveau refusées pour altérations diverses, alors qu'elles étaient dans le même état qu'au moment où *elles* avaient été payées au cours normal demandé par la banque, comme en témoigne l'examen qui en fut fait à la demande de l'huissier par la Compagnie parisienne de réescompte, à laquelle elles furent présentées aussitôt.

C'est pourquoi le dentiste de Decines, qui a chargé Me André Soulier, avocat au barreau de Lyon, de la défense de ses intérêts, considère qu'il a été la victime de ce qu'il appelle *« une véritable fraude organisée sans doute sur une grande échelle »*

J.-M. Th.

M. MICHEL PONIATOWSKI : le problème de la drogue se pose de façon moins aiguë.

Répondant à une question sur la lutte contre la drogue, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée vendredi 26 juillet à l'aérodrome de Perpignan, après sa visite du littoral Languedoc-Roussillon, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a déclaré : *« Le problème de la drogue se pose de façon beaucoup moins aiguë qu'il y a quelques années et, pour l'instant, il n'y a pas de menace sérieuse »*

« Seul point noir à l'horizon, a conclu le ministre : *la décision de la Turquie d'autoriser à nouveau la culture du pavot. »*

Saisies de L.S.D. en Loire-Atlantique

Les services de la police judiciaire et les douanes ont saisi, vendredi, à Nantes, six cent vingt doses de L.S.D., et six personnes qui en proposaient à la sortie des restaurants universitaires ont *été écrouées. Leur identité* n'a pas été révélée.

D'autre part, à La Baule, les services de police ont saisi cinq cents doses de L.S.D., et une patrouille de police a arrêté, pendant la nuit de jeudi à vendredi, quatre jeunes gens en possession de 400 grammes d'herbe colombienne, une variété de chanvre indien ; l'un des jeunes gens achetait cette drogue à Paris au prix de 5 francs le gramme et la revendait 10 francs à ses clients. Lui-même et ses trois camarades, dont une mineure, ont été déférés au parquet.

● *Hélicoptère contre voilier : mise au point* — Après la relation de l'incident au cours duquel un voilier avait chaviré, pris dans les remous provoqués par les pales d'un hélicoptère (*le Monde* du 25 juillet), le commandement de la base aérienne de Fréjus-Saint-Raphaël a fait savoir qu'aucun de ses appareils n'était en mission ce jour-là sur la rade de Cannes, à l'heure où cet incident s'est produit.

Pour une question de partage familial

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE DOUAI EST TUÉ PAR SON BEAU-FRÈRE

M. Antoine de Nobili, cinquante-deux ans, vice-président du tribunal de Douai (Nord), a été tué de cinq balles de 22 long rifle, vendredi 26 juillet, à Corte (Corse), par son beau-frère, M. François Taddei, quarante-deux ans, propriétaire d'une pâtisserie dans le quartier Caravagli. Le meurtrier a pris la fuite. C'est une affaire familiale — une question de partage — qui est à l'origine du drame. La victime, marié et père de deux enfants, passait ses vacances à Corte, d'où elle était originaire.

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS DEMANDE AU GOUVERNEMENT « LA DISCUSSION EN PLEIN JOUR DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE ».

Dans un communiqué, signé par MM. Jean-Marie Domenach, Michel Foucault et Claude Mauriac, l'Association de défense des droits *des détenus estime que le gouvernement* doit montrer sa volonté de changement en acceptant *« la discussion en plein jour du système pénitentiaire »*

« Voilà quatre ans, déclare ce communiqué, *le problème des prisons a été posé devant le public par la grève des détenus politiques pendant l'hiver 1970-1971. Depuis quatre ans, à propos de toutes ces révoltes, les autorités invoquent le concours extérieur. Elles arrêtent ou interpellent les « responsables » Depuis quatre ans, elles veulent empêcher la vérité de se faire jour et chassent, comme à Toul, les médecins, les aumôniers qui ont le courage de tenant les réformes. »*

» Rien n'a changé aujourd'hui, pas même les hommes qui ont été responsables de l'inertie d'autrefois et qui promettent maintenant les réformes. »

Une caricature de la société

(Suite de la première page.)

La réponse ne doit pas être donnée sans ce qu'on peut appeler une « préparation du terrain ».

***

Préparer le terrain c'est faire comprendre la difficulté du problème. Lorsque la France la faisait, on qualifiait la guerre d'Indochine de « sale guerre » (y en a-t-il de propre ?) ; le problème pénitentiaire est un sale problème car il est, pour toute société, une épreuve où sont impliqués beaucoup d'éléments, les uns avouables, comme empêcher de nuire certains êtres dangereux, d'autres inavoués, comme la volonté de cantonner le *Mal dans une* « réserve », où l'autorité peut se manifester, « faire des siennes » sans risque, et donner ainsi d'elle-même une image que les citoyens sont obligés de respecter puisqu'on leur dit « le Mal est là, il n'est pas ailleurs » Heureusement, cette période millénaire de la « grande simplification » touche à sa fin. Le vieux couple « infraction - répression » est stérile. Il survit, mais il ne se produit rien *de nouveau, sinon une escalade* et des contraintes de plus en plus coûteuses.

Tout le système est fondé sur le postulat que celui qui demande quelque chose en demande toujours trop et que, en contrepartie, il ne faut lui en accorder que le moins possible pour garder son autorité. Voilà le grand mot « autorité », qui signifie supériorité, droit de s'imposer à l'autre, de commander. Nous vivons dans une *société* de marchandage, et notre système pénal est basé sur la quantité : beaucoup de prison, ou peu de prison, grosse amende, ou petite amende, le mitard ou la cellule. Il suit cette pratique dégradante qui aboutit à favoriser les hypocrites et les malins.

Un malentendu fondamental

Si M. Lecanuet ou Mme Dorlhac ne sortent pas de cette ornière, s'ils sont simplement plus ou moins fermes, s'ils se disent plus ou moins humains, selon le fâcheux vocabulaire, s'ils raisonnent en termes de sévérité et d'indulgence, ils vont au-devant d'un échec. Les mesures prises pousseront à la révolte, suivant leur sens, soit les prisonniers, soit les gardiens. Tout le mal vient du fait qu'on n'a pas dissipé le malentendu fondamental du système pénitentiaire. Prisonniers et gardiens croient savoir pourquoi ils sont là. Or ils en sont encore à un niveau de croyance tout à fait élémentaire. En réalité, le système de la détention n'a fonctionné qu'en raison de l'accord profond et total du public, des gardiens *et des prisonniers sur* la nécessité et la valeur du système. Les pires malfaiteurs savaient pourquoi ils étaient en prison et les moins mauvais aussi.

La conviction carcérale était unanime. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Ce niveau est dépassé. Les prisonniers commencent à avoir des doutes sur les raisons profondes de leur séparation et y trouvent des motifs plus complexes que la simple infraction qu'ils ont commise. Les gardiens aussi s'interrogent. Le côté misérable de leur situation leur apparaît et, en même temps, ils s'aperçoivent que, s'ils ont affaire à quelques hommes effroyables, ils ont aussi affaire à de braves types qui valent mieux que certains qu'on rencontre à l'extérieur. Les gardiens ont toujours peur d'être victimes, mais ils ne sont plus aussi sûrs d'avoir raison.

Des changements de mentalité

Voilà le pas franchi, le début de la grande mutation. Il faut épouser son temps, substituer aux vieilles convictions une étude sociologique de la situation. Il faut, indépendamment des amours-propres, définir les objectifs (à cet égard, le reclassement n'est souvent qu'un slogan commode et vague) et assurer les conditions d'un équilibre. De nombreuses forces sont en présence, des forces morales ou moralistes et des forces matérielles : il y a les « appareils » judiciaires et syndicaux notamment, et aussi les *fonctionnaires* de base, et aussi les prisonniers

C'est avec eux qu'il faut discuter si l'on veut savoir où l'on en est et éviter ces surprises qui ne surprennent que les incompétents. Mais pour cela il est nécessaire de s'ouvrir à l'idée que la détention n'est qu'un secteur comme un autre de l'organisation sociale, que l'hébergement pénitentiaire n'est pas plus infamant qu'un autre, qu'il est nécessité pour une certaine période de l'évolution de l'humanité dont le caractère transitoire ne doit pas choquer

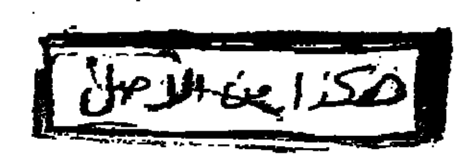
Il ne faut pas avoir peur de l'importance du problème. Si l'on parvient à extirper le caractère passionnel et affectif de la détention, la source des troubles se tarira et le progrès deviendra possible. Les réformes ne doivent pas être considérées comme un bénéfice par les uns et comme une perte par les autres. Mais cela exige de profonds changements de mentalité.

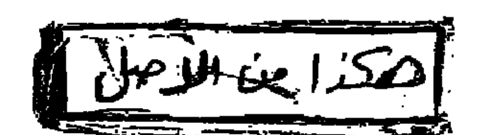
Pour beaucoup de citoyens l'idée de demander aux prisonniers leur avis est une monstruosité. N'est-ce pas pourtant dans cette voie qu'il faut aller ? N'est-ce pas en s'élevant au-dessus de l'opposition gardiens - prisonniers qu'on pourra améliorer la situation ? Il ne s'agit pas d'un rêve. Naguère un chef d'établissement pénitentiaire, prenant sa retraite, fut comblé de cadeaux et de témoignages d'amitié par tout le personnel, ainsi que par les prisonniers.

CASAMAYOR.

● *Les trois animateurs du Comité d'action des prisonniers* (C.A.P.), MM. Jean Lapeyrie, Serge Livrozet et Mme Catherine Leguay, qui avaient été interpellés par la police judiciaire, vendredi 26 juillet, ont été relâchés après quelques heures de garde à vue. Les vérifications faites par les enquêteurs ont prouvé que ces trois membres du CAP n'avaient pu participer aux deux attentats, qui avaient en*dommagé, dans* la nuit du 25 au 26 juillet à Paris, des bâtiments de l'administration pénitentiaire.

A Marseille, quatre anciens sympathisants du CAP ont été également retenus dans la journée de vendredi (durant onze heures) par la police, avant d'être relâchés. Le CAP a protesté contre cette série d'interpellations





Le Monde aujourd'hui

Jeux interdits

Des indésirables de sept ans

E... à 10 kilomètres de Paris. Il y a quelque cent ans Victor Hugo chantait les charmes de la région. E... est devenue maintenant, comme bien des localités de la banlieue, une cité où s'entassent les constructions nouvelles destinées à loger le plus de monde possible dans le plus petit espace concevable.

A E..., pourtant, quelques bonnes volontés essayent de faire de l'agglomération quelque chose d'autre qu'un dortoir sans âme et sans vie. Des associations, des clubs, se sont créés. Parmi eux, un organisme chargé tout particulièrement de proposer aux jeunes enfants des loisirs de qualité : *musique*, poterie, gymnastique, judo, peinture. Pour ces jeunes, dont quelques-uns plus ou moins livrés à eux-mêmes traînent parfois le poids d'un ennui « gros comme ça », c'est l'occasion de nouer au sein d'un petit groupe de bonnes relations avec d'autres enfants et surtout avec un adulte : le moniteur de travaux dirigés. Et grâce à cet échange de pouvoir enfin s'intéresser à une œuvre réalisée en commun et, à travers elle, finalement à soi-même. Une façon de prendre conscience de son corps et de ses possibilités.

Tous les enfants de la cité, habitée par des colocataires, sont aimablement accueillis par la direction du club et les moniteurs. A une seule condition : que leurs parents puissent par une modeste cotisation mensuelle (20 F) contribuer aux frais de fonctionnement de l'association, dont une part de financement est assurée par les charges locatives. 20 F par mois, pour une séance hebdomadaire d'environ une heure et demie, ce n'est pas grand-chose et tous les parents intéressés s'exécutent volontiers. Tous, sauf ceux qui ne le peuvent pas. Car à E..., comme dans d'autres cités analogues, certaines familles ne parviennent pas à joindre les deux bouts. Les charges, les loyers, sont élevés. Comment ajouter à ce forfait mensuel une somme de 20 F multipliée par le nombre d'enfants (quatre, cinq parfois) en âge de s'inscrire aux loisirs dirigés ? C'est sans doute à une telle population, si démunie, qu'ils bénéficieraient le plus ! Mais que faire ? Point d'argent, point de club... Eh bien, ils s'en passeront !

Les enfants, eux, ne sont parfois pas de cet avis.

Mouloud, Zoubir, Achour et leur petite sœur (tous nés en France et âgés de six à douze ans). Bruno et Fabien — deux frères — voudraient savoir ce qui se passe au rez-de-chaussée de cette grande bâtisse claire dont ils ont été refoulés. Tirant les stores pour mieux voir, le nez s'écrasant aux vitres, ils accourent là dès qu'ils sortent de classe. Et ils regardent ce que créent les heureux privilégiés dont les parents disposent d'un surplus de 20 F par mois. Les mêmes qui comprennent sans difficulté le langage de la maîtresse, semblable à celui qui est employé à la maison, et qui, bien sûr, travaillent d'autant mieux en classe. Les mêmes qui, dans la cité, sont les mieux habillés, et ont les plus beaux jouets. Bref, ceux dont on s'occupe — au moins un peu, — dont le père n'est pas un manœuvre et qui n'ont pas trop de frères et sœurs. Derrière la baie vitrée, Mouloud, Zoubir, Achour et leur petite sœur, Bruno et Fabien se sentent, une fois de plus, horriblement jaloux.

Ces stores, qui empêchent de voir bien comme il faut tout ce qui se passe au club... *Ils* gênent ! On les arrache. En gros plan, les privilégiés ! Lamentablement déchirés, les stores maintenant ne cachent plus rien. Le lendemain, lamentation du chœur des responsables : les « sauvages » ont encore commis leurs déprédations habituelles.

Essayer de trouver une quelconque astuce financière (contribution de la mairie par exemple) pour faire quand même bénéficier les « sauvages » des activités qui semblent si fort les passionner ? Hum, hum... certains moniteurs s'avouent très réticents. « *Je ne pense pas que ces voyous soient bien intéressants. Que diront les familles de ceux qui sont déjà inscrits chez nous ? Les renverront-elles au club quand elles sauront qui le fréquente ? Nous allons perdre des clients et les meilleurs.* » Bruno et Fabien, Mouloud, Zoubir, Achour et votre petit sœur, venus de la rue, vous retournerez à la rue !

Aux dernières nouvelles, cependant, une monitrice aux idées bizarres a voulu tenter une expérience. Puisqu'il est interdit de procéder à des mélanges détonants, elle attend que les enfants « bien » aient fini leur séance, et prenant sur son temps, fait alors entrer les « sauvages » du quartier, qui se précipitent avec ardeur, mais toutefois sans *furia* excessive, sur les tubes de peinture et les rames de papier. Tout comme les autres enfants — qui l'aurait cru ? — ils dessinent, peignent, s'interpellent, demandent des conseils et vont même jusqu'à laver leurs pinceaux et ranger le matériel lorsque les activités sont terminées. L'association se trouve ainsi dépenser pour eux quelques francs par semaine de fournitures diverses. Mais — résultat appréciable — depuis cette redoutable initiative, les stores, eux, n'ont pas été à nouveau détériorés. Tout est bien qui finit bien : le club n'est pas déficitaire.

Les « loulous » des *Valseuses* (un film de Bertrand Blier), vous vous rappelez ? Leurs vols, leurs semi-viols, les coups de feu, leur drôle d'errance désespérée ? Et les « paumés » de *la Virée superbe* (un autre film, réalisé par Gérard Vergez) qui essayent de vivre, enfin, juchés sur leur moto ? Dans leur cité, peut-être existe-t-il un club, dont les portes, quand ils étaient enfants, sont restées — elles — obstinément fermées...

EVELINE LAURENT.

Le temps arrêté

Le « Diable », un paradis sauvé par l'enfer

PROMENEE de « Saint-Joseph » au « Diable », une caméra découvrirait — presque exagérés — tous les attributs d'un paradis qui n'existe plus nulle part. Celui des mers chaudes et des tropiques, des citronniers et des « cocos » ; avec le parfum très lourd des hibiscus, la théorie enguirlandée des orchidées sous des voûtes de « koualis » ou d'immenses fromagers. Un songe quoi ! Et personne qui vive... On s'arrête pour tendre l'oreille ?

Rien que les bruits du ressac qui montent jusqu'à des chemins minuscules, entortillés comme autant d'écheveaux vers le sommet de l'île. Chemins ? Pas tout à fait. Souvenirs plutôt, à demi enfouis sous le vert, éclatés par endroits sous la pesée des jeunes pousses de palmiers. Gros bouquets pointus et multipliés dont on arrache le cœur en passant. Tendre et sucré. Oh ! Nathanaël !

On avance chargé d'un doute. Cette fois, ce serait vrai ? Cherchez donc votre « île déserte » à saute-mouton sur les méridiens, de Pacifique en Caraïbes, de mer de Chine en océan Indien. Nous l'avons fait. Les livres mentent, les « clubs du soleil » plus encore. Rien d'autre là-bas que les cicatrices d'un rêve depuis longtemps poignardé par les maladresses du siècle et les charters. Où donc ? Peut-être sur ce « motus », des « îles sous le vent » somnolent au large de « Raïatea-la-Saré ». Mais n'y sentait-on pas trop vite cette austérité polynésienne assez lugubre chantée en mineur par Jean Eeverzy ? (1)

Quand ce n'était pas une simple odeur d'essence. Les pique-niqueurs menacent. Wallis là-bas, plus loin ? Déjà des gendarmes et des automobilistes. Erromango ou les loyautés entre Calédonie et Nouvelles-Hébrides ? Trop tard. Les promoteurs sont là et les explorateurs. Quête désespérée

Sauf ici. Tout est là, même la « troublante solitude ». Voici une plage arrondie dans un écrin de palmes ; un amoncellement de noix de coco qui font un bruit mouillé quand on les secoue. Plus haut, dans les arbres, circulent de gros iguanes qui agitent les branches. Des perroquets s'interpellent d'une cime à l'autre. Tous les troncs supportent — affairées — des caravanes de « fourmis manioc » charriant, en voiles triangulaires, leurs provisions de feuilles. Des « mouches-maçonnes » bourdonnantes menacent l'imprudent qui bousculerait leurs alvéoles. Et même, au-delà des gros tas de basaltes usés par les vagues et qui barrent la plage, dans une houle imprévisible, voilà les « monstres marins » de Stevenson. D'un promontoire, à l'extrémité sud de l'île, on les devine. Familles de tortues balancées par les vagues, aileron fugitif d'un requin ou — parfois dit-on — masse soudaine d'une raie manta ressurgie de l'eau pour un bond préhistorique.

Un doux cimetière marin

Trois îles disposées en triangle. Proches à se toucher. Et minuscules. De la plus grande — « Royale » — on fait le tour en trente minutes. On aperçoit d'ici, aplatie sur l'horizon, la ligne vert sombre du continent sud-américain. Les paquets d'eau boueuse qui dérivent entre les îles viennent du géant Amazone. Où sommes-nous ? Marchons.

Le premier signe de vie sera celui d'une mort qu'on dirait indolente. Au-dessus de la plage apparaît le plus rare et le plus doux de tous les cimetières marins. Ses tombes disparaissent sous les feuilles, leurs plaques de marbre ont été brisées depuis longtemps par la chute des « cocos ». Quelques morceaux de noms déchiffrables sous le lichen : un enseigne de vaisseau mort en 1847, une religieuse, un quartier-maître... Le silence se charge d'une qualité bizarre. Plus haut sur l'île, des ruines surgissent d'un fatras de lianes et de troncs embrouillés. Un alignement de cages, de cellules et de barreaux, engloutis par la brousse. En face, sur le « Diable » une bicoque éventrée et un banc. Le bagne ! Ce paradis triangulaire, c'était le bagne.

Eh oui !

Quatre-vingts ans après

Parmi tant d'autres, un homme y séjourna cinq années sans rien voir que la palissade de 2,80 mètres entourant sa cellule et la trogne des dix gardiens chargés de sa personne. Débarqué le 15 mai 1895 du *Saint-Nazaire*, venant de Rochefort après une rude traversée, Alfred Dreyfus aperçut tout juste l'horizon. « *Triste île ! Quelques bananiers, quelques cocotiers, un sol aride d'où émergent partout des roches basaltiques* (2). » Et quand la France entière s'enflammait pour « l'affaire », qui aurait pu dire un mot précis du « Diable », de ces trois petites « îles du Salut », qu'on se dépêcha — toute honte bue — de faire basculer dans un immense oubli ?

Quatre-vingts ans après ! Aujourd'hui, c'est dans une sorte de temps arrêté, de décor suspendu que l'on débarque en prenant pied sur « Saint-Joseph », « Royale » ou le « Diable ». Avec dans la gorge une drôle de boule. L'histoire de ce paradis, c'est bien celle d'un enfer. Paradoxalement, les souvenirs du second ont sauvé le premier de toutes les intrusions touristiques. Le récit est insolite de ces malheurs et de ces ruines, attachés depuis deux siècles à un décor doux comme du Bernardin de Saint-Pierre.

Ancrées à sept miles au large de la Guyane, ces trois terres s'appelaient jadis les îles du Triangle. L'effroi qu'elles inspiraient aux navigateurs les fit baptiser plus tard îles du Diable avant qu'un épisode fameux de l'histoire guyanaise ne retourne, en 1763, leur identité dans le bon sens. C'est là, en effet, que se réfugièrent les cinq cents rescapés de l'expédition de Kourou — foireuse tentative de colonisation de la Guyane, transformée en catastrophe par les affairistes de l'époque (Choiseul et Turgot frère). Ceux-là furent sauvés des pestilences et des malarias par des îles qui devinrent — définitivement cette fois — celles du « Salut ».

Patronyme trompeur. Après qu'au dix-huitième le Directoire eut brièvement installé sur « Royale » une batterie d'artillerie tôt capturée par les Anglais, ces îles lointaines glissèrent solitaires vers leurs plus tristes destins. En 1851, en effet, le Second Empire fit de ces terres guyanaises un lieu de déportation politique, puis de « transportation » tout court. Charles Delescluze, futur délégué de la Commune, le plus célèbre déporté de l'époque, fut installé avec d'autres sur le « Diable », qu'on réservera aux « politiques ». Paysage alors désolant que cet îlot chauve dont l'administration avait fait raser les arbres de peur qu'ils ne servissent d'embarcations aux évadés...

Napoléon III, partisan zélé de la « colonisation pénale », peupla plus abondamment encore les « îles du Salut ». A la fin de 1852, deux mille bagnards tâchaient d'y survivre aux redoutables travaux imposés par la « tentiaire ». Débroussaillage, terrassement, constructions massives... Frappés par les fièvres, il en mourait beaucoup. Selon un cérémonial funèbre entré tout vif dans la légende, leurs corps étaient jetés aux requins.

Trente ans plus tard, en 1887, la IIIe République relança la sinistre « colonisation » des îles en réactivant la « transportation ».

J.-C. GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 16.)

(1) Dans un beau roman polynésien : *le Passage*. Prix Renaudot 1954 (Julliard).

(2) Alfred Dreyfus : *Cinq années de ma vie*. Ed. Fasquelle (1962).

Au fil de la semaine

CRAQUEMENTS

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

VOICI, au cœur de l'été, le moment privilégié de l'unité retrouvée. Pendant quelques semaines, les Français, oubliant ce qui tout le reste de l'année les agite et les partage, communient pour un temps dans un même et doux souci. Il y a ceux qui sont en vacances, ceux qui déjà en reviennent, ceux qui s'apprêtent à y partir, mais aussi — n'ayons garde de les oublier — ceux qui ne veulent ou, hélas ! ne peuvent pas en prendre, ce qui ne les empêche nullement d'ailleurs d'y songer, voire d'en rêver.

En brisant avec la monotonie du travail, des habitudes et de la fatigue, en changeant de cadre, d'horaires et de visages, on s'absente du même coup de l'actualité, on oublie un peu la constante et parfois obsédante rumeur du monde que tous les media lient à la vie quotidienne. Du piétinement des peuples, du fracas des armes, du grondement des tempêtes, on ne perçoit plus que l'écho assourdi. Comme tout paraît lointain, petit, presque sans importance ! La même nouvelle qui eût suscité hier une curiosité passionnée, provoqué des discussions animées, est reçue aujourd'hui sans émotion, peu commentée, vite oubliée. Au diable les guerres, les révolutions, les crises, et Giscard, et l'inflation : ce sont les vacances. On verra à la rentrée.

On verra, en effet, et il y aura même beaucoup à voir. N'ayons garde de gâcher cet instant béni, de troubler l'euphorie éphémère des beaux jours. Mais, après tout, il n'est pas interdit, même en vacances, de regarder derrière soi, autour de soi, de réfléchir, de tenter de faire le point. Avec la distance et le recul, les hommes et les événements reprennent au contraire leur poids réel, leur vraie place. Cette année au surplus, tout y invite : le monstre du Lochness et ses congénères lacustres ou marins peuvent dormir tranquilles, l'information ne chôme pas ; chaque jour apporte son lot de coups de force ou de théâtre, de surprises ou de déconvenues, à un rythme particulièrement rapide et même exceptionnel.

* * *

Rappelez-vous : c'était il y a un an tout juste, au mois de juillet 1973. Un véritable ballet de chefs d'Etat et de gouvernement s'inscrivait sur la toile de fond de la crise monétaire. Le président Pompidou, le chancelier Brandt, le premier ministre Heath, dans un chassé-croisé de rencontres et de consultations, s'alarmaient de la faiblesse du dollar, qui venait d'atteindre son cours le plus bas de l'année, 3,90 F de notre monnaie, et de l'inflation qui commençait à trotter allégrement : les prix français avaient monté de 7,4 % en douze mois. Méprisant les premiers remous de l'affaire du Watergate, rejetant, comme le faisait de son côté son vice-président M. Agnew, les accusations portées contre lui, Richard Nixon, imperturbable et assuré, semblait invulnérable : ne venait-il pas, assisté de son secrétaire d'Etat William Rogers, de sceller avec M. Brejnev l'entente américano-soviétique ? Du Vietnam, six mois après les accords de Paris, on ne parlait plus guère. Du Proche-Orient, dont le Conseil de sécurité venait de débattre une fois de plus sans résultat, on ne se préoccupait pas davantage. Qui se souciait des rodomontades arabes, des gémissements de la vieille dame de Jérusalem, l'implacable Golda Meïr ? Le pétrole coulait à flots, c'était l'essentiel.

La gauche européenne regardait avec un mélange d'anxiété et d'espoir vers le Chili, où le président Allende venait de déjouer une nouvelle tentative de coup d'Etat militaire, vers la Chine, où la révolution culturelle et la dénonciation de la clique Lin Piao semblaient avoir fait place à une longue période de détente intérieure et d'ouverture extérieure. Si elle ne s'intéressait guère au retour inattendu de Peron à la tête de l'Argentine, elle semblait avoir pris son parti, cette gauche, de la pérennité des régimes portugais, espagnol, grec. Franco ne venait-il pas d'organiser sa succession en nommant premier ministre l'amiral Carrero Blanco ? Les successeurs de Salazar n'avaient-ils pas leur pays bien en main ? Quant aux périodiques révolutions de palais qui faisaient se succéder au pouvoir en Grèce généraux et colonels, il y avait longtemps déjà, même si l'un d'eux venait d'avoir l'idée singulière de proclamer la République, qu'on avait cessé d'y prêter attention. Dans ces trois pays, le fascisme était passé, voilà tout.

En France même, la vie publique paraissait bloquée, le pouvoir immobile, un peu las peut-être et comme méditatif, l'opposition résignée. Assuré depuis le succès électoral de mars, le deuxième cabinet Messmer ne se souciait nullement de l'affaire Lip qui commençait pourtant à prendre une certaine charge symbolique. Quant à l'agitation estivale, M. Marcellin venait astucieusement de la prévenir, en appliquant la recette éprouvée de la fausse symétrie, interdisant simultanément la Ligue communiste et Ordre nouveau. Côté pouvoir, c'est plutôt vers MM. Maurice Druon et Jean Royer que se tournaient les regards, tandis que M. Arthur Conte, encore dans tout l'éclat du neuf, promettait de faire chanter la France. L'expédition dans le Pacifique du « Bataillon de la paix », les ardentes proclamations de Jean-Jacques Servan-Schreiber contre les expériences nucléaires, la polémique armée-Eglise sur la défense nationale, tout cela, et de même l'interminable querelle de l'avortement, faisait plutôt partie du folklore.

Non, les affaires sérieuses étaient ailleurs. Certes, les passes d'armes qui ne cessaient pas entre gaullistes et giscardiens, les flottements du centre, dont l'un des chefs, M. Lecanuet, réclamait « une sorte d'union sacrée », n'avaient rien que d'habituel. Mais la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, cette réforme que Georges Pompidou déclarait fondamentale, indispensable et urgente, agitait fort la classe politique tout en réveillant bien des ambitions. Pourtant, le ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, paraissait miser sur l'achèvement du septennat et viser l'objectif 1976 ; mais il n'en allait visiblement pas de même pour M. Chaban-Delmas, qui poussait presque ouvertement ses préparatifs et que l'on créditait généralement des meilleures chances de devenir, le moment venu, le troisième président de la Ve République.

* * *

Un an, un an seulement. Georges Pompidou n'est plus. Allende a été tué. Carrero Blanco assassiné. Peron est mort. Heath, Brandt, Golda Meïr, Agnew et Rogers ont quitté le pouvoir ou le pouvoir les a quittés. Le président Nixon semble en train de perdre la dernière manche de la partie. A Santiago, un général fait régner une sanglante terreur. A Lisbonne, un autre général préside au contraire à une audacieuse libéralisation. A Athènes, la junte des généraux s'est effondrée sous le poids de son insignifiance. A tort ou à raison, on se dit qu'en Espagne aussi...

Au Proche-Orient, en vingt jours d'octobre, la quatrième guerre israélo-arabe a brutalement brouillé, puis redistribué les cartes. La hausse des prix du pétrole a fait flamber l'inflation. Et tandis que la Chine ne se contente plus d'exorciser le fantôme de Lin Piao mais remonte hardiment le cours du temps pour s'en prendre à Confucius lui-même dans un nouvel accès de fièvre épuratrice, la belle entente des chefs politiques soviétique et américain ne masque plus qu'à peine les défis que se portent, encore et heureusement — mais pour combien de temps ? — sous la forme de toasts pacifiques, leurs chefs militaires respectifs.

En France, MM. Messmer, Marcellin, Druon, Royer, et M. Conte, et M. Chaban-Delmas sont déjà presque oubliés. On ne fera pas ici le compte des bouleversements de toute espèce intervenus ou amorcés. Le décor, les acteurs, la pièce elle-même, ont davantage changé en trois mois qu'au cours des cinq, des dix, presque des quinze années précédentes. Le passé achève de mourir si l'avenir n'est pas encore né.

Cette fois, c'est sûr : notre monde, celui dans lequel nous étions habitués ou résignés à vivre, est en train de se transformer de fond en comble et à toute vitesse. Partout des craquements se font entendre, déjà commencent les premières éruptions, cataclysmes pour les uns, heureuses transfigurations parfois aux yeux des autres.

ETRANGER

Reflets du monde entier

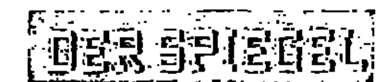
Herald Tribune

Le dernier tabou

« La mort — peut-être le dernier des grands tabous américains — sort lentement de son noir manteau de terreur et d'opprobre. Les Américains sont de plus en plus nombreux à tenter d'accepter leur destin de mortels », écrit l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, à propos d'une enquête sur l'hôpital catholique de Youville, dans le Massachusetts, qui accueille surtout des cas désespérés.

« Ce que Youville essaie de faire, explique le quotidien américain, *c'est de briser la terrible barrière — on peut même dire le préjugé cruel — qui isole si souvent les mourants du reste de la communauté. On veut y faire de la mort un moment plus humain et plus « naturel » de la vie, pour éviter le désespoir* d'Ivan Ilitch *de Tolstoï, qui sait qu'il va mourir tandis que tout son entourage l'assure du contraire. »*

De nombreuses indications paraissent, à l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, annoncer un changement à cet égard dans l'opinion. Par exemple, *« la multiplication des études et des articles sur le sujet et le succès d'un livre intitulé* On death and dying, *d'une psychiatre de Chicago, Elisabeth Kuhler-Ross (720 000 exemplaires); l'ouverture prochaine dans le Connecticut du premier hôpital où ceux pour qui il n'y a plus d'espoir pourront passer leurs derniers jours entourés de leur famille, de leurs amis, voire de leurs animaux familiers. Des milliers d'Américains ont signé un « testament » dans lequel ils demandent qu'on les laisse mourir lorsqu'il n'y aura « plus de chances raisonnables qu'ils se remettent d'une maladie physique ou mentale » ; le mouvement pour la législation de l'euthanasie est passé de six cents à trois mille membres en cinq ans, et a reçu 20 000 adhésions l'année dernière. Enfin, des médecins de la faculté de médecine de l'université Yale ont annoncé qu'ils avaient, avec l'accord des parents, laissé mourir quarante-trois nouveau-nés affligés de handicaps particulièrement graves ».*



Pour l'honneur du barreau

L'hebdomadaire de Hambourg *DER SPIEGEL* conte comment le soupçon d'être homosexuel interdit à un juriste sarrois d'accéder au barreau : *« Pour avoir rencontré à Dillingen, en janvier de l'an dernier, un garçon de dix-neuf ans et l'avoir emmené chez lui, le Regierungsrat Jänisch est tenu par le président de l'ordre des avocats de la Sarre pour « apparemment indigne d'exercer la profession ». En effet, selon le président, « quiconque a des liaisons homosexuelles ne saurait exercer régulièrement ses fonctions d'avocat du fait qu'il s'expose à des chantages ». Or il s'agit purement et simplement d'une interdiction d'exercer puisque l'avis du président de l'ordre est déterminant ».* En outre, les accusations portées contre Janisch n'ont jamais pu être prouvées et, quand bien même elles le seraient, le nouveau code pénal ne considère plus comme punissables des relations de cet ordre avec un partenaire de plus de dix-huit ans. Le *SPIEGEL* trouve donc *« singulier qu'un avocat soit frappé de l'interdiction de plaider alors qu'il n'a pas violé la loi ».*



Vade-mecum du divorce sans larmes

« Sur les quelque quinze cents demandes de divorce enregistrées à Londres le mois dernier, près de cent provenaient de particuliers agissant pour leur propre compte, sans avocat, écrit le *TIMES. Une projection de ce chiffre indique que six mille des cent mille demandes de divorce susceptibles d'être déposées cette année seront sans doute instruites sans avocat.*

» Encore est-ce une estimation minimum, car il y a de plus en plus de citoyens enclins à penser qu'il n'est nul besoin de dépenser un minimum de 100 livres (1 200 F) pour un cas simple, dans une procédure qui peut être menée à bien pour 12 livres, sans compter les menus frais, le temps perdu et les ennuis (...).

» En même temps que s'affaiblit le mythe du divorce légal, poursuit le quotidien anglais, *on note un afflux d'articles, d'émissions de radio et de télévision, de brochures qui expliquent comment on peut se séparer sans difficulté majeure, et à peu de frais, d'un conjoint devenu indésirable. L'ouvrage le plus complet est* le Divorce sans avocat (« Divorce without a solicitor »), *de T. Porter (3 livres). Il contient, outre une explication claire de la législation, un guide de procédure écrit dans le langage de tous les jours ».*



Les ivrognes et les conquêtes du socialisme

Dans une page de la *LITERATOURNAYA GAZETA* consacrée à l'alcoolisme en Union soviétique, le docteur N. Hodakov, médecin psychiatre, écrit notamment :

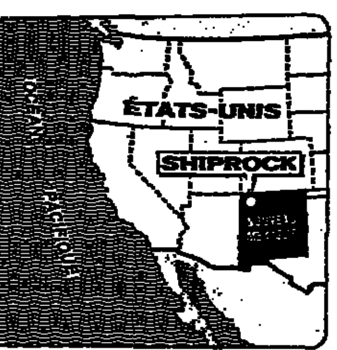
« La vente de boissons alcooliques a quintuplé de 1940 à 1973. (...) Les chiffres sont affligeants. (...) On peut se consoler en faisant des comparaisons : la consommation d'alcool pur par habitant est plus forte en France et en Italie. Mais, dans de nombreux pays, on boit surtout des vins naturels, et de manière assez régulière, ce qui ne provoque qu'une ivresse légère. (...) Chez nous, au contraire, ce sont surtout des boissons fortement alcooliques qui sont consommées. (...)

» Les débits de boissons ont été fermés, si bien qu'un verre de vin devient tout un problème. Mais on peut contourner l'obstacle : à peine sortis de leur travail, ceux qui le désirent vont au magasin et se mettent à deux ou trois pour boire une bouteille de vodka, le plus souvent à jeun, en regardant de tous les côtés de peur de se faire prendre. (...)

» On ne peut nier la force de cette tradition qui consiste à s'enivrer les jours de paie ou de congé, ou encore à l'occasion d'une rencontre ou d'une séparation. (...) Et il faut dire ce qui est : celui qui boit trop ne craint pas de se retrouver sans travail, puisque le chômage n'existe pas. Les buveurs savent admirablement tirer parti des conquêtes du socialisme. »

Lettre de Shiprock

TROIS CADAVRES DE NAVAJOS



PERSONNE ne s'arrête à Shiprock au Nouveau-Mexique. Les touristes passent une journée à visiter les architectures indiennes de Mesa Verde, village cubiste du treizième siècle surgissant à l'intérieur d'immenses cavernes au flanc des falaises ; ils évitent les biches et les écureuils sur la route de Cortez, passent la nuit dans un motel avec piscine intérieure pou rle prix d'un médiocre hôtel français et, le lendemain, cap au sud, enfin les déserts ! Rien de plus excitant que de rouler dans le vingtième siècle, radio et air conditionné, en regardant par les fenêtres des étendues infinies, aux rochers sculptés par l'érosion depuis des millions d'années, avec de loin en loin une cabane d'Indiens. Le touriste n'a qu'un regret : les toits de ces masures sont en tôle ondulée, mais on trouve facilement des cartes postales montrant une famille peau-rouge devant son *hogan* de boue séchée, le père à cheval, la mère en jupe longue, les enfants renfrognés, l'ensemble misérable doté pourtant d'une légende optimiste : *« Indiens typiques, vision colorée du Far-West. »* A 300 kilomètres de distance, j'ai acheté deux de ces cartes postales. Les noms des lieux changeaient, mais c'étaient toujours les mêmes personnages, dans des poses différentes, et les enfants n'avaient pas l'air plus gai.

Shiprock, c'est un écriteau que l'on distingue mal à travers la poussière d'un chantier d'autoroute. Des maisons dispersées, neuf cents habitants qui vont chercher du travail ou passer le samedi soir à la ville voisine de Farmington, et un bureau des affaires indiennes où un fonctionnaire paternaliste explique à qui veut l'entendre le mal que lui donnent les Navajos, « ces grands enfants ». C'est de Shiprock qu'est partie, il y a quelque temps, une marche de protestation de trois cents Indiens qui se rendirent à Farmington pour manifester contre le meurtre de trois des leurs et réclamer la fermeture des bars. Il n'y a pas eu de titres en première page des journaux de New-York : *« Les Indiens ne sont pas à la mode cette année »*, me dit Claudeen Arthur, licenciée en droit navajo attachée au bureau juridique (D.N.A.) de Shiprock. La télévision locale en a parlé, cependant, et c'est en voyant des images de Navajos de tous âges portant des écriteaux exigeant l'égalité des salaires, de meilleurs logements, la justice et le « pouvoir rouge », que j'ai connu cette affaire.

« *TOUT a commencé*, me dit Claudeen Arthur, *avec la découverte de trois corps de Navajos de trente-cinq à cinquante ans dans des canyons où les jeunes Blancs de Farmington ont l'habitude de se réunir pour des « parties de bière ». La police a mené une enquête rapide et arrêté trois garçons de quinze et seize ans. Ces meurtres ont rappelé d'autres histoires. Un Navajo parla de son oncle, disparu en rentrant de Farmington. On cita des cas d'Indiens battus, abandonnés dans des fossés. Un des jeux des adolescents consiste à donner la chasse, le samedi soir, aux « Indiens saouls » qui sortent des bars de Farmington. Le conseil de la nation navajo a protesté, la commission des droits civiques est intervenue, et une organisation intertribale a lancé des manifestations. »*

Aujourd'hui, Claudeen Arthur représente l'élément progressiste modéré de la jeunesse navajo. Avec d'autres Indiens, elle a suivi des études de droit pour pouvoir défendre juridiquement son peuple. Elle a épousé un ingénieur originaire de sa tribu : *« Nous sommes pris maintenant,* dit-elle, *entre les militants de l'American Indian Movement (AIM), qui sont intervenus à Farmington pour durcir les affrontements contre les autorités, et le peuple navajo, plutôt conservateur, attaché à ses anciennes coutumes. »*

Lorenzo Le Valdo, membre de l'AIM, a pris la tête de la manifestation contre les bars situés sur la route de Shiprock à Farmington : *« Des Indiens sont tués sur l'autoroute en sortant de ces bars,* dit-il, *ou battus pas les Blancs, qui ont essayé, depuis leur arrivée dans l'Ouest de détruire les Indiens par l'alcool et leurs sales maladies. Nous exigeons la fermeture des bars et des programmes d'éducation et de réhabilitation des alcooliques. Tout se tient. Les Navajos boivent parce qu'ils ont des emplois mal rétribués, des logements insuffisants, une existence misérable. »*

UN des scandales de Shiprock est le sort des mineurs qui travaillèrent dans les mines d'uranium des environs. Leurs salaires étaient plus bas que la moyenne, et les mesures de sécurité insuffisantes. Dix-huit sont morts d'une forme de cancer, et une enquête récente indiquait que vingt-deux autres semblaient atteints aujourd'hui de la même maladie, sans espoir d'obtenir des indemnités, le mal se déclarant très tard, et les mines étant fermées depuis 1959.

Au Bureau des affaires indiennes, qui est l'organisme de coopération et de surveillance mis en place par les « Anglais » (c'est ainsi qu'on appelle les Américains blancs), un fonctionnaire qui désire rester anonyme me dit : *« Ces gens sont incapables de s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Grâce à nos services, nous avons fait venir des industries qui leur paient des locations intéressantes. »*

— Des Indiens participent-ils à la gestion de ces affaires ?

— *Non, ils ne sont pas éduqués suffisamment. Ils sont restés trop longtemps isolés de la civilisation. Leurs écoles sont mauvaises et le pourcentage d'étudiants qui abandonnent l'Université est le plus élevé chez les Indiens.*

— Vous portez une bague navajo. Que pensez-vous de leur culture ?

— *Ce bijou est magnifique, il m'a été donné par un ami indien. Mais ces gens savent bien que, s'ils veulent réussir dans la vie, ils doivent abandonner leur culture pour la nôtre. »*

A Shiprock, un Indien me dit : *« C'est vrai, nos écoles ne sont pas bonnes, mais celles du Bureau des affaires indiennes sont les pires, parce qu'elles entretiennent les complexes d'infériorité des Indiens des réserves en leur donnant pour modèles des exemples de Blancs qu'ils ne pourront jamais égaler,* leur dit-on, *à moins qu'ils n'abandonnent leur manière de vivre. »*

UNE journée à Shiprock suffit pour mettre en évidence la complexité des problèmes. Un jeune Indien doit tenir compte de tant de facteurs économiques et culturels, s'il veut rester fidèle à l'esprit de sa tribu et trouver sa place dans la vie moderne ! Il n'est pas certain qu'il dispose d'un appui auprès des conseils de sa nation, dont les élus ont adopté parfois certaines mœurs politiques américaines (pots-de-vin, clientèle électorale, emplois réservés aux « fidèles »). Il se heurtera au paternalisme des affaires indiennes, aux revendications rigoureuses de l'AIM qui prêche le « pouvoir rouge ».

S'il choisit la voie réformiste, il risque d'être incompris par les anciens de sa tribu et par les militants de l'AIM. Il semble pourtant qu'un mouvement irréversible se soit déclenché avec l'arrivée des milliers d'Indiens dans les villes industrielles, où ils ont appris à connaître les « Anglos », et les moyens de les combattre sur leur propre terrain avant de retourner chez eux. Comment utiliseront-ils leurs nouvelles connaissances ?

En remontant de Shiprock vers Cortes, on traverse les réserves des Utes, dont chaque adolescent reçoit à sa majorité 20 000 dollars (chiffre indiqué par le fonctionnaire du BAI), pris sur les redevances pétrolières : ce qui, paraît-il, les encourage à la paresse... En poursuivant vers le nord-est, on arriverait au Dakota du Sud, chez les Sioux de Rosebud, dont le chef de tribu, Robert Burnette, anime un vaste mouvement de réforme et de résistance. Le livre qu'il vient d'écrire (1) se termine par ces mots : *« Voici venu le temps de l'action. »*

FRANCK JOTTERAND.

(1) *The Road to Wounded Knee*, par Robert Burnette et John Koster, Bantam Book, New-York.

DES « COYOTES » A LA « FEMME TOTALE »

A en juger par le nombre de centres, groupes d'études, séminaires, instituts et cliniques spécialisées, les Américains devraient être les mieux informés du monde sur leur condition sexuelle. Et sûrement avec beaucoup de bonne volonté, de sérieux et d'application, ils étudient les mystères infinis du sexe, ses joies et aussi ses détresses. *« Pensez-y toujours et n'en parlez jamais... »* Mais, à la différence de la ligne bleue des Vosges, on en parle beaucoup, énormément, de ce malheureux sexe, et certainement, s'ils provoquaient l'amour physique autant qu'ils en débattent, les Américains seraient, là encore, des privilégiés suscitant, comme en tant d'autres domaines, l'envie et la jalousie des moins favorisés.

Mais la prolifération en flèche des cliniques et organisations offrant des conseils et une thérapeutique sexuelle appropriée révèle un nombre élevé de défaillances, d'insuffisances, de malaises. On compte aujourd'hui entre trois mille et cinq mille « cliniques sexuelles ». Mais le Dr Masters et Mrs Johnson, sa femme (apparemment le mariage n'est pas une formule périmée, désuète, en tout cas pour les spécialistes), pionniers qui font autorité dans ce domaine, estiment qu'une cinquantaine seulement sont dignes de confiance. En fait, aucune norme n'a pu être encore établie par les associations de médecins et de psychiatres dans un secteur aussi nouveau. Le couple Masters, avec philosophie, considère que le développement rapide de ces établissements, même inspiré par des raisons commerciales, *« est mieux que rien car, avant il n'y avait rien »*. Ils sont en tout cas rentables, puisque le prix d'un traitement de deux semaines varie entre 1 500 dollars et 2 500 dollars (environ 7 500 francs et 12 500 francs), auxquels il faut ajouter des consultations régulières au prix de 40 dollars l'heure, pendant une période de un à cinq ans. Et cela sans être assuré de guérison...

La première convention des prostituées

Une certaine Mrs X a fait part de ses déboires au *New York Times*. Ayant perdu tout appétit sexuel pour son mari, elle réussit à lui faire renoncer à ses week-ends pour l'accompagner dans une clinique qui, comme la plupart, ne traite que les couples. On les interrogea séparément, puis ensemble, chacun ayant au préalable reçu un enregistrement des aspirations ou des doléances de l'autre. Au stade suivant, le couple procède, selon la formule, à une *« exploration progressive des corps »* en commentant leurs sensations. Rien de plus... L'acte sexuel n'est permis qu'après une période d'attouchements aux points sensibles et une fois reçues de nouvelles instructions. Enfin le couple peut partir en week-end, amoureux bien sûr, s'il lui reste assez d'argent. Malheureusement, Mrs X a admis : *« C'est un échec... »* L'appétit ne lui est pas revenu.

Dans tout le pays le front sexuel est entré dans une phase de mouvement. Après les femmes, les homosexuels luttent pour leur affranchissement et la fin de toute discrimination. Les prostituées attaquent de manière organisée, l'establishment sexuel contrôlé par ce qu'on appelle les *« sexistes »*, enore plus familièrement les *« cochons de mâles chauvins »*. C'est ainsi qu'en juin s'est tenue à San-Francisco la première convention des prostituées, groupées dans plusieurs organisations. Réunies dans une église, les déléguées de l'ASP (Association de prostituées de Seattle), de PONY (prostituées de New-York) écoutèrent la bonne parole de Margo Saint-James, une ancienne call-girl, fondatrice du mouvement COYOTE, les initiales de la formule *« Call Off Your Old Tired Ethics »* (abandonnez votre vieille éthique fatiguée) et dont l'image est la gueule souriante de cet animal *« mammifère carnivore entre le chacal et le loup »*, selon le Larousse.

Les prostituées en retraite ou en activité (certaines, modestes, portaient des masques pour ne pas être reconnues ou acclamées), des professeurs de droit et d'anthropologie, beaucoup de journalistes, de travestis et, curieusement, une promotion de jeunes fraîchement émoulus de l'académie de police de Saint-Raphaël s'étaient entassés dans le lieu saint. Comme dans toute convention, ils commencèrent par chanter en chœur, mais l'hymne choisi *« My ass is mine »* (Mon c... est à moi) était d'esprit contestataire.

Les quatre A de Mrs Morgan

Margo Saint-James repartit en croisade. Non pas contre ses anciens clients (*« J'en ai connu beaucoup qui sont plus polis avec nous qu'avec leur femme »*), mais contre la police et ses méthodes brutales, les juges appliquant des lois injustes, perpétuant la *dégradation des filles publiques*. Au passage, elle donna quelques conseils pratiques. Pour débusquer les agents du Vice squad (Brigade mondaine), elle recommande : *« Embrassez-les sur la bouche... Ils ne vous rendront pas le baiser »*... Beaucoup de déléguées *étaient* venues seulement pour s'amuser... Après des numéros de danse du ventre, quelques duettistes égayèrent la compagnie par des plaisanteries et des chansons obscènes. La soirée se termina dans une franche rigolade, une folle farandole de jeunes respectueuses déguisées en girl-scouts ou en nonnes. L'éveil de la conscience politique est une tâche rude et la législation de la plus vieille profession du monde n'est pas pour demain. Mais les « coyotes » ne sont pas découragées...

D'autres femmes ont fait parler d'elels. Malgré le bruit et la fureur créés par les mouvements de libération de la femme, nombreuses sont les Américaines (peut-être la majorité) prêtes à suivre les sages enseignements de Mrs Marabel Morgan, auteur d'un livre à succès, *« la Femme totale »* et qui sème maintenant la bonne parole de la soumission conjugale dans tout le pays. Son livre, une sorte de bible antiféministe, apprend comment devenir une *« femme totale »*, c'est-à-dire admirative, obéissante, amoureuse, flatteuse et câline de son mari, son seigneur et son maître. Après les trois « K » d'Hitler, les quatre « A » de Mrs Morgan : *« Acceptez votre mari, Admirez-le, Appréciez-le, Adaptez-vous à lui... »*.

Dans le domaine de l'esquive, les conseils de la femme totale datent un peu... *« Téléphonez au bureau pour lui murmurer : je désire ardemment ton corps. Si vous butez sur la phrase, répétez-la jusqu'à ce qu'elle vienne naturellement... »*, ou encore : *« Portez des hauts talons, des bas résille, attendez-le chaque soir dans une tenue outrageusement affriolante. Soyez prête chaque nuit à l'acte sexuel et croyez en Dieu »*.

Les « coyotes » n'auraient-elles pas intérêt à consulter les *« femmes totales »* ou simplement à échanger les conseils de l'expérience ?

HENRI PIERRE.

CHYPRE
île d'amour

SUPERBE indifférence ? Comble de l'humour involontaire ? Une agence de voyages proche de l'Opéra affiche bleu sur blanc : *« Chypre vous attend, demandez notre brochure. »*

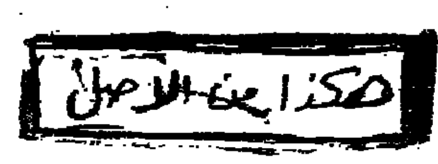
Effectivement, l'objet vaut le coup d'œil. Ce ne serait en temps ordinaire qu'un modèle du genre touristico-pléonastique. Mais l'actualité confère aux superlatifs d'usage une résonance sarcastique. *« Chypre, cœur chaud de la Méditerranée,* attaque le dépliant, *n'est pas une île parmi tant d'autres. Aphrodite y naquit de l'écume de sa mère Thétis. Ce n'est pas par hasard. C'est une île privilégiée. Paisible, heureuse, enjouée. C'est l'île de l'amour (...). Et surtout un pays où l'on se sent chez soi, puisqu'ici le mot « xenos » signifie à la fois étranger et ami. »*

« Alors, on se l'est disputée », poursuit le texte, qui rassure aussitôt : *« Mais chaque occupant y a laissé ses monuments que les siècles et le soleil ont harmonieusement confondus. »*

Kyrénia — théâtre de combats sans merci ces jours derniers — est décrite comme *« la plus romantique des villes chypriotes : un cadre idéal pour lune de miel »*.

L'agence a tout prévu : *« majoration de 50 francs pour les départs du 27 juillet au 6 août »* et la *« possibilité pour les voyageurs de souscrire une assurance »*. En aucun cas elle *« ne saurait être responsable des cas de force majeure qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le déroulement du voyage ».*

« Quand il est midi à Paris, il est 13 heures à Chypre », conclut le prospectus. Erreur ! Le décalage horaire est parfois affaire de saison. Cet été, il pourra bientôt se chiffrer en semaines. — L. C.



RADIO-TELEVISION

Ces hommes qui ont fait les programmes

Les tristes vingt-cinq ans du « huitième art »

Par JACQUES SICLIER

SI la première émission de télévision en France a été diffusée le 26 avril 1935, l'installation et le développement de la télévision française — retardés par la guerre et l'occupation allemande — ne commencent vraiment qu'en 1949. La R.T.F. (Radio-télévision française) est alors un organisme rattaché administrativement aux P.T.T. En 1948, le gouvernement choisit, pour la diffusion, la définition de 819 lignes, alors que l'ensemble de l'Europe décide d'adopter le 625 lignes. L'industrie des postes récepteurs est protégée par cette frontière technique.

L'âge du direct...

En 1950, il y avait en France 3 794 récepteurs. Il y en eut 10 558 en 1951. Après une croissance lente, mais régulière, le million était à peu près atteint en 1958 (990 594). En ces huit années, les hommes de télévision ont fait la conquête d'un public qui n'était pas encore défini selon les sondages d'opinion. La télévision, c'était une technique nouvelle à partir de laquelle il fallait tout inventer. Son originalité : la transmission *en direct* et à domicile des événements de l'actualité, des compétitions sportives et de spectacles de théâtre et de variétés.

Dans les studios de Cognacq-Jay puis des Buttes-Chaumont entrent, ces années-là, de jeunes réalisateurs qui n'ont pu trouver place dans le cinéma français et qui prennent en main un outil dont ils vont découvrir et faire découvrir les possibilités : Jean-Christophe Averty, Pierre Badel, Claude Barma, Igor Barrère, Roger Benamou, Marcel Bluwal, Pierre Cardinal, Jean-Paul Carrère, Maurice Cazeneuve, François Chatel, Jean-Marie Coldefy, Jean-Marie Drot, Philippe Ducrest, Roger Iglesis, Jean Kerchbron, Jean Lallier, Jean L'Hôte, Stellio Lorenzi, Claude Loursais, René Lucot, Michel Mitrani, Jean Prat, Alexandre Tarta, Pierre Tchernia.

S'ajoutent à eux des journalistes, écrivains, producteurs (gens qui apportent des idées et animent une émission) : Jacques Anjubault, Pierre Bellemare, Jean-Claude Bringuier, François Chalais, Roger Couderc, Claude Darget, Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet, Max-Pol Fouchet, Denise Glaser, Hubert Knapp, Etienne Lalou, Roger Louis, William Magnin, Aimée Mortimer, Marcel Moussy, Jean Nohain, Pierre Sabbagh, Jacques Sallebert, Claude Santelli, Léon Zitrone, Youri.

...et de Jean d'Arcy

C'est l'époque artisanale, où l'on travaille dans l'éphémère, puisque les émissions en direct ne vivent que le temps même de leur diffusion.

Epoque des pionniers, qui se groupent autour de Jean d'Arcy (ancien chef de cabinet de plusieurs ministères), directeur des programmes de la télévision de 1952 à 1959, et qui contribua à la création de l'Eurovision, officiellement née en mars 1954. Epoque où Pierre Bellemare avec ses jeux, Henri Spade avec « La joie de vivre » et Jean Nohain avec « Trente-six chandelles » contribuent tout autant à rendre la télévision familière aux Français que Pierre Sabbagh et Jacques Anjubault aux actualités télévisées, que les réalisateurs d'émissions dramatiques, qui cherchent à « personnaliser » leurs mises en scène (Barma, Bluwal, Kerchbron, Lorenzi), que les auteurs-producteurs-réalisateurs des séries typiquement télévisuelles : « Enigmes de l'histoire » (1956), qui devient, fin 1957, « La caméra explore le temps » ; « En votre âme et conscience » (1954), « Les cinq dernières minutes » (1958), « Si c'était vous » (1957-1958), ou les chroniques de « Lectures pour tous » (1953).

L'« école des Buttes-Chaumont »

En 1956, André Frank, qui était, depuis vingt ans, secrétaire général de la Compagnie Renaud-Barrault, entre à la R.T.F. comme chef du service des émissions dramatiques, et établit les lois dramaturgiques de « l'école des Buttes-Chaumont ». Jusqu'en 1970 André Frank (mort en 1971) sera, dans la recherche des textes littéraires, la prospection des auteurs originaux et l'évolution de l'« école des Buttes-Chaumont », un de ceux qui auront le plus contribué à la création d'un « langage télévisuel ».

1959 est une année-tournant, au début de l'ère gaullienne. Une ordonnance du 4 février donne à la R.T.F. le statut d'entreprise publique, le service de la recherche est créé, sous la direction de Pierre Schaeffer (secondé par André Voisin et Jean-Emile Jeannesson). En janvier a débuté « Cinq colonnes à la une », magazine mensuel d'informations filmées (Pierre Lazareff, Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet, Igor Barrère), qui renouvelle les perspectives de l'information tout autant que les méthodes de tournage. A la fin de l'année, Albert Ollivier est nommé directeur des programmes de la télévision, en remplacement de Jean d'Arcy. C'est une personnalité : résistant, journaliste, historien, un homme de culture humaniste, ouvert à son époque et qui prend conscience, au moment où s'élabore avec la « nouvelle vague » un cinéma d'auteurs, de la souplesse et de la liberté de création que peut apporter la technique du film à la diffusion de la littérature, des arts et du spectacle.

Le style d'Albert Ollivier

Albert Ollivier choisit de développer les moyens films dans le domaine des émissions dramatiques. Avec lui, le direct cesse d'être une religion, ce qui provoque, un temps, une querelle qui se révèle vite assez vaine. L'idée d'Albert Ollivier est de mettre « les grands sujets » à la portée de tous ; de provoquer, à l'égard des manifestations dites culturelles, une curiosité à travers les différentes couches sociales d'un public en pleine croissance; de former les goûts : de développer la connaissance, par expériences successives, au sein d'un programme où sont représentés tous les genres télévisuels. Lorsqu'il fait monter *les Perses*, tragédie grecque, par Jean Prat, l'événement n'est pas accueilli par un enthousiasme unanime. Mais le sondage d'opinion n'a pas force de loi. L'entreprise — audacieuse — en prépare d'autres : *les Chaises*, de Ionesco (Roger Iglesis, 1962) ; *Tous ceux qui tombent*, de Beckett (Michel Mitrani, 1963) ; *Sans merveille*, de Marguerite Duras (Mitrani, 1964). Lorsque Albert Ollivier inscrit, en 1963, *les Raisins verts*, de Michèle Arnaud, Jean-Loup Dabadie, Dirk Sanders et Jean-Christophe Averty, au programme du samedi soir (la soirée de grande écoute), la majorité du public proteste et la presse s'enflamme. Albert Ollivier déplace l'émission du samedi au lundi, sans la reléguer à des heures tardives. Il est conscient — encore que ses goûts propres ne le portent pas vers ce domaine — de l'importance de la révolution apportée aux variétés par *les Raisins verts* et du talent particulier d'Averty. En 1974, un jeune Averty n'aurait aucune chance de débuter de cette façon et de devenir un maître de l'écriture électronique.

Deux hommes pour une politique

Deux hommes ont représenté plus particulièrement la politique culturelle d'Albert Ollivier : le réalisateur Jean Prat, l'homme des adaptations romanesques, intelligentes et mesurées (*Hauteclaire* d'après Barbey d'Aurevilly avec Françoise Dumayet, comme *Premier amour* de Tourgueniev, *les Célibataires* d'après Montherlant, *325 000 francs* d'après Roger Vailland), et le « téléaste » complet Claude Santelli.

Claude Santelli, créateur du *Théâtre de la jeunesse*, qui va durer six ans en exaltant la littérature populaire et humaniste du dix-neuvième siècle (Dickens, Hugo, la comtesse de Ségur, Jules Verne) et un domaine étranger qui va de Pouchkine à Herman Melville et à *la Case de l'oncle Tom*. Producteur, adaptateur de textes à l'occasion, Claude Santelli réunit autour de lui une équipe d'écrivains et de réalisateurs auxquels il donne une forte impulsion. Il fait écrire pour le *Théâtre de la jeunesse* — qui s'adresse à la fois aux enfants, aux adolescents et aux adultes — des textes originaux, des biographies du jeune Thomas Edison, de Marie Curie, de Méliès. Soutenu par Albert Ollivier, il donne l'élan aux grandes dramatiques filmées tirées de son rayon favori : *les Mystères de Paris*, *Quatrevingt-Treize*, *David Copperfield*. C'est à Claude Santelli qu'Albert Ollivier avait confié — avant sa mort — l'organisation des fêtes de fin d'année 1964, bouquet d'émissions prestigieuses et populaires qui fut à la fois la synthèse et l'apothéose d'une politique des programmes.

Albert Ollivier n'a jamais créé de ghetto culturel. Ses structures de programmes reposaient sur un principe de coexistence entre les genres qui laissait chaque soir, et sur une chaîne unique, place au choix et à la découverte. Il y avait *Cinq colonnes à la une*, *Faire face*, *les Raisins verts*, *le Théâtre de la jeunesse*, *les Portraits souvenirs*, de Roger Stéphane et Roland Darbois, *les Croquis*, de Bringuier et Knapp, les « dramatiques-vérité », de Jacques Krier, *les Journaux de voyage*, de Drot, les émissions sur l'art de Max-Pol Fouchet, et aussi, et en même temps, les grands jeux télévisés de Guy Lux (*Intervilles*), les pièces de Boulevard proposées par Jacques Chabannes, les variétés d'Aimée Mortimer, les émissions lyriques de Spade, les feuilletons quotidiens ou hebdomadaires. Tout cela « harmonisé » d'une manière qui paraissait naturelle. Les programmes de la télévision avaient alors une qualité globale. Ils n'étaient pas « usinés ».

La gestion de la croissance

A la fin de l'année 1959, il y avait en France 1 406 240 postes récepteurs. On en comptait 5 235 270 à la fin de l'année 1964. Il n'est pas exagéré de dire qu'on doit ce bond en avant à Albert Ollivier. Les obsèques d'Albert Ollivier, mort après une longue maladie courageusement supportée et qui n'avait point entamé son œuvre, eurent lieu le 21 juillet 1964. Le 24, la R.T.F. devenait l'O.R.T.F., office pourvu d'un statut et d'un conseil d'administration de dix-neuf membres.

En hommage à Albert Ollivier le poste de directeur des programmes ne fut pas pourvu d'un nouveau titulaire. Claude Contamine, second directeur adjoint au directeur général de l'O.R.T.F., Jacques-Bernard Dupont, devint le patron de la télévision, avec pouvoirs sur l'administration, le personnel technique et artistique, sur les programmes. Avec lui (trente-cinq ans, ancien élève de l'ENA) commence l'ère des technocrates.

Claude Contamine entreprend de réorganiser la maison selon les méthodes d'administration modernes. En ce qui concerne les programmes, il parle volontiers de son « pragmatisme ». Le succès public de *la Bonne Planque*, vaudeville enregistré dans un théâtre et interprété par Bourvil et Pierrette Bruno, le conduit à une conception de la télévision populaire (et peu coûteuse) qui amènera, en 1966, la création par Pierre Sabbagh d'*Au théâtre ce soir*. En 1965, Claude Contamine décide — pour se débarrasser, dit-on, de Stellio Lorenzi, communiste et syndicaliste encombrant — la suppression de *La caméra explore le temps*. Il affronte l'oligarchie des réalisateurs et ouvre les portes de l'Office aux gens de cinéma. Il nivelle les programmes par le bas, première mise à flot d'une télévision de distraction.

Claude Contamine et « Au théâtre ce soir »

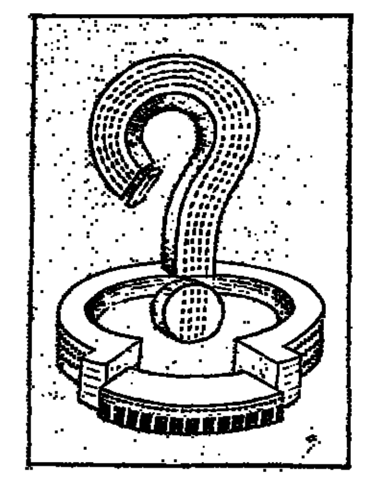
Claude Contamine établit des lignes de force précises entre le programme « pour tous » et les émissions culturelles, qui doivent rester des entreprises exceptionnelles. C'est le règne d'*Au théâtre ce soir*, de Guy Lux, d'une télévision facile où demeurent pourtant les entreprises de Claude Santelli, les *Croquis*, les émissions de Drot, Averty (qui réalise *Ubu roi*, de Jarry), où *les Femmes* aussi, d'Eliane Victor (avec Paul Seban, Jacques Krier, Gérard Chouchan, et bien d'autres réalisateurs de talent), où les dramatiques réalisées par Bluwal et Mitrani, où la nouvelle série historique *Présence du passé*, comme *Marie Tudor* (Victor Hugo revu par Abel Gance), où *la Prise du pouvoir par Louis XIV* (Rossellini), préservent la qualité.

La deuxième chaîne, qui a démarré timidement en avril 1964, était confiée à Philippe Ragueneau. Mais, à partir de juin 1965, Jacques Thibau est nommé directeur adjoint de la télévision, et sa présence, aux côtés de Claude Contamine, redonne aux programmes un élan considérable.

La deuxième chaîne de Jacques Thibau

Sur la deuxième chaîne, qu'il prend en main, Jacques Thibau confie à de jeunes journalistes la création de magazines d'un style nouveau : *Caméra III* (Turenne et Labro), *Zoom* (Harris et Sédouy). Il défend le principe de la responsabilité personnelle des producteurs et de leurs équipes. *Seize millions de jeunes* d'Harry et Sédouy. *Lire*, nouveau magazine littéraire sont le berceau d'une autre génération de réalisateurs (dont Bernard Bouthier). *Jeux de société* de Danielle Hunebelle (où l'on retrouve Seban et Krier), *Cinéastes de notre temps* de Janine Bazin et André S. Labarthe, *Théâtre d'aujourd'hui* de Lucile de Guyencourt, apportent aux téléspectateurs, dans des formes nouvelles, le reflet du monde contemporain, la critique cinématographique et l'activité théâtrale modernes. Jacques Thibau prépare l'avènement de la couleur en octobre 1967, organise des « soirées personnalisées » (il nous en reste *Les dossiers de l'écran*), fait appel à Averty et à toutes les forces dynamiques.

Une sorte d'équilibre s'instaure entre la télévision de Claude Contamine et celle de Jacques Thibau, lorsqu'ils sont limogés tous les deux : le premier en septembre 1967, le second en décembre. A la fin de 1966, il y avait en France sept millions quatre cent soixante et onze mille postes récepteurs, on en dénombrera huit millions cinq cent mille pour 1967.



Les derniers soubresauts

Nommé directeur de la télévision en septembre 1967, Emile Biasini, qui venait du ministère des affaires culturelles, disparaîtra dans la crise de mai 1968 sans avoir eu le temps d'apporter sa marque aux programmes. Les événements de mai-juin 1968 et la longue grève de la télévision créent une coupure irrémédiable.

Lorsque la situation politique et sociale redevient normale, une vague d'épuration balaie l'O.R.T.F. Les principales victimes en sont les journalistes de l'actualité télévisée coupables de « révolte ». Les équipes de Jacques Thibau disparaissent. Certains producteurs et réalisateurs sont mis en pénitence, mais André François, nommé directeur de la télévision en juillet 1968, entreprend une mission de réconciliation, rappelle peu à peu les punis et tente d'élaborer une nouvelle politique des programmes. Deux hommes de métier ont été nommés, en octobre, directeurs des chaînes : Pierre Sabbagh à la première, Maurice Cazeneuve à la seconde.

La fin de la liberté de création

Le poste de directeur de la télévision sera supprimé en octobre 1969. André François aura été le dernier fonctionnaire éclairé à se préoccuper d'une ligne générale des programmes, le dernier à encourager la liberté de création dans la diversité de formules nouvelles (*l'Invité du dimanche*, *les Cent Livres*, émissions dramatiques de Mitrani, Jean L'Hôte, Robert Maurice). Et l'émerveillement ancien pour les prodiges de la télévision renaît lorsque, dans la nuit du 20 au 21 juillet 1969, les Français voient, en direct, avec le monde entier, les images du premier homme marchant sur la Lune.

Le général de Gaulle a quitté le pouvoir. Georges Pompidou est président de la République. En septembre 1969 — le ministère de l'information étant alors supprimé, — Jacques Chaban-Delmas lance une grande opération « libéralisation de l'information » et Pierre Desgraupes devient responsable de l'actualité télévisée à la première chaîne. L'intérêt du public renaît, tant pour le style Desgraupes que pour le travail accompli sur la deuxième chaîne couleur dans le même domaine par Jacqueline Baudrier et ses jeunes journalistes. Mais les programmes artistiques sont contrôlés. La réalité sociale est réservée à l'information. Elle ne doit pas intervenir dans les programmes « de spectacle », tenus à la distraction et à l'optimisme. Ainsi le courant dit « de l'écriture par l'image » qui apporte aux émissions dramatiques un sang neuf (avec Michel Polac, Jacques Krier, Danielle Hunebelle et Maurice Failevic), est-il mal considéré, les auteurs-réalisateurs commettant le péché de « pessimisme » à l'égard de certains problèmes sociaux.

En janvier 1970, Xavier Larère est nommé directeur chargé de la coordination entre les deux chaînes (il deviendra directeur de la régie des moyens de production en juillet 1972). Les technocrates sont au pouvoir et entament cette réforme des structures qui prendra effet le 1er janvier 1971 avec les unités de fabrication. Planification industrielle destinée à résorber le déficit, établir l'équilibre financier et rentabiliser les programmes. A partir de cette époque, et même si certains d'entre eux arrivent encore à s'exprimer dans un style personnel, les réalisateurs cessent d'être considérés comme des créateurs responsables. L'administration ne parle plus d'émissions mais de produits. Le rôle du producteur tend à disparaître.

Les émissions dites « culturelles » sont reléguées après 22 heures. Les directeurs de chaîne doivent se faire concurrence pour attirer un public dont les sondages disent qu'ils réclament de la distraction avant tout. La planification industrielle sert aussi à empêcher que le « spectacle » ne contienne des éléments de trouble, de contestation. En septembre 1971, Pierre Sabbagh remplace, à la direction de la deuxième chaîne, Maurice Cazeneuve, qui avait tenté jusque-là de maintenir une télévision de qualité diversifiée. Roland Dhordain, venu de la radio, et nommé directeur de la première chaîne, ne répond pas à ce que l'on attendait de lui et cède son poste, en juillet 1972, à Jacqueline Baudrier, qui, depuis, traîne le boulet de la chaîne noir et blanc, tandis que les programmes « populaires » de Pierre Sabbagh brillent d'un éclat factice grâce à la diffusion en couleurs. Pour reprendre une expression de Jacques Thibau, la télévision de l'insignifiance est installée (1).

Et puis « les forces de la joie... »

Depuis 1972, l'histoire de la télévision ne s'écrit plus qu'à travers les crises de l'O.R.T.F. : scandale de la publicité clandestine, rétablissement du ministère de l'information, fin de la « libéralisation » et renvoi de Pierre Desgraupes au moment où Arthur Conte devient P.-D. G. de l'Office. La faconde méridionale d'Arthur Conte le rend populaire. Son départ, en octobre 1973, après un coup d'éclat contre la tutelle gouvernementale et l'action des technocrates, lui vaudra une considération que ne justifie pas son action sur les programmes. Arthur Conte a fait rediffuser certaines émissions anciennes de *La caméra explore le temps* et autorisé la diffusion d'une émission de *Vive le cinéma*, interdite en 1972 parce que Me Kiejman, homme de gauche, y parlait du cinéma politique. Mais, sous le règne de l'homme qui prônait les « forces de la joie », qui voulait faire chanter la France, les programmes ont continué de sombrer dans la grisaille.

Qui se soucie vraiment, depuis 1972, de la qualité des programmes, à part ceux qui tentent de les réaliser correctement et quelques chefs de service croyant encore à la vraie mission du service public ? Le poids du pouvoir politique et l'industrialisation ont brisé la vocation artistique et culturelle de l'instrument de diffusion. L'augmentation de la durée des créneaux publicitaires depuis 1969 influe aussi sur la durée et la fabrication des émissions. Même l'effort de Jean-Louis Guillaud sur la troisième chaîne (mise en service le 31 décembre 1972) n'a donné que des résultats incertains. Les hommes qui créaient en tous les domaines ont été effacés, réduits presque à l'anonymat. On ne voit plus que le système. Et l'O.R.T.F. est devenu symbole d'incohérence, de gabegie, de déficit, d'intrigues, de mouvements de grève irritants, dont le public ne cherche même plus à connaître les raisons. L'établissement, qu'on a conduit au discrédit, éclate aujourd'hui. Et ce discrédit rejaillit sur la notion de monopole.

On nous dit que la télévision française, comme dans tous les pays fortement industrialisés, paye le prix de sa croissance (13 millions de récepteurs en 1973). Qu'elle doit s'aligner sur le niveau intellectuel moyen (calculé par qui ?) d'un public devenu trop important pour qu'on s'adresse à lui d'une façon « anarchique ». Mais faut-il croire qu'elle doit obéir à une loi irrémédiable du progrès industriel, comme le tourisme de groupe, les voitures de série, les plats surgelés, les matières plastiques et les gadgets de la consommation ? Faut-il croire que la valeur des hommes ne sert à rien ?

Il était une fois une télévision française qui était la meilleure du monde...

(1) Lire les études de Jacques Thibau : *Une télévision pour tous les Français* (Ed. du Seuil, 1970), *la Télévision, le Pouvoir et l'Argent* (Calmann-Lévy, 1973).

RADIO-TELEVISION

Samedi 27 juillet

● CHAINE I

20 h. 30 Dramatique : « l'Ange de la rivière morte », de G. Blond. Adapt. F. Chevalier. Réal. E. Logereau. Avec P. Doris, M. Robin.
En 1945, un jeune journaliste enquête sur une série de meurtres dans le petit monde pittoresque de l'île des Peupliers, à Créteil.

21 h. 45 Portrait : Oskar Morgenstern : « Le futur sans erreur ? ». Réal. C. Ventura.

● CHAINE II (couleur)

20 h. 35 *Jeux sans frontières.* A Barga (Italie).
21 h. 45 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « La cage aux perroquets ».
22 h. 35 Sport : Championnat du monde d'escrime à Grenoble.
22 h. 40 Jazz. Festival de Châteauvallon 1973 : Bernard Lubat.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Musique : « l'Ascension », d'Olivier Messiaen. (Retransmission depuis la Basilique de Lourdes).

20 h. 30 Théâtre : « le Souffle de vie », création du Théâtre populaire jurassien. Texte et mise en scène de R. Bénichon.
Deux clowns, partis en fusée de Cap-Kennedy, visitent la Lune, les fonds sous-marins, le pays de la musique... Chaque fois, ils découvrent un monde merveilleux que seuls les poètes ou les enfants savent imaginer.

21 h. 30 Essai dramatique : « Jour de rêve », de Ph. Rivière, avec V. Grousson.
La journée d'un homme dans la ville.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ;
20 h., Théâtre ouvert d'Avignon, par L. Attoun : « Madras la nuit où... », d'E. Manet (réal. J.-J. Vierne), avec C. Confortès, M. Marquais, M. Oppenot ;

Quintette pour un théâtre de chambre : cinq personnages exilés dans un pays étranger s'affrontent et s'entredéchirent à huis clos, tandis qu'une guerre civile ravage la ville.

22 h., Aspects du sacré dans le monde moderne : La musique contemporaine, avec G. Tremblay, Xénakis, P. Bartolomé, P. Oréman, J.-C. Eloy ; 22 h. 30, Café-théâtre : Le mime ; 23 h. 15, Echos et paysages : La Normandie.

● FRANCE-MUSIQUE

15 h. 56 (S.), En direct de Bayreuth : « les Maîtres chanteurs de Nuremberg », de Wagner avec Th. Adam, H. Sotin, K. Hirte G Nienstedt, F. Stricker, H. Bode, A. Reynolds, B. Weikl, orchestre et chœurs, direct. S. Varviso ; 17 h. 25 (S.), Musiques françaises au temps de Richard Wagner (Chabrier, Berlioz, Saint-Saëns, Fauré, Messager) ; 18 h. 15 (S.), « les Maîtres chanteurs de Nuremberg » ; 19 h. 30 (S.). Le tour du monde des auditeurs : Nuremberg (Œuvres de Pachelbel) ;
20 h. 20 (S.), « les Maîtres chanteurs » ; 22 h. 30 (S.), La tour du monde des auditeurs (Bayreuth) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc (Parmegiani, Poulenc, D. Milhaud) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 10, Tribune de l'été (réal. A. Barroux)
Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 10, L'opérette 21 h. 30, La parole est à Michel Méry.

● *L'Afrique à « Signes des temps ».* — Bernard Bouthier et Hubert Knapp tournent au Niger pour *Signes des temps*, trois émissions sur l'évolution sociale, économique et politique d'aujourd'hui. Village de la brousse équatoriale et exode rural vers Abidjan (Bouthier) ; la sécheresse au Niger et ses conséquences (Knapp).

Dimanche 28 juillet

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : Miditrente été.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Sport été.
16 h. 55 Film : « Sire Gauvain et le chevalier vert », de S. Weeks (1973), avec M. Head.
Au temps du roi Arthur, les aventures initiatiques d'un jeune chevalier. Ce film est inédit en France.

18 h. 40 La France défigurée, par M. Péricard et L. Bériot.
Transport de matières dangereuses. — Un industriel pollueur. — Ponchartrain sur la route des vacances.

19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufman.
20 h. 45 Film : « la Nef des fous », de S. Kramer (1965), avec V. Leigh, S. Signoret, J. Ferrer, L. Marvin.
Le voyage d'une dizaine d'hommes et de femmes, en 1933, sur un cargo allemand, de Vera-Cruz à Bremerhaven. Destins sur lesquels s'étend déjà l'ombre du nazisme.
Adaptation d'un best seller de Katherine Anne Porter. Un film de vedettes.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 50 Film : « Orgueil et passion », de S. Kramer (1957), avec C. Grant, F. Sinatra, S. Loren.
A travers l'Espagne occupée par les soldats de Napoléon, un officier anglais aide un groupe de guérilleros à convoyer un canon géant pour libérer Avila.

17 h. Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre de M. Hours. « Le Maître de Moulins ». Réal. A. Tarta.
Nous ne possédons aucun renseignement sur l'identité et la personnalité de ce peintre qui a marqué la période de la grande peinture gothique française.

17 h. 30 Télésports.
18 h. 30 Reportage : Hommes de la mer. « Jacques l'Amphibien ». Réal. B. Vailati.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde. « Les Galapagos ».
20 h. 35 Sport : Championnat de France d'athlétisme à Nice.
22 h. 30 Ciné-Club : « Inside Daisy Clover », de R. Mulligan (1965), avec N. Wood et R Redford. (V.o. sous-titrée.)
Découverte par un producteur, une sauvageonne de Californie devient star de cinéma mais ne trouve ni stabilité ni bonheur.
Ce film est inédit en France.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles de S. Maugham. « Une histoire banale ».
20 h. 35 Reportage : Etirez vos ailes, émission de la télévision hollandaise.
Chaque année, dans le port d'Enkhuizen, un concours rassemble des amateurs équipés des appareils volants qu'ils ont confectionnés. Ils s'élancent du haut d'une tour et sont récupérés dans la mer par des hommes-grenouilles.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée » (Mozart) ; 12 h., Oui, mais... *on attendait Groucho et ce fut Marx ;* 12 h. 45, Orchestre O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule, avec H. Le Floch, violoniste : « Concerto en sol mineur pour violon et orchestre » (M. Bruch) ; « Sérénade pour cordes » (Tchaïkovski).

> **ÉMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES**
>
> DIMANCHE 28 JUILLET
>
> TELEVISION
>
> 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Vieillir dans l'Eglise » ; 10 h., Présence protestante : « Le Synode de l'Eglise Réformée à Lyon », « La Bible et la Vie : la femme », « Message de Sœur Myriam » ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : « Lire en vacances » : « Dieu en liberté », de G. Hourdin ; 11 h., Messe célébrée à l'église de Bernières-sur-Mer (Calvados) : Prédication du Père Guinchat.

13 h. 45, Le monde insolite : L'esprit du yoga, par J. Borel ; 14 h. 15, « Angélique Babou », de J. Carolle, interprété par les comédiens-français ;

Portrait d'une femme de caractère, Angélique d'Estrée, sœur de la belle Gabrielle, nommée par Henri IV abbesse de Maubuisson malgré ses douze mariages.

16 h. 15, « Quintette en si bémol majeur pour clarinette et cordes » (Weber) ; 16 h. 45, Curieux destins : Le conquistador de la sonora (rediff.) ; 17 h. 30, Festival de Lausanne. *Orchestre national* O.R.T.F., direct. Ch. Dutoit, avec N. Milstein : « la Fiancée vendue » (Smetana), « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Beethoven), « le Sacre du printemps » (Stravinski) ; 19 h. 10, Les machines à musique ;

20 h., Mozart : Scènes et airs de concert : « Alcandro, lo confesso. Non so d'onde viene », « Ma che vi fece, o stelle. Sperai vicino il lido », « No, che non sei capace », par M. Mesplé, « Per pietà, bell'idol mio », « Cara, se le mie pene », par R. Streich, « Fra cento affani », par A.-M. Miranda, « Clarice, cara mia sposa » (avec la participation de J.-Ch. Runge et W. McDonald), « Ich möchte wohl des kaiser sein », par P.-Ch. Runge, « Mandina amabile », par R. Streich, W. McDonald, P.-Ch. Runge. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-P. Marty ; 21 h., Germain nouveau, par J.-P. Vaguer (réal. Ph. Guinard) ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés : A Avignon ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Henri de Montherlant (1).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), *Du Danube à la Seine ;* 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin, avec D. Merlet, pianiste : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms), « Symphonie n° 4 » (A. Magnard) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Wander-fantaisie » (Schubert) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Brahms, R. Strauss, H. Wolf) ; Vers 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. G. Bertini, avec C. Arrau, pianiste : « Symphonie n° 4 en ut mineur » (Schubert), « Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre » (Brahms) ; Vers 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (Bruckner, M. Reger, Mahler) ; 19 h. 35 (S.), En direct du festival d'Antibes : Jazz vivant.

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques (*Reinken, Buxtehude, Mozart,* Schubert, Fauré, Debussy) ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; Carole Dawn Reinart, trompettiste, et Aviva Einhorn, chef d'orchestre : « Intrade pour trompette en ut et piano » (Honegger), « Caprice pour trompette en ut et piano » (Eugène Bozza), « Les Indes galantes », « Dardanus », « Castor et Pollux » (Rameau), « Sonate pour trompette en si bémol et piano » (Hindemith) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : « Una colomba candida » (F. Landini), « Wesendonk lieder » (Wagner), « Arc », pour piano et orchestre (Takemitsu) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène.
Inter-Variétés : 20 h. 20, Les bruits de la ville ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

CARNET

Mariages

— M. et Mme François Sanzo,
M. et Mme Gilbert Sailhac,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Marc et Béatrice,
célébré le 27 juillet 1974 en l'église Saint-Paul à Montluçon (03).
Route de Tozeur, Gafsa (Tunisie).
Montluçon-Domerat (03).

Nécrologie

— M. Alain Quilfen, son époux,
Mlle Madeleine Quilfen, sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alain QUILFEN,
née Henriette Marchand,
le 25 juillet 1974.
La messe d'enterrement aura lieu mardi 30 juillet, à 16 heures, à Sainte-Anne-de-la-Maison-Blanche, 188, rue de Tolbiac.
57, avenue d'Italie, 75 013 Paris.

— Le docteur et Mme Marcel Rahmani et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 18 juillet à Tripoli, de
Daniel RAHMANI,
âgé de trente et un ans,
ingénieur agronome.
L'inhumation a eu lieu à Poissy le 23 juillet dans l'intimité familiale.
16, avenue Fernand-Lefebvre,
78 300 Poissy.
2, rue Paul-Gauguin,
92 290 Châtenay-Malabry.

— Mme Henri Roques,
Ses enfants, la famille
Et le personnel de l'entreprise Roques et compagnie,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri ROQUES,
survenu à Paris, le 25 juillet, dans sa soixante-cinquième année.
Ses obsèques auront lieu le lundi 29 juillet, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, Paris-16e.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis SAUZIN,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
doyen honoraire
de la faculté des lettres de Rennes,
ancien combattant 1914-1918,
Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu à Espédaillac (Lot) après une longue maladie supportée avec foi et patience.
Messe de funérailles samedi 27, à 10 heures, à Notre-Dame de Rennes ; inhumation dans l'intimité à Liffré (Fouillard).
Ni fleurs ni couronnes. Offrandes pour le tiers-monde.
De la part de
Mme Sauzin,
Espédaillac, 46 320 Assier,
M. Marc Sauzin,
lotissement 4, 31 600 Muret,
Et des familles Pouget, Marcel Sauzin et Henri Sauzin.

Messes

— Un service a été célébré dans la plus stricte intimité, le 26 juillet, à 10 h. 30, en l'église de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à l'intention de
M. Gérard FOUSSIER,
conseiller du commerce extérieur,
président-directeur général
de la S.E.G.M.,
disparu accidentellement aux Antilles le 14 juillet 1974, dans sa quarante-septième année.

Visites et conférences

LUNDI 29 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., entrée, Mme Bouquet des Chaux : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., *entrée place du Puits-de-l'Ermite.* Mme Legregeois : « La Mosquée ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Thibaut : « L'île Saint-Louis ».

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les plus beaux hôtels du Marais, la place des Vosges » (A travers Paris). — 15 h., place de la Contrescarpe, M. Elby-Hennion : « Un village : Mouffetard » (Connaissance de Paris) ; — 15 h., métro Cité : « Une île mystérieuse : la Cité » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., métro Sentier : « Parcours policier dans les passages et ruelles du Vieux-Paris » (Paris et son histoire).

MARDI 30 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., place de la Contrescarpe, Mme Legregeois : « Le quartier Mouffetard ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Thibaut : « L'hôtel Lauzun ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Lamarck-Caulaincourt, M. Elby-Hennion : « L'île Louvier et les trésors de l'Arsenal » (Connaissance de Paris). — 15 h., 24, rue des Archives : « *Cloître des Billettes* » (*Mme* Ferrand) — 15 h., façade église Saint-Gervais : « Hôtels de Beauvais, d'Aumont, de Sens » (M. de La Roche). — 15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Les salons de l'hôtel de Lassay » (Paris et son histoire).

> **ABONNEMENTS DE VACANCES**
>
> *Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.*
>
> *Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire* le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

> *Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.*

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTE

S. 12 - Bs Meubles Me Pescheteau.

MODE

Faites-le vous-même

Les collections d'hiver, qui viennent de se terminer en haute couture, mettent en vedette les tricots à grosses mailles en vestes de sport ainsi qu'en accessoires.

André Courrèges aime le point mousse, en grosse laine blanche, sur des aiguilles géantes. Il en fait des maillots « barboteuses », des chandails un peu plus fins et des robes droites, à partir d'un empiècement plat. Tous ses bonnets finis de bords-côtes, ses longues écharpes et ses moufles sont travaillés à plat pour ne pas perdre le relief de la maille.

Dior, Saint-Laurent, Lanvin et Scherrer, entre autres, présentent de petits bérets crochetés, des faluches et des turbans. Les longues écharpes à franges enveloppent les grands manteaux douillets. Vous pouvez donc donner un air neuf aux ensembles de l'année dernière de plusieurs façons. Prenez des fils de plusieurs teintes, coordonnés à ceux du tissu, et faites-en un boa assez long pour border un manteau, tout en le rallongeant jusqu'au mollet. De la même façon, pourrez-vous obtenir une étole, un châle ou un cache-cœur, aéré et mousseux.

Si le crochet assez fin ne vous fait pas peur, reprenez une idée d'Yves Saint-Laurent et faites-vous un long cardigan, tout simple, en point fantaisie dans les couleurs d'une robe chemisier imprimée.

Mais les ouvrages de l'été font partie des vacances et nous reproduisons, en guise de jeu, un modèle choisi dans *Poupées de laine,* le charmant ouvrage de Madeleine Banier, où vous pourrez puiser maintes idées de cadeaux de fin d'année, dont l'originalité fera la joie des enfants... et la vôtre.

Comme les autres années, pour obtenir les explications des modèles dessinés ici, il suffit d'envoyer une enveloppe timbrée, adressée à son *nom, aux services de presse des* maisons dont les adresses sont indiquées dans les légendes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

PHILDAR : grosse veste en laine et polyester blanc, à torsades, avec bord, col et poignets au point de riz. 112, rue du Collège, 59100 Roubaix.

JARDIN DES MODES : chandail de plein air en grosse laine rustique « Paysanne » et fin fil acrylique chiné et boutonné grège et marron du Berger du Nord. A exécuter en quelque vingt-cinq heures.

GEORGES PICAUD : redingote de style Chanel en fil « Grand Nord » suggérant l'astrakan. Explications dans la revue « France-Tricots ».

3 SUISSES : veste d'homme en térylène et acrylique « Navy » écru, à empiècement et col en côtes irrégulières, 59076 Roubaix, Cedex 2.

PINGOUIN : chandail rayé bicolore pour enfant en « Europingouin » laine et acrylique. 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

M. BANIER : « Poupées de laine ». Hachette, 25 F.

ÉCOUTER, VOIR

● **TÉMOIGNAGE : « LE CORPS HABITÉ ». — *Mardi 30 juillet, France-Culture, 9 h. 7.***

Le corps... c'est le lieu que chacun habite, irrémédiablement, pour le meilleur et pour le pire. Chaque être tisse avec lui les relations intimes, plus ou moins imaginaires, qui, depuis des siècles, cèdent le pas aux prénoms de la société. Nié, rabaissé, ou transcendé suivant les époques, le corps est aujourd'hui la proie des marchands du Temple ou des libérateurs.

Face à tant de contradictions, Harold Portnoy et Yann Paranthoen se sont mis à l'écoute patiente, apparemment passive, d'un certain nombre de corps : une petite fille de huit ans, une jeune fille qui prend conscience de son image, un garçon de dix-neuf ans, une femme qui s'est fait modifier le nez, une autre qui refuse son corps, un mime, un professeur de gymnastique...

Ces impressions — sans visages — nous renverront peut-être plus facilement à nous-mêmes (collaboration de J.-P. Bigeault, avec la participation de G.-C. Rapaille, psychosociologue, et O. Pont, co-directeur du centre de développement du potentiel humain).

● **AU CINÉMA CE SOIR : « HOMMAGE A JEAN-PIERRE MELVILLE. » — Jeudi 1er août, première chaîne, 20 h. 30.**

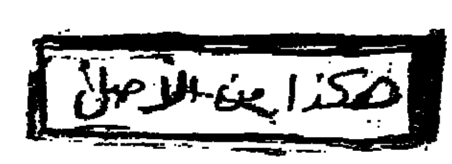
Jean-Pierre Melville est mort il y a un an. L'hommage que lui rend aujourd'hui Armand Panigel (témoignages de Pierre Grasset qui fut à ses côtés l'interprète de Deux hommes dans Manhattan, *de Philippe Labro, journaliste et cinéaste qui fut de ses amis, puis, montage d'interviews et d'extraits de films) ne pourra certes valoir le portrait historique et critique réalisé par André-S. Labarthe pour « Cinéastes de notre temps » en 1970. En fait, l'intérêt de cette émission tiendra surtout au film qui en est la pièce principale :* Deux hommes dans Manhattan, *réalisé en 1958, dans les rues de New-York selon les méthodes de « cinéma direct » chères à la « nouvelle vague » naissante, méthodes appliquées à un sujet romanesque mais inspiré de la réalité. Deux Français, un journaliste de l'A.F.P. (Melville lui-même) et un reporter-photographe, recherchent pendant une nuit le délégué français à l'ONU, qui a disparu. Ce thème de l'enquête dans les lieux, les décors réels, rappelle le néo-réalisme américain de la fin des années 40* (la Cité sans voiles, *de Dassin), tandis que le romanesque et l'affrontement des personnages dans une action haletante ramènent au film noir de Huston ou Hawks. Melville a, dans la suite de sa carrière, renié* Deux hommes dans Manhattan, *œuvre imparfaite mais « vivante ». Certains pensent qu'il a eu tort. Ce fut, en tout cas, une étape importante dans l'élaboration du « film policier français à la mode américaine » qui devait faire la célébrité du réalisateur.*

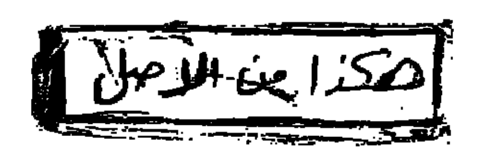
● **FILM : « LES MALES ». — Vendredi 2 août, troisième chaîne, 20 h. 30.**

Le bûcheron Jean Saint-Pierre et l'étudiant Emile Saint-Martin ont fui la société civilisée pour vivre librement dans les forêts du Québec. Mais, après cinq cent cinquante-trois jours de cette vie, les deux hommes, barbus, chevelus, et en guenilles, descendent au plus prochain village pour enlever une fille et calmer leur frustration sexuelle. Leur affaire manquée (le père de Dolorès était le chef de la police locale), Jean et Emile regagnent leur forêt et trouvent dans leur campement une autre fille, nue comme Eve, qui pratique le plus simplement du monde la liberté sexuelle. C'est alors que les ennuis commencent, car, si la femme peut être émancipée, l'homme est jaloux et possessif par nature.

Ainsi, l' « éternel masculin » selon Gilles Carle, cinéaste québécois, est-il psychologiquement et moralement plus fort que l'esprit de contestation. Pour changer la société, il faudrait changer la mentalité des hommes. Les personnages de Gilles Carle, Canadiens français qui parlent le joual (détail réaliste et non anecdotique), sont pris dans leurs contradictions et portent en eux, dans les relations amoureuses, les défauts que les « mâles » attribuent d'ordinaire aux femmes. Fable savoureuse où le cinéma érotique est tourné en dérision, où la nonchalance apparente du style conduit à une méditation sur les mœurs contemporaines et les problèmes de société. Gilles Carle (la Vraie Nature de Bernadette, la Mort d'un bûcheron) *ou la bonne santé et la lucidité du cinéma québécois.*

● *Les deuxièmes Rencontres internationales de télévision* auront lieu à Aix-en-Provence du 1er au 8 septembre. Tenant compte de l'expérience de l'an dernier, les organisateurs ont décidé d'élargir la participation des télévisions étrangères (un comité international du programme, une dizaine de pays invités) et de centrer la sélection proposée au public sur l'actualité et l'information. Les projections (après-midi et soirées avec débats) ne seront plus seulement faites au palais des congrès mais en des lieux divers : hôtel Maynier d'Oppède, Bourse du travail, E.D.F., etc. Les téléastes, journalistes et observateurs se réuniront le matin en séminaires. Renseignements à l'OPEC, 5, rue Villevieille, 13100 Aix-en-Provence. Tél : 27-38-93.





RADIO-TELEVISION

Lundi 29 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Miditrente été.
14 h. 30 Film : « Hercule », de C. Rim et A. Esway (1937), avec Fernandel.

Un Provençal un peu simplet, fils du grand patron d'un journal parisien, recueille la succession de son père et résiste aux manœuvres d'un escroc qui espérait abuser de sa naïveté.

18 h. 10 Seric : La lutte de l'homme pour sa survie, de R. Rossellini. « Problèmes d'aujourd'hui ».
19 h. 10 Pour les petits : Le manège enchanté.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flashes à 19 h. 15 et bulletins en fin de soirée (vers 22 h.)

ACTUALITES REGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaines)

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 Série dramatique : Elizabeth R. « Les feux du mariage ».

Marie Tudor est morte, Elisabeth, devenue reine d'Angleterre, a une grande idylle avec Dudley, comte de Leicester.

22 h. Cinéastes témoins de leur temps. « Le mythe automobile », par P. Knapp.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Actuel 2.

Dossier filmé sur le régime pénitentiaire.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Court métrage : Laurel et Hardy. « Les éléphants volants ».
20 h. 30 Film : « le Mépris », de J.-L. Godard (1963), avec B. Bardot, M. Piccoli et J. Palance.

La femme d'un scénariste, venu travailler à Rome avec un producteur américain et Fritz Lang, se met à le mépriser.

Les problèmes du couple et la création cinématographique selon Godard. D'après un roman d'Alberto Moravia.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouzé ; 9 h., Avignon. Emission consacrée le lundi, le mercredi et le vendredi à la vie du Festival (interviews de personnalités, audition-débat de musique contemporaine (concert) ; 11 h. 30, Journal de Delacroix, par M. Manoll (1), lu par J. Topart ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 40, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 1 h 30, « le Journal de Martin Tiff, le mineur enseveli », de P. Formentini, avec G. Dournel, F. Aubert, J. Monod (réa- -'. Savel), rediff. ;

Enseveli vivant à plus de 1 000 mètres sous terre, Martin Tiff lit et relit son manuel du parfait mineur de fond, où il puise l'espoir de tenir jusqu'à l'arrivée des secours.

15 h. 25, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Ecouter pour voir, par A. Almuro ; 16 h. 10, Radio-service culturel ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h 30, Actualité ; 17 h. 45, « la Ballade du café triste », de Carson McCullers (réal. A Barroux) ; 18 h. 30, Réflexion faite : Jules Verne. Faire l'histoire ; 19 h. 50, « Ouverture espagnole n° 2. Nuit d'été à Madrid » (Glinka) ;

20 h., Avignon ; 21 h. 30, L'Occitanie en question (1), par D. Wahiche ; 22 h., Concert Salle Gaveau. Orchestre Fernand Oubradous direct. T. Aubin : « Suite éolienne pour flûte, clarinette et orchestre » (T. Aubin), « Concerto pour violoncelle et orchestre d'harmonie » (J. Ibert), « Sérénade en ré majeur K 185 » (Mozart) ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Poétiques (1), par J. Montre.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Mathis le peintre » (Hindemith), « Grand rondo brillant » (Hummel), « Capriccio cromatico » (Merula) ; 10 h., Musique française, par D. Mégevand : « les Oiseaux » ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Henri Sauguet : « la Chasse » ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Hommage à Darius Milhaud ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois (J. Hotteterre, Le Romain, A. de Cabezon, D. Ortiz, E. de Valderrabano, Rameau) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en mi bémol pour piano et cordes » (Schumann), avec A. Rubinstein, « Sonate pour violon et piano » (Poulenc), par Y. Menuhin et J. Février ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Concerto pour flûte en mi mineur » (F. Benda), avec M. Larrieu, « Duo opus 41 » (M. et A. Bohrer), « Symphonie n° 4, le printemps » (Laitha) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h 40 (S.), En musique avec... Verdi, J. Raff, airs populaires irlandais ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Une Journée musicale au château de Marly : « Motet latin » (Monteclair), « Air à boire ; vaudeville en duo » (Mouret), Airs sérieux : « Doux liens », « les Solitaires » (Couperin), Cantate : « Orphée » (Clérambault) « Issé » (Destouches), « Chansons à manger le Maire », par E. Selig, soprano, J. Villisech, basse, L. Boulay, clavecin ; 22 h. (S.), Hors gravures ; 23 h., Reprises symphoniques : « Ouverture tragique » (M. Mihilovici), « Capriccio pour orchestre » (J.-J. Werner), « Symphonie n° 3 » (A. Trebinsky) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. « En Bohême » (Dvorak) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 15, « Télé-chance », d'A. Daniel (réal. E. Frémy).

Mardi 30 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. La drogue.
18 h. 20 Série : La lutte de l'homme pour sa survie.
19 h. 10 Pour les petits : Le manège enchanté.
20 h. 10 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 Documentaire : Histoires d'animaux, de F. Rossif. « Amazonie ».
20 h. 55 Documentaire : les Haies d'antan », film de D. Cobham (Prix de l'environnement, Monte-Carlo 1973).

Le rôle important des haies dans la formation des micro-climats et l'équilibre naturel.

21 h. 45 Moment musical : le quatuor Amadeus. « Quintette à cordes en ut majeur opus 163 pour deux violons, alto et deux violoncelles » *(Schubert).*

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « Violettes impériales », de R. Pottier (1952), avec L. Mariano, C. Sévilla.

Une marchande de violettes devient l'amie d'Eugénie de Montijo à laquelle elle a prédit son destin d'impératrice. Un jeune noble, cousin de sa protectrice, la courtise.

Amour, chansons et « grand spectacle » pour les « fans » de Mariano.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 30 Les dossiers de l'écran : « les Aventures extraordinaires de Cervantes », film de L. Fery et V. Sherman (1966), avec H. Buchholz, G. Lollobrigida.

La jeunesse de Miguel Cervantes, futur auteur de Don Quichotte. *Ses amours avec une courtisane, l'Espagne, Rome, la bataille de Lépante et les prisons d'Alger.*

Un somptueux film de cape et d'épée. Mais y montre-t-on vraiment Cervantes ?

« L'Europe chrétienne contre le monde arabe au XVI[e] siècle. Débat : *avec la participation de professeurs à Barcelone et Tunis, Paris-I, l'E.P.H.E et l'Institut catholique.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Initiation artistique : L'œil apprivoisé, « Monde moderne ». Réal. L. Barby.

On peut trouver la beauté dans la courbe d'un viaduc de béton, dans une autoroute ou une turbine aussi bien que dans un site pastoral ou une ruine ancienne.

20 h. 30 Dramatique : « Un léger accident », de J. Saunders, version française S. Lombard. Réal. R. Saint-Pierre. Avec M. Rayer, M. Machado, R. Dubillard, B. Baudot.

Par quels parcours intérieurs Pénélope en est-elle venue à tuer son mari

21 h. 20 Reportage : L'Allemagne, passeport pour le monde. Réal. J. de Nesle.

La présence économique française en Allemagne : un enjeu fondamental.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de Franz Liszt à Beyreuth (1886) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Ateliers naissants : « Autour de la caisse à musique » ; 8 h. 32, Une autre manière d'être au monde : « La démocratisation du héros », avec J.-M. Domenach ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7 (*), Le corps habité, par H. Portnoy ; 11 h., Avignon ; 11 h. 30, Journal de Delacroix ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Airs d'opéras en italien : Extraits de « Don Pasquale » (Donizetti), « Macbeth », « Le Trouvère », « Rigoletto » (Verdi) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « L'adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 25, 16 h. 25, Reportage : Byzance à Venise ; 15 h. 25, Avignon. Clefs pour l'Opéra ; Dossier : Antoine de Saint-Exupéry ; 17 h. 45, Lectures pour un été : « Laissez-venir la mer », de P. Queffelec. Un livre, voix : « Cœur de chien », de M. Boulgakov (réal. C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite : Civilisation d'Oc ; 19 h. 50, « Concerto en sol majeur » (Vivaldi) ;

20 h., Avignon. Au cloître des Célestins : « Rabelais en liesse », opéra choral instrumental et électro-acoustique, de G. Reibel.

A travers dix épisodes de l'œuvre de Rabelais, l'auteur, par un dispositif musical où la prédominance vocale illustre la profusion verbale du père de Pantagruel, tente d'exprimer l'essentiel de son génie.

23 h. 40, Poétiques, par J. Montre.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française : L'humour (M. de Montaudon, Couperin, Delvincourt, Poulenc, Satie, Castillon, Koechlin) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Hommage à Darius Milhaud ;

14 h. 30 (S.), Musique savante populaire : « Snegourotchka », extraits (Rimsky-Korsakov), « Chant des forêts » (Chostakovitch) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : Musique de l'Eglise orthodoxe de Syrie ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Hallelujah Baby », de J. Styne ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Apothéose de Corelli » (Couperin), « La damnation de Faust » (Berlioz), « Chants de l'Aube » (Schumann) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Doktor Faust » (Busoni), avec D. Fischer-Dieskau, K.-Ch. Kohn, W. Cochran, A. de Ridder, H. Hillebrecht, F. Grundheber, orchestre et chœurs de la radio bavaroise, direct. F. Leitner ; 23 h. 20 (S.), Concours international de guitare ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 15, Mystères de l'été ; 21 h. 15, Musique aux Champs-Elysées.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : flashes à chaque heure juste ; Bulletin complet ; 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; Inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et à 21 h. ; Inter-emploi à 6 h. 55 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.). 9 h (cult.) ; 12 h 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche 19 h. 10, Magazine (cult.).

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste ; Bulletin complet : 12 h. 45 et 19 h. ; R.T.L. digest à 22 h.

EUROPE 1 : toutes les demi-heures, de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour, monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures. Europe Panorama, 22 h. 30.

Mercredi 31 juillet

● CHAINE I

12 h. 30 Miditrente été.
18 h. 40 Documentaire : Camps d'été chez les nomades Koutchis, film de C. Leyrac.
19 h. 10 Pour les petits : Le manège enchanté.
20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 Magazine : « 74 », de J.-O. Chattard et F. Moreuil. Watergate, grandeur ou décadence d'une démocratie ? Réal. F. Warin.

Interviews de MM. Andrew Heiskell, président du conseil d'administration du groupe Time-Life, *Ben Bradley, rédacteur en chef du* Washington Post ; *Carl Bernstein et Robert Woodward, qui ont les premiers découvert l'affaire ; le docteur Laughlin, conseiller personnel du président Nixon, le sénateur Wike, membre de la commission d'enquête sénatoriale ; M. J. York, conseiller nucléaire du Pentagone.*

21 h. 30 Série dramatique : L'homme au contrat, de J. Armand. Réal. J. Audoir. Avec G. Desarthe.

Un vaste roman picaresque sous des apparences de feuilleton policier.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Mare aux canards », de M. Cab et J. Valmy. Mise en scène R. Manuel. Avec M. Perrin, F. Fleury, M. Benedetti, A. Kerylen, Ch. Alers, M. Teynac.

Un play-boy, prince de surcroît, refuse d'épouser sa maîtresse devenue riche. Entre temps, son destin lui fait rencontrer une jeune hôtesse de l'air et un neurasthénique fortuné. Tout ce joli monde patauge évidemment dans l'imbroglio : d'où le titre.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Les trois ours.
19 h. 55 Musique : Espagne flamenco : Pedro Soler.
20 h. 30 Histoire : Il y a trente ans, la Libération. Lyon, capitale de la résistance, de P. Copeau. Réal. J.-L. Berger.

Comment fonctionnait la vie clandestine, les bureaux, les caches, la circulation du courrier, le travail des ambulants, des P.T.T. et des radios à Lyon pendant l'occupation. Pascal Copeau, ancien adjoint d'Emmanuel d'Astier à la tête du réseau Libération, le rappelle.

21 h. 20 Emission littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau. Réal. J. Manceau.

Avec A. Lanoux, L. Forestier, P. Guimard, C Vaucoire, P.-F. Caille, J. Tournier, L. Peillard.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Ateliers naissants : « Maison des jeunes et de la culture » ; 8 h. 32, Une autre manière d'être au monde : « les Lieux du tragique moderne » ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h 7, Avignon ; 11 h. 30, Journal de Delacroix 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30 Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « l'Adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, Magazine ; 14 h. 30, Les avant-gardistes du passé : « la Célestine » ; 14 h. 50, Magazine ; 14 h. 25, Les avant-15 h. 25, Avignon. Musiques et sciences humaines ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Berger des abeilles », d'A. Lanoux (réal. G. Godebert) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Orchestre de chambre O.R.T.F., direct. F Cehra : « Concerto en ré pour cordes » (Stravinski), « Symphonie de chambre » (.. Kokkonen), « Symphonie en ré pour cordes » (Mendelssohn) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Le professeur Jacques Monod ; 21 h. 20, La science en marche, par F, Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ; 21 h. 50, Festival de Strasbourg ; 23 h. 20, L'écriture par le son ; 23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française : Méditation (Dufay, Couperin, G. Migot, Tournemire, Messiaen) ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ; 14 h. 30, France-Musique service ; 14 h 35 Airs oubliés ; 15 h. (S.), Capitales de l'art. Stravinski : « Mavra », « Renard » 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h., Les jeunes Français sont musiciens, de F. Serrette : Avec les élèves de l'Ecole nationale de musique de Montpellier ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Sibelius, Szymanovsky, S. Foster) ;

20 h. 30 (S.), Concert donné au Théâtre de la Madeleine par le Quatuor Bartok : « Quatuor en ut majeur » (Mozart), « Quatuor n° 3 en si bémol majeur » (Brahms) « Quatuor n° 5 » (Bartok) ; 23 h. (S.) Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. : Echos des concerts G.R.M. de la saison ; 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : Thomas Mann (Mahler, M Reger, Schütz, Busoni) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les grandes voix humaines : Hommage au baryton Andrez ; 21 h. 15, Musique légère.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : 6 h. 59, 7 h. 56, 11 h 59, 19 h. 59 (à 9 h., 14 h. 5 et 19 h. 50 : météo marine).

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 43, 19 h. 50 (19 h. 45 le dimanche). 23 h. 58

TELEVISION (première chaîne) 19 h. 43 (sauf le dimanche) ; deuxième chaîne, 19 h. 57 ; troisième chaîne : en fin de soirée

Jeudi 1[er] août

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.
19 h. 10 Pour les petits : Le manège enchanté.
20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.
20 h. 30 (*) Au cinéma ce soir : Hommage à Jean-Pierre Melville.

Actualités de 1959. Pierre Grasset et Philippe Labro parlent de Jean-Pierre Melville. Film : « Deux hommes dans Manhattan » (1958), avec J.-P. Melville et P. Grasset.

Pendant toute une nuit, un journaliste de l'A.F.P. et un photographe à l'affût du sensationnel parcourent New-York à la recherche du délégué français à l'O.N.U. mystérieusement disparu.

Fiction romanesque et style de reportage. Le monde de la nuit new-yorkaise vu par un réalisateur « nouvelle vague ».

Après le film, évocation de la vie et de la carrière de Melville. Extraits de ses œuvres.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Série : Alexandre Bis. « Feu vert pour le meurtre ».

A son retour d'Allemagne, Mike Fiedberg échappe à plusieurs attentats dirigés contre son frère jumeau Alexandre. Une impitoyable chasse à l'homme s'engage.

21 h. 35 Reportage et débat : Le feu de la Terre, par H. Tazieff. Niragongo (Zaïre 1972).

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.
19 h. 55 Documentaire : Nos ancêtres d'Ethiopie, de J.-L. Demignieux.

Comment et pourquoi passer sa vie à la recherche d'une mâchoire.

20 h. 30 Variétés : L'enfant du pays. Claude Nougaro. Réal. F. Andron.
21 h. 20 Magazine : Vivre à loisir, de C. Dupont. « Coquelicot ou les amis de la bande dessinée », par C. Rabiega. Réal. R. Topart.

L'univers des mordus de la bande dessinée.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique classique ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Ateliers naissants : « Expression et communication vocale et corporelle » ; 8 h. 32, Une autre manière d'être au monde : « Destin individuel et destin collectif » ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Kazantzaki ou « Le regard crétois », par R. Giraudou (réal. G. Godebert) ;

11 h., Entretiens avec Lily Laskine, par G. Auffray (1) ; 11 h. 30, Journal de Delacroix ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin : « Symphonie n° 2 » (M. Landowski) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, « L'adieu aux armes » (feuilleton) ; 14 h. 5, Magazine : Un Cézanne par jour ; 15 h. 40, Un musicien choisit : Sylvano Bussotti ; 16 h. 10, Concert ; 17 h. 30, Reportage : Les Tunisiens du faubourg-Montmartre ; 18 h. 30, Réflexion faite : Les vingt-cinq ans de l'ordinateur ; 19 h. 50, « Première suite d'orchestre » (A. Forqueray) ;

20 h., « Ecureuils en cage », de N. Mace (réal. B. Saxel), avec E. Selena, S. Pelayo, P. Janska, A. Korrigan ;

La vie réelle de deux femmes au foyer et la transposition qu'en fait un metteur en scène de cinéma.

21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : Diabète et artériosclérose (1), par le Dr J.-P. Estivals ; 21 h. 50, Avignon-Livre d'or ; 23 h., Extrait du concert de l'association « Jeunesse et Musique », salle Cortot, avec le concours de M. Trauss, violoncelle, M. Freudenthell, violon, P. Devoyon, piano : « Sarabande de la Troisième « Ballade, opus 10 n° 3 » (Brahms), Suite, violoncelle seul » (J.-S. Bach), « Berceuse, violon et piano » (G. Fauré), « Adagio et Rondo » (Weber), « Troisième Sonate pour piano » (S. Prokofiev), « Danses Roumaines, violon et piano » (B. Bartok) ; 23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française : le lyrisme (B. de Ventadour, Anglebert, Berlioz, Chausson, L. Vierne, F. Schmitt) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Le Mikado » (G. Sullivan) ; 16 h. 10 (S.), Musique japonaise contemporaine (M. Ishii) ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique. Les automates : « Coppélia » (L. Delibes) ; 17 h. (S.), « Sonate en la majeur pour violon et piano » (Franck) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Chausson, Dvorak, L. Delibes, J. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel Songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Les ruines d'Athènes », extraits (Beethoven), « Castor et Pollux » (Rameau), « Hommage à Rameau » (Debussy) ;

20 h. 30 (S.), Concert donné à l'Espace Cardin par l'ensemble « Ars Nova », direct. M. Constant, avec J.-C. Pennetier, pianiste : « Offrande musicale » (Bach), « Vingt-quatre préludes pour piano » (M. Ohana) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit : « Suite pour quatuor de saxophones » (A. Arnold) ; 23 h., Le monde des jazz : La musique de Michel Portal ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-Music.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)
Inter-Variétés : 20 h. 15, Tous mélomanes ; 21 h. 15, Fleurs et racines du folklore : l'Allemagne.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Jean-Claude Bourret ; 9h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir, 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., La taverne de l'Olonnois ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h Omnibus ; 16 h. Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs - souvenirs ; 18 h 30 Fantomas ; 20 h 10, Pas de panique (C). Villers, O. Nanteau, [illegible] Desbarbat) ; 22 h 10, Boggie (Pierre Latties) ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 10 h., Mélodie-parade ; 11 h 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Le pot de terre contre le pot de fer ; 13 h. 30, Farniente ; 15 h., Ça va, ça va ; 16 h. 30, Moshk en tournée ; 18 h., 5, 6, 7 ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h 30 J.-P. Imbach ; 9 h 30, Anne-Marie Peysson ; 11 h 30 Case trésor ; 13 h. 15, Les disques d'or ; 15 h., Cent questions ; 15 h 30, Tout est faux ; 16 h. 30, Super club ; 19 h 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J Sacré ; 9 h 30, Vive la chanson ; 10 h 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitan ; 12 h., Faites vos jeux ; 15 h., Coupe des chanteurs ; 16 h. Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h 15, Flash-back ; 22 h., Les routiers sont sympa.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h 30 Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h. Carrefour de nuit

Du samedi 3 août

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 23 h. 5, Où sont-ils donc tous ces pays ? ; 0 h. 5, Inter danse ; 2 h., Banc d'essai ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Tour d'horizon musical ; 15 h., Musique pour bronzer ; 19 h. 30, Radio 2

R.T.L. : 9 h. 30, Stop ou encore ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit Magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 23 h. 30, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 30, Ces amis que j'ai connus ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La coupe des chanteurs ; 22 h., J.-O. Laval ; 24 h., Christian Alexandre.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h 5, Week-end classique ; Bluesy-club.

Du dimanche 4 août

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 10, Gala Top Inter ; 22 h., Folksong ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 7 h., Musique. 9 h 30, Les Bonshommes ; 13 h. 15, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Bernard Schu ; 17 h., Variétés ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand Orchestre (de Froment, Grieg).

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 5, Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h. 30, Concert.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio 5 ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy-club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse

● RECTIFICATIF. — Absent de Paris, M. Maurice Duverger nous fait savoir qu'il n'a pas été consulté par le groupe de juristes avant la publication de leur analyse du projet de loi relatif à l'O.R.T.F. (*le Monde* du 25 juillet).

RADIO-TELEVISION

Vendredi 2 août

● CHAINE I

12 h. 30 Miditrente été.

18 h. 30 Sports : Championnats de France de natation.

19 h. 10 Pour les petits : Le manège enchanté.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Série : Mission impossible. « La statuette maudite ».

21 h. 20 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Dramatique : « Fausse note », de L.-C. Thomas et M. Lebrun. Réal. C. Loursais. Avec M. Eyraud, A. Mottet, H.-J. Huet.

Un compositeur est assassiné chez lui après une séance d'enregistrement. L'enquête tourne autour de ses familiers selon le schéma classique.

22 h. 10 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.

19 h. 55 Variétés : Melody. Réal. M. Sarraut. Avec A. Stardest, J. Griffin, le groupe Sparks.

20 h. 30 (★) Film : « les Mâles ou l'Eternel Masculin » (1972), de G. Carle. Avec D. Pilon, R. Plouin.

Un étudiant et un bûcheron québécois, qui sont allés vivre en forêt par refus de la civilisation, sortent de leur retraite pour chercher une femme.

Comment l'esprit de contestation cède devant la frustration sexuelle et la vieille morale masculine. L'ironie et la critique sociale de Gilles Carle.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Nouvelle conscience, par A. Van Parys ; 8 h. 32, Une autre manière d'être au monde ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Avignon ; 11 h. 30, Journal de Delacroix ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. M. Brandt : « Deuxième symphonie » (Schubert) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, Magazine ; 14 h. 55, L'ange du bizarre ; 15 h. 25, Radio-service culture ; 1• h. 40, Un musicien choisit : Sylvano Bussotti ; 16 h. 10, Concert ; 16 h. 30, Portraits ; 17 h. 30, Dossier : le 2 août 1914 ; 18 h. 30, Réflexion faite : Ethnologie ; le bonheur en plus ; 19 h. 50, Disques : « Chaconne en mineur pour violon et piano » (Vitali) ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : « le Cerveau et la pensée », avec François Lhermitte et Rémy Chauvin (rediff.) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne : Les déserts, par Th. Monod ; 21 h. 50, Ma vie pour des notes, par P. Barbizet ; 22 h. 10, Musique instrumentale : « Sonate pour piano, opus 5 » (Brahms). Quatuor : « la Jeune fille et la Mort » (Schubert) ; 23 h. 35, Disques ; 23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 30, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Musique française : Les éléments (Destouches, Ravel, L.-C. Daquin, Debussy, D. de Séverac, Messiaen) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Darius Milhaud ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), Lyrique : « le Maître de chapelle », opéra-comique en deux actes (Paër), avec M. Mesplé, L. Gardeisanz, M. Sénéchal, P. Pégaud, J.-Ch. Benoit, Y. Bisson, orchestre de chambre de l'O.R.T.F. direct. J.-P. Kreder ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Vivaldi, Bartok, Musique américaine pour ensemble vocal du dix-neuvième siècle ;

20 h. 30 (S.), Festival de Bordeaux. Orchestre national de l'O. R. T. F., les chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux, direct. : Paul Paray. Avec le concours des chorales Arpèges, Campanella et Schola Cantorum : « la Damnation de Faust », extrait (Berlioz), avec G. Chauvet (Faust), J. Mars (Méphisto), S. Axarlis (Marguerite), P. Marinov (Brander) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 15, Les nuits du bout du monde, de S. Pizella (rediff.) ; 21 h. 15, Musique du monde.

Samedi 3 août

● CHAINE I

12 h. 30 Feuilleton : Le sixième sens.

17 h. 5 Feuilleton : Le traître (I). Réal. M. Braun.

Production bavaroise. Une nouvelle aventure en milieu d'agents secrets.

18 h. 10 Sports : Championnat de France de natation.

18 h. 50 Pour les petits : Le manège enchanté.

19 h. Le monde de l'accordéon.

20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Dramatique : « la Voleuse de Londres », de G. Neveux. Réal. M. Cravenne. Avec D. Carrel, P. Michaël, Cl. Nicot.

Cette comédie de boulevard, créée à Paris en 1960, se passe à Londres au dix-neuvième siècle.

L'histoire d'une voleuse à la tire qui se fera escroquer.

22 h. 15 La musique est à nous : « Deux musiciens dans la ville », par Ph. Arii Blachette et Ch. Brabant.

Deux compositeurs à Paris, Jean-Claude Eloy et François-Bernard Mâche. Extraits de Kamala (Eloy) et Corvar (Mâche), avec E. Chosnickov (clavecin) et Pandit Ram Narayan (sarangui).

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Jeux sans frontières à Avenches (Suisse).

21 h. 50 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Trop d'aveux ou trop avouer ».

22 h. 40 Variétés : Jazz harmonie, de A. Francis, B. Lion et H. Renaud. Réal. M. Pavaux.

Classic Jazz (Persiany, Ch. Woods).

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.

19 h. 55 Jeu d'été : Trois fois vingt ans. Réal. P. Martin.

Deux équipes de trois personnes chacune représentant trois générations successives répondent à des questions sur l'actualité de 1912 à 1973.

20 h. 30 Théâtre : « D'Artagnan amoureux ou cinq ans avant », de R. Nimier. Présentation en différé de l'Atelier Théâtre mobile depuis la Comédie de Saint-Etienne. Adaptation et mise en scène Ph. Dauchez, avec J. Ory, M. Vallon, M. Barreau, Ph. Dauchez. Réal. R. Saint-Pierre.

D'Artagnan, réconcilié avec le cardinal de Richelieu, se heurte à Mazarin. Le voilà lancé dans un tourbillon héroïco-comique, accompagné de ses anciens amis Athos, Porthos et Aramis. Sur scène, il y a quatre comédiens qui interprètent dix-huit personnages.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Nouvelle conscience ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Hommage à un poète vivant : Jean Tardieu ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Emission spéciale : Festival poétique de Seillans, par M. Brancquart et L. Bérimont ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. F. Quattrocchi : « Ouverture pour un conte de fées » (C. Pascal), « Procession nocturne, opus 6. Poème symphonique d'après Nicolas Lenau » (H. Rabaud), « Symphonie n° 3 en la mineur « Inachevée », instrumentée par Alexandre Glazounov » (A. Borodine), « Le petit Elfe ferme l'œil » (Fl. Schmitt) ; 17 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 18 h. 30, Oui, mais on attendait Groucho et ce fut Marx ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Théâtre ouvert, par L. Attoun : « Dimanche », de M. Deutsch et D. Muller (réal. G. Peyrou) ;

Si Dimanche trouve ses personnages parmi les majorettes d'une petite ville alsacienne se préparant pour le grand concours, la distribution ne comporte que peu de rôles féminins.

22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne. Les arts plastiques et le cinéma, avec L. Lamy, M. Campbell, H. Stork, A. Jadarowski ; 22 h. 30, Répétitions : « Cours d'interprétation de Pierre Jamet à Gargilesse » ; 23 h. 15, Echos et paysages : Normandie.

ÉMISSIONS CULTURELLES

Paris 312 mètres

SAMEDI 3 AOUT

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Une autre manière d'être au monde ; 17 h. 42, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 4 AOUT

9 h., Ateliers naissants ; 10 h. 30, Conscience 2000 ; 11 h. 30, La jeune fille.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., L'accordéon au concert ; 7 h. 40 (S.), Passeport pour vos vacances : De Sibelius à de Falla ; 8 h. 35 (S.), Disques à la carte (Moszkowski, Vivaldi) ; 10 h. (S.), Visages de Schubert ; 11 h. 30 (S.), « Sonate en si bémol majeur » (Schubert), « Sérénades pour deux violons et alto » (Kodaly) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Déjeuner-concert ;

13 h. 30, Esquisses : Hommage à Clemens Krauss, homme de théâtre et musicien ; 16 h. (S.), Portraits de chanteurs, Gundula Janowitz : Extraits du « Freischutz » (Weber), des « Noces de Figaro » (Mozart), et de « Capriccio » (Strauss) ; 17 h. (S.), Récital de piano. Gérard Frémy : « Klavierstücke » (Stockhausen), « Six petites pièces, opus 19 » (Schoenberg), « Quatre préludes » (Debussy) ; 17 h. 30, Les musiciens français depuis Fauré ; 18 h. 30 (S.), Le club du jazz ; 19 h. 5, Fausses notes et bonnes nouvelles, par F. Pigeaud ;

20 h. (S.), Orchestre national O.R.T.F., direct. S. Celibidache, avec M. Argerich, pianiste : « Alborada del gracioso » (Ravel), « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » (Schumann), « Roméo et Juliette » (Prokofiev) ; 22 h. (S.), La musique, cette inconnue, par A. Almuro : « Chœurs a capella » (Tchaïkovski) ; 23 h. (S.), L'Europe musicale. Musiques napolitaines savantes et populaires ; 24 h., Maeterlinck et les musiciens ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

20 h. 15, La tribune de l'été : Balzac, historien de son temps (réal. A. Barroux).

Dimanche 4 août

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

12 h. 30 Variétés : Miditrente été.

13 h. 20 Jeu : Réponse à tout.

13 h. 45 Variétés : D'hier et d'aujourd'hui. Nicoletta.

14 h. 30 Sport et variétés : Sport été.

17 h. Série : L'homme de Vienne : « la Dernière Cible ».

17 h. 50 Concert : Orchestre de chambre de l'O.R.T.F., sous la direction d'Al. Schneider. Soliste : M. Larrieu, flûtiste. « Suite pour orchestre et flûte en si mineur », de Bach.

18 h. 20 Théâtre : Spécial Avignon, par P.-L. Mignon.

19 h. 10 Variétés : Discorama, de D. Glaser.

20 h. 45 Film : « le Bal des maudits », d'E. Dmytryk (1957), avec M. Brando, M. Clift, D. Martin.

Les destinées d'un officier allemand, d'un chanteur de Broadway et d'un juif américain dans les événements de la deuxième guerre mondiale.

Consciencieuse adaptation d'un roman à succès d'Irwin Shaw. A travers la condamnation de la guerre et du racisme, Dmytryk affirmait son obsession majeure : le complexe d'auto-punition.

● CHAINE II (couleur)

15 h. 40 Film : « Hugo et Joséphine », de K. Grede (1968), avec M. Ohman et F. Becklen.

Une petite fille découvre la fantaisie et l'imagination en devenant la camarade de jeux du fils d'un jardinier. Ce film suédois inspiré de trois livres pour enfants est inédit.

17 h. Documentaire : Les secrets des chefs-d'œuvre, par M. Hours. « Nicolas Poussin ». Réal. A. Tarta.

17 h. 30 Télé-Sports.

18 h. 30 Série : Hommes de la mer. Réal. B. Vailati.

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde : « L'archipel des Galapagos ». Réal. J. Cathala.

20 h. 30 Variétés : Miroir du temps présent : l'or en tube, de G. Challon. Réal. G. Gozlan.

21 h. 35 Art : Talcoat, de M. Chapuis. Réal. B. Miller.

22 h. 25 Ciné-Club : Cycle U.S.A. années 60. « la Fièvre dans la ville », de H. Hart (1964), avec M. Parks et Ann Margret. (v.o. sous-titrée).

Au retour du service militaire, un jeune homme revient dans sa ville natale, cherche à se faire un métier et vit une dérisoire aventure amoureuse. Intéressante étude sociologique de la province américaine, de la solitude, d'un mode de vie fondé sur une fausse idée du bonheur matériel.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles de S. Maugham : « la Déchéance d'Edward Barnard ».

20 h. 40 Reprise. Dramatique : les Petits Enfants du siècle », de Ch. Rochefort. Adapt. F. Verny. Réal. M. Favart. Avec M.-F. Maurin.

Six ans de la vie de Josyane Rouvier — l'aînée d'une famille nombreuse — qui, dès l'âge de onze ans, était déjà une adulte.

Emission diffusée le 24 mai 1974 sur la deuxième chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Idoménée » (Mozart) ; 12 h., Oui, mais... on attendait Groucho et ce fut Marx ; 12 h. 45, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Nord-Picardie, direct. M. Suzan : « Béatrice et Bénédict », ouverture (Berlioz), « Musique de scène pour Shylock », extraits (G. Fauré), « Jeu de cartes », ballet (Stravinski) ; 13 h. 45, Le monde insolite : le mystère de Maramouresch, par H. Tournaire ;

14 h. 20, « Le sytème Ribadier », de G. Feydeau, interprété par les comédiens-français (réal. J. Reynier) ; 15 h. 57, Musique classique ; 16 h. 45, Curieux destins : L'ambassadrice du Roi-Soleil (rediff.) ; 17 h. 30, Festival de Lausanne. Orchestre national O.R.T.F., direct. I. Markevitch, avec L.-M. Talalic, K. Meyer, V. Luchetti, R. Arie : « Requiem » (Verdi). Chœurs de l'Opéra de Belgrade ; 19 h. 10, Les machines à musique ; 19 h. 45, Musique classique.

20 h. Concert pour le cinquantenaire de la mort de Puccini (première partie).

G. Puccini Senior : « Tarquinio Collatino », ouverture (1758), « Il Marzio Coriolano », récitatif et air de Veturia (1773), par M. Vilma. — Antonio Puccini, fils de Giacomo Senior : « Il Genio, cantate pour soprano et orchestre » (1789), par I. Garcisanz. — Domenico Puccini, fils d'Antonio : « I Finti Savojardi, quatuor Siete un pazzo da catena » (1800), par I. Garcisanz, A. Vanzo, R. Currier-Christesen, L. Hagen-William. — Michèle Puccini, fils de Domenico : « Tota Pulchra es Maria, pour baryton et cordes » (1850), par R. Currier-Christesen. — Giacomo Puccini, fils de Michèle : « Prélude symphonique » (1875). — Giacomo Puccini : « Messe pour solistes, chœurs et orchestre », par A. Vanzo, R. Currier-Christesen. — Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. B. Amaducci ; 22 h., Etranger mon ami : L'Angleterre ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Henri de Montherlant (rediff.).

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 4 AOUT

TELEVISION

9h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Louis-Joseph Lebret » ; 11 h., Messe célébrée à l'église de Pont-l'Abbé (Sud-Finistère) ; Prédication du Père Pohler.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Matinales ; 7 h. 40 (S.), Passeport pour vos vacances. Enesco et Dvorak aux champs ; 8 h. 30 (S.), Disques à la carte (Rachmaninov, Vivaldi, D. de Séverac) ; 10 h. (S.), Une semaine de musique ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 35 (S.), Déjeuner-concert ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin, avec M. Sénéchal, ténor, P. Collette, corniste : « Symphonie n° 1 » (R. Albin), « Sérénade pour ténor, cor, et orchestre à cordes » (Britten), « Résonances » (J. Rivier) ; 15 h. (S.), L'antenne est à... Georges Rohner ; 18 h. (S.), Festival de Belgrade : « Concerto n° 4 pour piano et orchestre » (Beethoven), « La mer » (Debussy), « Sopron I » (Predic Saper) ; 19 h. 35 (S.), Le club du jazz ;

20 h. (S.), Une semaine avec... Koussevitzky : « Sérénade pour violon, solo, orchestre à cordes, harpe et percussion » (Bernstein) ; 20 h. 30 (S.), Samedis musicaux de Chartres 1974, récital de piano donné par Michèle Boegner : « Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur » (Bach), « Sonate en mi mineur opus 109 » (Beethoven), « Suite en plein air » (Bartok), Trois études » (Debussy), « Cinquième nocturne en fa dièse majeur », « Valses », « Troisième Scherzo en ut dièse mineur » (Chopin) ; 22 h. (S.), La musique cette inconnue, par A. Gauthier : « Concerto pour violon et orchestre » (Siegfried Wagner), Jenny Abel, Orchestre de Nuremberg, direction Gilbert Gras Gravina, « Entracte du roi des païens » (S. Wagner), « Ouverture de An Allem ist Hütchen Schuld » (S. Wagner) ; 23 h., Jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Aubade à la nuit.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 20, Les bruits de la ville ; 20 h. 50, Tremplin : « Et même si nous sommes arrêtés » ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

Lundi 5 août

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente été.

14 h. 30 Film : « la Pocharde », film de G. Combret (1952), avec M. Mélinand et P. Brasseur.

Victime de la rumeur publique et du rapport d'un médecin, une femme est accusée d'être une alcoolique et une empoisonneuse.

Adaptation modernisée mais toujours mélodramatique du célèbre roman-feuilleton de Jules Mary.

16 h. Sports : Championnat de France de natation.

19 h. 10 Pour les petits : Bozo.

20 h. 15 Feuilleton : Un curé de choc.

20 h. 30 Série dramatique : Elisabeth R. « Une ombre dans le soleil », avec G. Jackson.

22 h. Cinéastes témoins de leur temps : « Le temps qui passe ». Réal. G. Gilles.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Valérie.

20 h. 35 Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau » (1). « La glace et le feu ». Réal. J.-Y. et Ph. Cousteau.

Reportage sur une dangereuse mission effectuée par le navire océanographique du commandant Cousteau à travers les glaces de l'Antarctique.

21 h. 35 Variétés : Le cabaret de l'histoire, de G. Breton. Réal. A. Tarta.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Regards sur le monde.

19 h. 55 Court métrage : Laurel et Hardy (N.).

20 h. 30 Film : « Arènes sanglantes », de R. Mamoulian (1941), avec T. Power, L. Darnell, R. Hayworth.

L'ascension, puis la chute du matador Juan Gallardo, qui compromet sa carrière pour l'amour d'une femme fatale.

L'atmosphère en technicolor de l'Espagne et des corridas vaut mieux que l'adaptation pour grandes vedettes du roman naturaliste de Blasco Ibanez, déjà porté à l'écran au temps du muet avec Rudolf Valentino.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regards sur la science, par M. Rouzé : La science de l'atmosphère, avec J. Detwiller et R. Clausse (rediff.). Le laboratoire coopératif d'analyses et de recherches, avec F. Custrot et A. Gaussel ; 9 h. 7, Avignon : Une nuit par jour. Musique d'Avignon et de Provence. Musique de notre temps : Un jeune compositeur français ; 11 h. 30, Journal de Delacroix ; 11 h. 45, Entretien avec Philippe Lavastine ; 12 h., Solistes : « Sonate n° 1 pour violon et piano » (Prokofiev) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30 Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Jean-Marc Bory lit Vassili Vassilikos : 14 h. 10, « l'Hélicoptère », de G. Galt, avec M. Vitold, J.-R. Caussimon, J. Hardeyn, R. Favey (réal. J.-P. Colas) ; 15 h. 40, Un musicien choisit : Sylvano Bussotti ; 16 h. 10, Concert ; 17 h. 30, Actualité ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Avignon ; 21 h. 30, L'Occitanie en question ; 22 h., Mélodies françaises, poésie française ; 23 h., Musique classique ; 23 h. 15, Libre parcours récital ; 23 h. 40, Poétiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Matinales ; 7 h. 40 (S.), Passeport pour vos vacances : Deux villas-musées à Torre de Lago et à Bergen ; 8 h. 35 (S.), Disques à la carte : Beethoven, Vincent d'Indy, Fauré) ; 10 h. (S.), Musique aux divers visages : Beethoven, Silcher ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37 (S.), Déjeuner-concert ;

13 h. 30 (S.), Musique hongroise, par J. Komives ; 14 h. (E.), France-Musique chez vous : Stravinsky, Debussy, Bach, Chostakovitch ; 16 h. (S.), Portraits de chanteurs : Placido Domingo ; 17 h., Musique sacrée de tradition orale ; 17 h. 30 (S.), Les musiciens français depuis Gabriel Fauré ; 18 h. 30 (S.), Le club du jazz ; 19 h. 5, Fausses notes et bonnes nouvelles ; 19 h. 30 (S.), Musique légère ;

20 h. (S.), Une semaine avec... Koussevitzky : « Trois poèmes d'Henri Michaux » (Lutoslawski), « Suite en fa » (Roussel) ; 20 h. 30 (S.), Reprises symphoniques : « Moliora » (P. Capdevielle), « Concerto n° 2 pour violoncelle et orchestre » (P. Ancelin), soliste, Ch. Reneau, « Symphonie n° 3 en sol majeur » (J. Rivier), « Fulgur » (S. Nigg) ; 22 h. (S.), La musique cette inconnue : « Musica Deo sacra » (Th. Tomkins), « Vivlean felici » (G.-F. Anerio) ; 23 h. (S.), L'Europe musicale : Cycle Schoenberg, par A. Goléa ; 24 h. (S.), vingt ans de M. F. : 1954 ; 1 h. 30 (S.), Aubade à la nuit.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 15, Programme interrégional : « les Amoureux », de Goldoni.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 29 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; *la Bataille de l'Atlantique*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Mémoires d'un flic*, film de P. Foucaud.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le vin rouge ; 21 h. 25, Les idées claires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, Jean Rostand ; 20 h. 55, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 45, Lettres d'un bout du monde.

Mardi 30 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vie d'artiste ; 21 h., *la Vengeance des barbares*, film de G. Vari.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, En avant la musique, film de B. Berkeley.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les secrets de la mer ; 21 h. 15, *Rendez-vous de juillet*, film de J. Becker.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, L'éducation sentimentale ; 21 h. 10, Les hommes du soleil ; 22 h. 10, Protection civile.

Mercredi 31 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Prisonnier du Harem*, film de K. Annakin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *le Désordre*, film de F. Brusati.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jason King ; 21 h. 5, Ceux de chez nous ; 21 h. 35, Dossiers de la décolonisation.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, *Faites sauter la banque*, film de J. Girault ; 21 h. 45, la Guimbarde.

Jeudi 1er août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *les Joueurs*, film de Cl. Barma ; 21 h. 45, La grande aventure.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Convoi de femmes*, film de W. Wellman.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *les Désaxés*, film de J. Huston ; 22 h. 5, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, Emission nationale du 1er août ; 21 h. 30, La révolte des Haïdouks.

Vendredi 2 août

TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Evasions célèbres ; 21 h., *les Pianos mécaniques*, film de J. A. Bardem.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *le Partage de Catherine*, film de L. Comencini.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Destins du siècle ; 21 h. 10, Angoisses, feuilleton.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Saturnin ; 20 h. 20, Marcel Pagnol ; 21 h. 15, Simple police ; 21 h. 40, Jazz ; 22 h. 10, Passez muscade, film d'E. Cline.

Samedi 3 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *Sept contre la mort*, film de P. Blanchini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Cas de conscience*, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *le Fou du cirque*, film de M. Kidd ; 21 h. 55, Sergio Mendès.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Saturnin ; 20 h. 25, Des voisins par la lucarne ; 21 h. 55, Entretiens.

Dimanche 4 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'éducation sentimentale ; 21 h., *Elena et les hommes*, film de J. Renoir.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ma sorcière bien-aimée ; 20 h. 25, Jeux ; 21 h. 10, *le Gigolo*, film de J. Deray.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Mauregard ; 21 h. 15, Les sentiers du monde : Côte-d'Ivoire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *le Jour et l'Heure*, film de R. Clément ; 22 h. 5, Témoignages.

Lundi 5 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mandrin ; 21 h., *la Bataille du Pacifique*, film de D. Costelle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., Jeu ; 21 h. 10, *Bastogne*, film de W.A. Wellmann.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Encyclopédie Beta ; 21 h. 15, La Baby-Sitter, théâtre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Arpad le Tzigane ; 20 h. 20, Du côté des enfants ; 21 h. 25, Chapeau melon et bottes de cuir ; 22 h. 5, Lettres d'un bout du monde.

L'HISTOIRE

IDEES

par Jean-Marie Mayeur

Deux présidents de la République : Poincaré et Vincent Auriol

PAR une rare coïncidence, dans les semaines de l'élection présidentielle, ont été publiées les notes journalières du président Raymond Poincaré pendant l'année 1919, du président Vincent Auriol pendant l'année 1948 (1). Exceptionnelle bonne fortune, tant il est vrai que l'on sait fort peu de chose des présidents successifs de la République française, de la manière dont ils conçurent et exercèrent leurs attributions. Faut-il ajouter qu'en France, à la différence des pays anglo-saxons notamment, la publication de papiers privés paraît souffrir de quelque discrédit, tout comme, du reste, la biographie d'hommes politiques. La défaveur de l'historiographie dominante pour ce genre d'entreprises rencontre la prudence un peu timorée des éditeurs, devant une publication critique de documents. Aussi faut-il se réjouir de cette double initiative et de l'appareil critique et des notes irréprochables qui accompagnent ces deux « journaux » présidentiels.

Poincaré avait publié, entre 1928 et 1933, dix volumes de *Souvenirs*, sous le titre d'ensemble *Au service de la France*. Ils avaient été rédigés à partir de notes prises au jour le jour et de documents rassemblés à l'époque. Dans ce onzième volume, ce sont les notes journalières du président pendant les cinq premiers mois de 1919 qui sont livrées au lecteur. Données, en 1941, au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, accessibles depuis 1969, les voici éditées par Jacques Bariéty et Pierre Miquel, préfacées par Pierre Renouvin. Auteur de la seule bonne biographie de Poincaré et d'une thèse vigoureuse sur l'opinion publique française et le traité de Versailles, Pierre Miquel était admirablement désigné pour éclairer ce journal, élucider les allusions, présenter les visiteurs de Poincaré, journalistes, écrivains, hommes politiques.

Le concours de Jacques Bariéty à cette édition critique n'était pas moins précieux : qui n'attend avec impatience son étude sur les relations franco-allemandes au temps de la République de Weimar ? Une connaissance approfondie des archives de la Wilhelmstrasse lui permet, au gré d'une note, d'entrouvrir un dossier et d'offrir de larges perspectives. Le doyen Pierre Renouvin, dont les travaux, depuis plus d'un demi-siècle, dominent l'historiographie de la première guerre mondiale, donne une préface d'une lumineuse clarté. Il juge le texte de Poincaré fondamental. Aussi bien révèle-t-il, au jour le jour, le comportement et la psychologie du président de la République pendant l'élaboration du traité de Versailles.

Poincaré avait jugé l'armistice prématuré : la défaite de l'armée allemande n'était pas totale. Il est hanté par une double préoccupation : obtenir la réparation des dommages de guerre, surtout assurer la sécurité de la France. Les alliances des Anglo-Saxons lui semblent une *garantie insuffisante* ; au reste, à deux reprises, il envisage le refus du Sénat américain et du Parlement britannique, hypothèse qu'il paraît seul alors à formuler. A ses yeux, la véritable garantie, c'est l'occupation durable des territoires allemands de la rive gauche du Rhin.

Attaché à une conception étonnamment immobile des relations internationales, il souhaite trente ans au moins d'occupation. Ces vues, proches de celles de Foch, le président de la République ne peut guère les faire prévaloir. Il ne prend pas part personnellement à la négociation et ne peut intervenir qu'en adressant des lettres, parfois au président du conseil Clemenceau, le plus souvent au ministre des affaires étrangères : Stephen Pichon. C'est dire l'amertume, le sentiment d'impuissance de celui qui est véritablement le prisonnier de l'Elysée.

Cette situation est aggravée par les dissentiments qui opposent Poincaré à Clemenceau, et qui s'expriment ici sur un ton extraordinairement violent. Ignorance, absence de méthode, autorisation du président du conseil, tels sont les traits, qui reviennent sans cesse, d'un implacable réquisitoire. Bref, au conseil des Quatre, Clemenceau est « *incapable, à cause de sa surdité et de son ignorance, de défendre seul les intérêts de la France* ». Pierre Renouvin juge ces griefs « *pour la plupart faux et injustes* ».

Au vrai, deux raisons paraissent expliquer cette véhémence. Poincaré s'estime victime d'une injustice. Clemenceau est devenu le Père de la victoire. L'opinion ignore le président de la République, elle exalte Clemenceau, « *ce fou dont le pays a fait un Dieu* ». Mais par-delà sa rancœur, Poincaré ressent bien une véritable angoisse devant le règlement de la paix. « *La ruine nous attend*, écrit-il le 19 avril, et d'ajouter : *Et moi qui, cette fois encore, serai responsable de tout, je ne puis rien, je n'ai le droit de rien faire... Quelle tristesse !* »

Le président de la République pense qu'il « résiste seul », quand les Chambres et le gouvernement laissent faire. Il envisage sa démission, tout comme Foch. Mais deux objections font s'évanouir cette velléité : « *Obtiendra-t-on mieux demain de Wilson et de Lloyd George ?* » La démission ouvrirait une crise politique dangereuse : Freycinet, l'ancien collaborateur de Gambetta, âgé de quatre-vingt-onze ans, un des sages du régime, se rencontre avec Barrès : il ne faut pas affaiblir le gouvernement, risquer la démission de Clemenceau alors qu'il n'y a pas de « bon président du conseil disponible » et qu'une crise révolutionnaire paraît menacer. Significative est cette notation de Poincaré, si discret d'autre part sur les problèmes intérieurs : « *La journée du 1er mai ayant inquiété les modérés dans les Chambres a mis une sourdine à leurs critiques contre le traité.* »

En définitive, Poincaré, ni par un message au Parlement ni par la démission, ne prit publiquement parti contre le traité. Autant que la situation internationale et le contexte politique, il semble avoir été arrêté par la conception qu'il se faisait de ses fonctions et le sentiment de son irresponsabilité présidentielle face à un gouvernement responsable. En somme, Poincaré — il est vrai qu'il avait affaire à un président du conseil doté d'une personnalité écrasante — disposa d'une latitude d'action et d'une possibilité d'influence en matière de politique extérieure bien plus faibles que celles de ses prédécesseurs. N'est-ce pas un signe, parmi d'autres, d'un effacement de la fonction présidentielle, plus caractéristique peut-être de l'entre-deux-guerres que des premières décennies du régime ?

***

Le tome II du *Journal du septennat*, de Vincent Auriol, suggère une confrontation avec le journal de Poincaré. Elle est parfois paradoxale : le Lorrain Poincaré apparaît passionné, véhément, excessif; en revanche, le Méridional, le parlementaire expansif, le sentimental qu'était Vincent Auriol laisse des notes impersonnelles. C'est le socialiste démocrate, non le républicain libéral, qui souhaite élargir les rôles de la présidence de la République. Non que Vincent Auriol songe à mettre en cause le régime parlementaire, mais il entend, comme il le déclare à Quimper le 30 mai 1948, exercer « *une magistrature morale d'influence et de persuasion* », il se considère « *comme le guide du gouvernement et de la nation* ». Ces accents « *ne sont pas sans annoncer d'autres temps* », observe J.-P. Azéma, comme l'avaient fait P. Nora et J. Ozouf dans leur édition, l'un de l'année 1947, l'autre de l'année 1953, de ce journal du septennat.

Certes, le président de la République ne prétend pas orienter l'action gouvernementale — « *je transmettrai* », dit-il à ses visiteurs, — mais il affirme avec vigueur ses prérogatives, notamment en matière de défense nationale. Il lui arrive même d'intervenir ouvertement dans la vie politique, qu'il esquisse un programme de gouvernement lors de la désignation d'André Marie à la présidence du conseil ou qu'il s'adresse à l'opinion par un discours. Il envoie « suggestions » et « observations » au président du conseil et aux ministres. Surtout, il tire parti de l'obligation que lui fait la Constitution de présider les débats du conseil des ministres.

Par sa forte personnalité, comme par sa pratique de la fonction présidentielle, Vincent Auriol paraît à la jonction de IIIe République et de l'après-guerre, voire de la Ve République. Mais, en formulant cette conclusion, J.-P. Azéma se garde de verser dans l'anachronisme : il relève chez Vincent Auriol « une réelle nostalgie » de la IIIe République. Le président de la République ne fait-il pas gloire à Henri Queuille, le président du conseil selon son cœur, de conserver les « vieilles traditions de la IIIe » ? Sa culture et sa sensibilité politiques ne sont-elles pas nourries d'un ensemble de références venues du début du siècle ? Lorsqu'il songe à une troisième force élargie, de Blum à Reynaud, pour mener le « combat républicain » contre les adversaires du régime, gaullistes et communistes, ne raisonne-t-il pas en homme qui a accédé à la conscience politique au temps de la défense républicaine et de Waldeck-Rousseau ? Socialiste de gouvernement, attaché à la République parlementaire, il se sent plus proche d'un républicain libéral que d'un gaulliste, où il ne voit qu'un héritier des « trublions » nationalistes.

Sa vision du monde extérieur révèle des horizons somme toute limités : c'est ainsi qu'aucune allusion n'est faite à la Chine. Président de l'Union française, et attaché à ces prérogatives, Vincent Auriol est favorable à une formule fédérale, mais en lui, comme le note J.-P. Azéma, « *c'est bien souvent le jacobin autoritaire et volontiers assimilationniste qui parle* ».

Vincent Auriol adhère très profondément aux systèmes de valeurs et aux mythes sur lesquels reposait la conscience nationale avant 1914. Un dernier exemple, et ce n'est pas le seul cas dans ce journal, montre que le premier président socialiste de la République retrouve Poincaré. Au lendemain des fêtes du tricentenaire du rattachement de l'Alsace à la France, à Strasbourg, en juillet 1948, Vincent Auriol note : « *J'ai éprouvé... une des plus fortes émotions de ma vie. Il paraît d'ailleurs que l'enthousiasme de cette foule immense n'a eu d'égal que celui de décembre 1918, lorsque Strasbourg libérée accueillait Poincaré et Clemenceau.* »

Attachement à la patrie et à la République, fidélité de l'Alsace française : qui ne découvre là les fondements d'un consensus propre à assurer la stabilité du régime, par-delà les divisions idéologiques et le fonctionnement médiocre du système politique ? Mais cette ancienne France, patriote, libérale, anticléricale, dont Vincent Auriol est, à tant d'égards, le témoin, est entrée dans un monde singulièrement différent. Ce journal démontre la haute conscience de sa mission et les qualités de caractère du président de la République, il ne convainc pas toujours de la maîtrise de l'homme ni de ses qualités d'homme d'Etat. Demeure, il est vrai, la question fondamentale, sous-jacente à ces deux livres importants : un président de la République sous la IIIe et la IVe République, devait-il et pouvait-il être un homme d'Etat ?

(1) *Au service de la France. Neuf années de souvenirs*, t. XI. *A la recherche de la paix*, 1919, par Raymond Poincaré. Préface de Pierre Renouvin. Notes de Jacques Bariéty et Pierre Miquel ; Plon, 505 pages.
Vincent Auriol : *Journal du septennat*, 1947-1954, t. II, 1948, version intégrale établie par Edmond Mouret et Jean-Pierre Azéma introduite par Jean-Pierre Azéma ; Armand Colin, 741 pages.

LOGIQUE DE LA SCIENCE OU ÉPISTÉMOLOGIE ?

CONSIDERE souvent comme un des théoriciens officiels du réformisme libéral, Karl Popper appartient simultanément au monde de la philosophie politique et à celui de la philosophie des sciences. Le seul de ses ouvrages à avoir été traduit en français avant *la Logique de la découverte scientifique* étant *Misère de l'historicisme* (Plon, 1956), on peut supposer qu'il est plus connu (ou plus exactement moins ignoré) dans notre pays sous le premier aspect que sous le deuxième. La traduction — proposée quarante ans après la publication du texte original allemand (1934) et quinze ans après celle de la version anglaise (1959) — d'un ouvrage si directement lié à des controverses philosophiques et épistémologiques qui, même dans le monde anglo-saxon, sont considérées aujourd'hui comme largement dépassées, ne manquera pas de susciter des réactions mitigées. Les thèses exposées dans *la Logique de la découverte scientifique* ne peuvent, en effet, se comprendre qu'en référence à celles qui étaient défendues à la même époque par le Cercle de Vienne, par rapport auquel, en dépit d'une certaine communauté d'orientation intellectuelle, Popper représentait ce qu'on a appelé l' « opposition officielle ».

En fait, la position assez particulière que Popper occupe dans le monde anglo-saxon ne peut se comprendre qu'en fonction de l'hostilité à peu près égale qu'il a vouée aux deux courants philosophiques dominants que Wittgenstein a successivement inspirés puis, implicitement ou explicitement, désavoués : le néo-positivisme logique et la philosophie dite « linguistique » ou « du langage ordinaire ». (Popper est incontestablement encore beaucoup plus éloigné de la seconde que du premier.)

Sa réflexion sur la philosophie des sciences a été dominée au départ par deux problèmes essentiels : celui de la démarcation entre la science et la métaphysique et celui de l'induction, qu'il estime pour sa part avoir résolus successivement, le premier en 1919-1920, le deuxième autour de 1927. Ces deux problèmes ne sont d'ailleurs pas indépendants : et leur solution a consisté pour Popper dans le rejet des deux dogmes fondamentaux des théories de la connaissance et des épistémologies empiristes traditionnelles : celui d'une base observationnelle plus ou moins intangible sous-jacente au travail d'élaboration théorique et celui d'une méthode inductive qui caractériserait la démarche de la science authentique par opposition à la méthode spéculative des pseudo-sciences et de la philosophie.

Hume est connu pour avoir établi que l'induction n'a pas de fondement logique, mais tout au plus un fondement psychologique. L'habitude que nous avons de tirer de cas que nous avons observés des conclusions concernant des cas que nous n'avons pas observés n'a aucune justification logique proprement dite ; mais nous sommes conditionnés à procéder ainsi par la répétition des expériences. Dans le cas de la science, le problème est le suivant : qu'est-ce qui justifie notre croyance à la validité d'une loi ou d'une théorie universelle, compte tenu des données observationnelles limitées dont nous disposons ? La réponse de Popper est qu'il n'y a pas d'inductions dans les sciences, donc pas de problème du « fondement » de l'induction scientifique, et pas non plus de procédure de vérification dans les sciences, tous les tests auxquels nous pouvons soumettre une hypothèse étant des essais de réfutation.

***

Cette conclusion découle d'un *truisme* logique bien connu, à savoir le fait qu'une proposition absolument universelle ne peut être vérifiée par un nombre fini quelconque d'observations, mais peut être éventuellement réfutée par l'une d'entre elles. (Inversement, une proposition existentielle comme « Il y a des cygnes noirs » n'est pas falsifiable, mais seulement vérifiable.) Le critère de démarcation entre les propositions de la science et celles de la métaphysique est, selon Popper, la réfutabilité ou la falsifiabilité. Les propositions authentiquement métaphysiques sont d'une nature telle qu'elles ne peuvent être contredites par aucune expérience concevable. Mais cela n'implique nullement qu'elles soient, comme le croyaient les néo-positivistes logiques, « dénuées de sens ». En fait, la ligne de démarcation n'a aucun caractère strict et elle est constamment franchie dans le sens qui va de la métaphysique, de la mythologie ou de la pseudo-science à la science. Il est, du reste, amplement démontré du point de vue historique que les théories scientifiques les plus exactes sont souvent provenues pour une part importante de croyances religieuses, de mythes, de superstitions, etc.

Après avoir d'abord admis qu'un énoncé ne peut être considéré comme doué de signification empirique que s'il est susceptible, au moins en principe, d'être vérifié complètement par des données d'observation — conception dont Popper n'avait pas eu de mal à montrer qu'elle représente la mort non pas seulement de la métaphysique, mais également de la science elle-même, — les néo-positivistes logiques (en particulier Carnap) avaient fait retraite sur des positions plus modérées et préféraient dire finalement que les énoncés scientifiques n'ont pas besoin d'être vérifiés, mais seulement « confirmés » jusqu'à un certain point par l'expérience. D'où l'idée que l'on devrait pouvoir en théorie, au moins dans les cas favorables, attribuer à une hypothèse scientifique une certaine probabilité, mesurable par un nombre réel compris entre 0 et 1, relativement à une certaine évidence observationnelle.

Contre cette conception Popper a soutenu que le degré de confirmation d'une hypothèse ou d'une théorie, si l'on peut parler de quelque chose de ce genre, ne doit rien avoir de commun avec la probabilité dont parle le calcul des probabilités. La raison en est qu'une théorie ne peut présenter un intérêt réel que si elle a un contenu informatif élevé, donc également un degré de falsifiabilité élevé (plus un énoncé exclut d'éventualités, plus il dit de choses sur le monde de l'expérience) et une improbabilité logique élevée. Les lois logiques, qui ont une probabilité égale à 1, mais un degré de falsifiabilité et un contenu informatif nuls, ne représentent certainement pas l'idéal dont la science doit tendre à se rapprocher. En fait, il suffit d'admettre simplement que le monde n'est pas limité dans le temps pour constater que les lois de la nature ont une probabilité extrêmement voisine de 0.

Nous n'avons donc aucune raison de considérer qu'une théorie scientifique soit jamais vraie ni même plus ou moins confirmée, en un sens positif, par l'expérience. Ce que Popper appelle le degré de corroboration d'une théorie (par opposition au degré de confirmation carnapien) se mesure uniquement par le nombre et la sévérité des tests (c'est-à-dire des tentatives de réfutation) auxquels elle a été soumise jusqu'à une date donnée et la manière dont elle a résisté à ces tests. Néanmoins, Popper est intimement convaincu que nos explications scientifiques correspondent, et correspondront sans doute de mieux en mieux, à la réalité ; et c'est pour rendre compte de ce trait essentiel qu'il a proposé une notion de « vérisimilitude » ou de « vériproximité », dont la construction se fonde sur des concepts logiques empruntés essentiellement à Tarski.

Ce deuxième aspect est chez Popper au moins aussi important que le premier. Sa philosophie des sciences est un rationalisme et un objectivisme militants, opposés à toute espèce de conventionnalisme, de pragmatisme et de relativisme. Il y a dans *la Logique de la découverte scientifique* et dans ses ouvrages plus récents, un certain nombre d'éléments essentiels qui vont apparemment tout à fait dans le sens des tendances les plus caractéristiques de l'épistémologie française actuelle : l'intérêt porté à la science en train de se faire plutôt qu'à l'analyse logique des produits finis de la science, la conviction que toute connaissance (même la plus élémentaire), est déjà fortement imprégnée de théorie, l'accent mis de façon répétée sur les aspects les plus objectifs et les plus matériels de la démarche scientifique, la condamnation radicale du psychologisme et du subjectivisme (Popper est partisan d'une « épistémologie sans sujet connaissant ») et également du sociologisme et de l'historicisme. Le fait que tous ces thèmes soient développés dans un langage à la fois plus traditionnel et plus directement inspiré de la logique formelle, donc probablement plus « naïf » selon certains critères français usuels, ne devrait pas constituer une raison de refuser le dialogue avec un philosophe qui est indiscutablement l'un des esprits les plus originaux et les plus stimulants de notre époque.

JACQUES BOUVERESSE.

★ *La Logique de la découverte scientifique*, par Karl R. Popper. Traduit de l'anglais par Nicole Thyssen-Rutten et Philippe Devaux, préface de Jacques Monod. Payot éd., 480 p., 64,70 F.

Les principaux ouvrages de Karl Popper

— The Logic of Scientific Discovery (1934-1959).
— The Open Society and its Enemies (1945).
— The Poverty of Historicism (1957).
— Conjectures and Refutations (1963).
— Objective Knowledge (1972).

Psychologie en miettes

A la télévision, ce prêtre suisse qui confesse en vietnamien une jeune Vietnamienne. Le réalisateur de l'émission aimerait savoir de quels péchés se déleste cette ravissante pénitente. Le prêtre a alors ce mot : « *Oh ! vous savez, ce que les gens confessent, c'est toujours ce qu'il y a de plus éloigné d'eux, de plus étranger à leur nature. Ainsi, en Suisse, je n'ai jamais entendu personne s'accuser d'avoir cherché à gagner trop vite trop d'argent.* »

Il y a plus de cent ans, Kierkegaard écrivait : « *Je veux aller dans un asile d'aliénés pour voir si la profondeur de la folie ne pourra m'apporter la solution à l'énigme de la vie.* »

Nietzsche disait que celui qui a une réponse au pourquoi de son existence pourra en supporter presque toutes les modalités.

Sur l'impérieux besoin de donner un sens à son existence, une expérience mise au point par des psychologues américains est assez troublante. Il s'agit d'un dispositif expérimental constitué par un tableau de boutons de contact. On dit au sujet qu'il faut appuyer sur ces boutons selon un certain ordre, qu'il lui appartient de découvrir au cours d'un certain nombre d'essais. On lui dit ensuite qu'une sonnerie signalera l'ordre correct. Mais, en réalité, les boutons de contact ne sont reliés à rien, et la sonnerie retentit sans aucun rapport avec la performance des sujets ; et avec une fréquence croissante, c'est-à-dire de manière assez espacée au début de l'expérience, et de plus en plus souvent vers la fin de l'expérience.

A tout coup, un individu soumis à cette expérience s'empresse de formuler une relation de cause à effet et manifeste une extraordinaire répugnance à l'abandonner quand on lui prouve ensuite qu'il n'y avait aucune espèce de lien entre sa performance et la sonnerie.

Cette juste remarque de Gabriel Matzneff : à quoi bon la disponibilité si elle ne débouche pas sur la création ?

« *L'erreur de ces hippies, de ces freaks et autres routards, écrit-il dans* Isaïe, réjouis-toi, *c'est de prétendre à un style de vie d'hommes exceptionnels, alors qu'ils ne sont que des hommes ordinaires... La marginalité, la rupture, la liberté absolue ne conviennent qu'aux créateurs et, M. Dupont-Durand voulant vivre comme Byron, Nietzsche ou Artaud, c'est un caniche vêtu d'une peau de tigre, des clercs de notaire déguisés en aventuriers de l'esprit, du mauvais folklore, du bidon.* »

L'avortement, le suicide et maintenant l'euthanasie : décidément le travail de la pulsion de mort va s'intensifiant dans nos sociétés.

Dans une revue médicale, je trouve cet étonnant placard publicitaire :

Maison de santé de X...
Traitement de dames
et jeunes filles
atteintes de

Maladies nerveuses et mentales
Toutes thérapeuthiques de choc...

Et soudain, je vois, dans ce gynécée anachronique et monstrueux, l'impitoyable docteur Mabuse et son comparse, l'effrayant docteur Frankenstein, tous deux immédiatement reconnaissables à la même lueur démente du regard et au sourire diaboliquement malicieux, s'activant dans des salles aux reflets mécaniques, cependant que de fières et séduisantes hystériques, rebelles à l'ordre bourgeois, s'apprêtent, frémissantes de voluptés rêvées, à subir les chocs salutaires que nos deux compagnons, orfèvres en la matière, leur réservent...

ROLAND JACCARD.

DE L'AUBERT DANS LE MORLINGUE

Quelques corrections à la chronique de « La vie du langage » sur l'argot (*le Monde* du 21-22 juillet). Première colonne, il fallait lire : *Le « Trésor » traite par exemple un mot comme* affurer *de vieille langue argotique, avec le même sérieux*, etc. Et plus bas, rétablir ainsi la citation d'A. Simonin : *Cette cabane où il se tient, (Armand) la suppose* fourguée, *comme celle vers laquelle il va se trouve* attriquée *déjà*. Troisième colonne : *d'où une étymologie possible (des* bacantes, *les moustaches) par l'allemand* Backe (et non « bake »), *la joue. L'allemand a bien « Backenbart », la barbe de joues, les favoris.*

***

L'*aubert* (ou aubère, auber), vol. 3, p. 339 du T.L.F., pose un problème d'étymologie, comme beaucoup de mots d'argot. On le donne généralement pour l'héritier du latin *album*, le blanc (cf. aube aubépine) couleur de la pièce d'argent, comme le *jaunet* est la pièce d'or. Mais je n'ai vu nulle part le mot employé restrictivement ; il signifie toujours « de l'argent » en général. Et il est le plus souvent transcrit avec un T final que l'étymologie « auber », « aubère », blanc, n'explique pas — pas plus d'ailleurs qu'elle n'explique la suffixation en *ère* ? — J.C.

SOCIETE

Généalogie

Il n'y a pas d'âge pour les chercheurs

CHRISTOPHE B... a quinze ans et ne les paraît pas : *« Bonjour, madame la secrétaire, je voudrais regarder les actes d'état civil de notre commune de 1700 à la Révolution.*

— Bonjour, gamin, comment va ta maman ? Ses rhumatismes la font-elle moins souffrir ? Quant à te donner les papiers, sûrement pas ! Et de quel droit ? Attends au moins d'avoir de la barbe... »

De nombreux enfants auraient abandonné, déçus, mais Christophe connaît bien ses droits et ne s'en laisse pas imposer :

« Si, madame, vous devez me les communiquer. Tout le monde a le droit de les consulter, s'ils ont plus de cent ans. »

La secrétaire de la mairie de D... est une très brave femme, elle est de bonne foi, mais n'aime pas la contradiction. Le maire est absent aujourd'hui. La seule autorité de la bourgade est le commandant de la gendarmerie. Comme elle ne veut pas se fâcher avec les parents de Christophe, que celui-ci insiste et qu'elle espère l'intimider, elle téléphone au commandant, lui demande de venir. La gendarmerie est contiguë à la mairie, aussi est-il bientôt là. Malheureusement pour la secrétaire, l'uniforme n'impressionne pas Christophe et, devant son assurance, le commandant avoue honnêtement qu'il ne sait pas. Il suggère de téléphoner aux archives départementales.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ces dernières, heureusement pour Christophe, connaissent bien la loi : l'arrêté du 31 décembre 1926 indique à l'article 46, toujours en vigueur, que *« les documents comptant plus de cent ans de date sont communiqués sur place à toute personne connue ou justifiant de son identité. Il est pris librement des copies ou des extraits de ces documents... »*. L'âge n'intervient donc pas. Comme petite consolation pour la secrétaire, l'article 51 de la même loi ajoute que *« ...le nombre des articles communiqués est, en principe, limité à dix par journée »*, et l'article 52, que *« les documents sont consultés sous la surveillance de l'agent chargé des archives ou de tel autre agent désigné à cet effet »*.. Pour pouvoir arguer de ce dernier article, il aurait fallu que Christophe n'ait que quatre ou cinq ans, une surveillance efficace devenant alors impossible !

L'âge n'entrant pas en ligne de compte, la secrétaire de mairie a laissé Christophe consulter les registres demandés.

La commune de D. n'est pas très importante et notre chercheur néophyte aurait pu ne pas y trouver les documents qu'il réclamait avec tant d'ardeur. L'article 340 du code de l'administration communale fait, en effet, obligation aux communes de moins de deux mille habitants de déposer aux archives départementales les documents d'état civil ayant plus de cent cinquante ans de date, sauf dérogation accordée par le préfet. Heureusement pour Christophe, la dérogation avait été demandée...

Notons, à ce propos, que les communes plus importantes peuvent également déposer leurs documents mais n'y sont pas tenues, cependant que, la loi ne datant que de décembre 1970, de nombreuses petites communes n'ont pas encore effectué ce dépôt (il est organisé peu à peu par les archives départementales).

Vu son âge, Christophe aurait-il eu le droit de se rendre aux archives départementales ?

L'article 37 de la loi du 7 messidor an II, concernant l'organisation des archives, indique que *« tout citoyen pourra demander dans tous les dépôts, aux jours et aux heures qui seront fixés, communication des pièces qu'ils renferment ; elle leur sera donnée sans frais et sans déplacement, et avec les précautions convenables de surveillance »*.

Décrets et arrêtés ont réglementé depuis lors les catégories de documents dont la communication est réservée. Dans le règlement général des archives départementales du 1er juillet 1921, mis à jour le 1er janvier 1964, le premier paragraphe parle de libre communication *« au public »*, cependant que le quatrième exige *« de tout lecteur non connu la production d'une pièce d'identité récente »*. Aucun règlement ne fixe d'âge minimal. Les seules justifications possibles d'une telle limitation ne peuvent faire état (outre *« les précautions convenables de surveillance »* qui, d'évidence, demandent au lecteur d'avoir l'âge de raison) que de l'interprétation du mot *« citoyen »*.

« Toute personne » est parfaitement clair. *« Tout citoyen »* prête plus facilement à ambiguïté. En effet, pendant la période révolutionnaire (celle de la loi), citoyen fut l'appellation qui remplaça monsieur, madame, mademoiselle, et c'est manifestement dans cet esprit que la loi fut votée. La direction du service technique des Archives de France donne pourtant au mot *« citoyen »* le sens moderne *« qui jouit des droits politiques »*, donc majeur, et les Archives nationales appliquent cette interprétation pour l'admission de leurs lecteurs.

Le *Manuel d'archivistique* (1), véritable bible des archivistes, objectera-t-on alors, indique page 672 que *« l'ouverture des archives au public scolaire fait partie intégrante des préoccupations des archivistes d'aujourd'hui »*. Plus encore, un service éducatif a été créé. Il fonctionne déjà dans de nombreux dépôts (celui d'Ille-et-Vilaine, par exemple, reçoit des groupes d'écoliers qui étudient les plus vieux documents sous la conduite d'un spécialiste). Sans doute, répondent certains, mais ils sont encadrés.

En fait, et sous l'entière responsabilité de l'archiviste du lieu, je ne sache pas qu'un seul dépôt départemental ait fermé ses portes à un mineur, même seul, pour l'unique motif de sa jeunesse. De toute façon, déposer des documents n'est pas les verser. Même si le dépôt a été rendu obligatoire par la loi, les conditions de consultation restent celles fixées par le déposant. Pour les documents municipaux, dont l'état civil, c'est donc *« toute personne »* qui peut venir les consulter et il serait impensable que ce qui est permis dans la commune ne le soit plus.

Christophe, respectant le décret du 19 novembre 1970 complété par l'arrêté du 17 mai 1971 qui limitent à cent ans d'âge les archives consultables, aurait donc pu compulser aux archives départementales les documents d'état civil qui l'intéressent. Mieux encore, le personnel lui aurait apporté également, s'il l'avait voulu, la collection départementale, double de celle qu'il a examinée dans sa commune.

Selon la loi, nous le voyons même si cela prête à discussion, l'âge n'entre pas en ligne de compte pour la consultation des documents d'état civil, premier pas indispensable de toute recherche généalogique.

PIERRE CALLERY.

(1) S.E.V.P.E.N. 1970, en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris.

Machines à tout faire

Demandez le programme

UN bouchon dans une rue de Paris. On ne passe plus que sur une file. Une voiture en panne, capot levé, une passagère résignée à l'intérieur. Sur la vitre arrière, un auto-collant : *« J'ai été diagnostiquée par un ordinateur ! »* Un journal. Publicité sentimentale : *« Ne restez pas célibataire. Mariez-vous par ordinateur. Nous combinons l'horoscope et le portrait psychologique, votre situation matérielle et vos désirs de bonheur pour vous présenter, grâce aux merveilles de l'informatique, la compagne ou le compagnon qui transformera votre vie. »*

Réservation de places : au moment des grandes vacances, mise en service d'un ordinateur central à la S.N.C.F. *« Il fait tout »*, disent les anciens responsables. *« Avant, on pouvait intervenir : il y avait une élasticité dans le bourrage maximal. Maintenant, nous sommes désarmés : la console dit non. Et c'est tout. Le jour des grands départs, il y a certainement des wagons où on aurait pu mettre davantage de monde. Et c'est la fin des passe-droits, des petits services de dernière heure : tout un monde qui s'écroule ! »*

Maître Jacques, que cet ordinateur magique qui sous-tend et autorise les brillantes performances de notre civilisation : le voici médecin qui connaît la mécanique, le voici entremetteur. Et aussi ouvreuse. Et aussi greffier : il écrit lui-même les contraventions de stationnement illicite sur la voie publique. On ne peut dire que son style favorise les rapports sociaux... Et c'est ici que le bât nous blesse : l'ordinateur n'est pas un partenaire social nouveau qui conduit, pour ses propres intérêts historiques, sa propre lutte des classes. Bien plus dangereusement, il sert de paravent (ce n'est pas moi, c'est la faute de l'ordinateur !) à ceux qui le programment, en disposent et s'en servent avec un sourire d'innocence.

A la quatorzième demande de réabonnement pour une publication que vous ne connaissez pas, à la soixante-douzième lettre personnalisée vous proposant pour votre standing, votre culture ou le bonheur de vos enfants, un tapis, une encyclopédie, des jades chinois, un service de table ou à découper, on finit par ressentir quelque énervement.. Eh bien, sachez que votre énervement est programmé ! Les vendeurs comptent sur la lassitude. Il y a, dans les manuels de vente à distance, une ratio de lassitude. Aucun investissement n'est réalisé à l'aveugle.

Lorsque, voici plusieurs années, une aïeule reçut du ministère de l'éducation hollandais une convocation pour se présenter, la rentrée suivante, à l'école maternelle, d'abord on s'étonna. Puis on s'expliqua : la vieille dame avait cent quatre ans. En raison du petit nombre de centenaires aux Pays-Bas, on n'avait enregistré la population hollandaise que sur deux chiffres : de zéro à quatre-vingt-dix-neuf ans

Après cent ans, l'informatique vous rajeunissait radicalement et classait votre fiche parmi les nouveau-nés.

Méphisto n'aurait pas fait mieux : tout dépend du programme.

GÉRARD LAUZUN.

Un paradis sauvé par l'enfer

(Suite de la page 9.)

Chacun des trois îlots fut alors spécialisé. Sur « Royale », résidence du « commandant supérieur », on installa le camp des condamnés, le tribunal, les casernes des troupes de marine, le couvent des religieuses de Saint-Paul de Chartres et une « piscine antirequins » construite par les bagnards. « Saint-Joseph » fut réservé, à partir de 1904, aux condamnés à la réclusion cellulaire et au silence. On y édifia trois immenses bâtiments, farcis de cages de 3 m sur 4 m où croupissaient des détenus punis dont la plupart succombaient vite au scorbut. Quelques-uns s'en échappèrent — Papillon, par exemple... Le « Diable » enfin était affecté aux forçats lépreux... Fantômes recroquevillés dans des masures éventrées — avant que l'on y jette le capitaine Dreyfus. On y abordait difficilement, l'île n'était reliée à « Royale » que par un câble métallique et une benne servant au transport des vivres et des surveillants.

Les chroniques de l'époque (3) décrivent par le menu la morne routine qui fut alors celle des îles. Toute remplie de drames et de mauvais coups, d'humiliation et d'horreur. Les ruines énormes qui subsistent aujourd'hui — chemins de rondes empierrés, puits, plantations potagères — indiquent à leur façon quelle addition de peines, d'efforts et de cruauté fut commise ici... Assez pour faire des « trois îles » une sorte d'incarnation absolue de la « bêtise d'Etat ». En 1946, lorsque le dernier bagnard quitta « Royale », l'archipel disparut précipitamment de la mémoire française. Oublié, renié, envahi par une brousse dévorante qui n'escaladait pourtant pas assez vite tant de stigmates.

* * *

Il ne subsista qu'un gardien de phare sur « Royale » et, paradoxe, une colonie de vacances de Cayenne, qui, entre 1948 et 1961, vint chaque année occuper pour quelques semaines la caserne de l'ancien détachement d'infanterie de marine. Rien d'autre sur les deux voisines que le silence et la jungle. Enfin presque. En 1950, c'est vrai, un pharmacien de Cayenne nommé Dombry, étrange bonhomme, s'était installé sur « Saint-Joseph » pour pêcher les requins et les poissons-scies. Un minuscule poste de gendarmerie fut également chargé jusqu'en 1964 d'y surveiller les contrebandiers croisant au large de la Guyane. Mais ces deux présences superficielles n'empêcheront pas la lente digestion des îles par la végétation sauvage. Et l'irrésistible écroulement des bâtiments du bagne.

En 1966, seulement, le « siècle » vint sortir les îles de leur long sommeil. Les gens de la base spatiale de Kourou — devenue propriétaire des trois îles — accostèrent à « Royale » et à « Saint-Joseph ». Ils n'y trouvèrent que des hardes de porcs devenus sauvages et qu'il fallut abattre. Finie la solitude. Pour les besoins de la conquête spatiale, un cinéthéodolite fut construit sur « Royale », une auberge pour les techniciens installée dans l'ancienne caserne, l'eau courante et le téléphone, un débarcadère et des pancartes.. « Saint-Joseph » et le « Diable » négligées par les lanceurs de fusées devinrent quant à elles de simples lieux de pique-nique pour les familles du centre spatial guyanais.

Petite nuée de sauterelles en bermuda qui pillèrent les édifices du bagne, emportant les briques de la « tentiaire » et jusqu'aux fresques naïves peintes par un forçat dans la chapelle de « Royale ». Aujourd'hui, une vedette partant de Kourou amène pour 20 F dans les « îles du Salut » les visiteurs, leur canne à pêche et leurs glacières portatives. La poésie y perd un peu. Le mal est pourtant limité : il n'y a que 50 000 habitants dans toute la Guyane. Encore intact ce « paradis » !

* * *

Pour combien de temps ? Les projets ne manquent pas qui rattacheraient définitivement les îles à leur remuante époque. Un port en eau profonde ? La Guyane en faillite ne le justifie pas encore. Un camp de repos pour l'armée ? Trop cher, ont répondu les militaires. Un club de vacances ? Le CNES, nouveau propriétaire, n'a pas ouvert la porte aux (nombreux) candidats.

Heureusement, une manière de cas de conscience préalable interdit toute décision précipitée. Que faut-il faire des vestiges du bagne ? Les détruire comme un souvenir honteux ? Les restaurer comme un témoignage de l'histoire ? Nul ne sait très bien. Pour l'instant, la nature seule répond à sa manière, qui — allégorique — refait lentement un paradis sauvage de cet enfer civilisé.

J.-C. GUILLEBAUD.

(3) *De Paris à Cayenne*, Charles Delescluze (1860) ; *la Vie des forçats*, Eugène Dieudonné (1929) ; *Cayenne*, Michel Devèze (1965).

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 905



HORIZONTALEMENT

I. Peut se chasser tout au long de l'année. — II. Symbole chimique. Abréviation. — III. Parmi les préoccupations du courtisan. — IV. Ravit. Peu séduisantes. — V. Petite éminence. Evoque la chorégraphie ou la parcimonie. — VI. Fait partie du paysage périgourdin. Se trompa. — VII. D'un auxiliaire. Eminence mamelonnée. — VIII. Souligne un entêtement juvénile. On ne saurait prétendre qu'il n'a jamais été curé en Italie. Deux consonnes. — IX. Pour ainsi dire ravie. — X. On peut en faire son deuil ! — XI. Ensemble de morceaux choisis.

VERTICALEMENT

1. Caporal sous l'Empire. — 2. Ne laissas pas en place. Prénom féminin. — 3. Permet d'utiliser ce qui a été gâché. Le faux vaut bien le vrai. — 4. Fin de participe. Dame de poids. — 5. De quoi se distraire. Groupe des essences, des mollusques ou des projectiles. — 6. Jalonnent l'Histoire. Figure mythologique. — 7. On l'abandonne quand elle est ingrate. Travail de préposés. — 8. Corps gras. — 9. Belle, par définition.

Solution du problème n° 904

HORIZONTALEMENT

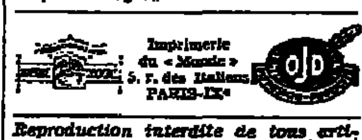
I. Expérience. Pré. — II. Dreyfus. Oolites — III. Refaites. OV. — IV Moulé. SR. Ibsen. — V. Site. Iot. Réel. — VI. El. TSF. Alès. — VII. Nice. Stores OB — VIII. SMA. Sérénité. — IX. Imprimal. Clé. — X. Otera. Eclateras. — XI. Ta. Itou. Miss. — XII. Atre. Crepis. — XIII. Ri. Die. Eon. — XIV. Io. Ré. Détrônait. — XV. Endémies. Tendues.

VERTICALEMENT

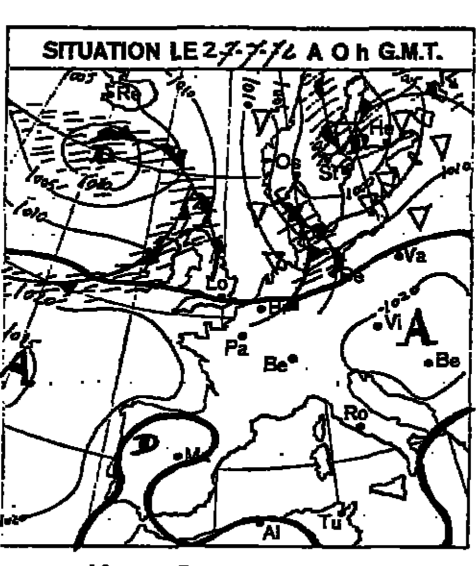
1. Damiens. Otarie. — 2. Er. Limitation. — 3. Xérus. Came. — 4 Pyélite. Prieure. — 5. Effets. Rat. Em. — 6. Rua. EF. Si. Oct. — 7. Isis. Semeur. De. — 8. Trictrac. Ede. — 9. Noé. Œil. Pitt. — 10. Cos. Tarn. Anière. — 11. El. Lei. On. — 12. Brest. Em. N.D. — 13. Ptoses. Ecriteau. — 14. Rêvée. Las. Oie. — 15. Es. NL. Blessants.

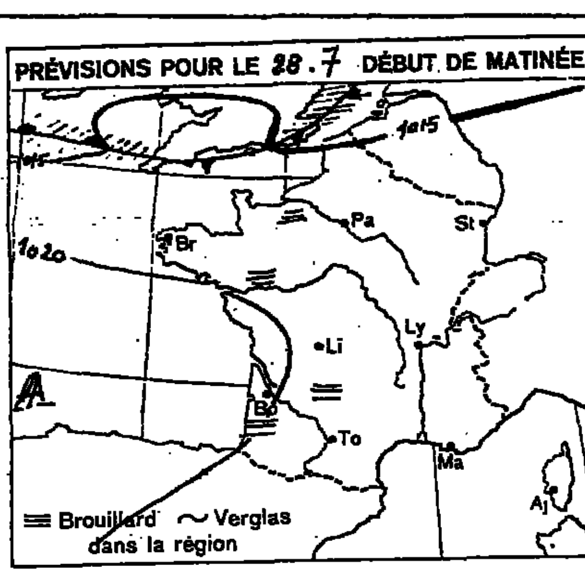
GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 juillet à 0 heure et le dimanche 28 juillet à 24 heures :

Le champ de pression, tout en s'affaiblissant un peu, restera relativement élevé de l'Atlantique à l'Europe centrale, et les perturbations océaniques, faibles, continueront à circuler des îles Britanniques à la mer Baltique.

Dimanche 28 juillet, il fera généralement beau et chaud en France. Il y aura cependant, d'une part, des nuages assez abondants le matin près de la Manche et dans le Nord et, d'autre part, des nuages d'instabilité l'après-midi et le soir en montagne, où quelques orages éclateront. Les vents, faibles, souffleront de l'ouest près de la Manche et seront très variables en direction sur le reste du pays.

Cette situation persistera lundi, mais l'évolution orageuse devrait s'accentuer un peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Biarritz, 24 et 15 degrés ; Bordeaux, 28 et 11 ; Brest, 19 et 13 ; Caen, 21 et 10 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 11 ; Dijon, 25 et 11 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 26 et 12 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 23 et 8 ; Nantes, 26 et 11 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 10 ; Pau, 27 et 15 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 27 et 10 ; Toulouse, 28 et 13 ; Ajaccio, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 14 degrés ; Athènes, 30 et 25 ; Bonn, 20 et 12 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 25 et 10 ; Lisbonne, 34 et 14 ; Londres, 23 et 12 ; Madrid, 36 et 18 ; Moscou, 27 et 14 ; New-York, 22 et 18 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 28 et 17 ; Stockholm, 14 et 10.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	195 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

P.T.T.

SUPPRESSION DU SERVICE QUOTIDIEN DES ABONNÉS ABSENTS

Le Syndicat C.F.D.T. des télécommunications de Paris annonce dans un communiqué que *« la direction générale des télécommunications supprimera à compter du 1er octobre prochain le service journalier des abonnés absents, afin d'améliorer la fluidité du trafic »*.

« Il serait beaucoup plus simple déclare le Syndicat, *d'augmenter le nombre des circuits urbains, mais la raison évidente, bien que ce service ne soit pas rentable (10,50 francs par jour), est que dans le même temps les P.T.T. engageront les intéressés à faire l'acquisition d'un répondeur téléphonique (105 francs d'installation et 65 francs par mois de redevance pour une location minimale d'une année). »*

« *Ainsi*, dit le Syndicat, *par ce biais, l'administration des P.T.T. brade une fois de plus les télécommunications aux firmes privées, car ce sont elles qui installent ou financent déjà ce nouveau matériel.* »

Ce samedi 27 juillet, le secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications n'était pas en mesure de donner d'autres précisions à ce sujet.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 juillet 1974 :

DES ARRETES

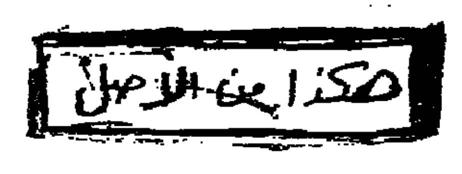
● Relatifs au classement d'établissements d'hospitalisation publics (recrutement et statut du personnel médical).

UNE LISTE

● D'admission à l'école nationale des ingénieurs des travaux ruraux et des techniques sanitaires de Strasbourg.

Environnement

● *Concours d'idées pour l'aménagement de parcs de stationnement à proximité des plages et des ports de plaisance.* — Dans le cadre de la politique d'amélioration des accès au littoral, le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et le commissaire au tourisme avaient pris au début de cette année l'initiative de promouvoir une opération pilote en matière de réalisation d'aires de stationnement à proximité du littoral. La Bretagne avait été retenue pour cette opération. Sur les quarante projets présentés, neuf ont été sélectionnés, et le jury a accordé trois premiers prix (sites de Lézardrieux, Crozon et Sarzeau), quatre deuxièmes prix (sites de Saint-Cast, Crozon, Saint-Malo et Pornichet) et deux mentions (sites de Plovenez, Porzay).



RELIGION

A la recherche du catholicisme populaire

Le « pardon » traditionnel de Sainte - Anne - d'Auray (Morbihan) s'est déroulé le vendredi 26 juillet en présence du nonce, à Paris, Mgr Righi-Lambertini. Il coïncidait, nous signale notre correspondant à Lorient, avec le centenaire de la basilique et avait attiré une quinzaine de milliers de pèlerins.

De telles manifestations de piété typiquement populaires dont témoignent à leur façon, des mouvements pentecôtistes, qui refleurissent un peu partout dans le monde, ne sont-elles pas le signe que l'on a minimisé l'imprégnation chrétienne de la culture ?

Les masses sont-elles aussi déchristianisées qu'on le dit parfois ? A cette question, l'abbé Robert Pannet, qui a une longue connaissance de la commune de Vitry-le-François (Marne), répondrait plutôt par la négative. Nous en commentons ci-dessous l'ouvrage qui concerne uniquement la France.

De son côté, l'abbé Louis Rétif, bon connaisseur de l'Amérique latine, évoque la foi intuitive et haute en couleur des habitants de ces pays si fortement marqués par la misère.

En France...

Ramer à contre-courant est une bonne manière de découvrir des perspectives nouvelles et d'échapper à l'engrenage des idées reçues. Mais c'est aussi s'exposer à négliger l'intérêt des horizons déjà repérés. En examinant avec pénétration les divers aspects du catholicisme populaire — ce méconnu, — et en attirant l'attention sur ses valeurs permanentes, l'abbé Robert Pannet n'échappe pas aux inconvénients d'un plaidoyer pour habile et nuancé qu'il le veuille.

Le sens religieux comporte des dimensions si variées dans le domaine, tant de la conscience que de l'inconscient, qu'il est difficile de tenir les deux bouts de la chaîne : d'une part il est bien vrai que le catholicisme est fait pour tout le monde et que c'est le déformer que de le réserver à une élite ; d'autre part ses archétypes, sa doctrine et sa morale sont si prégnants que c'est les trahir ou les dévaluer que de les niveler : éternelle querelle entre le paganisme et le christianisme, l'immanence et la transcendance, qui se recoupent sans se superposer...

Depuis le concile, l'Eglise s'efforce d'échapper à une sacramentalisation et à des rites conçus pour un temps de chrétienté devenu mythique. Avec Henri Godin, on s'était déjà avisé, dès 1943, que la France était aussi un « pays de mission » et qu'il n'était ni équitable ni profitable de baptiser, de marier ou de confirmer sans discernement. Du même coup, on a touché à quelque chose de fondamental dans les habitudes religieuses et on a parfois, c'est possible, couru le risque d'éteindre la mèche qui fume encore.

Un peuple païen

A une époque qui se méfie de l'Incarnation et où l'on tend à rendre la religion cérébrale dans le but louable de la purifier, les analyses de R. Pannet sont utiles. C'est peut-être aller trop vite que de dire que le peuple de France est païen. Sa culture est encore plus ou moins imprégnée de christianisme. En dépit d'une ignorance religieuse considérable, la communauté française reste pénétrée de traditions, de sentiments, d'éthique et d'espérance ensemencés par le catholicisme. La prière elle-même n'est pas évacuée. Le catholicisme populaire possède certes ses richesses et ses virtualités, et il ne faut pas le court-circuiter. Robert Pannet a raison de regretter que les recherches actuelles ne semblent pas envisager sérieusement le cas des masses et tout particulièrement des « *éléments socialement et culturellement marginalisés* ». Il croit au retour, en tous milieux, d'un besoin de transcendance.

« *Ne sommes-nous pas*, écrit-il, *à la veille d'un néo-romantisme succédant à la foi positiviste et à l'espérance d'un bonheur définitif obtenu par la science ?* » Et d'évoquer le succès du Pentecôtisme et des mouvements charismatiques.

Personne ne le contestera « *la culture est cette région où nous pouvons vivre l'enjeu de la foi* », ainsi que le remarque Maurice Bellet. « *La foi n'est pas un cri* » encore qu'elle nous vienne d'un Ailleurs indicible et gratuit et qu'elle nous y entraîne. La culture — populaire ou non — est le terreau où le christianisme développe ses racines. Elle est moyen mais — et c'est là la difficulté — elle est aussi obstacle, pesanteur. A tout moment l'Evangile nous apprend à ne pas nous laisser conditionner par la famille, les traditions, la nation, l'argent, etc. Que l'Eglise se doive ne pas négliger la culture populaire est une chose, mais qu'elle apprenne aux hommes qui y sont immergés à ne pas en être esclaves, à la transfigurer, à la faire lever comme on le dit de la pâte, voilà peut-être le plus important et le plus difficile. Faute de quoi, le paganisme continuerait à faire la loi et les hommes ne seraient pas évangélisés. C'est bien en définitive ce qu'a voulu dire l'abbé Godin dans *la France pays de mission ?*, auquel l'auteur attache un grand prix (1). Etait-il pessimiste ou simplement lucide ? Héritier d'une religion qui s'était parfois diluée ou engluée dans l'horizontalisme, notre temps a peut-être pour mission de rappeler les vertus du levain. Levain, il est vrai, qui est frappé de stérilité s'il est disjoint de la pâte.

HENRI FESQUET.

(1) Edité à Lyon, puis à Paris aux éditions du Cerf en 1943-1947, ce livre est actuellement épuisé.

★ « Le Catholicisme populaire », par Robert Pannet, édit. le Centurion, 270 pages, 25 francs.

...et en Amérique latine

Le catholicisme populaire, c'est en Amérique latine qu'il prolifère, comme à l'état pur.

Il est sociologiquement mal connu (manque d'études scientifiques d'une réalité extraordinairement complexe). Des sociologues brésiliens ont proposé une définition originale d'un catholicisme populaire caractérisé par la prééminence de la dévotion sur la vie sacramentelle. Le terme « populaire », au lieu de désigner une couche sociale déterminée, s'opposerait à « doctrinal ».

Quoi qu'il en soit, un aperçu même sommaire de ce phénomène religieux permet de mieux saisir de quelles incidences politiques et culturelles peut être empreinte une religiosité héritée d'une histoire tourmentée, longue de trois siècles.

Sous la férule des conquistadores, les 40 ou 50 millions d'Indiens, puis les esclaves noirs capturés en Afrique (ils sont encore 10 millions au Brésil) ont adopté le Dieu des vainqueurs, comme ils ont subi leurs lois, leurs coutumes, leur joug. Baptisés d'abord de force, ils ont été sommairement catéchisés, mais ont-ils jamais été évangélisés ? Dépossédés de leurs terres, repoussés vers la montagne, abandonnés à eux-mêmes, Noirs et Indiens ont forgé un amalgame entre une religion étrangère importée par des étrangers et des croyances ancestrales enfouies dans le subconscient collectif de ces peuples. C'est ce qu'on a appelé le synchrétisme religieux.

Cependant nombre de traits de l'Eglise espagnole forment encore l'ossature du catholicisme latino-américain. Après avoir erré dans la sierra des Andes pendant quatre mois, j'ai noté : « *Trois siècles de catéchisme sur l'enfer et avec ça une « vie d'enfer » dès ici bas, pour le profit des pays annonciateurs de l'Evangile.* »

La vie publique est tout imprégnée de manifestations déconcertantes pour nous. Des processions théâtrales accompagnées de fanfare, autour de statues richement parées, sous la sauvegarde et le zèle jaloux de multiples confréries. Ailleurs, dans la rue, des bougies allumées à même le sol, pendant que des femmes psalmodient des « incantations » : si la bougie pleure, la prière n'est pas exaucée. Pratiques contre le mauvais sort, rite du baptême plutôt considéré comme remède contre la maladie, spiritisme afro-brésilien avec danses et transes : tout conspire pour semer la confusion. Mais les racines de cette prolifération sont à chercher en dehors du seul domaine religieux.

L'injustice sociale est trop flagrante, les structures de société trop oppressives pour qu'on puisse dissocier le fait religieux du problème politique. Quand la prospérité d'un pays comme le Brésil est fondée sur le blocage des salaires ouvriers et l'oubli de la paysannerie, la religiosité avoisine avec la résignation et le désespoir. En témoin irréfutable, Mgr Fragoso, évêque de Crateus dans le nord-est brésilien, diagnostique le mal en disant : « *La maladie mortelle est l'aliénation.* »

Là où les deux tiers des adultes ne savent ni lire ni écrire, où plus de la moitié des paysans ne possèdent pas de terre, ils s'en remettent à Dieu du même mouvement qu'ils s'en remettent au curé autoritaire, au patron despote, au gouvernement totalitaire. Et la religiosité passive — cette caricature de l'Evangile — n'est que le reflet de ces formes d'esclavage qui ont nom : ignorance, faim, misère, oppression, sous-nutrition, salaires indécents, logement insalubres.

Une excroissance de dévotions

Mais si déconcertantes que soient pour nous ces formes populaires du christianisme, c'est un fait aussi que sur ce terreau de déchets germe de nos jours une floraison du plus pur évangélisme. Mgr Fragoso est formel : « *Ils sont profondément religieux, ils font référence à Dieu pour tout d'une manière habituelle. Ils expriment leur foi avec simplicité, par une participation en gestes, rites et cérémonies populaires qui ne correspondent pas à nos modèles intellectuels.* » Le bon grain se mêle à l'ivraie. L'événement de la foi surgit du sein de croyances dénaturées.

D'une part, l'excroissance de dévotions, de sectes, de pratiques qui prolifèrent comme un cancer, l'inflation du culturel et l'indigence d'une catéchèse quasi inexistante, des sacrements sans parole de Dieu livrés à la magie, une liturgie romaine inadaptée à ces pays. D'autre part, une fraternité spontanée, une affinité avec les béatitudes, un évangélisme quotidien qui va de soi, des richesses de cœur à profusion.

Parmi les favellas, barriadas ou autres, l'Evangile est communément vécu avant d'être appris. Et c'est dans leur chair d'abord que ces parias s'identifient au Christ là-bas des millions de fois recrucifié mais déjà triomphant. Devant « *une situation révolutionnaire qui exige des transformations globales, audacieuses, urgentes, profondément novatrices* » (document espagnol de Medellin, 1968), des chrétiens passent à l'action directe et sont suspectés, emprisonnés, comme au Chili et au Brésil, pour la défense de l'homme et au nom de leur foi. Un vent de libération qui pourrait bien devenir un souffle de Pentecôte. Des masses d'hommes et de femmes, de plus en plus conscients d'être exploités, se réveillent d'une longue torpeur de siècles d'oppression. « *Ils ont découvert que ce qui peut libérer le peuple, ce n'est pas l'Eglise ni les gens d'Eglise, mais le peuple lui-même quand il se réveille et prend conscience* » (Fragoso).

Voilà bien le paradoxe évangélique, une fois encore dans l'histoire comme le triomphe des moyens pauvres. Comme le défi que Paul de Tarse jetait déjà aux sages et aux puissants du jour, dans sa deuxième lettre aux Corinthiens. Jésus libère encore son peuple. Et demain, une race d'hommes à l'épreuve du feu fera naître l'Eglise latino-américaine du même mouvement qu'ils aspirent à naître à eux-mêmes.

Scorie d'un christianisme déchristianisé ? Embryon d'une foi encore enfouie dans les profondeurs d'un peuple, par manque d'un climat historique pour son mûrissement ? Qu'est-ce que le catholicisme populaire en Amérique latine ? Pourquoi ne pas avouer que nous sommes nous-mêmes conditionnés, aliénés par une culture occidentale qui nous rend incapables de tout jugement de valeur sur ce sujet ! Sans doute nous manque-t-il de nouveaux critères d'herméneutique pour interpréter le catholicisme populaire. La foi chrétienne n'est pas nécessairement conscience de soi. Elle n'est pas liée à un certain niveau de culture.

Après avoir constaté comme tant d'autres le poids d'une religiosité aliénante, j'ai rencontré, aussi bien dans les barriadas du Pérou que dans les faubourgs de Santiago-du-Chili, des communautés chrétiennes nées parmi les plus démunis, gens sans pouvoir, sans avoir, sans savoir, et parfois sans prêtres, mais habités par l'Esprit, peuple responsable, politiquement engagés et ruisselants de l'Evangile de Dieu : avec une joyeuse nouvelle qui se répand comme une rumeur de libération.

LOUIS RÉTIF.

● *L'université Saint-Jean de Jérusalem, qui vient d'être créée (le Monde du 18 juillet)*, comporte un comité fondateur de cinq membres et non de quatorze comme il a été indiqué par erreur. Il est composé de MM. Henry Corbin, Gilbert Durand, Antoine Faivre, Richard Stauffer et Robert de Chateaubriant.

EDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (Sciences)

GROUPE A : MM. François David, Rivasseau, Michard, Benveniste, Lebeau, Bernardi, Dominique Henri, Bouc, Schwach, Lepelletier, Voedts, Bourgeade, Bonahon, Benezit, Poffbeck, Hassan, Luciani, Debeneix, Bismut, Brefort, Bernard Jacob, Ricaud, Bahri, Bacchus, Visticot, Jaulent, Faure, Chiappori, Perrin, Perrot, Heitzmann, Hilsum, Boutte.

GROUPE B : MM. Chesnoy, Rolando, Costa de Beauregard, Feinberg, Combrouze, Elleaume, Legras, Jusserand, Morin, Barnier, Khaznadar, Moussa.

GROUPE C : MM. Orange, Marchand, Mir, Oustrière, Chopin, Tourtet, Mermet, Villemant, Delepelaire, Ambrosi, Thorey.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **SCIENCES PHYSIQUES (option physique)**

Mmes, Miles ou MM. Aigrot (92e), Alfaro (80e), Allain (18e), Antonelli (80e), Ballini (100e), Barbary (84e), Bardou (86e), Bergua (29e), Billoire (25e), Bloch (8e), Bonneville (23e), Bourniquel (20e), Bouvet (68e), Busquet (34e), Bustreel (33e), Campan (30e), Carles (11e), Casper (55e), Castelin (36e), Chanteur (87e), Chappuis (105e), Charlemagne (97e), Charrié (61e), Chaumat (120e), Chauvet (17e), Cheissoux (4e), Chouraki (25e), Chouteau (62e), Cortial (46e), Coupey (114e), Damour (2e), Dargaud (23e), Delaye (3e), Derrida (5e), Deschamps (9e), Duchamp (74e), Dujardin (44e), Dunand (62e), Jean-Pierre Duval (97e), Etougué (74e), Claude-Patrick Fabre (1er), Faivre (87e), Fauconnet (53e), Faye (48e), Ferrandi (106e), Filhol (118e), Floux (55e).

Mmes, Miles ou MM. Gaillard (100e), Ganivet (41e), Garel (12e), Gastaud (87e), Gentric (77e), Girot (109e), Grosdidier (110e), Herstain (22e), Hue (76e), Hugenel (51e), Jaoul (76e), Jeannin (43e), Jeunesse (106e), Julia (6e), Julien (39e), Juramy (73e), Kinn (83e), Laguës (45e), Langevin (58e), Le Fevre (14e), Le Gouet (48e), Lebourgeois (94e), Leclerc (84e), Lecoq (71e), Lefort (17e), Liger (13e), Martin (91e), Mas (71e), Ménétrier (38e), Mercier (116e), Meunier (90e), Mignard Catherine (10e), Mignard François (7e), Moreau (64e), Moulis (97e), Naudet (53e), Oberhausen (116e), Ouin (42e), Parisi (47e), Paulot (38e), Penigaud (110e), Petibon (48e), Pierrard (34e), Pierron (28e), Pinon (94e), Poncin (102e).

Mmes, Miles ou MM. : Raoult (64e), Ratajczak (36e), Reboul (93e), Renou (118e), Richou-Marty (66e), Riou (31e), Rouan Daniel (60e), Rouan Françoise (59e), Rougnon-Glasson (114e), Saint-Cricq (84e), Sauvadet (30e), Sotton (55e), Straub (113e), Taboury (51e), Tardif (32e), Teissier (77e), Terras (104e), Thevenot (96e), Tognola (80e), Tordeux (77e), Transy (106e), Turpin (102e), Van Haecke (70e), Vandenberghe (66e), Vasseur (25e), Villar (15e), Zalczer (110e).

● **MATHEMATIQUES (femmes).**

Mme et Miles Albert née Rougé (60e), Ameline (41e), Angéniol née Portat (40e), Authier (32e), Barbé (9e), Baron (41e), Baudoin (56e), Bellamy née Meyer (24e), Bernet née Dumouchel (77e), Berthelemy née Villaneau (48e), Bouisson née Cremer (14e), Boumatar née de Lataulade (34e), Bouvier (2e), Brillouët (43e), Brossier (15e), Caron (69e), Carpentier (36e), Cédras née Strugo (58e), Chomette née Garnier (87e), Chotin (84e), Claisse (74e), Colas (7e), Colly née Pernoux (91e), Cornu née Moreau (69e), Dauchet née Pizieux (84e), Debelmas (16e), Delon (47e), Demongeot née Massé (23e), Doan (79e), Douineau (74e), Dubois-Violette (48e), Dumareau (57e), Dumonteil (59e), Dutrieu (62e), Dutruc épouse François (55e), Elisabeth (6e), Esposito née Jayne (24e), Fabre (19e), Garban épouse Merle (52e), Gaudel (71e), Gaydier (19e), Genuer (52e), Girardin (63e), Gontier (71e), Grand-Clément (38e), Grimal (28e), Guerch née Gélis (91e), Guimier (13e).

Mmes, Miles ou MM. : Jaunet, née Watrin (28e), Jouan (91e), Juvanon du Vachat (3e), Lachaud (43e), Lagier (9e), Lagubeau née Dugré (24e), Le Marquand (8e), Lemettais née Cerz (48e), Lenoir (60e), Lernout née Bénédittini (30e), Lino née Gazal (4e), Livé (64e), Louiset née Di Ciccio (91e), Lozach épouse Dufer (43e), Magne (11e), Mas née Preux (68e), Michel née Chayne (21e), Moisan (27e), Nathan (17e), Paulet (32e), Pennet (4e), Pérotin née Rode (52e), Pfeiffer née Magadoux (39e), Pierre (48e), Pontille (30e), Poupard née Bloch (37e), Quiot (36e), Rabell (35e), Ropion (87e), Roua (74e), Rumeur (55e), Sarrieu (87e), Schweitzer (83e), Sénéchal (80e), Serre (17e), Sidoroff née Rivet (66e), Simond (82e), Tellier (77e), Tenand (12e), Tournier (80e), Troupin née Goube (71e), Vaisman (43e), Van Oost (84e), Vautard (22e), Vigneron (64e), Vosgiens née Labbé (91e), Wetta née Just (1er).

● **HISTOIRE (hommes).**

MM. Aubin (44e), Auduc (25e), Authessere (44e), Baudot (66e), Beis (68e), Benoît (11e), Berthelot (74e), Bihel (19e), Boulanger (50e), Brabant (6e), Brehin (36e), Brouillet (8e), Brulé (82e), Chaband (66e), Cherrier (24e), Chiffoleau (77e), Chouquer (40e), Claeys (50e), Clauzel (59e), Clemente (29e), Conesa (57e), Corbet (11e), Cornette (13e), Corvisier (72e), Couder (42e), Dabos (56e), Daumas (90e), Delhy (85e), Derouet (65e), Desbarats (59e), Drogland (53e), Dutret (82e), Parganel (85e), Ferrer (21e), Feuillebois (90e), Piolet (50e), Fournier (53e), Gehan (35e), Giraud (79e), Giuliato (77e), Gougain (58e), Gschwind (79e), Guillère (15e), Guilloteau (4e), Heck (3e), Hontaas (64e), Hornstein (34e). MM. Ikui (89e), Ilbert (29e), Jouassin (61e), Kreyts (66e), Latina (44e), Leconte (79e), Le Gall (42e), Lhérété (44e), Lhopitault (29e), L'Hospitalier (90e), Lusse (44e), Lusset (25e), Maissonnier (90e), Mandon (23e), Margairaz (4e), Margolin (61e), Martel (32e), Martinon (68e), Masetty (90e), Ménard (87e), Mercié (37e), Metzger (72e), Michaud (90e), Moine (66e), Morin (7e), Nouschi (55e), Peretti (2e), Pfirsch (90e), Phan (8e), Piagnard (32e), Puzelat (1er), Rechner (79e), Regad-Pelagru (39e), Régnault (84e), Renou (21e), Richet (18e), Rochereau (14e), Rousseau (9e), Saint-Geours (28e), Salvaing (87e), Savelli (44e), Simon (40e), Sudré (74e), Tassaux (17e), Tenand (74e), Tertrais (37e), Thiam (89e), Thieck (16e), Verdier (61e), Vonau (25e).

● **ANGLAIS (femmes).**

Rectificatif. — Les six derniers noms des personnes reçues ont été oubliés et manquaient à la liste publiée dans *le Monde* du 26 juillet. Il s'agit de Mmes et Miles Tubman née Ricaud (85e), Veillon (47e), Veru (22e), Vidart née Regnier (73e), Villedieu née Deleuse (69e) et Zeender (85e).

● *La Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO)* a réuni à Paris, du 22 au 25 juillet, son quarante-quatrième congrès. Créée en 1912, la FIPESO compte trente-six organisations (syndicats ou associations) d'enseignants appartenant à vingt-quatre pays, pour la plupart européens. Les débats ont porté sur la formation initiale du professeur. Les participants ont unanimement estimé que « *tous les enseignants du secondaire doivent avoir reçu une formation scientifique de haut niveau donnée à l'Université* », ou, « *lorsqu'ils sont accueillis dans des centres de formation des maîtres (...) une formation sanctionnée par des diplômes universitaires* ».

SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats de France sur le chemin des vacances

De notre envoyé spécial

Nice. — Les championnats nationaux avaient lieu au vieux stade de Colombes, dans un décor sans gaieté, et sans jamais avoir réellement trouvé un public. C'étaient de bonnes raisons pour décider de rompre avec une longue habitude et d'organiser ailleurs ces compétitions traditionnelles. Encore fallait-il gagner au change, trouver un stade adéquat et les moyens financiers nécessaires. Nice proposait ces avantages. L'expérience tentée l'année dernière avec les demi-finales de la coupe d'Europe d'athlétisme avait réussi à tous points de vue (affluence, trésorerie) et l'expérience d'un stade moderne, conçu spécialement pour l'athlétisme, ne pouvait que servir l'idée de décentralisation admise par la Fédération française d'athlétisme.

Comme Nice a bien fait les choses en prenant tous les risques de l'opération, c'est en bonne logique que l'athlétisme a pris le chemin des vacances. A dire vrai, le succès de l'entreprise reposait pour beaucoup sur l'espoir d'intéresser les « juillettistes » qui bronzent au soleil de la Côte d'Azur. Les horaires ont été aménagés en conséquence pour, éventuellement, concilier le goût du bain et celui du spectacle sportif.

Afin de mettre toutes les chances de leur côté, les promoteurs des championnats de France « *nouvelle manière* » sont allés jusqu'au bout de l'innovation. Ils ont invité une vingtaine d'athlètes étrangers de notoriété, dont quelques détenteurs de records du monde (Steve Williams, 100 mètres ; John Bulding, 440 yards haies ; Dwicht Stones, saut en hauteur ; Al Feuerbach, lancer du poids ; Emile Puttemans, 5 000 mètres), dans l'intention bien précise de susciter davantage encore la curiosité et de donner à l'événement un caractère international.

Dans le même temps, et pour la première fois, une campagne d'information (publicité sur les plages, dans les colonies de vacances, circulaires dans les entreprises, messages radiophoniques) était lancée pour toucher le plus nombreux public.

Il n'y avait que trois mille spectateurs le 26 juillet pour la première des trois journées de compétitions. Rien d'alarmant à cela. Le programme ne comportait pour l'essentiel que des préliminaires (séries demi-finales). Les choses sérieuses commencent vraiment ce samedi.

FRANÇOIS JANIN.

Résultats des premières finales

MESSIEURS

10 000 m. — 1. Puttemans (Bel.), 28 m. 36 sec. ; 2. Liardet (A.P.T.), 28 m. 41 sec. 3 (champion de France) ; 3. Gomez (Poitiers), 28 m. 51 sec. ; 4. Sault (Plouguenast), 28 m. 58 sec. ; 5. Le Flohic (A.S.P.P.), 29 m 4 sec. 2 ;

DISQUE. — 1. Powel (E.-U.), 62 m. 04 sec. ; 2. Piette (Oignies), 56 m. 76 ; (champion de France) ; 3. Chabrier (Remiremont), 55 m 60 ; 3. Lebaron (A.S.P.P.), 52 m. 48.

DAMES

DISQUE. — 1. Jarry (Nancy), 53 m. ; 2. Bazin (R.C.F.), 48 m. 36 ; 3. Pourré (A.C.P.), 45 m. 72.

100 HAIES. — 1. Réga (Deuil), 13 sec. 3 ; 2. Picaut (S.F.) 13 sec. 8 ; 3. Fricaut (Reims), 13 sec. 9

POIDS. — 1. Bertimon (V.G.A., Saint-Maur), 16 m. 01 ; 2. Créantor (V.G.A., Saint-Maur), 14 m. 47 ; 3. Ménard (Julors) (R.C.F.), 13 m. 09

LONGUEUR. — 1. Curtet (A.C Cannes), 6 m. 27 ; 2. Fenouil (A.C Paris), 6 m. 05 ; 3. Debourse (A.S.P.T.T. Lille), 6 m. 01.

JAVELOT. — 1. Boglé (A.L. Paimpol), 46 m. 68 ; 2. Crétel (Boulogne A.C.), 46 m. 68 ; 3. Besso (U.S. Fronton), 45 m. 24.

Escrime

UN CAS DE DOPAGE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

La victoire des Soviétiques sur les Hongroises, en finale de l'épreuve de fleuret féminin par équipes, a quelque peu été éclipsée, le 26 juillet à Grenoble, par l'annonce de la découverte d'un cas de dopage pour la première fois dans l'histoire de l'escrime.

L'escrimeur accusé est le sabreur roumain Nilca, qui avait été tiré au sort pour un contrôle après la demi-finale que son équipe avait gagné devant la Hongrie. Une contre-expertise, réclamée par la délégation roumaine, a confirmé la présence dans les urines d'amphétamine et d'éphédrine.

Le contrôle antidopage, effectué après la finale sur un autre sabreur roumain, Irimicuc, s'étant révélé négatif, on peut penser, comme l'affirment les dirigeants roumains, que Nilca avait pris personnellement cette initiative.

Après une finale extrêmement disputée les Soviétiques ont reconquis, par 9 victoires à 7, le titre mondial au fleuret féminin par équipes et pris une revanche sur les Hongroises, qui avaient remporté la première et la deuxième place de l'épreuve individuelle. L'Union soviétique qui a, jusqu'à présent, gagné toutes les monde, a été éliminée par l'Allemagne fédérale en demi-finale de l'épée par équipes. Dans cette épreuve, les Français s'étaient qualifiée en battant l'Italie 9 à 3.

G. A.

Voile

Aux championnats de France

LES FAVORIS CONSERVENT LEURS TITRES

Les Championnats de France, qui se déroulent simultanément à La Rochelle et à Martigues depuis le 21 juillet, ont vu, dans la plupart des cas, la victoire des favoris. Finn : 1. Maury (C.V. Bordeaux) ; 2. Busquet (C.V. Bordeaux) ; 3. Grandchamp (C.V. Bordeaux).

Flying Dutchmann : 1. Pajot frères (C.N. La Baule) ; 2. Granger-Wacquez-Le Hoerff (C.V. Bordeaux) ; 3. Poupel-Larat (C.V. Bordeaux).

« 505 » : 1. Buffet-Moreau-Desfarges (C.V. Paris) ; 2. Lévêque-Guezou (S.N. Ouest) ; 3. Daniélou-Conard (S.N. Roscoff).

Dans les autres séries, avant même que ne soit disputée la sixième manche, on savait que le titre irait aux frères Follenfant, en « 470 », à Kreninger en Motb et à Maillard en « 420 ».

YVES SILVESTRO champion du monde des Moth-Europe

Le Français Yves Silvestro (seize ans) a remporté le Championnat du monde des Moth-Europe, qui se disputaient en Norvège. Il devance l'Allemand de l'Ouest Klaus-Dieter Schultz et un autre Français, Pierre Saint-Jean.

Yves Silvestro a disputé les régates à bord de *Pitou-VII*, un monotype construit par son père.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

MARGUERITE DURAS TOURNE « INDIA SONG »

Texte, théâtre, film et interview

SOUS le soleil, un homme dort, assis, la tête penchée sur son torse, les joues rougies, étranger à tout. Il dort assis devant une table de jardin, dans un grand jardin à la française, devant une façade blanche, dont les hautes fenêtres symétriques encadrent un perron. Des câbles serpentent sur les marches, mènent jusqu'aux rails d'un travelling, jusqu'à Delphine Seyrig, en robe blanche, suivie de Mathieu Carrière. Derrière une porte vitrée, il y a un salon très vaste, abandonné à la nostalgie d'une musique — de Carlos d'Alessio — belle à tirer des sanglots : *India Song*.

Dans un grand hôtel de Versailles, Marguerite Duras tourne *India Song*, un scénario qui est aussi une pièce de théâtre, que Claude Regy doit monter à Paris et Peter Hall à Londres : *Texte-Théâtre-Film* (Editions Gallimard), que Marguerite Duras a écrit l'année dernière.

« *Si j'arrive à vivre*, dit-elle, *c'est grâce aux commandes de l'étranger.* »

Il n'y a pas d'amertume, pas d'agressivité dans la voix basse, chaude, de Marguerite Duras, mais de la méfiance. Comme si elle faisait le point, comme si elle vérifiait sa position : « *Je reste très en marge, vous savez, et je ne suis pas seule, on est nombreux. On n'a pas choisi, on a une telle horreur de ce qui se passe. Ce n'est pas une option, une attitude, c'est devenu un comportement instinctif.* »

De *Hiroshima mon amour* à *India Song*, Marguerite Duras peuple l'écran de femmes qui refusent, qui représentent une manière de ne pas supporter. La suite de ses livres, de ses pièces, de ses films, se coule dans sa biographie, sans rupture.

« *L'Inde d'*India Song *est inexacte. Une fois, à dix-sept ans*, dit-elle, *j'ai fait une escale d'un jour à Calcutta... Mais la mendiante chauve qui abandonne son enfant, elle est arrivée chez nous en Cochinchine, et elle revient dans presque tous mes livres. Elle est arrivée avec son bébé, une petite fille de deux ans qui paraissait six mois, et qui était rongée par les vers. Je l'avais adoptée, ma mère me l'avait donnée. Elle est morte, on n'a pas pu la sauver. C'était pour moi un traumatisme énorme, j'avais douze ans ; ça s'est passé comme je l'ai écrit : la mendiante est arrivée. Plusieurs fois elle s'est enfuie, elle avait une plaie au pied, on l'a rattrapée. Et la dernière fois elle s'est vraiment sauvée la nuit. J'y pense à l'instant : la première tentative de suicide d'Anne-Marie Stretter, mon personnage, c'est quand elle avait dix-huit ans, à cause de ce bébé mort... C'est beaucoup de mon enfance.* »

L'image d'Anne-Marie Stretter

Dans *India Song* se retrouvent les personnages du *Vice-Consul*, de *la Femme du Gange* : Anne-Marie Stretter, *image sur laquelle se cristallisent* les passions « *Elle appartient à l'ordre mythologique*, dit Marguerite Duras, *elle n'est donc pas représentable. Dans le film, Delphine Seyrig est celle qui a été désignée pour figurer l'impossibilité de la représentation. Un des possibles de la vraie Anne-Marie Stretter, on le voit sur une photo, celle d'une femme que j'ai découverte dans l'album d'Edouard Boubat, un très grand photographe. Et il s'avère que cette femme, dont par la suite j'ai appris le nom, est, comme Anne-Marie Stretter, d'origine italienne. Elle apparaît la première fois, quand on dit que le vice-consul ne peut pas supporter l'Inde. L'Inde, c'est quoi ?* »

« *L'Inde, chacun la reconstruit. J'ai pris des mots : Chandernagor, Mandalay, pour leur musique. C'est par timidité qu'on se réfère à des critères.* »

Barricadée derrière ses critères, Marguerite Duras avance avec précaution hors de ses grilles de langage, partagée entre la peur de se trahir et le désir courtois de s'adapter.

« *L'histoire d'Anne-Marie Stretter n'appartient pas seulement aux protagonistes, elle est publique, elle est racontée par des gens qui l'ont oubliée à des degrés divers. La narration est faite après la mort d'Anne-Marie Stretter. Quand le livre a été écrit, elle était déjà morte. Deux sortes de voix parlent, celles au présent, celles au passé. On dit :* « Elle » fait de la musique », *et, quand on dit cette phrase, elle est déjà morte. Dans une autre séquence, d'autres voix diront :* « Ce qu'elle aura fait, » c'était de la musique. » *Je sépare ceux qui parlent de leurs paroles. On les entend tandis qu'on voit d'autres personnes, ou qu'on les voit eux, mais à un moment où ils se taisent, où ils écoutent leur propre voix. On les voit et on les entend à des temps différents. C'est un besoin que j'éprouve de séparer le jeu du texte dit. Dans le film, l'image aussi est atteinte par le décalage.*

» *A la fin, je prends la parole, comme à la fin du livre je reprends l'histoire dans sa continuité.* India Song *est l'histoire d'une passion, un double trajet vers la mort, jalonné d'événements précis. Le double itinéraire, celui d'Anne-Marie Stretter et celui de la mendiante. Je dénonce le préjugé politique qui veut que les uns soient à plaindre et les autres non. Je montre deux trajets également suicidaires, mais dont l'un s'ignore. Chez la mendiante, la folie est une totale délivrance. Son chant est gai, son rire devenu frais.* »

Le cinéma est une monnaie d'échange

Le cours des phrases fluides s'arrête sur un mot, l'isole, et le récit reprend, comme détaché de ce qui précède.

Episode des accidents de tournage :

« *La photo apparaît encore à la mort d'Anne-Marie Stretter. A ce moment du tournage, elle est tombée, le verre s'est brisé. Les accidents de tournage sont toujours passionnants. Il sut appeler aussi* « *accident* » ce qu'on trouve au dernier moment. *Par exemple, la scène du suicide. Dans un premier temps, je dis : il faudrait ramener des fleurs de la campagne, et je prends des roses. Dans un deuxième temps, je fais mettre les roses dans de l'eau pour qu'elles attendent le soir. Dans un troisième temps, je trouve la table trop vide, j'y fais mettre les roses. Dans un quatrième temps, l'idée m'est venue, mais seulement à ce moment-là. Seulement là. J'ai dit à Delphine Seyrig : le dernier geste d'Anne-Marie Stretter est d'enlacer les roses, de les embrasser, elle qui n'a embrassé personne. Ce dernier geste exprime son seul regret envers ce qu'il y a de plus innocent, de plus inhumain, les fleurs... Pendant le tournage l'image arrive, comme l'idée par des voies labyrinthiques, souterraines, insoupçonnables, et elle s'impose. Pour le théâtre, j'espère pouvoir garder les accidents de tournage.* »

Le théâtre est une des choses dont Marguerite Duras se méfie. « *Le cinéma*, dit-elle, *reflète mieux le progrès du spectacle, permet plus d'audace.* » Elle ajoute : « *Un film n'est pas un spectacle, c'est un objet facile à transporter. Quelqu'un disait : la différence entre le 16 mm et le 35 mm, c'est le poids de la pellicule. Je ne vais pas plus loin. Si le théâtre était plus malléable, il serait aussi audacieux que le cinéma, mais il est handicapé par le poids humain.* »

Les films de Marguerite Duras vont à Londres, à New-York. Et là, comme à Paris, comme partout, trouvent un même public, celui qu'elle appelle l'internationale du cinéma : « *Où que nous soyons, nous voyons les mêmes produits cinématographiques. En octobre 1973, à New-York, on a pu voir un film clandestin sur le putsch chilien, et le même en même temps à Londres, à Paris, etc. Un film est une monnaie d'échange parfaite. Vous voyagez avec, vous le mettez dans votre valise comme un livre. Mieux qu'un livre. Il se traduit plus facilement.* »

Barricadée derrière ses critères, ses grilles de langage, Marguerite Duras rassemble sa famille.

COLETTE GODARD.

Samedi 27 et dimanche 28 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Palais des Congrès : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.)
Comédie-Française : Dom Juan (sam., 20 h. 30) ; les Fourberies de Scapin, l'Ile des esclaves (dim., 14 h. 30) ; Ondine (dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam., 20 h. 30)
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Gaité-Montparnasse : Loretta Strong (sam., 21 h.)
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45)
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; J'ai d'la chance (22 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10)
Mouffetard : Croc chien, Temps mort (sam., 20 h. 30) . Christine Combs, Sisters group (sam., 23 h.).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30)
Porte Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 15 h. et 20 h 30).
Tertre : le Sauvage (20 h. 30)
Théâtre Essaïon : Comment harponner le requin (sam., 20 h. 30) ; Phèdre (sam., 22 h. 30) ; salle II : Haut-parleurs et cargos lents (sam., 22 h.).
Théâtre d'Orsay : le Grand Magic Circus (sam., 17 h. 30 et 20 h. 30) ; les Ombres (sam et dim., 21 h.).
Théâtre Présent : Zut (sam. 20 h. 30).
Troglodyte : l'Inconfortable (sam., 22 h.).

Les cafés-théâtres

Au bec fin : Oraison ; les Dactylos (sam., 21 h 30) ; Pfff (sam., 22 h. 30) ; Yann B.. (sam., 24 h.).
Le Petit Casino : la rentrée de Greta Garbo (sam., 21 h. 30) . le Beau Rôle (sam., 23 h.).
Pizza du Marais : Sainte Jeanne du Larzac (sam., 20 h. 30 et 24 h.) ; Une femme ? (sam., 22 h. 30)
La Vieille Grille : Jusqu'à ce que la mort nous sépare (sam., 21 h.)

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Henri-Varna-Mogador : Douchka (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

La danse

Biothéâtre : Danses de l'Inde du Sud (sam., 20 h. 30).
Palais des Congrès : le Lac des cygnes, par le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.)
Théâtre des Champs-Elysées : Har Kness Ballet of New York (sam., 20 h 30).
Théâtre d'Orsay : White Dreams (sam., 15 h.).
Théâtre du Châtelet : Ballet-théâtre Joseph Russillo (sam., 21 h.).
Hôtel de Sully : Ballets historiques du Marais (sam et dim., 21 h.).
Centre américain : Quatre ensembles (sam., 21 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h 30 et 20 h 45).
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).
Olympia : la Confrérie des sorciers (sam. 21 h. 30 ; dim. 14 h. 15 et 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis ou sept ans mieux (sam. 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).

Les concerts

Notre-Dame de Paris, dim. 17 h. 45 : H.-A Stamm, orgue (Bach, Liszt, Tournemire).

Les festivals

ESTIVAL

Amphi Richelieu-Sorbonne, sam., 18 h. 30 : W Chodack, piano (Haydn, Schubert, Schumann, Beethoven).
Salle Pleyel, sam. 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra de Dublin, dir. : A. Prieur (Beethoven, Honegger, Chostakovitch).
Chapelle de la Sorbonne, dim., 13 h 30 : London School Symphony Orchestra
Eglise Saint-Germain-des-Prés, dim. 20 h. 30 : W Rubsam, orgue (Bach).

SCEAUX

Orangerie du château, sam. 17 h. 30 : J.-M Damase et M. Chauveton, piano et violon (Jolivet, Calmel, Boudon) ; dim. 17 h 30 : mêmes interprètes (Beethoven, Schumann, Franck)

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Salle Maurice-Denis, sam., 20 h. 30 : Concert des participants au concours Debussy.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 18 h. 30 : I Venti, de M. Antonioni ; 20 h. 30 : Le démon s'éveille la nuit, de F. Lang ; 22 h. 30 : Suzanna la perverse, de L. Bunuel ; 0 h. 30 : Traitement de choc, de V. Guest.

Chaillot, dim., 15 h. : Notre pain quotidien, de F. Murnau ; 18 h. 30 : le Long Voyage, de J. Ford ; 20 h. 30 : Sacco et Vanzetti, de G. Montaldo ; 22 h. 30 : Juliette des esprits, de F Fellini ; 0 h. 30 : Rendez-vous avec la peur, de J. Tourneur.

Les films nouveaux

LE BRISE-CŒUR, film américain de Elaine May, avec Charles Grodin, Cybill Shepphard, Jeannie Berlin, Audra Lindley. V.O. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Artel (Nogent), Gamma (Argenteuil).

Les exclusivités

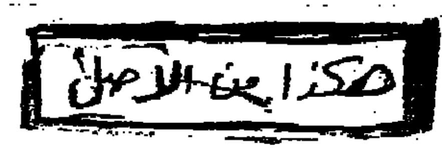
AMARCORD (it., v.o.) (*) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e ; (v.f.) Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AXEL (all., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE, QUAND ON EST C.. ET PLEURNICHARD (fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumond Sud, 14e (331-51-16).
LA CONVERSATION SECRETE (am., v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE CUISINIER DE LUDWIG (all v.o.) Le Marais, 4e (278-47-86)
DRACULA VIT TOUJOURS A LONDRES (ang., v fr.) : Gramont, 2e (742-95-82), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Elysées 2 SF, 8e (225-67-29), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
EMMANUELLE (fr.) (**) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparnasse, 14e (I et II) (326-22-17), Boulmich, 6e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (I et II) (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34)
LA FEMME DE JEAN (fr.) . Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
FLICS ET VOYOUS (am., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 17e (387-50-70), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52).
FRANCE S.A. (fr.) (**) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GENERAL IDI AMIN DADA (fr.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MONOLOGUE (Sov., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PORTIER DE NUIT (It., v.f.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) . Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Ermitage, 8e (359-14-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine-Gaumont, 8e (073-63-03) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., v. o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Opéra, 9e (072-95-48).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (033-35-40) , Athena, 19e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
TERRE BRULEE (Arg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
THE SUGGARLAND EXPRESS (A., v.o.) . Quintette, 5e (033-35-40) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16) v.f. : Vézelay, 13e (580-28-57) ;
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Bré., V.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-38-47).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) , Caméo, 9e (770-20-89).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) . Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. 15 et 22 h. 15 (jusqu'à dimanche)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) Magic-Convention, 15e (828-20-32), mer. et jeu . Bio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) . P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mory, 17e (522-60-54)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
WATTSTAX (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les rééditions

BEN HUR (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet-Gaumont, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BOULEVARD DU RHUM (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Le Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Murat, 16e (288-99-75).
LE CLAN DES SICILIENS (Fr.) : Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52).
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (A., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES, Action Christine 15e 325-85-78).
PARIS BRULE-T-IL ? (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70)
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les festivals

PREMIER FESTIVAL D'ETE. — La Clef, 5e (337-90-90) ; sam. : le Meurtre de Fred Hampton . dim. : Adam
HUMPHREY BOGART (v. o.). — Jean Cocteau, 5e (033-47-62) ; sam. : Casablanca ; dim. : Big Sierra. — Plaza, 8e (073-74-55) ; sam. : les Passagers de la nuit ; dim. : Oklahoma Kid. — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; sam. : Plus dure sera la chute ; dim. : le Grand Sommeil. — Action-République, 11e (700-21-65) ; sam : la Caravane héroïque ; dim. : les Fantastiques Années 20. — Paramount-Maillot, 17e (747-24-24) ; sam. : la Maison des otages ; dim. : le Port de l'angoisse.
FRED ASTAIRE (v o.). — Studio des Ursulines, 5e (033-72-71) ; sam : l'Entreprenant M. Petrov ; dim : Top hat.
INGMAR BERGMAN (v. o.). — Racine, 6e (633-43-71) ; sam. : le Silence ; dim. : la Nuit des forains.
HOLLYWOOD STORY (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55) ; sam : No room for the groom ; dim. : Mr and Mrs Smith.
ETE 74. — Pagode, 7e (551-12-15) ; sam. : la Maman et la Putain ; dim. : Family Life (v. o.) — II : sam. : Vote + Fusil (v o.) , dim. : Rude journée pour la reine
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v. o.). — Action La Fayette I, 9e (878-80-50) ; sam. : les Deux Cavaliers , dim : Une corde pour le pendre.
U.S.A. LA RELEVE (v o.). — Studio de la République, 11e (805-51-97) ; sam. : Un été 42 ; dim : l'Epouvantail.
LES MEILLEURS POLICIERS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) ; sam. : Bonnie and Clyde (v.o.) ; dim. : Docteur Popaul
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (v. o.). — Olympic Marilyn, 14e (783-67-42) ; sam. : Prima della revoluzione ; dim. : Théorème. —
HITCHCOCK (v.o.). — Les Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; sam : Le crime était presque parfait ; dim. : le Faux Coupable (v.f.)
JOHN HUSTON, SERIE NOIRE (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50) (1), 14 h. : Davey des grands chemins ; 16 h. : Dieu seul le sait ; 18 h. : les Grands Espaces ; 20 h. : Juges et Hors-la-loi, 22 h : Reflets dans un œil d'or. (2), 14 h. : le Détective ; 16 h. : Freezy ; 18 h. : Fat City ; 20 h. : le Piège ; 22 h. : A bout portant.
PARIS EN FILMS. — Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, 1er, pavillon Marsan, tous les jours, sauf le lundi : deux séances à 17 h. et 20 h. 30 ; le dimanche : unique séance à 17 h.



ARTS ET SPECTACLES

Festivals



Un monstre messin aux Carmes

● Le Graully, gentil monstre, mythologique et messin, va profiler, ces jours-ci, son ombre laide sur les murs du cloître des Carmes, au pays de la Tarasque. Grâce au Théâtre populaire de Lorraine, on est en pleins échanges culturels interrégionaux.

● Le T.P.L. est une troupe messine, que l'absence de moyen et l'hostilité d'un maire avaient fait émigrer dans le bassin minier, à Villerupt, où les usines ferment, mais où la municipalité communiste, préoccupée de culture ouvrière, avait trouvé des fonds de tiroirs et des locaux pour aider la troupe, réduite à ce moment-là à sa plus simple expression : technique et administration minima, et deux comédiens - auteurs - dramaturges - metteurs en scène, Jacques Kraemer et René Loyon. Sur la lancée de « Minette, la bonne Lorraine », le spectacle qui leur avait valu les premiers soucis, ils montaient « la Liquidation de M. Joseph K. », « les Immigrés », « Jacotte ou les Plaisirs de la vie quotidienne », pièces écrites par Jacques Kraemer, théâtralisations critiques des réalités locales. « Des spectacles somme toute assez autobiographiques », dit René Loyon, qui a participé à l'élaboration du « Retour du Graully », dont deux versions, l'une théâtrale et l'autre sous forme d'interventions dans les lieux publics, ont déjà été présentées cet hiver à Metz.

Car le T.P.L. est revenu à Metz, et c'est Metz qu'il raconte à travers l'allégorie du Graully.

● « Ce qu'il y a de nouveau dans le « Graully », c'est qu'il ne s'agit pas d'interprétation théâtrale de réalités « sociologiques », - l'immigration, le petit commerce — mais d'une légende vivace qu'on raconte encore chez nous pour faire peur aux petits enfants. Le Graully est un dragon moyenâgeux terrassé par saint Clément, le premier évêque de Metz. C'est un mythe régional, mais c'est en même temps la traduction locale d'un thème universel, le couple héros-dragon, et notre perspective est d'analyser ce mythe sous tous ses aspects politique, social, psychanalytique. »

« Le retour du Graully » est une suite de jeux. Jeux d'histoire : le Graully revient aujourd'hui. Jeux de scène : l'espace théâtral est une croix de Lorraine. Jeux de langage : tout tourne autour du chiffre sept. Sept lettres dans Graully (le dragon), dans Clément (le héros policier), dans Groment (le capitaliste), dans Clélie (sa femme). Et dénonciation du pouvoir de la classe dominante dans la construction des mythes, le nom de Groment est la contraction de Grau de Graully et du « ment » de Clément. Clément et le Graully ne sont que les deux noms d'une seule entité, le couple du Bien et du Mal, double visage du pouvoir politique avec qui le pouvoir économique fait alliance.

● Depuis des années, le T.P.L. se heurte tantôt à Clément, tantôt au Graully, dans sa tentative d'obtenir un statut, une reconnaissance en tant que centre dramatique national, puisqu'il est le seul lieu permanent de création théâtrale dans la région Lorraine. Avignon sera peut-être pour lui la fin d'un long voyage... Si le monstre de Metz a bien supporté le déplacement. — M. E.

■ Le Festival international d'Algarve, au Portugal, accueillera les 23 et 28 août, Mikis Théodorakis en tant qu'invité officiel. Le poète et compositeur grec présentera à cette occasion, en première audition, la cantate qu'il a écrite en hommage à Pablo Neruda.

THÉATRE ET COLLOQUES A AVIGNON

L'optimisme de M. Michel Guy

De notre correspondant

La conférence de presse tant attendue de M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, a laissé sur leur faim et sur leurs inquiétudes tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la création artistique, et de la diffusion de la culture. A l'hôtel de la Magnanerale, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard) où, sans respect du protocole, en jeans et polo, Michel Guy répondit aux questions posées par les journalistes et hommes de théâtre, de nouvelles déclarations de bonnes intentions ont été faites : *« Je ne veux ni brimer ni museler la création. C'est tout le contraire que je souhaite faire »*, a-t-il notamment déclaré. Mais point de révélations de nature à apporter l'apaisement : *« Il est vrai*, ajoutait-il, *que notre budget est insuffisant. Là est tout le problème. »* On le savait déjà.

Il était vain d'attendre de sa part autre chose que des produits de son imagination. Quels sont-ils ? En premier lieu, la mise en place du Centre national d'information culturelle dont il a déjà été question lors de la réorganisation des théâtres nationaux. Sinon cette information : Georges Guette en assurera la direction tandis que Philippe Thiry (l'actuel directeur de la Maison de la culture d'Amiens) sera chargé de la responsabilité de l'Office de diffusion en province. Puis, à propos de l'éviction de Jack Lang : *« Chaillot est une affaire gigantesque. Je rends hommage au talent de découvreur de Jack Lang. Mais il nous fallait aussi un chef d'entreprise. Perinetti est le seul en France, à ma connaissance, à présenter ce double profil. »*

Il fut également question de la culture et du théâtre à l'école. A ce sujet, M. Michel Guy est plein d'optimisme : *« Début 1975 sortira une nouvelle loi Jules Ferry. L'égalité de la connaissance de l'art doit devenir une réalité. »*

Pour le nouveau secrétaire d'État à la culture, il n'est pas question d'accroître le budget en 1975. En 1976, peut-être... Mais les moyens financiers ne lui paraissent pas essentiels. A moyens égaux, il estime qu'à force d'imagination, on peut accroître notablement l'efficacité. D'une façon générale, il renvoie tous les demandeurs soit à la rentrée de septembre, soit au début de 1975. Pourtant, mais ce n'est encore qu'une promesse, à propos du Festival d'Avignon, M. Michel Guy eut cette réponse : *« En huit jours*, à Avignon, *j'ai vu plus de choses se rapportant à la culture qu'en vingt-cinq années d'existence. Ce festival doit poursuivre sa mission. On l'y aidera. »*

Les mesures concernant la décentralisation dramatique et la musique seront rendues officielles en octobre. — G. L.

Le P.C.F. et les créateurs

Entre vingt et cinquante spectacles par jour. Avignon détient le record du rendement culturel. On ne joue pas seulement, on parle aussi. Les colloques et les rencontres occupent les heures qui restent libres. La journée d'un festivalier assidu peut commencer à 9 h. 30 et se terminer à 2 heures du matin. Il manque à Avignon l'équivalent des visites organisées dans les grandes capitales. Mais on pourrait imaginer un système de circuits culturels donnant en vingt-quatre heures, quarante-huit heures, cinq jours ou plus, un résumé de la production artistique française.

A l'hôtel de ville, le parti communiste débat de la création artistique depuis le 24 juillet. André Giselbrecht, maître de conférences à Vincennes; Fernand Marin, secrétaire de la fédération du Vaucluse ; Jacques Chambaz, membre du comité central, et d'autres proposent à l'assistance des thèmes de réflexion. Les vertus et les faiblesses du « dialogue » sous forme de colloque apparaissent ici comme ailleurs. Des idées sont émises et échangées entre professionnels convaincus. Le premier sujet abordé : « Reconnaître la fonction irremplaçable de la création artistique et littéraire dans la société », a permis d'analyser la situation faite aux créateurs. Du côté de l'idéologie au pouvoir, « une attitude de censure directe ou indirecte » ; *du côté des « forces de progrès »,* « le maître mot c'est la démocratie ». *Autour de ces idées, beaucoup de commentaires. On a dit que le critère de la fréquentation du public ne pouvait plus être retenu comme un critère de qualité ; qu'il fallait soutenir la décentralisation ; que le théâtre devait être considéré comme un service public...*

Jacques Chambaz, au cours de la seconde réunion sur le thème : « Création, animation, diffusion », a rappelé le rôle essentiel de la radiotélévision et s'est élevé une nouvelle fois contre la liquidation de l'Office.

Beaucoup de spectacles étant donnés en plein air, le temps qu'il fait à Avignon est une affaire importante. Après trois jours de calme, le mistral recommence à souffler. Les habitants disent qu'« il fait mauvais ». Le ciel est pourtant sans nuages.

Dans la crypte du verger d'Urbain V ont commencé les six jours du jeune théâtre. Il s'agit d'une campagne d'information lancée par l'Action pour le jeune théâtre (A.J.T.) représentée par l'Atelier-Théâtre du 20e, les Spectacles de la vallée du Rhône, le Théâtre de l'Unité, la Compagnie des Quatre-Chemins et la Salamandre du Havre.

LOUIS DANDREL.

« LE MAL DE TERRE »
Aux Pénitents-Blancs

Familière d'Israël, où elle a réalisé des spectacles pour enfants et du théâtre dans les rues, Liliane Atlan présente cette fois à Avignon une parabole judaïque assez difficile.

Moïse, son père, et quelques autres messies de l'Ecriture sont aujourd'hui en vie sur une station orbitale poussiéreuse. Les bonnets qu'ils ont sur la tête, les châles qu'ils portent sur les épaules sont mités. Eux-mêmes sont devenus gâteux à la longue. Ils se bercent sur des tabourets, chantonnent des psaumes et tendent l'oreille aux rumeurs qui viennent de la terre.

On entend du jazz, des explosions atomiques. Il paraît qu'on brûle des gens vivants. Les terriens, qui viennent graviter tout près de la station orbitale, semblent encore plus détériorés et pleurnichards que nos vétérans du Sinaï, qui ont gardé, eux, un côté grande fille toute simple. Il semble que le patron trouverait normal que Moïse et ses camarades fassent un peu de secourisme au profit de ces terriens. Non, ils aiment mieux ne pas bouger.

On verrait peut-être plus clairement ce que Liliane Atlan a voulu faire si sa pièce ne se présentait pas à la fois comme une superposition de plusieurs grimoires effacés, et comme les ruines de plusieurs métropoles qui n'auraient pas été bâties. La pâte de cette œuvre (déjà ancienne) a été trop travaillée. Elle a fait trop de grumeaux. Il aurait fallu tout jeter et écrire autre chose. Liliane Atlan doit pouvoir mieux faire.

MICHEL COURNOT.

« Rabelais en liesse »
AUX CÉLESTINS

Le metteur en scène Pierre Barrat et le compositeur Guy Reibel se sont trompés d'adresse. C'est dans les arènes et non dans un cloître, à Vaison-la-Romaine plutôt qu'à Avignon, qu'il fallait présenter leur spectacle *Rabelais en liesse*, rodé ce printemps à Grenoble sur la place publique : on ne choisit pas un confessionnal pour y donner une fête foraine.

C'est bien de foire qu'il s'agit. Car ce Rabelais n'a d'autre ambition que de distraire « le peuple » à l'aide d'une imagerie simpliste et de musiques « brutes ».

Extraits dans l'ordre chronologique des différents volumes de l'œuvre de Rabelais et mis bout à bout sans transition, comme dans un recueil de morceaux choisis, les textes (chantés ou récités) servent de prétexte à des actions scéniques volontairement grosses, inspirées du jeu des bateleurs. Perchés sur des chariots mobiles comme sur des stands successifs, les acteurs (Jean Benguigui, Jean-Marc Betton, Brigitte Defrance, Abbès Faraoun, Suzy Rambaud et Jean-Claude Wino) remplissent à eux six tous les rôles. Ils s'empoignent, s'étripent, s'accouplent, s'interpellent, gémissent et s'esclaffent à grands renforts de gestes et de grimaces, comme s'il s'agissait de monopoliser l'attention d'un public en mouvement, sollicité de toutes parts et peu disposé à « faire le détail ».

Un peu de recul paraît en effet nécessaire. Car la présence anachronique des instruments et d'un chef d'orchestre (Stéphane Caillat), le face-à-face des comédiens patentés et des « chanteurs-parleurs » malhabiles, la bousculade des choristes, plus soucieux de placer leur voix que de composer leur visage, le va-et-vient des machinistes, bloquent à tout instant l'imagination, délimitent crûment les emplois, dressent des obstacles infranchissables entre « musique » et « théâtre ».

ANNE REY.

★ Prochaine représentation : le 28, au Cloître des Célestins, à 21 h. 30.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La mise au point des projets sociaux du gouvernement

● *Redistribution du produit de la taxe à la formation professionnelle*
● *Contrats de premier emploi pour cinquante-cinq mille jeunes*

Il n'y aura pas de grave poussée de chômage à l'automne, estiment les milieux gouvernementaux, mais le printemps 75 pourrait être beaucoup plus sombre. La préparation des divers projets sociaux progresse cependant et plus vite, affirme-t-on, que ne le laissent imaginer les réticences ou les critiques des organisations syndicales ou patronales.

Le réalisme avec lequel les syndicats participent aux discussions que leur a proposées le gouvernement est de bon augure, estime-t-on à l'hôtel Matignon : on n'aurait pas osé espérer un climat semblable du temps de M. Messmer. On souhaite que le rythme des licenciements ne dépasse guère, au retour des vacances, le tempo moyen, malgré les restrictions de crédits aux entreprises, décidées dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Des dispositions seront d'ores et déjà prises pour venir en aide à certaines firmes en difficulté et pour maintenir les ressources des chômeurs ou assurer leur reclassement en faisant appel, si besoin est, à la formation permanente.

A l'heure actuelle, le bilan des préparatifs gouvernementaux et des discussions engagées avec les syndicats est à peu près le suivant :

● **FONDS DE GARANTIE DE RESSOURCES.**

Le gouvernement, en proposant une caisse unique d'indemnisation, n'a pas l'intention de mettre la main sur les ASSEDIC (Caisse de chômage complémentaire), répète-t-on solennellement ; la proposition de gestion paritaire patronat-syndicat *« est loyale »*. Puisque les syndicats refusent de gérer le chômage, le gouvernement assumera *« le vilain rôle indispensable »* : celui de la chasse aux abus et aux chômeurs professionnels. On reste plus discret sur les liens qui pourraient être établis entre le versement des indemnités et le refus répété d'offres d'emploi ou le rejet de la formation professionnelle.

● **MAINTIEN DES RESSOURCES AUX CHOMEURS PENDANT UN AN.**

Des ressources égales au salaire seront assurées pendant un an aux travailleurs licenciés, réaffirme-t-on catégoriquement. Les modalités pratiques de la création de l'indemnité complémentaire ne sont cependant pas encore arrêtées, notamment celles qui concernent le calcul du dernier salaire de référence. Il n'est pas exclu que ce salaire soit plafonné.

Les syndicats insistent, on le sait, pour qu'il n'y ait pas de différence entre les travailleurs victimes de licenciements collectifs et ceux que frappe un licenciement individuel. Ils craignent en effet la multiplication de ces derniers. Les experts gouvernementaux redoutent de leur côté qu'un trop grand libéralisme n'incite des patrons peu scrupuleux à réduire abusivement leur personnel.

● **LE CONTRAT DE PREMIER EMPLOI.**

Ce contrat, passé avec l'employeur, serait de deux ans. Les six premiers mois mêleraient le temps de formation et le temps de travail, alternés par fractions d'un ou deux mois. Le jeune serait alors rémunéré au SMIC, excepté pendant les deux premiers mois où il ne toucherait que la moitié de ce salaire. Une indemnité spéciale compléterait les salaires proprement dits équivalents au travail fourni à l'entreprise pour parvenir à ce salaire-plancher.

Des contrats seront offerts aux jeunes de plus de seize ans en ayant terminé avec l'obligation scolaire ou ayant achevé ou interrompu leurs études. Selon M. Granet, environ cinquante-cinq mille adolescents seraient intéressés par cette formule.

● **LE CONTRAT DE SECOND EMPLOI OU « DE DROIT A L'ERREUR ».**

Ce système serait destiné aux jeunes gens qui sont déjà au travail (depuis six mois au moins, par exemple) mais qui ne sont pas satisfaits de leur emploi. Ils pourraient le quitter en bénéficiant automatiquement des aides prévues pour les travailleurs licenciés : plein salaire pendant un an, effort de reclassement et stage de formation. Le dispositif jouerait aussi, pendant un certain temps, pour les jeunes ayant achevé leurs études universitaires ou techniques. La C.G.T. et la C.F.D.T. voient surtout, dans ce projet, un dispositif destiné à améliorer la mobilité de la main-d'œuvre.

● **LE FINANCEMENT.**

La prise en charge de ces différentes aides n'est pas encore résolue. Il est question de la trouver dans un remaniement de la taxe payée par les employeurs (loi de 1972) en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels. Plusieurs milliards sont, en effet, disponibles à ce titre. Bien que cette taxe soit destinée en principe aux travailleurs en activité, le gouvernement envisage d'en utiliser une partie pour financer l'indemnité compensatrice versée aux travailleurs sans emploi et les indemnités prévues pour les jeunes.

Les syndicats y voient un « détournement », mais le patronat préférerait ce transfert au versement d'une cotisation supplémentaire pour le reclassement des chômeurs. La taxe, actuellement de 1 %, doit être élevée par paliers à 2 % en 1976. Le gouvernement la porterait prochainement à 1,2 % ou 1,5 %, la « rallonge » de 0,2 % ou de 5 % étant consacrée au financement des projets en cours.

● **LA FORMATION PROFESSIONNELLE.**

Une meilleure participation des syndicats à la mise en œuvre de la formation et du perfectionnement professionnels est en préparation. Un projet de loi fixerait les modalités du congé-éducation pour les salariés et accorderait un crédit d'heures à leurs représentants chargés de ces questions : les prérogatives des comités d'entreprise dans ce domaine pourraient être développées. D'autres mesures faciliteraient la formation des représentants syndicaux dans ce secteur. En revanche, les mesures concernant la réinsertion professionnelle des femmes n'ont encore fait l'objet d'aucune proposition précise.

« Le chômage, voilà l'ennemi. » Pour l'éliminer, ou le rendre tolérable, les pouvoirs publics sont décidés à convaincre le Parlement d'engager d'importants efforts financiers et même à réaliser certaines réformes législatives, telle celles du droit de licenciement. Les mécanismes déjà en place et leur extension éventuelle permettent, dit-on, de supporter sans grincements le doublement du nombre actuel des demandeurs d'emploi (450 000 environ). A partir d'un million de sans-travail, la machine connaîtrait, estime-t-on, des ratés. A un million et demi, elle déraperait. Mais à ce moment-là, dit-on, bien d'autres choses auraient basculé.

JOANINE ROY.

JEUNESSE

Les grandes vacances...

Demandez « le Tréponème bleu pâle »

Avignon. — *Léon Cobra et Henri Aspic étaient l'autre soir place de l'Horloge. Le premier vendait à la criée le journal dont tous deux sont cofondateurs, codirecteurs, corédacteurs en chef et covendeurs*, le Tréponème bleu pâle. *Trois francs, prix de départ. Cela marchait. Le second était censé vendre des colifichets en cuir. Et cela ne marchait pas du tout.*

Léon Cobra et Henri Aspic — alias Jean-Jacques Boutet et Jean-Pierre Santoni — se présentent comme des « réveilleurs d'utopies » et des « marginaux ».

Jean-Jacques a vingt-cinq ans. Pour lui ce fut d'abord l' « itinéraire balisé » *— école primaire, lycée, faculté de droit jusqu'en 1968 — jusqu'à ce que, dit-il,* « je découvre que l'important, c'était la rue, pas la fac ». *Pourtant, il reste encore deux années au centre universitaire Censier, à Paris, pour y préparer une licence de lettres modernes. Il part à l'armée, en sort « écœuré ». Il prend alors la route : Turquie, Israël, Afghanistan, Inde, Pakistan. Il revient en Europe, visite les pays nordiques. Enfin, « façon d'assurer les arrières ». Il accepte un poste d'instituteur suppléant dans une école du quatorzième arrondissement de Paris. Salaire mensuel : 1 700 F.*

Jean-Pierre, vingt-six ans, est un méridional. Le lycée à Toulon jusqu'en première. Deux années aux beaux-arts. Et « depuis cinq ans, en marge ». *Devenu* « artisan sans patente », *Jean-Pierre fabrique de petits objets de cuir et les vend les samedis et dimanches au « marché aux puces » de la porte de Vanves,* « quand il ne pleut pas ». *En outre, il assure, le mercredi, l'animation de groupes de scolaires. Revenu mensuel* « non garanti ». *1 100 F environ.*

Mais ces deux « héritiers du spontanéisme » ont une autre ambition : lancer un journal. Ce sera, début 1974, la Syphilis, *avec un numéro zéro sorti à quarante exemplaires et distribué gratuitement rue Mouffetard* « aux gens qui avaient une bonne tête ». *Le titre, plus que provocateur, se veut évocateur, puisqu'il s'agit* « de ronger le système ». *Mais peut-être n'est-il pas aussi poétique qu'on pourrait le souhaiter. Les auteurs décident donc d'en changer avec le numéro un, devenu* le Tréponème bleu pâle. « Tréponème pâle, après consultation d'un dictionnaire médical au mot syphilis », *dira Jean-Pierre.* « Bleu pâle en hommage indirect à Baudelaire, et pour montrer qu'on avait fait nos humanités », *ajoutera Jean-Jacques.*

Voici donc le Tréponème *tiré, à mille exemplaires, dans une imprimerie parisienne. Prix de revient : 1 500 F, TVA comprise. Il restait à le vendre. Léon Cobra et Henri Aspic se mettent en chasse et réussissent à placer deux cents exemplaires de cette première cuvée. Il est vrai que les deux* « réveilleurs d'utopies » *ont une conception assez originale du commerce. Ils vendent, disent-ils,* « à l'orientale » : « Le type a du fric, ça va ; il n'en a pas, cela va quand même. » *Cela peut expliquer que pour le numéro deux, paru quarante-neuf jours après le premier,* « pour respecter la loi de l'obscur lama K.D. Sandup », *on en vienne à un tirage de cinq cents exemplaires.*

Pour les vendre les auteurs décident d'aller chercher la clientèle là où elle se trouve. Dans une vétuste 2 CV camionnette, ils entassent leur tente, une malle de Tréponème, *un attirail pour fabriquer les objets de cuir —* « les temps pouvant devenir difficiles » *— et deux cannes à pêche, car ils aiment taquiner le goujon.*

A la mi-juillet ils partent donc vers le rassemblement antimilitariste de Canjuers, où ils n'arriveront jamais — s'étant « cassés la gueule dans un fossé ». *Ensuite à la Sainte-Baume, pour un rassemblement occitan, puis à Avignon. De là ils partiront* « un de ces jours vers Cadière-d'Azur où est prévue prochainement une manifestation contre l'auto B-52 — oui, comme le bombardier ». *Puis,* « si la 2 CV ne mollit pas », *ce sera le Larzac à la mi-août.*

Il se peut que le Tréponème *III ne voie jamais le jour et que ses quatre abonnés qui ont versé dix francs pour les quatre premiers numéros en soient pour leur argent. Il se peut aussi que le* Tréponème *survive et fasse alliance à la rentrée avec* l'Or vert, *journal d'écologie libertaire, l'une des trois mille publications* « souterraines » *de France.*

Jean-Pierre, le dessinateur, et Jean-Jacques l'écrivain, se sont en tout cas offert le luxe en deux fois vingt pages et en offset de partir en guerre pour « terrasser la société des crucifix et des urnes ».

PIERRE GEORGES.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

BAISSE SENSIBLE DU DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE EN JUIN

Le déficit de la balance commerciale des États-Unis a sensiblement diminué, tombant de 177 millions de dollars en mai à 256 millions de dollars en juin. Mais la méthode de calcul utilisée outre-Atlantique, qui ne prend pas en compte les coûts de fret et d'assurance pour les importations, est très favorable, et en intégrant ces coûts, comme dans les autres pays, on obtient un déficit de 879 millions de dollars.

Les exportations ont fortement progressé (+ 9,5 %), et sans l'augmentation des prix du pétrole, dont la facture a atteint 11,1 milliards de dollars pour le premier semestre 1974, contre 3,2 milliards de dollars l'année précédente, l'excédent commercial des six premiers mois se serait élevé à 8 milliards de dollars, au lieu d'un déficit de 254 millions de dollars. Fait plus inquiétant, la balance des paiements accuse un solde débiteur de 3,2 milliards de dollars pour cette même période, contre 2,7 milliards de dollars en 1973.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT A L'ÉGARD DU MONDE PAYSAN

Les violences seront réprimées de la façon la plus sévère

déclare M. Jacques Chirac

Dans un message télévisé, diffusé vendredi 26 juillet par la première chaîne, M. Jacques Chirac, premier ministre, s'est dit « *très conscient des difficultés* » du monde paysan, ajoutant : « *Il faut comprendre que les agriculteurs ne peuvent pas, comme d'autres catégories sociales, faire grève. Par conséquent, ils sont obligés d'adopter une autre méthode pour exprimer leurs préoccupations : la manifestation.* »

M. Chirac a ensuite condamné la violence : « *Cela devient hautement contestable lorsqu'on voit un certain nombre d'éléments plus ou moins contrôlés et d'ailleurs plus ou moins agricoles faire dégénérer les manifestations en violences.* » « *Nous prendrons*, a ajouté le premier ministre, *toutes les mesures nécessaires pour que ce type de violences, qui mettent en cause la liberté des autres catégories de citoyens, soient réprimées de la façon la plus sévère.* »

Après avoir rappelé les décisions prises ces dernières semaines aussi bien à Bruxelles qu'à Paris, M. Chirac a conclu : « *C'est dans cet état d'esprit que j'ai convoqué hier tous les préfets de région, que je leur ai donné des instructions absolument formelles sur la façon d'appliquer ces mesures pour soutenir les cours et que je leur ai demandé de bien vouloir renoncer à leurs vacances pour surveiller, jour après jour, l'évolution des marchés agricoles et notamment ceux de la viande.* »

Les éleveurs cependant vont devoir attendre au moins l'automne pour percevoir les primes d'un montant global de 1 milliard de francs, arrêtées par le gouvernement lors du conseil des ministres du 17 juillet. Le décret publié au *Journal officiel* du vendredi 26 juillet précise que les agriculteurs intéressés ont jusqu'au 15 septembre pour remettre dans les mairies les questionnaires ouvrant droit à une prime de 200 francs par vache (avec un plafond de 3 000 francs par exploitant) et de 100 francs par truie (dans une limite de 1 500 francs).

Incidents à Limoges

L'agitation paysanne s'est poursuivie vendredi dans cinq départements :

● DANS LA HAUTE-VIENNE. — A Saint-Yrieix-la-Perche, important centre d'élevage bovin du Limousin, près de cinq mille agriculteurs venus de cinq départements ont défilé dans les principales artères de la ville. Ils ont dressé un barrage sur la RN 704, interrompant la circulation pendant trente minutes. Ils se sont ensuite rendus à Limoges, où ils ont fait, pendant plus deux heures le siège de la préfecture. Pendant qu'une délégation, conduite par M. Marcel Rigout, député communiste de la Haute-Vienne, était reçue par le préfet de la région, M. Maurice Lambert, les manifestants firent céder la grille principale d'entrée en s'aidant d'un tracteur et de sa remorque.

● DANS LA COTE-D'OR, à Vitteaux, une centaine d'agriculteurs se sont rendus vers 5 h. 30 devant le domicile de M. Gilbert Mathieu, député R.I. de la circonscription de Montbard. Ils ont arrosé de purin la façade de sa maison après y avoir pendu un cochon égorgé.

● DANS LE JURA, après l'action lancée contre le parc du château de Marina-sur-Valouse appartenant à une sœur du président Giscard d'Estaing, un groupe de paysans a arrosé de purin la façade et les escaliers du centre des services fiscaux de Poligny

● EN MOSELLE, quatre-vingt-cinq tracteurs conduits par des agriculteurs du canton de Sierck-les-Bains ont provoqué d'énormes embouteillages vers midi à Thionville.

● A COMPIEGNE (OISE), mille agriculteurs ont manifesté. Une cinquantaine de tracteurs étaient massés au centre de la ville pendant qu'on distribuait des tracts. A l'issue de la manifestation, un defilé a eu lieu en ville

L'ARGENTINE ET L'URUGUAY RÉCLAMENT LA LEVÉE DE L'INTERDICTION DES IMPORTATIONS DE VIANDE DANS LE MARCHÉ COMMUN.

L'Argentine a demandé aux pays du Marché commun de revenir sur leur décision d'interdire jusqu'au 1er novembre les importations de viande en provenance des pays tiers. Dans une note remise à la Commission de Bruxelles, l'Argentine regrette que l'interdiction de la Commission ait été décidée en violation de l'accord C.E.E.-Argentine, qui prévoit des consultations avant la prise de mesures de sauvegarde. L'Argentine s'estime particulièrement frappée par les restrictions sur la viande congelée, produit dont elle est le principal fournisseur du Marché commun.

De son côté, l'Uruguay a également adressé une « *énergique protestation* » à la Communauté économique européenne, à la suite de la suspension par celle-ci des importations de viande. Toutefois, dès le premier semestre de 1974, les exportations uruguayennes de viande bovine vers la C.E.E. ne représentaient plus que 7 % des ventes globales du pays contre 38 % pour la période équivalente de 1973

Un entretien avec M. Christian Bonnet

(Suite de la première page.)

— *Néanmoins, envisagez-vous de compléter les mesures déjà prises par des efforts budgétaires ?*

— Indépendamment des mesures arrêtées par le gouvernement en vue d'améliorer la situation des marchés, des décisions importantes ont été prises pour atténuer l'augmentation des coûts de production dont sont victimes les exploitants agricoles. Dès lors, avant de se poser la question de savoir si ces mesures doivent être complétées par de nouveaux efforts budgétaires, il me paraît opportun de rappeler que la mise en œuvre de cet ensemble entraînera une augmentation considérable des charges budgétaires de l'exercice 1974. Au titre de ce même exercice, et dans le cadre des mesures sociales d'ensemble arrêtées par le gouvernement, une charge supplémentaire de 589 millions sera destinée à permettre l'alignement par anticipation du secteur agricole sur les autres en matière sociale.

» Pour 1975, la construction du budget de l'agriculture, comme celle du budget de l'ensemble de la nation, doit tenir compte des contraintes qu'impose la lutte contre l'inflation. Ces contraintes ne sauraient cependant affecter la croissance de certaines dépenses qui constituent la traduction financière des efforts prévus en faveur des personnes âgées, d'une part, et des exploitants ou des régions les plus défavorisés d'autre part. C'est la raison pour laquelle il est d'ores et déjà acquis que les dépenses du BAPSA progresseront en 1975 de plus de 30 % par rapport aux prévisions initiales de l'exercice précédent qui se montalent à 10,8 milliards de francs. Les dépenses sociales passeront donc le cap des 13 milliards de francs.

» Il va sans dire que cette majoration des prestations n'entraînera pas une progression de cette importance pour les cotisations professionnelles : elle sera de l'ordre de 15 %. L'effort de solidarité sera donc important.

» En outre les crédits de bonifications des taux d'intérêt du Crédit agricole passeront de quelque 2,6 milliards de francs à plus de 3 milliards dans la prochaine loi de finances.

» En vue d'aider les exploitants ou les régions les plus défavorisés, le gouvernement a décidé d'autre part de majorer de près de 20 % le montant des dotations relatives aux bourses de l'enseignement agricole et de dégager des crédits supplémentaires pour la poursuite des actions engagées dans les zones de montagne et de rénovation rurale. Ces derniers seront respectivement de 310 millions et 130 millions de francs.

» Bref, le budget de l'agriculture, qui atteint globalement 25,3 milliards de francs en 1974, augmentera dans l'ensemble plus que le budget général dont la progression a été fixée par le conseil des ministres à 13,8 %. Toutefois les crédits de fonctionnement, d'intervention et d'investissement, qui se montent pour l'année en cours respectivement à 3,5 milliards, 6,5 milliards et 1,9 milliard, connaîtront une hausse moindre du fait de l'effort accru dans le domaine social. Mais nous procédons actuellement à la mise au point des critères permettant une affectation optimale des crédits qui nous seront alloués. A noter, enfin, que des moyens en personnel seront dégagés notamment pour garantir un contrôle plus efficace de la qualité des produits.

» En définitive, les mesures récemment prises par le gouvernement en faveur de l'agriculture trouveront leur prolongement, dans le projet de budget pour 1975, dans des conditions garantissant une meilleure protection sociale des agriculteurs et la poursuite des actions engagées tant en ce qui concerne la politique de la montagne que celles intéressant l'aménagement de l'espace rural.

« Il faut relever rapidement les prix d'intervention »

— *Compléterez-vous cet ensemble — profitant de la présidence du conseil des ministres des Neuf — en demandant l'« actualisation », c'est-à-dire la révision en hausse des prix agricoles européens ?*

— Il existe un problème très grave et très urgent : celui de la détérioration profonde du revenu des agriculteurs depuis quelques mois. Cette détérioration n'épargne aucun producteur, même si elle les atteint d'une manière inégale. Il s'agit donc d'un phénomène que la Communauté européenne a l'obligation absolue de bloquer net en prenant toutes les mesures qui contribueront à faire remonter les cours à la production. Car l'agriculture est, sans doute, le seul secteur capital de la vie économique dans lequel les Etats membres ont accepté de se dessaisir au profit de la Communauté de pouvoirs très importants : celle-ci ne peut donc se dérober à ses responsabilités.

» Les mesures qui ont été adoptées à Bruxelles et complétées à Paris la semaine dernière n'ont évidemment pas un effet immédiat. Elles devront être très sérieusement renforcées et complétées dans les semaines qui viennent. D'autant qu'elles ne sont, en tout état de cause, pas suffisantes : il ne suffit pas, en effet, de tenter d'enrayer la baisse des cours, il faut aussi augmenter les prix offerts par les organismes d'intervention, c'est-à-dire, relever le niveau au-dessous duquel les prix du marché ne doivent pas descendre, ou autour duquel en tout cas ils doivent se stabiliser.

» Or les prix actuels ont, en effet, été fixés en mars et ne tiennent pas compte des facteurs importants de hausse des coûts survenus depuis. Il faut donc les relever et les relever rapidement...

— *Mais M. Lardinois, commissaire européen chargé des questions agricoles, a dit que cela serait « stupide » — c'est son expression — compte tenu des écarts de change entre les monnaies européennes.*

— La Commission de Bruxelles est plus réticente, comme vous l'avez remarqué : elle ne s'oppose pas à une réactualisation de certains prix dans certains pays, mais elle souhaite y arriver par d'autres techniques que vous appelez — le terme me paraît impropre — « monétaires », parce qu'elles ont comme caractéristique commune de modifier le taux retenu dans le cadre de la politique agricole commune pour la conversion en monnaie nationale des prix communs fixés en unités de compte.

» M. Lardinois demande, par exemple, à la France de fixer les prix d'intervention en francs à un niveau qui tienne compte, au moins partiellement, de la dépréciation du franc sur le marché des changes, et donc d'abandonner pour la conversion en monnaie nationale des prix communs fixés en unités de compte, la valeur qui était celle du franc avant la décision de « flottement » prise le 21 janvier.

» Une telle opération, que le jargon bruxellois baptise « rattrapage », est évidemment dans la logique des règles du Marché commun agricole.

» Cela dit, la question ne se pose d'aucune manière puisque, comme vous le savez, le cours du franc remonte très nettement.

» Il serait donc absurde et inacceptable de la réaliser. Au reste, tout ce qui touche à la monnaie relève de la souveraineté nationale.

Développer certaines exportations

— *Quelle place assignez-vous aux exportations agricoles dans le dispositif de soutien des revenus ?*

— Les exportations agricoles doivent jouer un rôle dans le dispositif actuel de soutien des revenus, qui n'est pas sans intérêt. Les tonnages exportés sont autant de quantités qui ne pèsent pas sur des marchés dont la sensibilité est extrême. Mais, il faut distinguer, selon moi, le rôle purement *conjoncturel* de dégagement de certains marchés et la place *permanente* que ces préoccupations doivent tenir dans l'esprit des agriculteurs français, des professionnels, de l'administration et du gouvernement.

» Or, nos exportations sont actuellement trop concentrées sur certains secteurs-clés. Bien évidemment, il ne saurait être question de diminuer celles-ci pour augmenter celles-là : il faut les développer dans certains secteurs qui offrent encore des possibilités. Je pense en particulier à certains fruits et légumes, à certains types de vins, à certains produits transformés pour lesquels notre implantation sur le marché communautaire ou mondial est encore insuffisante.

— *N'est-il pas paradoxal de chercher à vendre plus à l'étranger au moment où l'on stoppe les importations de viande bovine ? Ne risque-t-on pas des mesures de rétorsion ?*

— Je dirais plutôt qu'il eût été paradoxal de continuer à importer de la viande des pays tiers alors que nous ne sommes pas en mesure, pour l'instant, de consommer celle que nous produisons : la préférence communautaire doit jouer ici comme ailleurs.

» J'ajouterai que la Communauté a fermé ses frontières parce qu'elle les avait ouvertes trop largement en 1973, en libérant totalement les importations. Il faut en effet comparer les 150 000 tonnes actuellement en stock dans la Communauté — dont je remarque en passant qu'elles ne représentent que 2,5 % de la consommation communautaire annuelle — aux 960 000 tonnes importées en 1973 et aux 285 000 tonnes importées au cours du premier semestre de 1974.

» Au reste, les pays tiers ont abondamment bénéficié d'une ouverture généreuse des frontières, justifiée par la production communautaire insuffisante de 1973, mais poursuivie trop longtemps malgré les mises en garde de M. Chirac. Ils n'ont donc aucune raison de se plaindre d'un arrêt des importations, dans la mesure où il s'agit là d'un rattrapage, d'une compensation : la clause de sauvegarde vient équilibrer — *a posteriori*, malheureusement — les entrées trop importantes. »

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO.

PRIX

M. Fourcade réunira à l'automne une « table ronde » des groupes sociaux concernés par la hausse

Commentant la hausse des prix de juin (+ 1,1 %), M. Jean-Pierre Fourcade a déclaré : « *Elle est la moins importante qui ait été enregistrée depuis six mois. On voit depuis deux mois s'amorcer un retour à la modération. Celui-ci correspond, d'une part à l'achèvement progressif des répercussions de la hausse du pétrole, d'autre part à un début de normalisation des prix alimentaires, dont l'évolution doit mieux correspondre à celle des prix à la production. Même si l'indice de juillet, qui enregistrera la hausse de l'énergie et le relèvement des loyers, interrompt cette lente décélération du mouvement des prix de détail, les indices d'août et de septembre marqueront de nouveaux progrès dans le retour à la modération, retour dont l'évolution des prix à la production montre qu'il est déjà engagé.* »

D'autre part, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a déclaré, après avoir été reçu vendredi par M. Fourcade, que le ministre organiserait une « table ronde » sur les prix à l'automne et qu'il réunirait à cette occasion des représentants des consommateurs, des syndicats, des commerçants, des grossistes et des détaillants.

Le rythme annuel de hausse atteint 18,3 % pour les produits manufacturés

(Augmentation des prix de détail en pourcentage)

	EN UN MOIS (Juin 1974 comparé à mai 1974)	EN SIX MOIS (Juin 1974 comparé à déc 1973)	EN UN AN (Juin 1974 comparé à juin 1973)
ENSEMBLE	1,1	8,4	13,9
1) ALIMENTATION	0,9	6,7	12,6
Produit à base de céréale	1,9	10,1	17,5
Viande de boucherie	0,3	6,2	8,2
Volailles, produits à base de viande	— 1,2	4	13,9
Produits de la pêche	1,2	8,2	13,7
Lait, fromages	1	9,6	13,2
Œufs	— 1,1	— 16,4	11,8
Corps gras et beurre	3	23,7	30,6
Légumes et fruits	1,1	6,2	10,6
Boissons non alcoolisées	2,5	10,9	13,9
2) PRODUITS MANUFACTURES	1,2	10,7	16,3
Habillement et textile	1,2	7,9	13,9
Meubles et tapis	2	10,6	15,7
Appareils ménagers électriques et à gaz	2,1	7,4	9,8
Autres articles d'équipement du ménage	2,3	12,2	17,6
Savons et prod. d'entret.	2,9	11,4	16,1
Articles de toil. et de soins	1,3	8,1	7,7
Véhicules	1,1	7,1	11,9
Papet., librairie, journaux	2,2	7,5	16,1
Combustible, énergie	0,5	27,6	38,6
3) SERVICES	1,1	6,6	11,9
Logement	0,7	4,2	10,1
Soins personnels, de l'habillement	3,2	8,4	16,5
Services de santé	0,7	3,5	8
Transports publics	1	9,5	12,7
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	1	7,3	13,6

Faits et chiffres

● M. PIERRE DREYFUS, P.-D.G. DE LA REGIE RENAULT, a été reçu vendredi 26 juillet par M. Jacques Chirac. Les deux hommes ont examiné la situation de la régie et des autres constructeurs français au moment où s'aggrave la crise de l'automobile.

Après l'entretien, M. Dreyfus a déclaré : « *Je ne vois pas très bien ce qui pourrait déterminer un rétablissement très rapide et complet du marché de l'automobile en France. L'on peut espérer toutefois une première reprise sur le marché allemand.* »

● UNE GREVE DES AGENTS DE TRAIN, plus connus des voyageurs sous le nom de « contrôleurs » a été décidée entre le 26 et le 29 juillet dans différents centres ferroviaires : Lyon, Marseille, Avignon, Nice, avec une participation diversement combinée des syndicats locaux C.G.T., C.F.D.T ou F.O. Ils estiment insuffisantes les satisfactions catégorielles obtenues par les fédérations de cheminots au niveau national.

Selon la direction de la S.N.C.F., ce mouvement n'entraîne aucune conséquence dans le trafic des grands express. Seuls sont affectés les omnibus de la région marseillaise : seize ont été supprimés le 26 juillet.

● LES SALAIRES DES MINEURS sont augmentés rétroactivement de 1,5 % à compter du 1er juillet pour tenir compte de la hausse des prix.

● RECTIFICATIF. — Le titre du Livre blanc du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.) est « l'Autorité de l'entreprise » et non « l'Autorité dans l'entreprise », comme nous l'avons écrit par erreur dans le Monde du 18 juillet. Cet ouvrage a été édité en juin par Hachette Littérature.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'été des paysans

Du mécontentement, le monde paysan est passé à la colère. Les mesures prises tant à Bruxelles qu'à Paris n'ont pas réussi à l'apaiser

Claude Villeneuve, dans *l'EXPRESS*, remarque que la loi anti-casseurs ne semble pas, apparemment, s'appliquer aux paysans et explique : « *Le paysan n'est pas un casseur. C'est un « père nourricier ». C'est aussi un électeur fidèle. La vieille complicité entre l'agriculture et le pouvoir continue, malgré les scènes de violence. Les manifestations du début de l'été ont déjà payé.* »

Que la détermination soit payante, est un des enseignements que *LUTTE OUVRIERE* (trotskyste) tire des manifestations paysannes : « *Si les paysans s'étaient contentés de protester « dans le calme et la dignité », suivant la formule consacrée ou de signer des pétitions, leur mécontentement serait passé inaperçu. Alors qu'aujourd'hui personne ne l'ignore, et qu'ils ont su en même temps se faire respecter du pouvoir et de la police.* » Pour *INFORMATIONS OUVRIERES*, il n'y a plus « *aucune confiance chez les paysans, à l'égard d'un gouvernement qui ne parvient plus à les apaiser avec les mots. Le gouvernement reçoit cependant une aide précieuse des organisations syndicales agricoles. Tout est fait par les dirigeants de toutes les organisations pour éviter de poser la responsabilité de l'Etat* ».

Lucien Nouveau, dans *LA FAUCILLE* (marxiste-léniniste), s'en prend aussi aux dirigeants syndicaux : « *Une fois que la lutte était devenue inévitable, ceux-ci (les dirigeants du MODEF, centrés par la clique Marchais) ont tout fait, comme leurs compères dirigeants de la F.N.S.E.A., pour orienter et détourner les luttes des paysans sur des objectifs abstraits comme à Bruxelles, les importations, etc.* »

POLITIQUE-HEBDO n'approuve pas plus « *les compères de la F.N.S.E.A. qui annoncent une grande manifestation européenne. Une de plus. Personne ne veut, personne ne peut, dans l'absurde logique du système, effleurer la question des structures, chercher les causes du mal. Le trop-plein des frigos, c'est comme la grêle : ça tombe du ciel* ».

S'attaquer aux problèmes de structures, c'est aussi ce que demande Paul Serry dans *ASPECTS DE LA FRANCE* (royaliste). « *Le désordre est complet*, écrit-il. *Faute de plan réel. Faute de décisions sérieuses et concrètes. Parce qu'une fois de plus, et comme toujours, on aura pratiqué une politique à la petite semaine qui ne résout rien et reporte les difficultés (aggravées) à plus tard.* »

Pour Jean Natouk, des *INFORMATIONS*, « *la colère paysanne a des racines plus profondes. Quand tous les autres agents économiques parviennent, plus ou moins, à indexer leurs gains sur le revenu national et les prix, les agriculteurs subissent, dans toute sa rigueur, le mécanisme le plus absurde de la concurrence : plus ils travaillent (...), moins ils gagnent, plus ils créent de valeur, moins ils en réalisent* ». Jean-Pierre Robin, dans *ENTREPRISE*, en conclut que « *le lancinant problème de la parité des revenus agricoles et de la place de l'agriculture dans une économie industrielle se trouve donc posé une fois de plus.*

» *Alors que beaucoup découvrent avec stupeur leur vulnérabilité face à l'inflation depuis qu'ils se sont modernisés sinon industrialisés.* »

Pour Daniel Urbain, dans *TÉMOIGNAGE CHRETIEN*, l'agriculteur se retrouve isolé : « *Sans mot d'ordre précis, et souvent sans service d'ordre pour la canaliser, la colère paysanne s'est transformée en agressivité à l'égard de l'employé qui passait, du vacancier, du chauffeur de poids lourd, de l'homme de la ville accusé de toucher un bon salaire sans trop se fatiguer.*

» *C'était sans doute le meilleur moyen de rejeter les paysans dans un ghetto, en proie à toutes les tentations poujadistes... ou dorgéristes.* »

Mais pour Christian Chaval, dans *FRANCE NOUVELLE*, si les actions paysannes « *parfois violentes peuvent apparaître désordonnées et superficielles* », leurs auteurs « *de plus en plus se laissent gagner à l'idée que l'alliance avec la classe ouvrière et les autres couches laborieuses n'est pas contraire à leurs intérêts* ».

Alors « *que faut-il donc faire ? Qu'aurait-il fallu faire ?* » interroge *LE POINT*. Les récentes mesures « *ne résoudront pas les problèmes de fond* » : Christine Clerc en convient et reconnaît à M. Christian Bonnet le courage de l'avoir compris « *Mais c'est à Bruxelles, quand les ministres des Neuf s'y retrouveront, en septembre, qu'il faudrait avoir le courage d'aborder les réformes de structures sans cesse reportées depuis le plan Mansholt. Et à Rome, en novembre, que la C.E.E. devrait profiter de la Conférence alimentaire mondiale pour ébaucher enfin une politique de prévision internationale basée sur des accords par grands produits et sur la constitution de stocks régulateurs.* »

Attendre la fin de l'été... mais pour l'immédiat, Rustius, dans *RIVAROL* convient que ces mesures étaient les seules possibles, « *car l'homme vivant de pain et de tout ce qu'il accompagne, M. de La Palice ou M. Bonnet diraient que la nourriture est d'une importance vitale, aussi bien pour la nation que pour les individus qui la composent. Mais, lorsqu'on prétend que M. Mitterrand n'aurait pas fait mieux, c'est une piètre consolation pour ceux qui ont voté Giscard avec enthousiasme.* »

A. C.-W.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Fermeté du franc et du dollar

Un peu d'animation et même de nervosité sont revenues cette semaine sur les marchés des changes, quelque peu inhibés jusqu'à la semaine dernière par les retombées de la faillite de la banque Herstatt, bien que la City ait encore éprouvé quelques émotions avec une banque britannique en difficulté passagère. Le FRANC FRANÇAIS a accentué sa reprise, le DOLLAR s'est raffermi après un net fléchissement, et le FLORIN a été vivement recherché sur des rumeurs de réévaluation. Somme toute, les opérateurs recommencent à travailler normalement en anticipant quelque peu sur les mesures qui pourraient éventuellement être prises, même si elles ne le sont pas. Le raffermissement de notre monnaie s'est donc poursuivi, au point que son pourcentage de dévaluation vis-à-vis du DEUTSCHEMARK est revenu à un peu plus de 4 % contre 13 % le 17 mai dernier. Le raffermissement est dû à plusieurs facteurs, dont le premier est politique.

Le gouvernement français, rejoignant les vues allemandes, estime que la revalorisation du franc constitue un instrument de lutte contre l'inflation dans la mesure où elle diminue le coût des importations et améliore le solde de notre balance commerciale. C'est pourquoi il favorise les emprunts en devises, d'abord à moyen terme, type emprunt E.D.F., ensuite à court terme, les restrictions draconiennes sur le crédit incitant les banques et leurs clients à recourir aux financements en devises non soumis à encadrement. La vente sur le marché de ces devises empruntées pour se procurer les disponibilités nécessaires fait automatiquement monter le franc. Reste à savoir si ces pratiques, qui semblent se développer rapidement, sous réserve des risques de change, ne sont pas de nature à tourner les restrictions de crédit actuellement en vigueur : c'est un dilemme posé aux autorités monétaires.

Sur le plan technique, de nombreux non-résidents, qu'une réglementation très stricte met dans l'impossibilité de financer sur le marché français leurs positions à découvert sur notre monnaie (généralement à la baisse), les soldent un peu plus à chaque fin de mois en rachetant des francs. Enfin, sur le plan spéculatif, certains tablent sur une rentrée prochaine du FRANC dans le « serpent » européen : même si la chose ne paraît guère probable dans l'immédiat et dans la forme actuelle du « serpent », sa simple évocation entretient l'incertitude, qui constitue souvent le meilleur des dopants.

Quant au dollar, il a été fort malmené dès le début de la semaine, les rumeurs incontrôlées de réévaluation du FLORIN ayant provoqué des arbitrages en faveur de cette monnaie. La publication, mercredi soir, d'un arrêt de la Cour suprême des Etats-Unis, défavorable au président Nixon, accélérait la chute. Jeudi et vendredi, en revanche, la tendance s'inversait, l'annonce d'une diminution de moitié de l'excédent commercial allemand et celle d'une très forte réduction du déficit commercial américain se conjuguant pour déprimer le deutschemark et raffermir le dollar, de sorte que ce dernier termine la semaine en reprise sensible.

En dehors de ces considérations factuelles, il est certain que l'on assiste actuellement à un regain d'intérêt à l'égard des monnaies européennes de la part des détenteurs de capitaux, notamment arabes, d'autant que les taux d'intérêt plafonnent aux Etats-Unis, et pourraient éventuellement baisser. D'où la liquidation de positions à l'achat en DOLLARS, devenues trop coûteuses à financer. Le FLORIN, nous l'avons vu, a été très recherché : la balance commerciale hollandaise est florissante et les perspectives d'avenir sont bonnes grâce aux gisements de gaz néerlandais. La Banque des Pays-Bas a dû démentir les bruits de réévaluation et acheter du DEUTSCHEMARK et de la COURONNE SUEDOISE, tombés en bas du « serpent ». En haut de ce même « serpent », l'on trouvait, en fin de semaine, le FLORIN, le FRANC BELGE, suivis par la COURONNE NORVEGIENNE et la COURONNE DANOISE.

Sur le marché de l'or, l'intérêt des opérateurs s'est brusquement réveillé jeudi et vendredi, le cours de l'once d'or s'élevant brutalement à 149 dollars contre 145 sur d'importants achats émanant du continent, et principalement de Suisse.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ..	6,2405	1,5326	6,1281		2,3910	11,2025	7,0414
	6,2969	1,5380	6,0996		2,3920	11,4220	7,0683
New-York ..	38,3141	0,1560	39,0167	2,3910		21,3447	33,9558
	37,9867	0,1555	39,2156	2,3920		20,9424	33,8410
Paris	179,50	7,3100	182,75	11,2025	4,6850		159,10
	181,40	7,4260	187,25	11,4220	4,7750		161,60
Zurich	112,8352	4,5943	114,9044	7,0414	2,9450	62,8535	
	112,2507	4,5956	115,8823	7,0683	2,9550	61,8848	
Francfort .	98,1992	3,9984		6,1281	2,5630	54,7195	87,0288
	96,8660	3,9657		6,0996	2,5500	53,4031	86,2944

LES MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE DU SUCRE, DE L'ARGENT ET DU CAOUTCHOUC

Amorcé la semaine précédente, le mouvement de reprise s'est confirmé et même accentué sur les places commerciales. La hausse a été surtout sensible sur le sucre qui atteint des niveaux records. La décision prise par la Malaisie de réduire ses ventes de caoutchouc de 10 %, susceptible d'être suivie par d'autres producteurs agricoles, a revigoré le marché.

METAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Une compagnie américaine importante va réduire ses livraisons de métal de 15 % à 22 %, en raison de la récente grève.*

CAOUTCHOUC. — *Nouvelle avance des cours du naturel sur les places commerciales. A fin juin, les stocks de naturel en Malaisie atteignaient 144 000 tonnes contre 207 000 tonnes au commencement de l'année. A fin juillet, ils dépasseront plus de 180 000 tonnes.*

DENREES. — *Les cours du sucre poursuivent leur progression et atteignent des niveaux records. La récolte de l'U.R.S.S. serait inférieure aux prévisions. Aussi, ce pays sera-t-il obligé d'acheter à l'étranger d'importantes quantités de sucre. En outre, cinq pays latino-américains ne peuvent remplir leurs obligations d'exportateurs à l'égard des Etats-Unis. Le déficit du quota d'importation des Etats-Unis est évalué à 104 589 tonnes.*

TEXTILES. — *La baisse des cours de la laine se poursuit sur les marchés à terme.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 26 juillet 1974.

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 820 (796), à trois mois 840 (812) ; étain comptant 3 650 (3 645), à trois mois inch. (3 630) ; plomb 242,50 (228) ; zinc 490 (443). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 80,50 (81,50) ; aluminium (lingots) inch. (33) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (128,67) : mercure (par bouteille de 76 lbs) 305-315 (337-343).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 56,90 (55,90), déc. 58 (54,45) ; laine suint oct. 148 (152), déc. 148 (153,60). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 185 (190) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan White grade C 188 (175). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juil. inch. (186). — Roubaix (en francs par kilo) : laine juil. 21 (20,90). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 420 (425).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 33-33,50 (28-30). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 178,50-179,50 (158-50-159,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 80,20 (83,75), déc. 77,70 (82,75) ; sucre disp. 28,25 (26,75), sept. 28,15 (26,28). — Londres (en livres par tonne) : sucre août 305 (282) ; oct. 262,50 (246,30), café sept. 499,50 (510,50) ; nov. 514 (525) ; cacao sept. 764 (784), déc. 689,50 (683). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 968 (1 008), déc. 818 (840) : café sept. 564 (585), nov. 584 (600) ; sucre (en francs par tonne) oct. 3 297 (3 215), nov. 3 175 (3 050).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 457 (441), déc. 446 (449) ; maïs sept. 363 1/4 (353), déc. 356 3/4 (320).

Bourse de Paris

SEMAINE DU 22 AU 28 JUILLET

Nouvelle hausse des valeurs françaises

Malgré un net repli à la veille du week-end, la Bourse de Paris a, pour la troisième fois consécutive, très sensiblement progressé cette semaine.

Soutenu lundi, le marché franchissait le lendemain sans trop de mal le cap de la liquidation. Mercredi, il reprenait son ascension interrompue la veille, mais cette fois à très vive allure. En dépit de quelques signes d'essoufflement, la hausse se poursuivait jeudi à une cadence rapide. A la veille du week-end, la tendance s'alourdissait quelque peu. Mais les ventes bénéficiaires responsables de ce repli ne réduisaient finalement qu'assez peu l'avance acquise antérieurement, si bien que d'un vendredi à l'autre les valeurs françaises ont encore monté de 2,9 %, ce qui porte leurs gains depuis le 8 juillet, date du début de la reprise, à près de 7 %.

Au demeurant, la Bourse a tout lieu d'être satisfaite de cette performance, qui apparaît assez remarquable comparée aux piètres résultats enregistrés sur les différentes places financières internationales. Elle lui a, en tout cas, permis de réparer une bonne partie des dégâts occasionnés par la forte baisse qui l'avait sérieusement éprouvée entre le 15 juin et le 5 juillet derniers.

Diverses raisons expliquent ce regain de vigueur, au premier rang desquelles il faut placer la forte diminution du taux de l'argent placé en report, tombé de 7,50 % à 5 %, soit à son niveau le plus bas depuis octobre 1973.

Ce vif repli résulte de l'importante contraction du volume des achats à découvert, notamment sur la rente 4 1/2 % 1973 (l'on parle d'une diminution de 40 %), mais aussi la grande abondance des capitaux disponibles dont les quantités représentées ont dû, pour la première fois depuis longtemps, être réduites. L'impression produite a été d'autant plus favorable que le loyer de l'argent à court terme se maintient depuis quelques jours au-dessous de 14 %. Beaucoup croient voir, à tort ou à raison, dans ce plafonnement, le signe annonciateur d'une détente des taux d'intérêt à la fin de l'été.

Parmi les autres facteurs de hausse, citons : les très faibles pertes de la liquidation imputables aux nombreux coupons détachés, les besoins en liquidités moins vifs qu'à fin juin, la fermeté du franc, enfin les rachats de vendeurs à découvert, dont le nombre a sensiblement augmenté d'un mois à l'autre, et qui, en raison du courant relativement faible des échanges, ont joué un rôle d'entraînement non négligeable.

Mais la Bourse aurait-elle présumé de ses forces ? Le repli de vendredi pourrait le faire croire. En tout cas, son caractère technique a été quelque peu amplifié par la reprise des ventes anglaises, que l'approche de l'échéance mensuelle paraît avoir motivée, par des rumeurs incontrôlées, en provenance de Londres, sur les difficultés financières d'un établissement bancaire, et bien sûr par quelques dégagements à la veille des grands départs en vacances.

Le bilan de la semaine reste néanmoins positif. Une fois de plus, le compartiment des banques, très éprouvé le mois passé, a été favorisé. L'on a noté un regain d'intérêt à l'égard de quelques valeurs de croissance, et la très bonne tenue des valeurs de construction électrique. La performance n'est pas négligeable en cette période de vaches maigres.

Sur un marché de l'or de moins en moins animé, les cours, après avoir fléchi, se sont redressés pour revenir au voisinage de leurs niveaux du vendredi précédent. Le 26 juillet, le lingot s'est traité à 23 000 F (contre 23 145 F le 19 juillet), le kilo en barre à 22 700 F (contre 23 110 F) et le napoléon à 245 F (contre 244,90 F). Le même jour le volume des transactions est tombé à 8 millions de F, soit à son niveau le plus bas depuis plusieurs mois.

La rente 4 1/2 % 1973, qui avait sensiblement baissé sur des ventes bénéficiaires le jour de la liquidation, a regagné, et même au-delà, toutes ses pertes initiales.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or, après s'être fortement redressées, ont reperdu en fin de semaine la quasi-totalité de leurs gains. Fermeté des pétroles internationaux.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	26 juill.	Diff.		26 juill.	Diff.
Locafrance	160	+ 21,2	Penhoët	267	+ 12,4
Locabail	169,80	+ 19,6	Europe n° 1	363	+ 11,3
Terres Rouges	93,50	+ 18,3	Club Médit. (4) ..	860	+ 11
Radiotechnique	363,10	+ 17,8	Sommer	615	+ 10,6
Cie Bancaire	316	+ 16,4	Sovac	165	+ 10,4
Carrefour (1)	1653	+ 16,2	Compt des Entrep.	124,50	+ 10,2
Bail Equipement ..	147,50	+ 14,4	U.F.B.	163	+ 10,1
Viniprix (2)	790	+ 14,4	C.F.A.O.	247,80	+ 10,1
Eurafrance	169	+ 12,6	B.C.T.	223	+ 9,8
Arjomari (3)	156,80	+ 12,6	Lyonn. des Eaux ..	437	+ 9,8

(1) Compte tenu du droit de 488 F.
(2) Compte tenu du droit de 89 F.
(3) Compte tenu du droit de 15 F.
(4) Compte tenu du droit de 172,30 F.

VALEURS ETRANGERES

Hausses (%)

Banque Ottomane.	350	+ 11,1	Olivetti	9,30	+ 8,7
Mobil Oil	200,10	+ 10,8	Norsk Hydro	546	+ 8,1

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension dans le calme

L'avant-dernière semaine de juillet s'est déroulée dans le calme, la tension continuant à régner sur le loyer de l'argent, qui s'est inscrit à 13 3/4 au début comme à la fin de la semaine, contre 14 % vendredi dernier. Un léger fléchissement à 13 1/2 % et 13 5/8 % s'est bien produit mardi et mercredi, grâce aux 49 milliards de francs prodigués par l'adjudication, valeur 22 juillet. Mais la préparation de l'échéance de fin de mois a immédiatement pesé sur le marché : les entreprises ferment pour un mois, les sorties de billets sont nombreuses à la veille des grands départs en vacances et les recouvrements par le Trésor d'obligations cautionnées atteignent des montants non négligeables, surtout en période d'encadrement du crédit. Si l'on s'attend à une échéance lourde, on la redoute beaucoup moins que le mois précédent : la Banque de France a permis aux établissements de prendre de l'avance sur la constitution de leurs réserves obligatoires, et elle a prévu une adjudication le 29 juillet, valeur 31 juillet, sur effets de première et deuxième catégorie de nature à limiter toute tension excessive. Mais le niveau des taux semble, pour l'instant, rester élevé, d'autant qu'il favorise la remontée du franc, fort rapide ces derniers jours. A terme, il se maintient aux environs de 14 %.

Notons enfin que jeudi et vendredi, des rumeurs incontrôlées, en provenance d'Angleterre, faisaient état des difficultés d'une banque européenne, « peut-être française », à laquelle l'Institut d'émission aurait dû porter secours. Ce dernier dément vigoureusement. Ajoutons qu'en France les contrôles sont sévères : on ne saurait en dire autant à l'étranger. C'est la seconde fois que les milieux de la City sont à l'origine de tels bruits : peut-être sont-ils désireux d'exporter leurs difficultés à défaut d'autre chose et éprouvent-ils quelque agacement de la remontée du franc assez favorable à la place de Paris ? — F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Déception.

Semaine décevante à Wall Street, où le marché a reperdu, jeudi et vendredi, ses gains initiaux, de sorte que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi, en veille de week-end, à 783,57, en baisse de trois points.

Aucune orientation précise ne semble se manifester depuis quelque temps. Ni l'amorce d'une baisse du volume des demandes de prêts, la première depuis deux mois, ni le plafonnement apparent des taux d'intérêt n'ont influencé les opérateurs, que n'a pas perturbés la décision de la Cour suprême défavorable au président Nixon, ni la vacuité de son programme de lutte contre l'inflation.

Si le marché a bien accueilli la reprise de son dividende par Consolidated Edison, et les bons résultats enregistrés dans le pétrole et la sidérurgie, il a été déçu par ceux de Eastman Kodak et General Motors. Dans les compartiments, hausse des pétroles (Exxon, Mobil-Oil), des mines, mais repli très sensible des ordinateurs (I.B.M., Honeywell) et des pharmaceutiques. Le fait marquant de la semaine a été la lutte que se sont livrée International Nickel et United Aircraft pour le contrôle d'E.S.B., premier fabricant américain de batteries. Le volume des transactions est resté bas, avec 58,8 millions de titres échangés, contre 59,86 millions.

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Alcoa	48 1/4	48 5/8
A.T.T.	43 1/2	43 1/8
Boeing	17 1/4	16 7/8
Chase Man. Bank .	36 1/4	34 7/8
Du Pont de Nem.	152 1/4	153
Eastman Kodak ...	94	91 1/2
Exxon	71 1/4	75 5/8
Ford	48 3/8	45 1/2
General Electric ...	47 7/8	47 1/8
General Foods	23 3/8	23 5/8
General Motors ...	44 1/2	44 1/2
Goodyear	14 7/8	15
I.B.M.	217 3/4	206 1/4
I.T.T	19 1/2	19 1/4
Kennecott	32	33 3/4
Mobil Oil	38	41 3/4
Pfizer	35 1/4	32 7/8
Schlumberger	97 5/8	97 1/4
Texaco	24 3/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	23 1/4	21 1/8
Union Carbide	41	41 3/8
U.S. Steel	47 3/8	47 3/4
Westinghouse	12 3/4	12 5/8
Woolworth	13 3/4	13 1/8

TOKYO

Stable.

Les cours ont évolué de façon très irrégulière cette semaine à la Bourse de Tokyo. Tantôt en baisse sur des ventes de liquidation, mais aussi à cause des restrictions apportées aux taux de couvertures de certaines valeurs, puis en hausse sur des rachats spéculatifs d'organismes de placements collectifs, le marché a finalement retrouvé en fin de semaine ses niveaux du vendredi précédent.

Indices du 26 juillet : Dow Jones, 4 545,03 (contre 4 516,79) ; indice général, 323,66 (contre 323,40).

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Fuji Bank	430	415
Honda Motors	615	630
Matsushita Electric	441	437
Mitsubishi Heavy..	171	169
Sony Corp	2 040	2 020
Toyota Motors	422	425

LONDRES

Hausse des mines d'or.

Le fait de la semaine sur le marché de Londres a été la hausse sensible des mines d'or, qui ont gagné jusqu'à 6,6 %, au plus haut depuis trois mois, avant de recéder un peu de terrain. Les valeurs industrielles, en revanche, sont retombées aux très bas niveaux du mois dernier. L'annonce du mini-budget destiné à relancer l'économie, jugé insuffisant, notamment dans le domaine des investissements, a exercé un effet déprimant. L'assouplissement des restrictions sur la distribution de dividendes a été contrebalancé par la baisse des résultats de plusieurs grandes firmes. En fin de semaine, la baisse du marché s'est accentuée sur des rumeurs suivant lesquelles plusieurs banques seraient en difficulté pour manque de liquidités. Les pétroles, enfin, se sont repliés.

Indices du Financial Times : industrielles, 249,4 (contre 262,8 le 19 juillet) ; fonds d'Etat, ",99, contre 56,07; mines d'or, 382,3, contre 365,3.

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Bowater	131	129
British Petroleum .	366	372
Charter	141	143
Courtaulds	100	97 1/2
De Beers	230	228
Free State Geduld.	2 150	2 250
Gt. Univ. Stores ..	126	116
Imperial Chemical	206	203
Shell	188	193
Vickers	111,50	108
War Loan	23 7/8	24 1/8

ZURICH

Hausse.

Hausse des valeurs suisses cette semaine, malgré quelques ventes bénéficiaires jeudi et vendredi. Les secteurs les plus favorisés ont été la chimie, l'alimentation et les banques.

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Brown-Boveri	1 075	1 080
Ciba-Geigy	1 500	1 550
Hoffmann-Lar.	92 500	96 500
Nestlé	3 035	3 180
Sulzer	2 950	3 000
U.B. Suisse	2 890	3 020

BRUXELLES

Progrès.

Hausse modérée, cette semaine, des valeurs belges dans un marché peu actif.

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Arbed	5 000	4 980
Astur. des Mines ..	2 385	2 490
Cock. Ougrée	1 190	1 245
Electrobel	5 970	6 100
Lambert	2 100	2 100
Petrofina	4 780	4 910
Gevaert	1 248	1 260
Société générale ..	2 620	2 655
Union minière	1 320	1 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 19/7	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	23110	22700
— (kilo en lingot)	23145	23000
Pièce française (20 fr.).	244 90	245
Pièce française (10 fr.)..	176	180 90
Pièce suisse (20 fr.)...	250	244 80
Union latine (20 fr.)....	230	231
● Pièce tunisienne (20 fr.)	169	176
Souverain	237 50	243
● Souverain Elizabeth II.	245	250
● Demi-souverain	171	169
Pièce de 20 dollars	1180	1140
— 10 dollars	668 80	635
— 5 dollars	397 50	398
— 50 pesos	965	966
● — 20 marks	268	270
— 10 florins	218	216
● — 5 roubles	177	178 90

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	283 900	130 445 778
Carrefour	8 720	15 019 580
Moët Hennessy ...	22 525	14 818 000
Moulinex	34 425*	9 632 427
Petrofina	15 100	9 040 345
Norsk Hydro	15 900	8 550 925

(*) Titre divisé par 10.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	19 juil.	26 juil.
Indice général	83,2	84,2
Assurances	124,9	124,5
Banq. et sociétés financ..	65,2	68,6
Sociétés foncières ...	84,7	85,1
Sociétés investiss. portef.	87,6	90
Agriculture	97,1	90,2
Aliment., brasseries distill.	96,4	99,7
Autom., cycles et l. équip	52,5	51,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	74,4	76,5
Caoutchouc (ind. et comm..	76,6	78,7
Carrières, salines, charbon	85,6	84,4
Constr. mécan. et navales	88,6	90,4
Hôtels, casinos, thermal	91,5	95,6
Imprimeries, pap., cartons	74,7	77,4
Magas., compt. d'exportat.	64,1	66,3
Matériel électrique .	75,9	79,1
Métall., com. des pr. métal	102,5	106
Mines métalliques .	112	112,8
Pétroles et carburants .	76,6	77,7
Prod. chimiq. et di-mét.	101,2	103,2
Services publics et transp.	90,6	92,5
Textiles	79,6	81,3
Divers	84,5	88,5
Valeurs étrangères	93,5	93,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	100,5	n. c.
Rentes perpétuelles	81,6	»
Rentes amort., fonds gar.	125,5	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,9	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	131,6	»
Secteur libre	90,8	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	176,1	»
Val. franç. à rev. variable	576,6	583,5
Valeurs étrangères	691,1	691,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	69,2	71,9
Produits de base	51,3	52,5
Construction	80,5	82,3
Biens d'équipement	62,5	64,6
Biens de consom. durables	85,1	88,7
Biens de cons. non durab.	68,2	70
Biens de consom. aliment.	105,6	110,7
Services ..	98,6	104,9
Sociétés financières	77,8	80,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	123,3	127,3
Valeurs industrielles	63,2	65,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 juill.	23 juill.	24 juill.	25 juill.	26 juill.
Terme	91 183 911	84 006 016	64 926 873	102 210 422	84 220 742
Comptant ..					
R. et obl.	84 117 578	36 156 019	38 458 362	43 655 566	36 756 391
Actions ..	33 694 740	23 534 862	26 237 846	34 468 197	31 727 291
Total	208 996 229	143 696 897	129 623 081	180 334 185	152 704 424

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs	22 juill.	23 juill.	24 juill.	25 juill.	26 juill.
françaises ..	81,3	81,2	82,9	84,2	83,7
étrangères..	88,5	89	90,2	91,7	90,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

	22 juill.	23 juill.	24 juill.	25 juill.	26 juill.
Indice gén.	69,8	69,9	70,6	71,8	71,9

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 27 juillet 1974 a été tiré à 524 189 exemplaires.

A B C E F G H

DANS UN DISCOURS RADIOTÉLÉVISÉ

Le général Spinola annonce que le moment de l'autodétermination est venu pour l'Afrique portugaise

Le général Spinola s'est adressé à ses concitoyens en une allocution radio-télévisée, ce samedi 27 juillet à midi. Il a dit : « Le moment est arrivé de reconnaître aux populations des territoires d'outre-mer le droit de prendre en main leur propre destinée. Nous sommes prêts à partir de maintenant à commencer le processus du transfert des pouvoirs aux populations, notamment des territoires de Guinée, d'Angola et du Mozambique. »

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, est attendu lundi à Lisbonne. Il y a quelques jours, le représentant du Portugal à l'ONU, M. Veiga Simao, avait déclaré que son pays serait heureux de parrainer l'entrée de la Guinée-Bissau aux Nations unies.

Deux déclarations faites le 26 juillet, l'une à Lisbonne par M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal, l'autre à Alger par M. Luis Cabral, président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau, permettent de penser que les négociations sur l'avenir de cette colonie portugaise ont progressé de façon décisive ces derniers jours.

« Nous sommes en train de régler les derniers détails pour arriver à la reconnaissance de l'Etat de Guinée-Bissau », a déclaré, le 26 juillet, M. Mario Soares. Le ministre des affaires étrangères du Portugal a ajouté que des rencontres vont avoir lieu dans les prochains jours au plus haut niveau, pour régler les difficultés finales, les modalités et la date de la reconnaissance. Le ministre s'est refusé à préciser s'il associait les îles du Cap-Vert à la Guinée-Bissau.

M. Soares estime en revanche qu'en Angola et au Mozambique les problèmes sont beaucoup plus *« complexes et délicats »* et qu'il faudra du temps pour les régler. En réponse à une question sur la création de gouvernements militaires à Luanda et à Lourenço-Marques (*le Monde* du 27 juillet), le ministre a déclaré qu'il s'agissait par là de *« donner confiance aux populations »*. *« Nous ne cherchons pas à gagner du temps ou à éluder les problèmes principaux*, a conclu M. Soares. *Nous sommes des anticolonialistes. Nous sommes disposés à mener jusqu'au bout le processus de décolonisation : pour nous, cela signifie autodétermination et indépendance. »*

Dans une interview publiée le 26 juillet dans le quotidien algérien *El Moudjahid*, M. Luis Cabral, président du conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau a, de son côté, déclaré :

« Le gouvernement portugais peut maintenant poursuivre les négociations avec les mouvements de libération des colonies portugaises dans un cadre beaucoup plus en accord avec nos aspirations d'indépendance immédiate et totale. » M. Cabral rappelle que pour le parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) qu'il dirige, *« l'autodétermination ne peut signifier que l'indépendance »*. Et il ajoute : *« L'armée portugaise, en jouant chez elle le rôle d'une armée de libération nationale, est à même de comprendre le rôle historique que joue notre propre armée de libération nationale. »*

A propos de la situation dans les îles du Cap-Vert, M. Cabral a déclaré que *« plusieurs motions demandant l'indépendance des îles avec la Guinée-Bissau sont parvenues au P.A.I.G.C. »*.

● AU ZAIRE, quatre présidents africains, MM. Kenneth Kaunda (Zambie), Marien N'Gouabi (Congo), Julius Nyerere (Tanzanie) et Mobutu Sese Seko (Zaïre), devaient se rencontrer durant ce week-end, à Bukavu, afin de former le comité de réconciliation qui, sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), doit tenter l'unification des trois mouvements de libération luttant en Angola : le Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), le Mouvement pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

● AU PORTUGAL, une délégation de deux parlementaires du Conseil de l'Europe est attendue la semaine prochaine. Cette visite pourrait préluder à une adhésion du Portugal.

D'autre part, selon le *Diario de Lisboa*, le gouvernement portugais est actuellement en train de négocier un important emprunt auprès de la Banque mondiale. Le quotidien écrit que le prêt de la Banque et ceux que pourraient fournir au Portugal divers organismes étrangers de crédit avec qui des pourparlers sont également en cours, *« compenseraient les difficultés financières qui se font actuellement sentir dans le pays en raison de la chute verticale des transferts de fonds des émigrants, de la réduction des recettes du tourisme et de la chute de la production. »* (A.F.P., Reuter).

A la Cour internationale de La Haye

LE DROIT D'INTERDIRE SES EAUX TERRITORIALES — PORTÉES UNILATÉRALEMENT A 50 MILLES — EST DÉNIÉ A L'ISLANDE.

La Cour internationale de La Haye a rendu le 25 juillet ses arrêts sur les différends opposant la Grande-Bretagne et la R.F.A. à l'Islande depuis que Reykjavik a décidé en 1972 de porter de 12 à 50 milles marins la limite de ses eaux territoriales.

La Cour a donné tort à l'Islande en déclarant qu'elle n'avait pas le droit, par une décision unilatérale, d'exclure les pêcheurs britanniques et ouest-allemands de la zone comprise entre 12 et 50 milles ni d'imposer des restrictions à leur activité dans cette zone. Elle demande aux parties d'entrer en négociations pour définir leurs droits et intérêts respectifs en tenant compte des droits des autres pays et des impératifs de la conservation du milieu marin. (Il convient d'ailleurs de rappeler qu'un accord intérimaire anglo-islandais a été conclu pour deux ans, l'année dernière).

Les deux arrêts de la Cour, rédigés en termes presque identiques, ont été décidés par dix voix contre quatre. Ont voté contre, la France, représentée par M. André Gros, la Suède, le Nigéria et le Dahomey. Ils ont été très mal accueillis à Reykjavik. L'Islande avait refusé d'assister au débat et a été en quelque sorte condamnée par défaut. Le ministre des affaires étrangères, M. Agustsson, a déclaré que les décisions prises à La Haye n'influeront en rien la politique de Reykjavik, qui envisage sérieusement, a-t-il dit, de porter jusqu'à 200 milles la limite de sa zone de pêche. Il s'est étonné que la Cour se soit prononcée avant la fin de la conférence sur le droit de la mer qui se tient actuellement à Caracas.

A Kingston

Les Neuf s'entendent avec leurs associés du tiers-monde pour stabiliser les recettes d'exportation de ces pays

De notre envoyé spécial

Kingston. — La conférence, qui a réuni à Kingston (Jamaïque) les Neuf et les quarante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), qui vont s'associer à la Communauté, s'est terminée samedi, peu avant 4 heures du matin (9 heures, heure française). Les participants se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus, la décision la plus intéressante concernant la mise en place d'un système de stabilisation des recettes d'exportation des futurs associés. Sur deux autres dossiers abordés — le régime des échanges commerciaux et la mise en œuvre d'une coopération industrielle notamment, — les deux parties en présence ont exprimé des points de vue très proches. Le problème le plus difficile restant à résoudre concerne le volume de l'aide financière qui sera accordée aux quarante-quatre par la Communauté.

L'écart entre la position des Neuf et celle de ses futurs associés est suffisamment considérable sur ce sujet pour qu'on se demande s'il sera possible de mener à terme la négociation sans convoquer une nouvelle conférence ministérielle. Les pourparlers doivent en principe être terminés avant la fin de l'année 1974. Il a été annoncé samedi matin que le Togo était candidat pour que la future convention d'association soit signée à Lomé, la capitale du pays.

A la fin de la réunion de Kingston, M. Babacar-Ba, le ministre des finances du Sénégal, qui avait été le porte-parole des A.C.P., a déclaré : *« Nous étions venus dans l'idée de relancer nos négociations avec la C.E.E. Nous avons réussi à donner cette impulsion nouvelle aux pourparlers. »* C'est également l'opinion de M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, qui présidait la conférence.

Parmi les sujets abordés, la mise en place d'un système de stabilisation des recettes des A.C.P. grâce à l'exportation des produits de base vers la C.E.E., a indéniablement occupé la première place. Le principe est désormais acquis de ce système *« destiné à neutraliser les effets nocifs sur l'économie des pays intéressés des chutes de prix ou de quantités des principaux produits »*. Les modalités d'application *« en seront maintenant négociées entre les A.C.P. et la Communauté »*.

Selon les Neuf, désormais d'accord, en cas de chute sensible de ses recettes d'exportation provenant d'un produit de base vendu à la C.E.E., un pays A.C.P. pourra demander à celle-ci une compensation financière; l'examen de la demande sera automatique.

La somme à accorder sera discutée ; elle ne résultera pas, par exemple, automatiquement de la différence entre un chiffre de référence et la recette réellement obtenue par le pays exportateur ; la Communauté se réserve le droit de l'évaluer en fonction d'une série de critères à préciser : richesse du pays, évolution de sa balance des paiements, place qu'occupe le produit en cause dans ses exportations, etc. Les Neuf souhaitent que ces compensations soient remboursées par les bénéficiaires lorsqu'ils seront en mesure de le faire.

Le débat avec les A.C.P. a pris parfois un tour assez vif, avant d'aboutir à un accord. Ces pays jugeaient l'effort des Neuf insuffisant et demandaient que les compensations n'aient pas à être remboursées ; ils semblent avoir obtenu satisfaction sur ce point. Ils voulaient aussi que soit assurée la stabilisation de la *« valeur réelle »* des recettes d'exportation (c'est-à-dire que celles-ci soient indexées).

Les Neuf ont jugé un tel engagement trop lourd de conséquences pour qu'ils puissent l'accepter. Finalement les pays A.C.P. se sont inclinés, se contentant d'une déclaration générale d'intentions sur la nécessité d'œuvrer afin d'enrayer la détérioration des termes de l'échange.

Les autres questions abordées prêtèrent moins à contestation.

● *Le régime des échanges commerciaux.* — Les Neuf offrent le libre accès de leurs marchés pour la quasi-totalité des exportations des pays A.C.P. Quelques restrictions seront seulement maintenues pour certains produits agricoles. Aucune contrepartie n'est demandée aux A.C.P. en matière commerciale ; autrement dit, ils n'auront pas de préférences à consentir aux Neuf. Pour que le libre accès aux marchés de la Communauté constitue une réalité, les A.C.P. ont demandé que les règles d'origine qui seront décrites dans la convention ne soient pas trop rigoureuses.

● *La coopération industrielle.* — Les A.C.P. ont déposé un mémorandum où ils mettent l'accent sur la nécessité de favoriser la coopération industrielle entre la C.E.E. et ses associés. Ils souhaitent notamment que la Communauté facilite le transfert d'entreprises dans les pays A.C.P. Les Neuf ont exprimé un préjugé favorable à l'égard des requêtes décrites dans ce mémorandum, qui sera étudié plus avant à Bruxelles.

Deux dossiers en suspens

Deux dossiers restent en suspens :

● *La coopération financière.* — Les Neuf sont prêts à tripler les crédits du Fonds européen de développement, ce qui aboutirait à une aide financière de 2,7 milliards d'unités de compte (14,8 milliards de francs). Les A.C.P. réclament, sans trop y croire semble-t-il, 8 milliards d'unités de compte.

● *Le sucre.* — Les Neuf n'ont pris aucun engagement particulier concernant le régime d'importation qui sera réservé au sucre produit dans les pays associés, indiquant seulement que le sucre, au cours des négociations passées, *« a toujours fait l'objet d'une référence particulière »*. En fait, les Etats membres de la Communauté, à l'exception de l'Angleterre, ne veulent prendre aucun engagement d'importation tant que la politique sucrière interne de la Communauté n'est pas approuvée. Ce point de vue a été compris par les principaux intéressés, les producteurs de sucre du Commonwealth.

PHILIPPE LEMAITRE.

A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR CHYPRE

Grecs et Turcs seraient d'accord pour consolider le cessez-le-feu

De notre envoyé spécial

Genève. — La conférence sur Chypre n'est pas encore tirée complètement d'affaire. Mais les discussions qui ont eu lieu toute la matinée, samedi 27 juillet, entre les ministres des affaires étrangères de Grèce et de Turquie, MM. Gunes et Mavros, puis entre ces derniers et M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, à partir de 10 h. 30, permettent de penser qu'on évitera la rupture qui, vendredi, paraissait inévitable.

D'autre part, M. Caramanlis avait reçu dans la nuit, à Athènes, l'ambassadeur des Etats-Unis, qui lui avait donné des assurances de la part de M. Kissinger.

Les Grecs avaient menacé de quitter Genève si les Turcs continuaient de violer le cessez-le-feu et de renforcer leurs troupes dans l'île. Vers 21 heures, cependant, M. Gunes remettait à M. Callaghan des propositions que celui-ci communiquait aussitôt à M. Mavros, lequel, peu avant minuit, acceptait enfin de rencontrer son collègue turc. L'entretien ne devait durer que quelques minutes, mais les deux hommes convenaient de se revoir samedi matin : on commença alors à respirer.

Aux termes des propositions turques, le cessez-le-feu serait définitivement consolidé à Chypre sur la base de la situation « à ce jour » (donc, non pas celle existant le 22 juillet, date de son entrée en vigueur), au moyen de mesures urgentes, telles que la création de zones-tampons entre les troupes et entre les communautés grecques et turques. Ces zones-tampons seraient surveillées par des patrouilles des forces de l'ONU. L'aéroport de Nicosie serait contrôlé par les trois puissances garantes et les droits spéciaux concédés aux troupes britanniques seraient respectés.

La consolidation du cessez-le-feu serait très rapidement suivie (dans un délai d'une semaine) par l'ouverture de conversations tripartites sur les aspects politiques du problème chypriote.

Dans l'ordre constitutionnel, d'autre part, le vice-président chypriote turc retrouverait tous ses droits et la nature bicommunautaire de l'Etat chypriote serait restaurée. La représentation diplomatique de Chypre serait ainsi bicommunautaire. Sur le plan interne, deux administrations autonomes seraient instaurées. L'administration chypriote turque aurait à sa tête le vice-président.

Bien entendu, personne n'a pensé, pas même les Turcs, que les Grecs pouvaient accepter sur-le-champ et telles quelles ces propositions. Celles-ci sont cependant, en général, estimées raisonnables dans les milieux du Palais des nations, et en tout cas intéressantes.

Accusations réciproques

L'affrontement des thèses grecques et turques avait pris toute son ampleur dès vendredi matin, lors de la deuxième réunion plénière des trois délégations. Quand, déjà très préoccupés par la faiblesse de leur position, les Grecs prirent connaissance du message adressé à la conférence par M. Cléridès, le président intérimaire de la République chypriote, qui faisait part de son intention de saisir le Conseil de sécurité, et accusait la Turquie de *« prendre prétexte de la conférence des Trois pour poursuivre son avance à Chypre »*.

Tandis que M. Mavros sommait son collègue turc d'obtenir l'arrêt immédiat des mouvements de troupes, la délégation grecque publiait un document faisant état de cinquante-trois violations du cessez-le-feu depuis le 22 juillet, dont douze depuis le début de la conférence. De leur côté, les Turcs publiaient une déclaration selon laquelle la garde nationale chypriote avait *« abominablement torturé puis massacré trente et un Chypriotes turcs dans les montagnes de Kyrénia »*. Ce n'était, affirmaient-ils, qu'un parmi plusieurs massacres. Il n'était plus question de réunir une troisième séance plénière à 16 heures, comme prévu.

Après le déjeuner, M. Mavros déclarait à des journalistes : *« Je ne suis pas disposé à rester à Genève si le cessez-le-feu continue à être violé par les Turcs. »*

Pour obtenir une première ouverture, il aura fallu tous les efforts de M. Callaghan qui, visiblement avec le discret soutien du secrétaire d'Etat américain, M. Buffum, n'a pas épargné sa peine. Le secrétaire au Foreign Office prenait notamment l'initiative d'adresser à Ankara une proposition d'établir entre les troupes turques et grecques à Chypre une zone-tampon de 600 mètres de largeur et de confier aux « casques bleus » la mission de protéger les villages turcs enclavés dans les zones à majorité grecque.

Recevant vers 18 heures l'ensemble des journalistes accrédités à la conférence, le ministre turc des affaires étrangères se déclarait personnellement d'accord avec l'offre de M. Callaghan, tout en précisant que ce n'était pas, selon lui, le vrai problème.

Pas de retour au « statu quo ante »

Il n'attacha guère d'importance lui-même à la stricte observation du cessez-le-feu dès lors que le gouvernement de Nicosie n'est pas en mesure, estima-t-il, de contrôler l'action de bandes indisciplinées de Chypriotes grecs. Pour lui, le problème de la sécurité à Chypre est avant tout un problème politique auquel il faut *« avoir le courage »* de s'attaquer. *« Nous ne quitterons pas Chypre ni Genève*, a-t-il dit, *tant que nous n'aurons pas l'assurance d'une nouvelle Constitution à Chypre. »*

Le chef de la délégation turque a bien entendu répété que la solution politique ne consistait pas à revenir au *statu quo ante*, car la Constitution chypriote avait été violée par Mgr Makarios lui-même, qui s'était arrogé, en plus de ses pouvoirs propres, les pouvoirs conférés au vice-président chypriote turc. *« Nous n'avons pas dit*, a-t-il précisé, *que Mgr Makarios était* persona non grata. *Nous reconnaissons qu'il représente légitimement la communauté chypriote grecque, mais certainement pas l'Etat bicommunautaire. »*

Les efforts de M. Callaghan ont finalement convaincu les Turcs de se montrer plus conciliants sur les questions militaires. C'est alors qu'ils ont présenté leur plan au ministre britannique. Mais sans doute le gouvernement d'Ankara savait-il qu'il lui faudrait rapidement promettre d'observer strictement le cessez-le-feu, sous peine de perdre tout appui international. Visiblement il a voulu gagner du temps pour renforcer au maximum sa position militaire et diplomatique avant d'aborder les questions de fond. Il semble qu'il ait atteint son but.

De leur côté, les Grecs se sont acharnés à limiter ce temps mort exploité par les Turcs. Ils paraissent près d'y parvenir. C'est pourquoi un premier accord n'est pas impossible.

Les conversations ont repris ce samedi entre les deux ministres des affaires étrangères dans un climat plus constructif. M. Mavros n'aurait pas insisté, dit-on, sur la nécessité de revenir aux lignes militaires du 22 juillet, mais il a renouvelé son refus d'accepter que soient liés de façon automatique le problème militaire du cessez-le-feu et l'ouverture des négociations politiques sur l'avenir de Chypre. M. Gunes lui a répondu que les propositions turques ne constituaient pas un *package deal*, mais qu'il s'agissait de se mettre d'accord pour étudier tous les aspects du problème chypriote, y compris les aspects politiques.

JEAN SCHWOEBEL.

● *Le gouvernement péruvien* a pris samedi 27 juillet le contrôle de sept quotidiens de la capitale. Des policiers armés ont pénétré dans les immeubles des journaux et installé des administrateurs provisoires désignés par le gouvernement. *(A.P., U.P.I.).*

